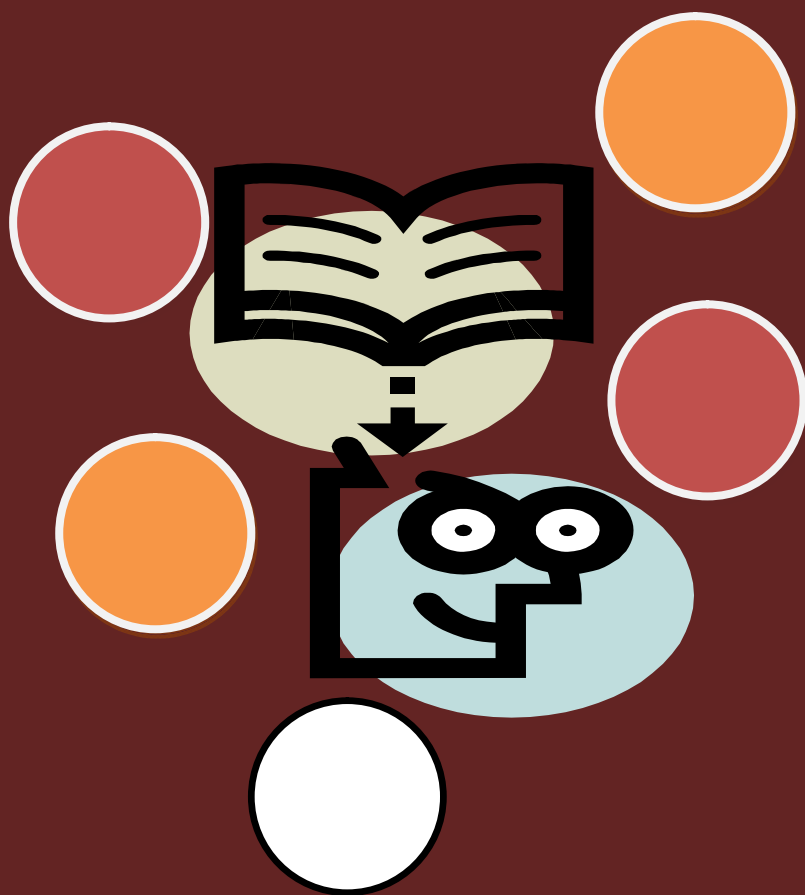


ISSN : 2226-1443

EDUCOM

Revue du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Organisations, la
Communication et l'Education (CEROCE) de l'Université de Lomé



Numéro 003 - décembre 2013

SOMMAIRE

Sommaire	I
Présentation du CEROCE	III
Administration et Normes éditoriales	VII
Synthèse des contributions	XII
Les orientations du système éducatif togolais de 1960 à 2010 : quels résultats ? , Tsigbe Koffi Nutefé (Université de Lomé)	1
Associations estudiantines et violences sur le campus universitaire de Lomé (1990-1992) BATCHANA Essohanam (Université de Lomé).....	23
Nouvelle dynamique des syndicats de l'éducation pour une meilleure qualité de l'enseignement au Togo, AKAKPO-NUMADO Sena Yawo (Université de Lomé)	47
Rôle de l'éducation en milieu rural dans la région maritime au Togo, GBEMOU Kokou Mawulikplimi (Université de Lomé)	71
La scolarisation des filles à Kalale au nord du Bénin : la force des innovations locales sur la démotivation scolaire, AMOUZOU-GLIKPA Amévor (Université de Lomé) et SAMBIENI Emmanuel N'koué (Université de Parakou).....	87
Tendances et préférences télévisuelles des enfants ivoiriens de 8 à 12 ans : une analyse des élèves des communes de Cocody et de Yopougon de la ville d'Abidjan, ADHEPEAU Julien Laurent M. (Université Félix Houphouët-Boigny)....	105
Implication parentale dans la scolarité, sentiment d'efficacité personnelle et performances en français chez les élèves de la classe de 4 ^{ème} de Lomé (Togo), BITO Kossi (Université de Lomé)	129
Phénomène de <i>titrologue</i> autour des kiosques de la presse écrite en milieu urbain au Togo, NAPO Gbati (Université de Lomé)	151
La société civile et les medias à l'épreuve du discours politique ivoirien, ATCHOUA N'Guessan Julien (Université Félix Houphouët-Boigny)	169
Problématique d'une déontologie des radios communautaires de développe- ment au Burkina Faso, BALIMA Dimitri Régis (Université de Ouagadougou)	193
Transparence et communication des organisations au Togo, YAO Namoin (Université de Lomé)	213
La culture du secret dans la communication interpersonnelle au sein des organisations ivoiriennes, TOA Jules Evariste Agnini (Université Félix Houphouët Boigny).....	231

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES ORGANISATIONS, LA COMMUNICATION ET L'EDUCATION (CEROCE)

Présentation

Le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Education » (en abrégé : CEROCE) est une structure de l'Université de Lomé, rattachée à l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts. Le Centre a pour but de contribuer à une connaissance scientifique des thématiques relatives aux organisations, à la communication et à l'éducation.

Ses objectifs sont de :

- concevoir, effectuer et encadrer des travaux de recherches sur les organisations, la communication et l'éducation ;
- expertiser les projets et questions se rapportant à ces domaines ;
- publier et diffuser les résultats des travaux du Centre ;
- vulgariser lesdits résultats.

Pour atteindre son but et ses objectifs, le CEROCE s'est donné les moyens d'action suivants :

- conception, exécution et évaluation de travaux de recherche et projets divers ;
- encadrement de travaux de recherches ;
- organisation des séminaires, colloques, conférences et congrès scientifiques ;
- organisation des expositions, des visites de découverte ;
- édition, diffusion et vulgarisations des résultats des recherches dans sa revue dénommée : « Educom ».

Le CEROCE est, avant tout, un cadre de réflexion sur les approches conceptuelles et méthodologiques permettant l'étude de ses thématiques. Ses membres le perçoivent comme un cercle de recherches interdisciplinaires et pluridisciplinaires dans lequel les spécialistes des sciences humaines et sociales se retrouvent pour échanger et s'enrichir mutuellement de leur expérience, pour s'interroger

et réfléchir sur leurs méthodes par rapport à l'étude des thématiques concernées et pour discuter des résultats de leurs investigations afin d'en améliorer la qualité par des critiques constructives.

Ce Centre s'intéresse particulièrement à trois axes qui sont les grands champs thématiques généraux orientant les activités de formation, d'études et de recherches en son sein. Il s'agit :

❖ DES ORGANISATIONS

Par rapport aux recherches sur les organisations, les recherches sont particulièrement dirigées vers l'étude de la structuration et de l'agencement des ensembles complexes des sociétés, communautés ou regroupements.

Ainsi, le CEROCE oriente ses recherches vers l'étude de toute réalité s'apparentant de loin ou de près à une forme d'organisation, aussi bien dans les sociétés contemporaines modernes que dans celles dites « traditionnelles ».

Le Centre étudie la structure et l'agencement eux-mêmes comme des entités autonomes ou indépendantes, mais aussi comme des réalités implantées dans un environnement auquel elles doivent s'adapter.

En outre, le CEROCE porte son intérêt sur la manière dont un Etat, une administration ou un service sont constitués. Son approche le conduit aussi à faire des recherches sur les groupements et les associations.

Le champ de recherche du CEROCE s'étend, en général, à toute organisation pouvant être classée comme un organisme, c'est-à-dire un ensemble des services et des bureaux affectés à une tâche administrative.

❖ DE LA COMMUNICATION

La communication est un vaste domaine qui touche toutes les activités humaines et tous les secteurs de la société. Le CEROCE prend donc en compte la complexité de ce champ multidimensionnel

en s'ouvrant à tous les grands domaines de la communication : les médias, la communication sociale, la communication politique, la communication des organisations, la communication interculturelle, la communication scientifique, les voies de communication et la mobilité, les usages des technologies de l'information et de la communication (TIC), la publicité, bref la communication dans son ensemble en rapport avec les individus, les institutions, la culture, la société, la santé, l'éducation, l'environnement, les technologies, etc. Les études, empiriques et/ou théoriques, permettront une meilleure compréhension des phénomènes de communication, ainsi qu'une approche critique de leurs mécanismes et de leurs différents enjeux.

❖ DE L'ÉDUCATION

Dans le domaine de l'éducation, les recherches portent non seulement sur l'action de former et d'instruire une personne, mais aussi sur la manière de comprendre, de dispenser et de mettre en œuvre cette formation.

Les approches conceptuelles et méthodologiques du CEROCE appréhendent l'éducation aussi comme un ensemble de connaissances intellectuelles, des acquisitions morales, citoyennes, physiques, spécialisées, surveillée, bref tout ce qui touche à l'éducation sous toutes ses formes.

Direction du CEROCE

Le CEROCE est dirigé par un directoire composé d'une directrice administrative et de deux assistants administratifs.

- Directrice administrative : Mme ANATE Kouméalo, Maître de Conférences, Sciences de l'Information et de la Communication ;
- Assistants administratifs : M. TSIGBE Koffi Nutefé, Maître-assistant, Histoire contemporaine ; M. ATCHRIMI Tossou, Maître-assistant, Sociologie de la santé et des organisations.

ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

1. Administration et rédaction

Directeur de publication : M. ASSIMA-KPATCHA Essoham, Maître de Conférences, Histoire.

Comité scientifique de lecture

M. AKAKPO Yaovi, Professeur Titulaire, Philosophie, Université de Lomé ; Mme ANATE Kouméalo, Maître de Conférences, Sciences de l'information et de la communication, Université de Lomé ; M. ASSIMA-KPATCHA Essoham, Maître de Conférences, Histoire, Université de Lomé ; M. ASSOGBA Yao, Professeur Titulaire, Sociologie, Université du Québec en Outaouais ; M. AWESSO Atiyihwè, Maître de Conférences, Anthropologie, Université de Lomé ; M. BALIMA Serge, Professeur Titulaire, Sciences de l'information et de la communication, Université de Ouagadougou. M. BART François, Professeur émérite, Géographie, Université de Bordeaux 3 ; M. DIYABI Yahaya, Professeur Titulaire, Sciences de l'information et de la communication, Université de Cocody, Abidjan ; M. FERREOL Gilles, Professeur Titulaire, Sociologie, Université de Franche Comté, Besançon ; M. GBIKPI-BENISSAN Datè Fodio, Professeur Titulaire, Sciences de l'éducation, Université de Lomé ; M. GOEH-AKUE N'buéké Adovi, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Lomé ; Mme JAPEL Christa, Professeure Titulaire, Psychologie, Université du Québec à Montréal (UQAM), M. KADANGA Kodjona, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Lomé ; M. KIYINDOU Alain, Professeur Titulaire, Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux 3 ; M. KOLA Edinam, Maître de Conférences, Géographie rurale, Université de Lomé ; M. KOSSI-TITRIKOU Komi, Professeur Titulaire, Anthropologie, Université de Lomé ; M. OWAYE Jean-François, Maître de Conférences, Histoire Contemporaine, Université Omar Bongo de Libreville.

Coordinateur du secrétariat de rédaction : TSIGBE Koffi Nutefé.
Courriel : jotsigbe@gmail.com / ceroce.ul@gmail.com

Secrétariat de rédaction°: AKUE ADOTEVI Mawusse Kpakpo, ATCHRIMI Tossou, BAKALI Toï, BATCHANA Essohanam, KPAKPO Pépévi, NAPALA Kuwèdaten, YAO Namoin.

2. Option éditoriale

Educom est une revue à parution annuelle appartenant au Centre d'Études et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Éducation (CEROCE) de l'Université de Lomé.

Elle publie les textes des différents domaines des sciences humaines et sociales, traitant des thématiques relatives aux organisations, à la communication et à l'éducation.

Les textes sont sélectionnés par le comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes suivantes :

1. Le volume d'un article : 10 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; police : Calibri ; taille de police : 12.
2. L'ordre logique du texte :
 - un titre bref ;
 - une signature comportant le nom de l'auteur en majuscules et le ou les prénoms en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
 - un résumé en français (sans abstract) de 10 lignes au maximum ;

- un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- une introduction ;
- un développement ;
- une conclusion ;
- une partie source et bibliographie.

3. Les articulations du développement du texte sont à titrer et/ou à sous-titrer ainsi :

1. pour le titre de la première section ;
- 1.1. pour le sous-titre de la première sous-section ;
- 1.2. etc.
2. pour le titre de la deuxième section ;
- 2.1. pour le sous titre de la deuxième sous-section ;
- 2.2. etc.

4. Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible.

5. La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.

6. La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur année de publication : page à laquelle l'information a été prise).

7. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte est également intégrée au texte. Toutefois, pour les archives, il faut abrégé le nom du centre de dépôt, de même pour les sources officielles dont la dénomination est trop longue pour être entièrement, citée. Exemple : pour une citation tirée des archives nationales du Togo citée dans le corps de texte, ouvrir la parenthèse à la fin de la citation et mettre (ANT-Lomé, 2APA, Dos. 18, 1935 : 18) au lieu de mettre en note en bas de page : Archives Nationales du Togo, Lomé, 2 Affaires Politiques et Administratives, dossier n° 18, 1935, p. 18.

8. Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

- pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre,

nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;

- pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, ...)

- pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.

9. La bibliographie consistera à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :

- pour un livre : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;

- pour un article : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.

10. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.

11. Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 11.

12. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).

13. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.

14. La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue *Educom* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

15. Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de juin de chaque année.

Contact : *Educom*, Revue du Centre d'Études et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Éducation (CEROCE), Université de Lomé, Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA), BP 1515 Lomé Togo ; Téléphone : 00 (228) 22 43 32 27 / 22 40 33 71 ; Courriel : ceroce.ul@gmail.com.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2012-2013

En 2011, la revue *Educom* a été créée pour diffuser les résultats des recherches effectuées au sein du CEROCE et pour offrir à la communauté scientifique internationale un espace de publication. La préoccupation principale de ses fondateurs était d'en faire une revue mondialement réputée.

Ce pari est en train d'être gagné aujourd'hui. En effet, le Comité technique et scientifique (CTS) des Lettres et Sciences Humaines du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) lui a accordé sa reconnaissance lors de sa 35^{ème} session des Comités consultatifs interafricains (CCI) tenue du 15 au 23 juillet 2013 à N'Djamena au Tchad.

Cet évènement est une avancée décisive dans la réalisation des objectifs poursuivis par ses initiateurs. Il est le fruit des efforts de tous les membres qui ont travaillé en bonne intelligence avec la Direction scientifique. Il est surtout un encouragement à la poursuite du travail en commun pour qu'*Educom* devienne finalement la référence tant souhaitée.

Les instances dirigeantes du CEROCE, aussi bien la Direction scientifique, directement responsable de la revue, que la Direction administrative, constamment sollicitée dans le processus d'édition de cette publication, sont décidées à continuer leur combat pour l'heureux aboutissement de leur ambition. Elles mesurent toute l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir, un travail qui apparaît immense au regard du fait que la qualité étant illimitée, sa quête se révèle être infinie. Aussi, s'engagent-elles à travailler indéfiniment pour faire et parfaire la bonne réputation qui commence ainsi à être acquise.

Mais l'atteinte complète des objectifs dépend aussi des auteurs. Elle est liée à la qualité des contributions envoyées. Cette contingence incite la Direction scientifique à adresser ici ses exhortations à

mieux faire afin que les desseins communs nourris par les différents partenaires concernés puissent être assouvis.

Concernant le présent numéro, son élaboration a reposé, comme par le passé, sur la même politique éditoriale : éditer des textes de bonne qualité scientifique. C'est elle qui a dicté le choix des textes publiés cette année.

Sa conception a privilégié une présentation autour de trois centres d'intérêt, à commencer par les réalités du monde de l'éducation. Dans ce lot, une suite de deux articles à caractère historique évoque successivement la massification et les divers autres problèmes qui résultent des orientations du système éducatif togolais durant la période postcoloniale et les contestations estudiantines violentes sur le campus universitaire de Lomé sur la période allant de 1990 à 1992. La deuxième série commence par la présentation de la nouvelle dynamique des syndicats de l'éducation pour une meilleure qualité de l'enseignement au Togo. Elle se poursuit par celle du rôle de l'éducation en milieu rural au Togo et finit par une étude qui établit la corrélation entre l'implication parentale dans la scolarité et les performances en français chez les élèves de la classe de 4^{ème} à Lomé. Un troisième groupe de contributions traite successivement de la scolarisation des filles à Kabale au nord du Bénin et des tendances et préférences télévisuelles des enfants ivoiriens de 8 à 12 ans.

Le deuxième point de structuration de la revue est la thématique de la communication. Il y est abordé le phénomène de *titrologue* autour des kiosques de la presse écrite en milieu urbain au Togo et la problématique d'une déontologie des radios communautaires de développement au Burkina Faso.

Le troisième axe de présentation est fondé sur les sujets relatifs aux organisations. Dans ce domaine, il a été question de la société civile et des médias à l'épreuve du discours politique ivoirien, de la transparence et de la communication des organisations au Togo et de la culture du secret dans la communication interpersonnelle au sein des organisations ivoiriennes.

Le Directeur de publication de la Revue

ASSIMA-KPATCHA Essoham

Maître de Conférences

LES ORIENTATIONS DU SYSTEME EDUCATIF TOGOLAIS DE 1960 A 2010 : QUELS RESULTATS ?

TSIGBE Koffi Nutefé

Département d'Histoire et d'Archéologie / Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Lomé

Introduction

Parler des orientations du système éducatif togolais et des résultats, revient à analyser les principales visions que les pouvoirs publics ont définies par rapport à ce secteur, à partir de l'indépendance, et à montrer les résultats obtenus. En effet, à la veille de la colonisation, les populations de l'espace qui deviendra plus tard le Togo bénéficiaient d'une forme d'éducation dite traditionnelle dont les différents réseaux étaient la famille, les classes d'âges ou les groupes des pairs et les sociétés initiatiques. Elle est générale ou pratique, enseignant soit le maniement de la langue, soit un métier (Assima-Kpatcha, Marguerat et Sebald 2005 : 101-157).

Très vite, surtout avec l'avènement de la colonisation, cette forme d'éducation a été supplantée par celle de type occidental, vers la fin du XIXe siècle, dont les objectifs sont évidents. D'une part, l'école occidentale devait permettre aux missions chrétiennes (les premières à ouvrir des écoles au Togo) d'assouvir leur ambition évangélisatrice en favorisant l'accès aux Saintes Ecritures. D'autre part, elle devait aider à atteindre les objectifs de la colonisation, en formant des auxiliaires pour les maisons de commerce et pour l'administration (Lassey 2011 : 111). C'est cette même école coloniale qui, sans le vouloir, a formé les élites qui ont mené la lutte pour l'indépendance obtenue le 27 avril 1960 (Gayibor 1997). A partir de ce moment, les pouvoirs publics ont restructuré l'éducation nationale et l'ont orientée en fonction des besoins relatifs à l'affirmation de la souveraineté et de la construction nationale.

Dès lors, des conférences et des réformes ont été initiées, de même que des politiques sectorielles de l'éducation. C'est justement

à travers ces initiatives que l'on peut identifier les orientations et les réalisations de l'éducation au Togo. Ce sujet pose la question suivante : quelles sont les orientations du système éducatif togolais et en quoi ont-elles contribué ou non à atteindre les résultats escomptés, de 1960 à 2010 ? Il a pour objectif d'examiner les différents choix opérés par les pouvoirs publics en rapport avec le système éducatif togolais pendant cinquante ans d'indépendance, afin de tirer les conclusions qui s'imposent. Pour atteindre ce but, ce travail décrypte les documents administratifs (rapports d'activités, comptes rendus de conférences, documents sur la politique sectorielle ainsi que toute autre publication officielle) qui s'intéressent à l'éducation au Togo et revisite les travaux scientifiques consacrés à la question.

Le présent travail se propose de faire le point, dans la première partie, de la situation éducative au Togo de 1960 à la réforme de l'enseignement de 1975 ; dans la deuxième, il analyse le contenu de la réforme et les tendances subséquentes intervenues entre 1975 et 1992. Dans la troisième et dernière partie, il étudie les principales orientations de l'éducation nationale des états généraux (1992) à 2010. Dans la mesure du possible, à chaque niveau de la rédaction, l'analyse s'intéressera aux différents degrés de l'enseignement pour montrer ce qui est particulier à chacun de ces niveaux, en termes d'orientations et de réalisations.

1. Le système éducatif togolais au sortir de la période coloniale : quelles orientations pour quels résultats? (1960-1975)

De 1884 à 1960, le Togo a connu trois périodes colonisatrices : celle de l'Allemagne (1884-1914), de la France et de la Grande Bretagne (une cogestion de 1914 à 1919) et celle de la France (1919-1960). Pendant ces différentes périodes, l'éducation avait été instituée pour évangéliser les populations et pour former des cadres secondaires pouvant aider l'administration coloniale à se maintenir (Tsigbé 2013 : 90-92). Dans cette logique, il n'était pas question de former des cadres compétents susceptibles de contester l'ordre colonial et de lutter pour l'émancipation de leur territoire. On préfère

leur donner des bribes d'instructions leur permettant de comprendre et d'obéir aux ordres du colonisateur ou, dans le meilleur des cas, leur procurer une formation technique et professionnelle pour éviter la bureaucratisation de l'éducation (Gayibor 1997 : 78-79). C'est ce qui explique le fait que pendant longtemps, les différentes administrations coloniales n'ont ouvert que des écoles primaires et, plus tard, secondaires. Dans ces conditions, ceux qui aspiraient aux études supérieures (surtout pendant la période française), devaient aller dans les écoles régionales de Bamako ou de Dakar ou carrément, s'orienter vers la métropole.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la complémentarité entre l'action scolaire des missionnaires et celle de l'administration a donné des résultats probants. Au primaire, les effectifs scolaires passent de 17 800 en 1946 à 57 000 en 1954 (dont 21% de filles), pour atteindre 87 400 (dont 26% de filles) en 1960, soit une multiplication par cinq en quinze ans. Au secondaire, les effectifs sont passés de 500 en 1948 à 1 000 en 1952, 1 600 en 1957, puis 2 000 en 1960, soit une augmentation de 300% en douze ans (Assima-Kpatcha, Marguerat et Sebald 2005 : 142-143). Dans cette tendance générale à la croissance, les écoles de missions se sont affirmées, surtout en ce qui concerne l'enseignement primaire. C'est dans cet engouement manifeste des Togolais vis-à-vis de l'éducation que le Togo a accédé à son indépendance, le 27 avril 1960.

Mais le contexte sociopolitique de l'immédiat après indépendance empreint d'assèchement des ressources, n'a pas permis aux nouvelles autorités de prendre efficacement en charge le secteur éducatif, bien que le discours politique n'ait eu de cesse à considérer ce secteur comme indispensable au développement du pays.

Au cours de ces premières années de l'indépendance, la mission assignée au système éducatif consista à former des cadres pour remplacer les expatriés qui, alors, étaient toujours omniprésents sur la scène administrative. C'est ce qui a motivé la création, dès 1959, de l'Ecole nationale d'administration (ENA). La réalisation, d'ailleurs partielle, d'un tel projet, s'est faite à travers une politique d'austérité

budgétaire et grâce à la diversification de la coopération (Kouzan 2006).

Ce système devait ainsi répondre aux aspirations socio-économiques, politiques et culturelles des populations africaines telles que consacrées dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. De ce fait, la formation à donner aux apprenants devrait se départir progressivement de l'idéologie éducative coloniale selon laquelle les formés devraient être modelés mentalement et idéologiquement par une formation calquée sur celle de la métropole. Pour atteindre cet objectif, les pouvoirs publics togolais ont cru devoir rythmer le système éducatif de leur pays sur l'orientation générale que donnait, à ce secteur, la communauté africaine, à travers une série de conférences dont les plus importantes furent celles d'Addis-Abeba, d'Abidjan et de Nairobi.

La conférence d'Addis-Abeba a été le premier du genre en Afrique postcoloniale. Elle a été organisée du 15 au 21 mai 1961 dans la capitale éthiopienne et a été la tribune où d'importantes recommandations ont été faites aux Etats africains au sujet de leur secteur éducatif. A cette conférence, il a été recommandé aux Etats africains de faire en sorte qu'il y ait une adéquation entre les contenus d'enseignement et le milieu socioculturel du continent. Par ailleurs, il leur a été demandé de faire en sorte qu'à l'horizon 1980, le taux de scolarisation puisse atteindre 100%, 30% et 5%, respectivement dans le primaire, le secondaire et dans le supérieur. Un accent particulier a été mis sur le financement de l'éducation. Dans ce domaine, il a été convenu que les Etats élèvent de 3 à 6 %, à l'horizon de 1980, le pourcentage du revenu national qu'ils consacrent au financement de l'éducation. En ce qui concerne la planification de l'enseignement, la conférence a demandé aux ministres de l'éducation de créer des services de planification dotés d'un personnel suffisant, ayant pour rôle de rassembler des statistiques sur l'éducation, déterminer les plans relatifs à l'éducation, faire des recommandations afférentes à la révision des programmes d'études, de sorte à les adapter au milieu africain, planifier le recrutement et la formation des maîtres, faire des recherches sur les nouvelles méthodes pédagogiques, faire des prévi-

sions sur le long terme, en ce qui concerne les besoins en matière éducative¹.

Ce qui retient l'attention dans cette conférence, c'est l'accent mis sur l'amélioration de l'accès à l'éducation à tous les niveaux. Evidemment, le Togo a souscrit à ces recommandations. En conséquence, ses effectifs ont évolué de façon quantitative sans que la qualité n'accompagne toujours l'enseignement donné. Par ailleurs, on s'est rendu compte à terme que le but de l'adaptation de l'enseignement au milieu culturel africain n'a pas été atteint (Gbikpi 2012). L'évaluation à mi-parcours du degré d'application des recommandations d'Addis-Abeba a été faite à Abidjan, 3 ans plus tard.

C'est en 1964, précisément du 17 au 24 mars que s'est tenue, dans la capitale ivoirienne, la deuxième conférence des Ministres de l'éducation des pays d'Afrique (MINDAF). Ayant comme principal ordre du jour le financement de l'éducation en Afrique, cette conférence a été l'occasion pour les différents pays représentés de faire le point sur l'état de la mise en œuvre des recommandations d'Addis-Abeba. A cette conférence, l'Unesco était dessaisie de la mission de suivi du plan d'Addis-Abeba, cédant ce rôle à la commission de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)².

Enfin, pour la période comprise entre 1960 et 1975, une troisième conférence (MINDAF III) s'est tenue du 16 au 27 juillet 1968 à Nairobi au Kenya. Conjointement organisée par l'OUA et l'Unesco, elle avait pour but de faire le point sur les acquis dans le secteur éducatif depuis 1961. Dans cette perspective, il a été constaté que de 1960 à 1968, sur le continent africain, le taux d'analphabétisme était passé de 71% à 69% ; que dans l'enseignement primaire, les taux d'abandons, de redoublements et d'échecs étaient supérieurs à ceux de réussite, à raison de 54% contre 46%. Par ailleurs, il a été souligné que partout où l'on a essayé de « ruraliser l'enseignement », on avait buté sur l'hostilité des parents et des élèves eux-mêmes. Les autres

¹ Unesco, Rapport final de la conférence d'Etats africains sur le développement de l'éducation en Afrique, Addis-Abeba, 15-25 mai 1961, pp. 20-21.

² Unesco-Afrique, « Spécial MINEDAF VI », *Revue trimestrielle du Bureau régional de Dakar* (BRED), octobre 1991, p. 7.

types de constats portent sur le renchérissement progressif du coût de l'enseignement, grevant les budgets nationaux, le déséquilibre entre la population scolarisable et le nombre de places disponibles dans les écoles, occasionné par l'accroissement démographique, ainsi que l'inadéquation entre la formation et l'emploi, ce qui a posé le problème du chômage (Amegawovo 2010 : 51), et a entraîné les problèmes d'équipement des établissements, etc.

Si ces conférences ont concerné tout le continent africain, le Togo qui a été partie prenante s'est approprié les recommandations. D'abord, la mise en place du service de la planification a conduit à l'augmentation des effectifs, puisque avec ce service, des dispositions ont été prises pour inciter davantage les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Mais cette augmentation des effectifs n'est pas sans influencer négativement sur la gestion du système. Le problème des effectifs a posé celui des équipements et du personnel enseignant. Ainsi, la qualité de l'éducation en a pâti. Mais à partir de 1970, des orientations précises ont été données à l'enseignement. Celles-ci ont été définies par le Conseil supérieur de l'éducation. Porté sur les fonds baptismaux par le décret n° 70-141 du 13 juillet 1970, ce Conseil était chargé de la réorganisation du système d'enseignement et d'éducation¹. C'est donc lui qui a fait des projections sur la vision du système éducatif togolais à tous les niveaux d'enseignement.

Pour le primaire, il a été convenu d'intensifier les efforts de construction d'écoles pour l'amélioration de l'accès à l'éducation, créer des centres d'enseignement pratique et professionnel pour la formation des élèves issus des écoles primaires ne pouvant poursuivre les études secondaires générales et résoudre le problème de baisse de niveau par le recrutement des enseignants de niveau élevé (Batchodoum 2006 : 71).

S'agissant de l'enseignement secondaire, le Conseil décida de freiner la multiplication des cours complémentaires et d'ouvrir le se-

¹ Ministère de l'éducation nationale et de la recherche, *Bulletin officiel d'information*, 1998, p. 4.

cond cycle dans certains cours complémentaires en vue de leur transformation en lycées. Par ailleurs, il recommanda l'introduction de la technologie dans certaines classes du second cycle, puis l'orientation de certains diplômés du premier cycle vers les centres d'enseignement technique de formation professionnelle (Batchoudoum 2006 : 71)¹.

En ce qui concerne l'enseignement technique, il a été envisagé une réforme totale aussi bien du système que des programmes d'enseignement. L'idée qui a présidé à cette option est que, pour les exigences du développement auto-entretenu, il fallait absolument adapter la formation aux besoins de l'économie nationale, en l'arrimant sur le marché de l'emploi².

Pour pallier le problème de baisse de niveau des enseignants, il a été créé l'Ecole normale supérieure d'Atakpamé, dont le rôle est d'améliorer la qualité des enseignants ainsi que celle de l'enseignement lui-même (Occansey 1972 : 120).

C'est pendant la même période qu'il a été projeté la création d'une université nationale à vocation régionale. Cette idée faisait suite à l'évaluation des besoins en cadres supérieurs qui devaient être les principaux acteurs du développement du pays. C'est dans cette perspective que fut pris le décret n° 70-156 du 14 septembre 1970, créant l'Université du Bénin (actuelle Université de Lomé depuis 2002)³.

Comme on peut le constater, au début des années 1970, l'orientation donnée à l'éducation au Togo visait trois objectifs. Primo, il était question d'accélérer l'accès à l'éducation grâce à la construction de nouvelles salles de classes. Secundo, il est apparu important d'améliorer la qualité de l'enseignement par la formation des

¹ Ministère de l'éducation nationale et de la recherche, *Bulletin officiel d'information*, 1998, p. 4.

² Ministère de l'éducation nationale et de la recherche, *Bulletin officiel d'information*, 1998, p. 4.

³ Université de Lomé, Direction des affaires académiques et de la scolarité, *Textes fondamentaux de l'Université de Lomé*, Lomé, Presses de l'UL, 3^e édition revue et augmentée, 2002, p. 5.

enseignants et la réforme des programmes d'enseignement. Tertio, il était urgent de résoudre le problème de chômage par une formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi ainsi que par la formation de cadres supérieurs grâce à la création d'une université publique.

L'atteinte de ces objectifs a été inscrite dans le temps. En effet, le Togo s'étant engagé dans une stratégie bi-décennale depuis 1966, s'était fixé l'année 1985 comme date butoir pour parvenir à son développement socioéconomique. Cette période de temps a été partitionnée en quatre quinquennats (1966-1970, 1971-1975, 1975-1980, 1981-1985) généralement connus sous le nom de plans quinquennaux de développement socioéconomique. Les objectifs de l'éducation nationale étaient prévus pour se réaliser dans le cadre du deuxième plan quinquennal (1971-1975). Au vrai, à l'orée de 1975, ces objectifs étaient encore loin d'être atteints.

Ce constat a motivé le Conseil supérieur de l'éducation qui, s'appuyant sur le vœu de réforme du système éducatif émis par le Rassemblement du peuple togolais (RPT-parti unique de 1969 à 1990) dès 1969 (année de sa création), a lancé le projet de réforme de l'enseignement en mai 1975 (Assima-Kpatcha 2007 : 82). Cela a été un nouveau départ pour le système éducatif togolais.

2. De la réforme de l'enseignement aux états généraux de l'éducation : quelles tendances et quels acquis? (1975-1992)

L'idée qui a sous-tendu la réforme de 1975 se trouve formulée dans le programme du RPT :

« Si l'on veut éviter que l'enseignement soit un frein au développement économique et social, un énorme gaspillage, et que l'école devienne une fabrique de chômeurs il importe qu'une réforme fondamentale soit opérée » (cité par Assima-Kpatcha 2007 : 82).

Cette portion de phrase montre à suffisance qu'on voulait procéder à une réforme de l'enseignement afin de faire en sorte que l'école soit, non pas un lieu de fabrique de chômeurs, mais un ins-

trument au service du développement économique et social du pays. Au regard de cette réalité, les auteurs de cette réforme ont baptisé d'« école nouvelle » celle qui verra le jour à partir de 1975. Elle est prévue pour former un nouveau type de citoyen à même d'être « équilibré, ouvert d'esprit, capable de s'adapter aisément à toutes les situations nouvelles, plein d'initiative et apte à agir sur le milieu pour le transformer »¹.

La réforme poursuit, par ailleurs, les trois objectifs généraux suivants : la démocratisation de l'école, sa rentabilité, son adaptation au milieu en développement².

Le premier objectif vise à offrir des chances égales à tous, filles comme garçons et à orienter les élèves selon leurs aptitudes (Gbikpi-Benissan 2012 : 166). Le deuxième s'intéresse à quatre réalités majeures :

- la qualification professionnelle du personnel enseignant et d'encadrement formé en nombre suffisant ;
- la disposition des infrastructures adaptées et en quantité suffisante ;
- le contrôle systématique de la santé du personnel enseignant et des élèves, grâce à des visites médicales gratuites ;
- la limitation au strict minimum des redoublements au sein du système éducatif de même que l'option pour une éducation intégrée à laquelle participeront les maîtres, les agents de développement des autres secteurs de l'économie et les citoyens qualifiés du milieu local (Batchodoum 2006 : 78).

Le dernier objectif, celui de l'adaptation au milieu en développement, implique la réhabilitation des langues et valeurs culturelles togolaises qui ne sont nullement un frein au développement socioéconomique. Par ailleurs, toutes les valeurs philosophiques devront pouvoir s'exprimer à l'école, ainsi que toutes les formes d'expression proprement togolaises et africaines : expression orale, plastique, mu-

¹ Ministère de l'éducation nationale, *La réforme de l'enseignement au Togo (forme condensée)*, Lomé, 1975, p. 9.

² K. Ada, 72 ans, inspecteur de l'enseignement du Premier degré à la retraite. Kpalimé, le 15 septembre 2007.

sicale, technologique, etc. Pour ce faire, la réforme a recommandé la création d'un institut de linguistique africaine proprement togolais qui étudiera ces langues ; l'élaboration, pour les organismes de recherche et de formation pédagogique, des instruments indispensables à leur enseignement ; l'introduction, dès 1975, des langues dont les études sont assez avancées pour permettre à chaque citoyen d'apprendre au moins deux langues togolaises ; la préparation des maîtres pour cette nouvelle donne¹, etc.

Il a été également admis que cette école nouvelle devra former un citoyen équilibré, ouvert d'esprit et capable de s'adapter aisément à toutes les situations nouvelles, plein d'initiatives et apte à agir sur le milieu pour le transformer².

Aussi, l'école dite nouvelle est-elle subdivisée en quatre degrés : l'enseignement du premier degré (le préscolaire et le primaire) ; l'enseignement du second degré (des classes de sixième aux classes de troisième, et l'enseignement technique) ; l'enseignement du troisième degré (des classes de seconde aux classes terminales) ; l'enseignement du quatrième degré (université, écoles et instituts supérieurs). Comment le contenu de la réforme a-t-il été mis en pratique ?

En réalité, la réforme entra en vigueur le 6 mai 1975. Paradoxalement, comme le font observer Jean Adama Nyame et Yao Nuakey dans leur analyse des curricula de la réforme, « les nouveaux programmes et instructions officielles conformément aux orientations du parti ne furent élaborés et diffusés par une commission nationale que cinq ans plus tard, en avril 1980 »³, ce qui a été un retard consi-

¹ Ministère de l'éducation nationale, *La réforme de l'enseignement au Togo (forme condensée)*, Lomé, 1975, p. 8- 9.

² Ministère de l'éducation nationale, *La réforme de l'enseignement au Togo (forme condensée)*, Lomé, 1975, p. 8- 9. Information confirmée par feu Amélavi Amela, 60 ans, professeur de littérature à l'Université de Lomé. Lomé, le 03 mai 2007.

³ Jean Adama Nyame et Yao Nuakey, « Réforme des systèmes éducatifs et réformes curriculaires : cas du Togo », commission nationale gabonaise pour l'Unesco, *réforme des systèmes éducatifs et réformes curriculaires : situation dans les Etats africains au sud du Sahara*, Rapport final du séminaire-atelier de Libreville, Gabon, 23 au 28 octobre 2000 «poli-

dérable. Poursuivant leur analyse, Adama Nyame et Yao Nuakey observent que ces programmes avaient été développés suivant l'approche disciplinaire, ce qui n'a pas été efficace pour atteindre les objectifs assignés à l'éducation par la réforme.

En 1989, l'Institut national des sciences de l'éducation (INSE) a procédé à l'évaluation à mi-parcours de la réforme. Les résultats de cette évaluation présentent une situation en demi-teinte. D'une part, il a été relevé les efforts fournis par les pouvoirs publics pour atteindre les trois objectifs généraux de l'école « nouvelle ». Ces efforts ont permis l'ouverture de nouveaux établissements scolaires, de même que des institutions de formation pédagogique ; ils ont également contribué à la mise en place des structures administratives et à la modification des programmes d'enseignement, selon les recommandations de la réforme. D'autre part, il a été déploré le fait que bon nombre de prévisions faites dans la logique de la réforme n'aient pas pu se traduire dans les faits. L'étude conclut que « l'objectif de la démocratisation semble se réaliser au détriment de l'objectif de la rentabilité »¹. Commentant cette conclusion, François Gbikpi-Benissan (2012 : 163), observe que « l'école togolaise évolue quantitativement, mais les disparités entre les genres et entre les régions persistent, les taux de déperdition restent élevés et les défis de la qualité de l'enseignement demeurent ».

L'évolution quantitative de l'enseignement dont parle François Gbikpi-Benissan est patente dans tous les degrés d'enseignement : les effectifs passent de 432 000 élèves en 1975 à 730 000 élèves en 1990, soit un accroissement moyen annuel de 3,55 % (Assima-Kpatcha 2007 : 85). Cette tendance généralisée à la hausse ne doit cependant pas occulter les réalités des années 1980.

En effet, avec la récession amorcée par l'économie togolaise au début de la décennie 1980, ayant induit l'imposition, par la Banque mondiale, des Programmes d'ajustement structurel (PAS), les pou-

tique de refondation curriculaire, processus de développement curriculaire, réalités locales et défis du XXI^e siècle», 2000, p. 72.

¹ INSE, 1989, *La réforme de l'enseignement de 1975 au Togo : perception de l'INSE quatorze ans après*, Lomé, Université de Lomé, p. 9.

voirs publics revoient à la baisse, leurs investissements dans le secteur éducatif. La conséquence en a été la déscolarisation. Pour preuve, le taux de scolarisation qui était de 72 % en 1980 chuta à 68,4 % en 1981, pour descendre jusqu'à 52,2 % en 1985. Ce n'est qu'à partir de 1990 que s'amorce un redressement avec un taux de 62,9 %. Cette tendance au redressement se présente comme suit dans les différentes régions scolaires : 73,6 % pour la région maritime, 69,7% pour la région des plateaux, 61,5 % pour la région centrale, 53 % pour la région de la Kara et 29 % pour la région des savanes (Assima-Kpatcha 2007 : 85). Au regard de ces chiffres, on peut avancer qu'il ne fait l'ombre d'aucun doute que la partie méridionale du territoire (les régions Maritime et des Plateaux) est plus scolarisée que la partie septentrionale (les régions de la Kara et des Savanes), malgré les efforts faits par les pouvoirs publics, en ouvrant entre autres, davantage d'écoles dans cette partie du pays, pour combler les disparités régionales en la matière.

S'agissant de la lutte contre l'analphabétisme, autre axe défini par la réforme, le succès est relatif, surtout en ce qui concerne l'alphabétisation des femmes. C'est ainsi qu'en 1989, il a été dénombré sur toute l'étendue du territoire, 662 centres mixtes, 337 centres féminins et 113 centres additionnels, accueillant respectivement, 9 634, 7 985 et 2 186 auditeurs¹.

Les effectifs des enseignants n'ont pas cru avec le nombre des élèves. Ainsi, au premier degré, de 1975 à 1980, on a enregistré une croissance des effectifs du personnel enseignant de l'ordre de 7,91 % (5 627 enseignants en 1975) ; entre 1980 et 1985, ce taux a chuté pour n'être que de 2,7 % ; entre 1985 et 1990, ce taux de croissance est devenu presque nul, soit 0,18%. Cette tendance était, à quelques exceptions près, la même dans le secondaire pendant la même période. Dans l'enseignement du troisième degré, à la fin de la décennie 1980, on disposait seulement de 764 enseignants relativement qualifiés. Mais parmi eux, nombreux avaient le statut de vacataires,

¹ Institut national de recherche scientifique (INRS), *Economies et sociétés togolaises. Chiffres, tendances et perspectives*, Lomé, 1991, pp. 48-49.

d'autres n'ayant même pas le niveau du baccalauréat. Il y avait par ailleurs, un manque cruel d'enseignants dans les matières scientifiques, en dessin, en musique et en enseignement ménager. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, en 1989, un total de 276 enseignants dont 211 Togolais avait été dénombré. Sur ce nombre, les effectifs des Assistants et des Maîtres-assistants étaient prédominants, comparés à ceux des Maîtres de Conférences, des chefs de travaux et des Professeurs Titulaires. On notait une absence totale des Professeurs de chaire (Assima-Kpatcha 2007 : 86-87)¹.

Il est donc évident que la période de crise économique des années 1980, n'a pas du tout favorisé l'augmentation du nombre des enseignants. En conséquence, l'encadrement des apprenants a manqué d'efficacité, dans un contexte où les effectifs dans les salles de classe sont restés pléthoriques, atteignant parfois 80 à 90 élèves par classe, le matériel didactique n'existant pratiquement pas et où les enseignants n'ont que très peu bénéficié de la formation pédagogique (Assima-Kpatcha 2007 : 87).

Dans ces conditions, certains acteurs du système éducatif togolais ont commencé à récuser la réforme. Mais c'est à la Conférence nationale souveraine (juillet-août 1991) que le constat des limites de la réforme a été clairement fait, avec à l'appui, la recommandation de convoquer les états généraux de l'éducation, qui ne s'est tenu qu'en 1992².

Mais deux ans plus tôt, (1990), il s'était déjà tenu à Jomtien, une conférence sur l'éducation pour tous (EPT) à laquelle le Togo était partie prenante. Les recommandations de cette conférence, doublées de celles de la conférence nationale togolaise de 1991 ont motivé l'organisation des « Etats généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique ». Ces assises se sont tenues à Lomé, du 04 au 13 mai 1992. A l'ouverture des travaux, le Ministre de l'Education nationale et de la recherche scientifique de l'époque déclarait :

¹ Lire aussi INRS, *Op. Cit.*, pp. 48-54.

² Dzek Philippe Amevigné, 72 ans, inspecteur de l'enseignement du Premier degré à la retraite. Lomé, le 15 mai 2010.

«Le processus de démocratisation engagé depuis lors, bref, tout ce cheminement vers un Etat de droit, ne saurait en aucune façon aboutir, s'il ne s'appuyait, sur un système éducationnel entièrement rénové, qui sache préparer le citoyen togolais à assumer ses responsabilités en homme libre¹».

Les délégués avaient pour mission d' « examiner, analyser, évaluer » l'école dans son fonctionnement, ses résultats, ses relations avec la société globale et avec le monde.

Les résultats de l'analyse ont montré que la réforme a été un échec, surtout en ce qui concerne la qualité de l'enseignement. Pour Assima-Kpatcha (2007 : 87), en revanche, il est plus juste de dire que la réforme n'a pas été appliquée, eu égard aux difficultés économiques que le pays a connues à l'époque. Mais une chose est certaine, c'est que tous les analystes de la réforme s'accordent à reconnaître que l'efficacité interne et externe du système éducatif togolais, selon l'orientation définie par la réforme, était en souffrance à tous les niveaux. Par ailleurs, il a été reconnu le manque de développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, en dépit de la création, en 1984, d'un Ministère consacré à ce secteur ; de même, il a été souligné l'inorganisation de l'éducation non formelle (Gbikpi-Benissan 2012 : 167).

A partir de ces constats, des recommandations ont été faites par les états généraux. D'abord, il a été souligné la nécessité de réactualiser la réforme de 1975.

« Bien qu'il soit reconnu à la Réforme de 1975 une pertinence indéniable, les Etats généraux recommandent la mise sur pied d'une commission d'actualisation de la Réforme, commission qui tiendra compte de l'évolution de l'environnement pédagogique, économique, socioculturel, national et international »².

¹ Cité par Nyame Jean Adama et Nuakey Yao, *op. cit.*, p. 74.

² Cité par Nyame Jean Adama et Nuakey Yao, *op. cit.*, p. 74.

Ensuite, la production nationale est portée aux nues, ainsi que le souligne François Gbikpi-Benissan (2012 : 168) :

« Sur l'enseignement général, il est recommandé d'assurer une production nationale d'équipements et de matériels didactiques à des coûts réduits ; de rationaliser la carte scolaire en vue de réduire les disparités ; d'introduire dans les programmes des disciplines nouvelles comme l'informatique, l'initiative privée, la démocratie et les droits de l'homme ; de formuler les programmes en curricula ; de réorganiser l'évaluation et l'orientation ; de protéger et de promouvoir la jeune fille et les handicapés. S'agissant de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, les états généraux recommandent de créer un ministère de tutelle et d'ouvrir des programmes de 3^e cycle à l'université.

En ce qui concerne l'enseignement technique, il est recommandé d'améliorer la qualité de la formation ; de définir un plan de carrière pour tous les personnels de l'enseignement technique ; d'élaborer des plans de formation adaptés aux besoins du marché de l'emploi.

Pour l'éducation non formelle, les états généraux recommandent de développer les corps de métiers artisanaux ; d'élaborer une politique nationale en faveur de l'artisanat ; d'améliorer les conditions de vie des apprentis ; d'évaluer le programme d'alphabétisation ; de concevoir un programme quinquennal d'alphabétisation et d'éducation des jeunes et des adultes ».

A vrai dire, les recommandations des états généraux n'ont pas pu se traduire dans les faits comme cela a été souhaité. La raison est qu'au cours des années 1990, le Togo traversa une crise sociopolitique caractérisée par la rupture de la coopération avec ses partenaires en développement. Ainsi, ce pays faisait face à un manque cruel de ressources financières. Cette situation ne permit nullement au secteur éducatif de se redresser. Les pouvoirs publics choisirent de parer au plus pressé.

3. Le secteur éducatif togolais de 1993 à 2010 : quelles réalités ?

Cette sous-section s'intéresse aux orientations majeures données au système éducatif entre 1993 et 2010 : la Déclaration de politique sectorielle de l'éducation (1993), le Projet d'appui à la gestion

de l'éducation (PAGED) 1995–2001 et le plan d'action national de l'éducation pour tous (2005-2015).

- La Déclaration de politique sectorielle de l'éducation (1993)

A en croire Jean Adama Nyame et Yao Nuakey¹, cette déclaration s'inscrit dans l'esprit de Jomtien (éducation pour tous) et traduit la volonté du Togo de poursuivre une plus grande justice sociale. Pour ces auteurs, malgré les contraintes financières matérielles, institutionnelles et humaines auxquelles le Togo faisait face, la politique sectorielle maintient les trois objectifs prioritaires définis par la réforme de 1975. Pour atteindre chacun de ces objectifs, concluent ces auteurs, l'Etat a envisagé d'entreprendre des actions urgentes et bien ciblées, retenues dans une requête de financement rédigée par le Togo et soumise à la Banque mondiale. Il s'agit du Projet d'appui à la gestion de l'éducation (PAGED).

- Le Projet d'appui à la gestion de l'éducation (PAGED) 1995 – 2001

Ce projet a été conçu en 1990. Au départ, il se présentait sous la forme d'une assistance technique de la Banque mondiale au redressement du secteur de l'éducation. Mais en 1992, le PAGED a été réorienté afin de pouvoir couvrir l'ensemble des problèmes dont souffrait le secteur, à la suite de la crise sociopolitique que traversait le pays. Il comporte deux volets. Le premier concerne l'amélioration de la qualité de l'école et le deuxième, celle de la gestion du système scolaire².

La composante « formation continue des enseignants et école de qualité » constitue l'innovation du projet, car ce volet vise deux objectifs primordiaux : la formation des enseignants en cours d'emploi et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, dans le

¹ Jean Adama Nyame et Yao Nuakey, *op. cit.*, p. 74.

² Jean Adama Nyame et Yao Nuakey, *op. cit.*, p. 74.

sens du management (leadership) de l'ensemble du personnel enseignant. Cette composante devait également apporter un appui logistique à toutes les écoles primaires du pays¹.

C'est dans cette vision que le gouvernement a inscrit sa politique sectorielle de l'éducation. En effet, en septembre 1996, le nouveau gouvernement constitué avait défini le programme suivant relatif au secteur éducatif : aménagement de l'environnement scolaire ; renforcement de la gestion de l'offre en éducation ; accroissement de l'offre en éducation et l'instauration d'une politique active de formation professionnelle². Par ce programme, le gouvernement entendait mettre l'accent sur l'enseignement primaire en vue d'atteindre un taux net de scolarisation de 80 %, au plus tard, à l'horizon 2010.

Ce programme a été réaffirmé en 1998 par le gouvernement qui voulait tout mettre en œuvre pour que les objectifs de la Conférence de Jomtien soient atteints³. Au même moment, on s'est rendu compte que, même si l'éducation pour tous, suivant les recommandations faites à Jomtien, pouvait être atteinte, l'échéance de 2000 prévue pour réaliser ces objectifs apparaissait irréaliste.

La preuve fut donnée par le plan d'action de Dakar. Tenu à Dakar, du 26 au 28 avril 2000, le forum mondial sur l'éducation, a rééchelonné jusqu'en 2015 la réalisation des objectifs de Jomtien, tout en définissant un cadre d'action pour accompagner les pays africains signataires dans l'élaboration de leur politique et de leur stratégie nationales de l'éducation pour tous (Gbikpi-Benissan 2012 : 169). C'est dans cette logique que le Togo a élaboré son plan d'action national pour l'éducation pour tous.

- Le plan d'action national de l'éducation pour tous 2005-2015

Après avoir souligné les grands maux dont souffre le secteur éducatif togolais, le plan d'action définit six priorités que résume François Gbikpi-Benissan (2012 : 169) :

¹ Jean Adama Nyame et Yao Nuakey, *op. cit.*, p. 74.

² Jean Adama Nyame et Yao Nuakey, *op. cit.*, p. 74.

³ K. Segbor, 61 ans, enseignant à la retraite. Lomé, le 13 août 2007.

« 1°) améliorer l'accès, l'équité et le maintien des enfants aux différents niveaux d'éducation et, en particulier, dans l'éducation de base, notamment des filles, des enfants en difficulté, handicapés, vulnérables et défavorisés ; ainsi que l'acquisition réelle des compétences ; 2°) améliorer, sous tous ses aspects, la qualité de l'éducation, l'efficacité interne et les conditions d'accueil à tous les niveaux ; 3°) améliorer la pertinence des contenus et les adapter aux besoins nationaux et internationaux des apprenants et au programme national de développement ; 4°) améliorer la gestion et le pilotage du système ; 5°) promouvoir l'éducation à la culture de la paix, à la protection de l'environnement, à la démocratie et à la citoyenneté à tous les niveaux de l'éducation ; 6°) promouvoir l'éducation sanitaire en accordant une forte priorité à la lutte contre les IST/VIH/SIDA ».

A l'analyse, ce plan d'action national de l'éducation pour tous accorde la priorité à l'inclusion des personnes marginalisée et insiste sur la qualité de l'enseignement à donner. La culture de la paix, l'éducation à la citoyenneté et la promotion de la démocratie sont aussi incluses dans ce plan. Il est donc évident que si le pari de l'éducation pour tous est tenu à l'horizon 2015 (ce qui n'est pas évident), les auditeurs de cette formation seront des citoyens équilibrés, mieux, des personnes pouvant efficacement faire face aux défis du développement.

De façon globale, en cinquante ans d'indépendance, le système éducatif togolais a connu beaucoup d'orientations: réformes, politique sectorielle de l'éducation, états généraux, etc. Les résultats de ces différentes initiatives sont appréciables du point de vue quantitatif et sont maigres sur le plan qualitatif.

Au premier degré, en 1960, il y avait 472 écoles, 87 300 élèves et environ 3 000 enseignants. En 2010, ces effectifs sont passés respectivement à 6 049, 1 286 653 et 31 712. En ce qui concerne le premier cycle du secondaire, en 1960, il y avait 17 collèges, 1 930 élèves et environ 500 enseignants. Cinquante ans après, ces chiffres sont passés respectivement à 1 100, 340 103 et 9 185. Au deuxième cycle du secondaire (lycée), à l'indépendance, il y avait 17 établissements, 305 élèves et environ une centaine d'enseignants. En 2010, ces chiffres sont passés respectivement à 264, 119 929 et 3 929.

L'enseignement technique, pour sa part, a connu la même évolution haussière. De 12 établissements, 493 élèves et moins de 100 enseignants en 1960, il a vu ses effectifs passés respectivement à 116, 26 571 et 2011 en 2009. S'agissant de l'enseignement supérieur public (les chiffres du privé n'étant pas encore disponibles), en 1970 il y avait seulement une université avec 845 étudiants et environ 100 enseignants. En 2010, on note 2 universités, 50 102 étudiants et environ 600 enseignants (Gbikpi-Benissan 2012 : 169-172).

La population qui était un peu supérieure à 1 500 000 âmes en 1960 est passée, en 2010, à environ 6 000 000 d'habitants. On peut donc constater l'augmentation de la population scolarisée dans le pays. Au-delà, il faut reconnaître que ce niveau de scolarisation (malgré les reculs enregistrés pendant les années de crise), est en partie dû aux différentes politiques scolaires initiées par les pouvoirs publics, même si, le saut qualitatif reste un défi.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il convient de retenir que depuis l'indépendance, on constate la volonté des pouvoirs publics de faire du système éducatif, un levier du développement. C'est dans cette logique que des politiques éducatives ont été initiées, souvent en rapport avec les recommandations des conférences internationales sur l'éducation, auxquelles le Togo a souscrit. Mais il est clair qu'au bout de cinquante ans de politiques éducatives, les résultats sont en demi-teinte : le système a connu une évolution quantitative sans que le qualitatif ne suive.

Toutefois la Conférence de Jomtien de 1990 recommandant aux pays africains d'atteindre l'éducation pour tous en 2000 et le cadre d'action de Dakar qui a rééchelonné la période en mettant l'année butoir de cette éducation pour tous à 2015, on se rend compte que l'Etat togolais a fait de l'atteinte de cet objectif, sa priorité à moyen terme. Cette option est conforme aux recommandations d'autres organisations internationales sur l'éducation pour tous. C'est le cas, entre autres, des Objectifs du millénaire pour le développement

(OMD) dont le deuxième objectif est d'assurer l'éducation primaire pour tous. C'est aussi le cas, pour ce qui est des Etats africains plus particulièrement, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui recommande aux Etats d'œuvrer pour la réalisation de l'éducation pour tous.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement togolais, dans son plan sectoriel de l'éducation (2010-2020), a décrété dès 2010, la gratuité de l'école primaire publique. Aussi, dans la poursuite de cet objectif de l'éducation pour tous, la politique éducative togolaise met-elle l'accent sur certains concepts-clé, précisément la gouvernance du système, l'intégration des Technologies de l'information et de la communication, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à la démocratie et à la culture de la paix, l'éducation et le développement, l'éducation inclusive, l'éducation des adultes.

Il s'agit là de bonnes orientations. Mais la question à poser est de savoir si d'ici à 2015 ou 2020, le gouvernement mettra suffisamment de moyens au service du système éducatif pour réaliser ces orientations, surtout dans un contexte où on assiste de plus en plus à l'assèchement des ressources et par ricochet, à l'amenuisement du budget alloué aux secteurs sociaux dont celui de l'éducation.

Sources et bibliographie

1. Sources

Sources orales

Ada Kokou, 72 ans, Inspecteur du Premier degré à la retraite, entretien du 15 septembre 2007 à Kpalimé.

Amela Amélavi, 60 ans, Professeur de littérature à l'Université de Lomé, entretien du 03 mai 2007 à Lomé.

Amevigbe Dzek, 72 ans, Inspecteur du Premier degré à la retraite, entretien du 15 mai 2010 à Lomé.

Segbor Kwaku, 61 ans, enseignant à la retraite, entretien du 13 août 2007 à Lomé.

Sources imprimées

- INSE, 1989 : *La réforme de l'enseignement de 1975 au Togo : perception de l'INSE quatorze ans après*, Lomé, Université de Lomé.
- INRS, 1991 : *Economies et sociétés togolaises. Chiffres, tendances et perspectives*, Lomé.
- Ministère de l'éducation nationale et de la recherche, 1998 : *Bulletin officiel d'information*.
- Ministère de l'éducation nationale, 1975 : *La réforme de l'enseignement au Togo (forme condensée)*, Lomé.
- Nyame J. A. et Nuakey Y., 2000 : « Réforme des systèmes éducatifs et réformes curriculaires : cas du Togo », commission nationale gabonaise pour l'Unesco, *réforme des systèmes éducatifs et réformes curriculaires : situation dans les Etats africains au sud du Sahara*, Rapport final du séminaire-atelier de Libreville, Gabon, 23 au 28 octobre 2000 « politique de refondation curriculaire, processus de développement curriculaire, réalités locales et défis du XXI^e siècle », pp. 71-76.
- République Togolaise, 2009 : *Plan sectoriel de l'éducation 2010-2020. Nouvelle politique pour maximiser la contribution de l'éducation au développement économique et social du pays*, version provisoire.
- Unesco, 1961 : *Rapport final de la conférence d'Etats africains sur le développement de l'éducation en Afrique*, Addis-Abeba, 15-25 mai.
- Unesco-Afrique, 1991 : « Spécial MINEDAF VI », *Revue trimestrielle du Bureau régional de Dakar (BREDa)*, octobre.
- Université de Lomé, 2002 : Direction des affaires académiques et de la scolarité, *Textes fondamentaux de l'Université de Lomé*, Lomé, Presses de l'UL, 3^e édition revue et augmentée.

2. Bibliographie

- Amegawovo K. S., 2010 : *Les réformes de l'enseignement en Afrique francophone de 1960 à 1990*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lomé.
- Assima-Kpatcha E., 2007 : « L'organisation de l'enseignement au Togo indépendant (1960-1992) », in *Revue du C.A.M.E.S.*, Sciences sociales et humaines, Série B, vol. 009, n° 2-2007 (2^{ème} semestre), pp. 77-91.
- Assima-Kpatcha E., Marguerat Y. et Sebald P., 2005 : « L'éducation sous domination coloniale », in Gayibor N. L. (dir.), *Histoire des Togolais de 1884 à 1960*, Lomé, Presses de l'UL, Vol. II, Tome 1, pp. 101-159.
- Batchodoum M., 2006 : *Structures et infrastructures de l'enseignement au Togo de 1960 à 1990*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lomé.
- Gayibor N. L. (dir.), 1997 : *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, Lomé, PUB.
- Gbikpi-Benissan F., 2012 : « Cinquante ans de politiques éducatives en Afrique francophone : un manque de réalisme. Le cas du Togo », Gayibor N. L., (sous dir.) *Cinquante ans d'indépendance africaine*, Paris, L'Harmattan, pp. 165-180.
- Kouzan K., 2006 : *Infrastructures sociales et capacité africaine d'appropriation au Togo (1946-1966)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Lomé.
- Lassez A., 2011 : « L'école occidentale et la formation de l'intelligentsia au Togo (1884-2009) », in *Travail et Formations*, n° 001, décembre, pp. 111-132.
- Occansey K., 1972 : *Contribution à l'histoire de l'enseignement au Togo*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Strasbourg.
- Tsigbé K. N., 2013 : « Evangélisation et alphabétisation au Togo sous domination coloniale (1884-1960) », in *CERES*, n°012, pp. 89-120.

ASSOCIATIONS ESTUDIANTINES ET VIOLENCES SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE DE LOMÉ (1990-1992)

BATCHANA Essohanam

Département d'Histoire et d'Archéologie / Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Lomé

Introduction

Le 5 octobre 1990, Lomé, la capitale du Togo, fut témoin d'une explosion populaire (Agboyibo 1999). Le pays, présenté jusque-là par les autorités politiques, comme la « Suisse de l'Afrique », entra dans une phase de violences impliquant défenseurs et détracteurs du régime Eyadéma. Le campus universitaire de Lomé ne fut pas épargné par cette violence politique. Des étudiants togolais, regroupés dans des associations concurrentes au Mouvement national des étudiants et stagiaires du Togo (MONESTO), réclamèrent par le biais de tracts, de graffitis, de grèves et de marches de protestations, la démocratie et de meilleures conditions d'études. Depuis lors, les années académiques furent perturbées : cours interrompus par des étudiants en colère, affrontements entre groupes organisés et forces de l'ordre, etc. Ainsi, en quoi les revendications politiques, sociales et matérielles ont-elles été la source des tensions sur le campus universitaire de Lomé et quelle a été la réponse du gouvernement face aux besoins exprimés par les étudiants togolais entre 1990 et 1992 ?

Cet article s'appuyant principalement sur la presse et le témoignage des acteurs de la période étudiée, est structuré en deux parties : la première, présente les associations estudiantines dont les prises de position ont engendré des tensions sur le campus de Lomé ; la deuxième analyse la réponse du gouvernement aux revendications des étudiants entre 1990 et 1992.

1. Mouvements associatifs estudiantins, des associations hautement politisées ? (1990-1992)

L'organisation des étudiants togolais en association ne remonte pas à la décennie 1990. Dès mars 1947, ils créèrent en France, un mouvement syndical connu sous le nom de « Jeune Togo » et participèrent activement à la mise en place en mars 1948, du Groupement africain des recherches économiques et politiques¹ (GAREP), l'une des premières organisations politiques regroupant des étudiants et intellectuels d'Afrique noire (Diané 1990 : 62). Ce regroupement estudiantin se transforma en décembre 1950, en Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF). Les étudiants togolais jouèrent un rôle déterminant dans l'animation de la vie politique et syndicale de la fédération estudiantine panafricaine jusqu'à sa dissolution par les autorités françaises le 5 mai 1980². De 1953 à 1971, trois étudiants togolais présidèrent à la destinée de la FEANF : Albert Franklin (28 décembre 1953), Noé Efoé Kutuklui (décembre 1956, puis en décembre 1958) et enfin Messan Adimado Aduayom (décembre 1970) (Tchaba 2011 : 42-44).

Le syndicalisme étudiant retrouva un souffle nouveau au Togo suite à la proclamation de l'indépendance du pays le 27 avril 1960 et à la création en 1965, du Centre d'enseignement supérieur (CES³),

¹ Un an après avoir porté « Jeune Togo » sur les fonds baptismaux, deux étudiants togolais, François Amorin et Noé Efoé Kutuklui, en collaboration avec d'autres étudiants africains, Abdoulaye Ly, Solange Faladé, Louis Béhanzin, Mohamed Diawara, Amadou Mahtar Mbow, etc. créèrent le GAREP (Diané 1990 : 62).

² L'apprentissage de la vie syndicale estudiantine se fit aussi dans les sections académiques de la FEANF. Celles de Caen, de Marseille, de Strasbourg, et de Tours furent présidées respectivement par des Togolais : Dominique Foly, Stanislas Adotevi, Paul Gabla et Rissalatou Ayéva (Diané 1990 : 64-65).

³ En effet, la création d'une Université au Togo avait été envisagée dès 1952. Mais le conseil de tutelle jugea inopportune cette initiative considérée comme trop onéreuse. Quelques années plus tard, pour la même raison, il fut décidé par un accord du 14 juillet 1965 entre les gouvernements français, dahoméen (Bénin actuel) et togolais de créer l'Institut d'enseignement supérieur du Bénin. Porto-Novo (Dahomey) était chargé de l'organisation de l'Ecole des Sciences tandis que Lomé hérita celle des Lettres. Lire *Le Guide de l'étudiant*, 1977, p. 6.

l'embryon de la future Université du Bénin¹. Ils mirent sur les fonds baptismaux, l'Union nationale des étudiants togolais (UNETO), interdite d'activités en 1969 par les autorités togolaises, pour avoir décidé, le 13 mai 1969, la cessation des cours, en guise de solidarité avec les étudiants de Porto-Novo, en grève depuis le 9 mai pour protester contre une décision du gouvernement dahoméen de construire la cité universitaire dans l'enceinte du Lycée Béhanzin (Toulabor 1986 : 296). D'autres mouvements, l'Association des étudiants de l'Université du Bénin (AETB), en 1970, puis le Mouvement national des étudiants et stagiaires togolais (MONESTO), en 1977, furent portés sur les fonds baptismaux.

Mais, à partir de 1990, à la faveur des revendications pour une démocratie multipartite, les étudiants de l'Université du Bénin, se constituèrent en associations concurrentes : les unes apportèrent leur soutien au régime Eyadéma, les autres le combattirent.

1.1. Les associations estudiantines favorables au pouvoir en place

De 1977 à 1990, le Mouvement national des étudiants et stagiaires togolais (MONESTO), fut la seule organisation estudiantine autorisée et soutenue par l'autorité politique. En la faveur d'une pluralité d'associations sur le campus à partir de 1990, le MONESTO, céda la place à un autre mouvement, le Haut conseil de coordination des associations et mouvements estudiantins (HaCAME).

¹ L'Université du Bénin, actuelle Université de Lomé, a été créée par un décret du 14 septembre 1970. Lire l'article 2 du décret n° 70-156 du 14 septembre 1970, portant création de l'Université du Bénin., in *Textes fondamentaux de l'Université de Lomé*, 2002, 3^e édition revue et corrigée, p.5.

1.1.1. Le MONESTO¹, seule association estudiantine sous le régime à parti unique (1977-1991)

Le MONESTO a été une initiative des autorités politiques, qui craignaient que l'Université ne soit une fabrique d'opposants au régime Eyadéma². Sous son impulsion donc, l'Association des étudiants togolais de l'Université du Bénin (AETB), lança une campagne de sensibilisation du monde étudiant. Elle organisa un symposium du 27 juillet au 2 août 1975 sous le thème : « Rencontre de travail sous le signe de la Renaissance de l'UNETO ». Participèrent à ce symposium plusieurs sections estudiantines : l'AETB (Togo), l'AESTD (Dakar), l'AESTF (France), l'AESTCI (Côte d'Ivoire), l'AETUS (URSS), l'ENS (Atakpamé), EWAT (Tové), l'Ecole paramédicale et le Centre de formation sociale³. Le secrétaire général de l'AETB fut chargé d'entreprendre une tournée de contact en Afrique, en Amérique, en Europe, courant avril et mai 1976, afin de sensibiliser le monde étudiant togolais de la nécessité d'une réflexion pour asseoir un mouvement estudiantin nationaliste et réaliste⁴. Un deuxième symposium eut lieu sur le campus universitaire à Lomé du 26 au 30 juillet 1976. Il rassembla les sections suivantes : l'AETB (Togo), l'AETUS (URSS), l'AETC (Chine), l'UESTOF (France). Ce symposium décida la création d'un Mouvement national étudiant⁵, qui fut porté sur les fonds baptismaux au terme d'un congrès constitutif, tenu à Lomé du 8 au 13 août 1977.

Le Mouvement national des étudiants et stagiaires togolais (MONESTO) se fixa trois objectifs principaux :

- défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- aider les masses populaires à leur promotion ;

¹ Mouvement national des étudiants et stagiaires togolais.

² Kakou Courier, leader étudiant et meneur de la grève de mai 1969, entretien du 20 janvier 2012, au Siège de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) à Lomé.

³ *L'Etudiant togolais*, n° spécial 10^{ème} anniversaire du MONESTO, 1987, p. 13.

⁴ *L'Etudiant togolais*, n° spécial 10^{ème} anniversaire du MONESTO, 1987, p. 13.

⁵ *L'Etudiant togolais*, n° spécial 10^{ème} anniversaire du MONESTO, 1987, p. 13.

- mener la lutte anti-impérialiste responsable conjointement avec les mouvements estudiantins, les organismes nationaux et internationaux compétents¹.

Les statuts du mouvement ne font aucune mention des rapports de cette structure estudiantine avec le pouvoir politique. Mais, l'inscription dans son agenda de la lutte anti-impériale, indique clairement son engagement politique. Dès sa création, le MONESTO, se présentait comme une aile marchante du RPT², son président, qui portait le titre de « camarade » était d'office, membre du Comité central du parti unique togolais.

Pour une mainmise sur tous les étudiants togolais, le MONESTO s'attela à l'installation de sections nationales et internationales. Sur le plan national, outre l'AETB, l'UENA³, l'AEENSA⁴ et l'AET⁵, chaque préfecture avait sa section estudiantine et les étudiants du nord du Togo avaient créé une association du septentrion, l'Amicale des étudiants du nord du Togo (AMENTO⁶). Au plan international, douze sections étaient affiliées au MONESTO en 1987 : AESTOMA (Mali), AESTOT (Tunisie), UESTA (Algérie), UESTO-URSS (URSS), UESTOC (Chine Populaire), UESTOG (Ghana), UESTOF (France), AESTOCI (Côte d'Ivoire), UESTON (Niger), AESTRO (Roumanie), AESTOCA (Canada) UESTS (Sénégal⁷). Ces sections créèrent aussi des sous-sections dans les villes et académies de ces différents pays. En 1985, l'Union des étudiants et stagiaires du Togo en France (UESTOF), la section française du MONESTO avait quatorze sous-sections à travers les villes et académies françaises⁸.

¹ *L'Etudiant togolais*, n° spécial 10^{ème} anniversaire du MONESTO, 1987, p.4.

² L'un de ses slogans était « Le MONESTO affirme : Avec Eyadema nous vaincrons », in *L'Etudiant togolais*, n° spécial 10^{ème} anniversaire du MONESTO, 1987, p. 11.

³ Union des étudiants de l'Ecole nationale d'administration.

⁴ Association des étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'Atakpamé.

⁵ Association des élèves du Togo.

⁶ Sékou Kidjane, auteur d'articles dans le périodique du MONESTO, *L'Etudiant togolais*, entretien du 29 mars 2013 à Kara.

⁷ *L'Etudiant togolais*, n° spécial 10^{ème} anniversaire du MONESTO, 1987, p. 4.

⁸ *L'Etudiant togolais*, n° 2 de 1985, p. 4.

De même, l'organisation syndicale des étudiants togolais adhéra aux organisations estudiantines de part le monde. Elle fut admise en 1980 au comité exécutif de l'Union internationale des étudiants (UIE) et au comité exécutif de l'Union panafricaine des étudiants (UPE¹).

Les étudiants ainsi organisés, occupèrent une place de choix dans la vie politique et sociale du pays. L'AETB, section du MONESTO à l'Université du Bénin, siégeait à la commission de logement du Centre national des œuvres universitaires (CNOU) et surtout à la commission d'attribution des bourses d'études aussi bien nationales qu'étrangères (Vulé 2010 : 167).

De 1977 à 1990, l'Université togolaise connut un calme relatif malgré des mouvements d'humeur souvent vite étouffés. Le mouvement réussit à négocier un relèvement de l'effectif d'étudiants boursiers qui passa de 1 667 en 1976 à 3 375 en 1980. Ainsi en 1980, 88,42% des étudiants togolais bénéficiaient d'une bourse d'étude (Vulé 2010 : 110). Fort de ces succès, le MONESTO organisait à chaque fin d'année, une marche de soutien au président togolais qui savait se montrer généreux.

Mais, au début de la décennie 1990, le MONESTO, désavoué par des étudiants regroupés au sein d'autres associations concurrentes, se saborda en juin 1991. Une autre association, le Haut conseil de coordination des associations et mouvements estudiantins (HaCAME), se réclamant fidèle au pouvoir du président Eyadéma, fut portée sur les fonds baptismaux.

1.1.2. Le Haut conseil de coordination des associations et mouvements estudiantins (HaCAME), soutien inconditionnel du président Eyadéma ?

A l'origine de la création du HaCAME, des divergences au sein du MONESTO. En effet, lors de son Conseil national extraordinaire tenu à Lomé le 5 juin 1991 sous le thème « Multipartisme et syndicalisme étudiant : la place du MONESTO dans le renouveau démocratique ».

¹ *L'Étudiant togolais*, n° spécial 10^{ème} anniversaire du MONESTO, 1987, p. 11.

tique », l'ancienne aile marchante du RPT, proclama son indépendance vis-à-vis du Rassemblement du peuple togolais (RPT) et abandonna son siège au Comité central du parti¹. Cette option fut dénoncée par certaines de ses sections (l'UESTOF, l'AETB et l'UESTS²). Les contestataires soutenus par le pouvoir³, créèrent quelques jours plus tard, le HaCAME, qui se réclamait une coordination de 14 associations (CADE, ALCES, JADD, UESRD, CERD, JUD, AEJD, CDV-CNS, FENCC, MELIC, LIDL, CELT, MDPJ). Le nouveau mouvement, dont les principaux chefs de file furent Akadé, Bodjona, Bamnate, etc. tous du septentrion, se voulait une organisation apolitique, se réservant le droit de se prononcer sur des questions d'ordre politique⁴. Son but est de servir de cadre d'expression et d'échange d'idées entre les étudiants togolais sans distinction ethnique, religieuse ou politique et permettre la promotion de l'étudiant togolais et de sa dignité à travers la recherche de meilleures conditions de vie, d'étude et de formation⁵.

Du reste, cette posture cachait mal les vraies aspirations du Haut conseil, qui dès sa création se positionna comme un mouvement de soutien au régime Eyadéma. La création du HaCAME officialisa une bipolarisation politique sur le campus, ancrée sur des considérations régionales.

Au demeurant, depuis sa création en 1977 jusqu'en 1991, tous les présidents du MONESTO⁶, à l'exception de Dourodjaye S. Tidjani (un Yorouba de Kouméa), sont du Sud du pays. Par contre, la section nationale du mouvement étudiant (AETB) était toujours présidée

¹ Lire le communiqué du MONESTO, à l'issue du Conseil national extraordinaire du 5 juin 1991, in *Atopani Express*, n° 49 du 11 juin 1991, pp. 1-3.

² *Atopani Express*, n° 49 du 11 juin 1991, p. 1.

³ Anonyme, Membre du BE de l'AETB en 1990 et du HaCAME en 1991, entretien du 21 mars 2013 à son domicile à Agoè (Lomé).

⁴ Statuts du HaCAME, article 2, p. 2.

⁵ Statuts du HaCAME, article 2, p. 12.

⁶ Dourodjayé S. Tidjani (1977-1978), Kossi Assogbavi (1978-1979), Adjé Kpadé (1979-1980), Viotsé Eho (1980-1982), Aziatsi Assafo (1982-1984), Abotsi Dassavi (1984-1986), Komi Sélom Klassou (1986-1988), Kwadzo Séna Ayenu (1988-1990), Kossi Ayayi (1990-1991), lire *L'Étudiant togolais*, non daté, 1989. p. 3

par des étudiants du Nord¹. La proclamation de l'indépendance du MONESTO, présidé alors par Kossi Ayayi, vis-à-vis du RPT, fut considérée par les étudiants de l'AETB, comme une reculade des étudiants du Sud, desquels étaient issus les principaux contestataires du pouvoir Eyadéma.

1.2. Le Collectif des étudiants en lutte pour la démocratie, un regroupement d'étudiants opposés au régime Eyadéma ?

Des étudiants de l'Université de Lomé, furent à la pointe de la contestation du régime Eyadéma. Ils créèrent des mouvements concurrents à l'ancien syndicat unique sur le campus.

Le Mouvement estudiantin de lutte pour la démocratie (MELD), présidé par Têko Djolé Yovodevi, fut le premier à voir le jour en avril 1990. Ce mouvement s'opposait dans sa forme originelle aux associations d'étudiants autorisées et soutenues par le Gouvernement, notamment le MONESTO et sa section locale l'AETB. Le MELD, dont les réunions non autorisées se tenaient clandestinement au domicile de son président, militait pour l'avènement d'une démocratie multipartite en dénonçant publiquement le caractère « tribaliste » des amicales préfectorales d'étudiants². Le mouvement se spécialisa dans la fabrication et la diffusion des tracts dénonçant les abus du pouvoir togolais³. Le 23 août 1990, neuf (9) étudiants sympathisants du MELD⁴ et quatre autres personnes soupçonnées⁵ de « fabriquer et de de diffuser des tracts mensongers, diffamatoires incitant l'armée à la

¹ Sékou Kidjane, auteur d'articles dans le périodique du MONESTO, *L'Étudiant togolais*, entretien du 29 mars 2013 à Kara.

² Ouyi Nabine, entretien du 27 février 2013 au Ministère des affaires étrangères et de la coopération.

³ Idem.

⁴ Il s'agit de : Karakoro Bitchinidji, Ouyi Nabine, Djobo Adjae Baolé, Lossou Sassou, Ahadji Ablam, Yovodevi Têko Djolé, Alfa Boda Rehim, Efoui Kossi, Kalefe Kwadzo Ketomagna. Lire *Les Echos*, n° 6 Août-septembre 1990.

⁵ Il s'agit de : Aboley Kodjo Sepopo, Aboli Komlan Dzogbesse, Doglo Agbelengo, Logo Dossouvi. Lire *Les Echos*, n° 6 Août-septembre 1990.

révolte¹» furent arrêtés. Le verdict du jugement des inculpés donna lieu à l'explosion populaire du 5 octobre 1990 (Tcham 1992, Massina 1997, Agboyibo 1999).

Deux autres mouvements estudiantins poursuivant le même but que le MELD se constituèrent : il s'agit du Groupe de réflexion et d'action des jeunes pour la démocratie (GRAD) de Noviti Spéro Houmey et de l'Organisation universitaire de lutte pour la démocratie (OULD) de Komla Aboli.

Ces trois associations se constituèrent, le 20 février 1991, en un Collectif des mouvements de lutte pour la démocratie. Le même jour, le Collectif des étudiants du Togo, présenté comme un mouvement politique proche de l'opposition démocratique, précisa ses objectifs dans une pétition adressée au chef de l'Etat :

- une amnistie générale sans discrimination aucune et avec des garanties ;
- la dissolution du RPT et l'annulation de son projet de constitution ;
- l'autorisation immédiate de la création des partis politiques et des syndicats autonomes ;
- la libéralisation des mass média officiels à tous les acteurs de la vie publique ;
- la convocation d'une Conférence nationale SOUVERAINE² ;
- des élections en présence d'observateurs des Nations-Unies, d'Amnesty International, de la Presse Internationale³.

Aucun des points évoqués dans la correspondance au chef de l'Etat, n'avait trait aux conditions de vie et d'études des étudiants. Il s'agit des revendications purement politiques, portées par des associations estudiantines : « Nous luttons pour l'avènement de la dé-

¹ *La Nouvelle Marche*, n° 3284 du 4 septembre 1990, pp. 1-3. Lire aussi, *Forum Hebdo*, n° 10 du 15 septembre 1990, p. 5.

² La majuscule est dans le texte original.

³ *Forum Hebdo*, n° 27 du 22 février 1991, p. 8. Lire aussi *L'Etincelle*, n° 17 du 27 février 1991, pp. 1-2.

mocratie, et en cela nous avons une étroite collaboration avec les associations politiques poursuivant les mêmes objectifs¹».

Le 14 mars 1991, le Collectif des étudiants revendiqua son orientation en formant avec sept (7) associations politiques², le Front des associations pour le renouveau (FAR), un regroupement d'organisations à caractère associatif œuvrant pour la défense des Droits de l'Homme et la promotion de la démocratie³. Dès lors, même les revendications d'ordre académique et matériel relatives aux étudiants furent portées par le FAR.

Face à cette orientation politique affichée du Collectif, les étudiants restés fidèles au MONESTO et particulièrement ceux de sa section locale l'AETB, puis du HaCAME, n'entendirent pas laisser le champ libre aux étudiants se réclamant de l'opposition. Trois actions furent privilégiées : les marches de soutien⁴, la diffusion des tracts et de graffitis et enfin l'insertion des acquis du RPT dans les journaux nationaux et internationaux⁵. Ce faisant, des affrontements ne purent être évités.

¹ Ouyi Nabine, entretien du 27 février 2013 au Ministère des affaires étrangères et de la coopération.

² Association pour la croissance sociale et la liberté (ACSL) de Messan Nicolas Lawson ; Association pour la promotion de l'Etat de droit (APED) de A. M. Ajavon ; Association togolaise pour la liberté de presse (ATLP) de Gabriel Agah ; Association togolaise de lutte contre la torture (ATLT) de Me Jean Dégli ; Comite d'action contre le tribalisme et le racisme (CART) de Me Yaowi M. Agboyibo ; Ligue togolaise des droits de l'Homme (LTDH) de Me Joseph. K. Koffigoh ; Union des jeunes avocats (UJA) de Me Alexis Aquereburu. Lire *Forum Hebdo*, n° 31 du 22 mars 1991, pp. 1-2.

³ *Forum Hebdo*, n° 31 du 22 mars 1991, p. 1.

⁴ Lire les motions de soutien du MONESTO et de l'AETB entre avril et septembre 1990. A titre d'exemple, se référer à *La Nouvelle marche*, n° 3288 du 30 septembre 1990, pp. 1-3.

⁵ *Jeune Afrique* fut aussi sollicité. Le journal, dans sa livraison d'avril 1991, consacra 10 pages du numéro à un « message publicitaire sur le Togo ». L'organe panafricain salua la « large ouverture vers l'opposition » tout en mettant en garde l'opposition sur les dérapages auxquels le multipartisme peut conduire : « Dans tous les pays où le multipartisme a été récemment expérimenté, que ce soit au Gabon, au Bénin ou en Côte d'Ivoire, au Zaïre, au Niger ou au Congo, le tribalisme et le régionalisme n'ont jamais été totalement absents du débat ». Lire *Jeune Afrique*, n°1579 du 3 au 9 avril 1991, pp. 56-64.

2. La bipolarisation syndicale et la violence sur le campus universitaire de Lomé

La multiplicité des associations estudiantines fortement politisées sur le campus universitaire de Lomé, fut source d'affrontement à la machette et au gourdin. Face à cette violence universitaire, le pouvoir réagit en réprimant les manifestations politiques tout en cherchant des solutions aux revendications sociales des étudiants.

2.1. Des problèmes académiques et sociaux réels, mais occultés

Jusqu'en 1990, les étudiants de Lomé bénéficiaient des bonnes grâces du régime. A Lomé comme à l'intérieur du pays, ils étaient perçus comme les « protégés du pouvoir » (Kpodo 1993 : 77). Le président de la République faisait preuve de générosité à leur égard en leur octroyant des dons en espèces lors des congrès, séminaires et des marches de soutien. Le simple fait de décliner son identité d'étudiant par le biais de la boîte postale de l'Université du Bénin, 1515, faisait rêver les scolaires.

La population ne comprit pas la grogne estudiantine de 1990. Des parents sermonnèrent leurs fils ralliés aux manifestations contre le pouvoir : « on vous donne tous de l'argent, vous avez la paix, que voulez-vous de plus ? » disaient-ils (Kpodo 1993 : 78). Mais en réalité, cette « bonne image » de l'étudiant togolais cachait des conditions d'études difficiles.

Le pays a connu une relative récession économique durant la décennie 1980. Sa première décade fut marquée par une décrue de la production de la richesse nationale, en sorte que le Produit intérieur brut (PIB) passa de 1136,30 à 762,36 millions de dollars. Le budget national a suivi aussi une pente décroissante : de 254,14 millions de dollars, il chuta à 99,50 millions de dollars (Vule 2010 : 130). Cette situation a eu des incidences fâcheuses sur la capacité de l'Etat à financer l'enseignement supérieur. La subvention de l'Etat à l'Université du Bénin stagna : de 1755 millions à la rentrée 1981-

1982, elle ne fut que de 2700 millions, dix ans après (1989-1990), alors que les effectifs doublèrent¹.

Les Programmes d'ajustements structurels (PAS) affectèrent aussi les crédits nationaux destinés aux allocations scolaires. En 1981, 16,63% du budget de l'éducation nationale était affectés aux allocations scolaires. Ce taux ne cessa de chuter jusqu'en 1990 : 13,50 en 1982, 14,13% en 1983, 14,51% en 1984, 10,06% en 1988, 10,39% en 1989 et 10,38% en 1990². Le taux des boursiers à l'Université du Bénin s'en trouva fortement diminué. A la rentrée de 1980-1981, 89,49% des étudiants togolais étaient boursiers contre 42,90% en 1987³.

Ces difficultés s'accompagnèrent d'une détérioration des conditions de vie et d'étude sur le campus universitaire : réduction du nombre de places assises à la bibliothèque universitaire, désuétude du parc automobile pour le transport, insuffisance du patrimoine immobilier (amphithéâtres, salles de cours, bureaux des enseignants, etc.), dégradation de la qualité de la restauration et insuffisance des logements etc. La contestation trouva un terrain favorable sur le campus de Lomé.

Ces conditions de vie et d'études furent pourtant reléguées au second rang dans les revendications des étudiants. Les exigences politiques des étudiants furent source de tension sur le campus de Lomé.

2.2. Les revendications politiques des étudiants et la violence à l'Université de Lomé

Le 12 mars 1991, deux jours avant la constitution du FAR, le Collectif des étudiants formula des revendications d'ordre académique et social en huit (8) points :

¹ Ils passèrent de 4447 étudiants en 1981 à 8 755 en 1990, soit une augmentation de 4308 étudiants en dix ans.

² Données recueillies à la Direction générale de la planification de l'éducation.

³ Sur 3 236 étudiants inscrits en 1981, 2 896 étaient boursiers. En 1987, il n'y avait que 2 309 boursiers sur 5 382 inscrits. Se référer aux données de la Direction générale de la planification de l'éducation.

- libération immédiate et sans condition de l'étudiant NAYONE arrêté depuis le 27 avril 1990 ;
- autonomie de l'Université du Bénin ;
- amélioration des conditions de vie des enseignants (augmentation des salaires) ;
- reconsidération des critères d'attribution des bourses et augmentation de celles-ci ;
- allocation d'une aide substantielle à tous les étudiants non boursiers ;
- augmentation de l'aide scolaire annuelle des élèves bénéficiaires ;
- équipement matériel des établissements scolaires de tous les degrés ;
- allocation d'une indemnité de chômage à tous les diplômés sans emploi¹.

Pour obliger l'autorité à satisfaire à ces exigences académiques et sociales qui se sont ajoutées à celles politiques restées lettre morte, le Collectif appela le même jour, les étudiants au boycott des cours jusqu'à ce que « Eyadema et son équipe cessent de les considérer comme "des moins que rien" en donnant satisfaction à leurs réclamations ² ».

L'appel à la grève étant dénoncé par l'AETB, le Collectif usa de la contrainte pour évacuer les amphis. Ce faisant, les affrontements ne purent être évités. Atopani Express retrace le film de la violence sur le campus ce 12 mars 1991 :

« A la Faculté de droit et à l'INSE par exemple, devant la réticence de certains enseignants notamment MM. Natchaba, Tordjo et Lomdo, les étudiants du collectif ont procédé à leur évacuation par contrainte. A la Faculté de Médecine, les étudiants de la quatrième année de Phissa qui composaient en sociologie et en philosophie sous la surveillance de MM. Pouli et Kuakuvi ont été forcés d'interrompre leur examen. A la Faculté des sciences, le recteur aussi a été délogé de son cours en salle M4. Sa voiture a

¹ *Forum hebdo*, n° 30 du 15 mars 1991, pp. 1-4.

² *Forum hebdo*, n° 30 du 15 mars 1991, pp. 1-4.

été maculée de graffitis incitant à la grève, devenant ainsi, aux dires des étudiants, un bon panneau publicitaire mobile en faveur de la grève¹ ».

De mémoire, la violence exercée par des étudiants de l'Université du Bénin sur des enseignants, fut une première. Le mouvement dégénéra en affrontements lorsque les étudiants du MONESTO et de l'AETB² déclenchèrent l'opération « tempête du trou³ » afin de « libérer le Koweït ». Les affrontements à la machette furent particulièrement violents. Atopani Express raconte :

« Les étudiants réfugiés à la bibliothèque et qui furent délogés par leurs assaillants reçurent l'ordre de se déshabiller. Ils furent ensuite gratifiés d'une première ration de bastonnade, furent contraints de passer entre une haie d'assaillants où, sous l'œil bienveillant du second groupe de militaires, ils furent encore copieusement passés à tabac avant d'atterrir en catastrophe dans un trou à l'entrée Est de la bibliothèque. Là, les tortionnaires continuaient de les battre à coup de ceinture militaires, de gourdins, de chaînes de vélo, les aspergeaient d'acide, leur lançaient des cailloux et leur versaient du sable dessus. Du sang coulait. Le rebord du trou en était couvert »⁴.

Ce récit d'un journal proche de l'opposition⁵, témoigne du degré de violence jamais atteint sur le campus. Dans un rapport, le Syndicat des enseignants du supérieur du Togo (SEST), qui avait appelé à la suspension des cours en « protestation contre la violence et le climat d'insécurité sur le campus⁶ », attribua la violence aux deux groupes

¹ *Atopani Express*, n° 87 du 12 août 1991, p. 5.

² « Etudiants non grévistes ». Sous cette terminologie, l'on désignait les étudiants du MONESTO, de l'AETB et toutes les autres associations estudiantines qui ne s'étaient pas associées à la grève. Dans ce contexte, les étudiants militants du collectif étaient qualifiés de grévistes. Lire notamment, *Le Démocrate*, n° 17 du 13 mars 1992, pp. 1-9.

³ En référence à l'opération « tempête du désert » déclenchée par l'OTAN afin de libérer le Koweït envahi par les troupes irakiennes de Saddam Hussein.

⁴ *Atopani express*, n° 87 du 12 août 1991, p. 5.

⁵ Ouyi Nabine et Makpao Elias, reconnaissent que les affrontements ont été particulièrement violents sur le campus, le 13 mars 1991.

⁶ *L'Étincelle*, n° 20 du 20 mars 1991, p. 5.

d'étudiants¹. Les affrontements débordèrent le cadre universitaire, lorsque le Collectif associa les élèves à la lutte. Les établissements du secondaire et particulièrement le Lycée technique Eyadéma d'Adidogomè² furent le théâtre des heurts qui prirent une connotation tribale et ethnique³.

L'entrée en scène du HaCAME en juin 1991, exacerba la tension sur le campus. Le nouveau syndicat des étudiants anima le front de la contestation contre les nouvelles autorités issues de la Conférence nationale souveraine (CNS⁴). L'on attribue à cette association, l'incendie des archives de la Direction des affaires académiques et de la scolarité (DAAS) en novembre 1991⁵. Le HaCAME revendiqua la grève de février 1992, qui avait pour but l'application par les autorités de la transition démocratique, des accords de mars 1991, relatifs à l'augmentation des aides et bourses scolaires.

Face à cette violence sur le campus, le gouvernement réprima des manifestants tout en négociant avec les étudiants contestataires.

¹ *Atopani express*, n° 87 du 12 août 1991, p. 5.

² Rebaptisé depuis 1991, le Lycée technique et de la formation professionnelle de Lomé (LTFPL).

³ Au Lycée technique par exemple, les élèves réclamant des autobus, des ordinateurs, des médicaments, le versement des arriérés de salaire aux enseignants vacataires etc. s'attaquèrent au proviseur BATABA soupçonné de complicité avec les élèves kabiyè de son établissement. Lire entre autres, *Forum Hebdo*, n° 31 du 22 mars 1991, pp. 1-4.

⁴ A ce dialogue national, les revendications matérielles et sociales des étudiants furent entérinées. Mais, la conférence aboutit à l'élection d'un premier ministre de transition et à la mise en place d'un gouvernement sans les tenants de l'ancien régime.

⁵ Les premiers responsables du HaCAME approchés, réfutent cette thèse. Il faut toutefois reconnaître qu'aucune enquête n'a été diligentée pour situer les responsabilités. Cependant, les autorités universitaires et des journaux privés ont privilégié la piste d'étudiants mécontents (cartouchards, capacitaires exclus qui demandaient une dérogation spéciale, etc.). Bien entendu, des journaux proches du RPT, ont estimé que ce rapprochement avec le HaCAME était une façon d'impliquer le Président de la République et les responsables du RPT. Sur la question de la controverse sur les événements de novembre 1991, Lire notamment *La Voix des Jeunes*, n° 006 de novembre 1991 et *Le Démocrate*, n°17 du 13 mars 1992, pp. 1-9.

2.3. La réaction du gouvernement : réprimer et négocier ?

Le gouvernement n'envisagea pas de suite la répression des manifestations estudiantines. Les militants du MELD, arrêtés pour fabrication et diffusion des tracts¹, bénéficièrent de la grâce présidentielle et furent libérés le 20 septembre 1990². La Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), sollicitée pour faire la lumière sur le traitement qui leur avait été réservé, reconnut que les étudiants « n'ont subi ni torture, ni autres formes de mauvais traitement³ ».

C'est à partir de l'explosion du 5 octobre 1990, et de la solidarité manifestée par les étudiants lors de la grève des chauffeurs et des dockers les 26-27 et 28 novembre 1990, que les autorités firent preuves de rigueur vis-à-vis des étudiants. En effet, à l'occasion d'une expression de la colère de ces corps de métiers, des étudiants leur apportèrent leur soutien, en refusant de monter dans les bus universitaires qu'ils avaient « badigeonnés de graffitis⁴ » du genre « A bas le MONESTO, à bas l'injustice, vive la démocratie, etc.⁵ ». Ils brandirent des catalogues sur lesquelles l'on pouvait lire « Pour une conférence nationale, pour une amnistie générale, etc.⁶ ».

Mais la volonté d'ouverture du régime et le désir de négocier prit définitivement le pas sur la répression. Le 18 mars 1991, à l'issue d'une rencontre entre le président de la République et le Front des associations pour le renouveau (FAR), une commission mixte paritaire fut mise sur pied afin d'étudier entre autres, les revendications estudiantines. Le 31 mars suivant, cette commission, présidée par

¹ *La Nouvelle Marche*, n° 3284 du 4 septembre 1990, pp. 1-3. Lire aussi, *Forum Hebdo*, n° 10 du 15 septembre 1990, p. 5.

² Alors que les autres inculpés dans la même affaire furent l'objet de torture au fouet et /ou à l'électrochoc ». Lire *La Nouvelle Marche*, n° 3298 du 20 septembre 1990, pp. 1-3.

³ Certes, Efovi Kossi s'est rétracté, le 21 septembre 1990 en affirmant qu'il avait été bel et bien torturé à l'électrochoc sauf qu'il ne portait pas de lésions visibles. *Les Echos*, n° 6, août-septembre 1990, p. 10.

⁴ *Forum Hebdo*, n° 16 du 29 novembre 1990, p. 13.

⁵ *Forum Hebdo*, n° 16 du 29 novembre 1990, p. 13.

⁶ *Forum Hebdo*, n° 16 du 29 novembre 1990, p. 13.

Maître Kokou Koffigoh¹, fit des recommandations suivantes au chef de l'Etat :

- la reconnaissance des associations d'étudiants et d'élèves ;
- la dissolution et l'interdiction de toutes les amicales d'étudiants et d'élèves à caractère tribal et régional ;
- l'interdiction du port d'armes et instruments de violence sur le campus universitaire et dans les établissements scolaires ;
- le respect de l'autonomie de l'Université vis-à-vis du pouvoir politique ;
- le respect de l'autonomie administrative et financière de l'Université ;
- le respect total des franchises universitaires ;
- l'obligation pour les agents de sécurité (policiers, gendarmes ou militaires) régulièrement inscrits à l'Université du Bénin d'aller au cours en uniforme afin de lever toutes équivoque et suspicion ;
- la création pour la sécurité interne des étudiants d'un corps de vigiles indépendant de tous autres corps de sécurité de l'Etat et placé sous les ordres et le contrôle exclusifs des autorités universitaires ;
- l'attribution des bourses d'études universitaires non sur la base de considérations régionales mais plutôt sur le fondement de critère ci-après : conditions socio-économiques, mérite, âge ;
- l'octroi des bourses de 3^e cycle sur la seule base des critères de mérite et d'âge ;
- la restructuration de la commission d'attribution des bourses de manière à y inclure des représentants élus des étudiants, des représentants élus des enseignants et des représentants de l'Assemblée nationale².

Si la mise en œuvre de la plupart de ces recommandations ne pouvait poser aucun problème à l'autorité, celle-ci pouvait redouter la création d'un corps de sécurité qui échapperait à son contrôle. De

¹ Alors président de la Ligue togolaise des droits de l'Homme et membre du FAR.

² *L'Etincelle*, n° 22 du 3 avril 1991, pp. 1-3.

même, l'interdiction des associations comme le MONESTO et l'AETB, priverait le pouvoir de son soutien sur le campus. Pourtant, le chef de l'Etat accepta le principe « dans l'intérêt de la paix et de concorde de tous les fils de la Nation¹ ».

Une autre commission paritaire fut mise en place pour statuer sur les revendications matérielles des étudiants. Le gouvernement approuva les recommandations de cette commission qui proposa la suppression des 2 000 francs de prélèvement annuel obligatoire sur la bourse des étudiants pour le compte de l'AETB, l'accès au restaurant universitaire à tous les étudiants boursiers et non boursiers², le renforcement du fond documentaire de la Bibliothèque centrale de l'UB, l'augmentation de la capacité du parc auto et la création de nouvelles lignes de desserte, l'encouragement de la construction de cités universitaires et de locaux pédagogiques, la formation pédagogique des enseignants, l'accélération de l'extension des Facultés de Médecine et des Sciences, de l'ESA, de l'ENSI et la construction de la Faculté des Lettres, l'équipement de laboratoires et bibliothèques dans les Lycées et Collèges, etc. (Kadanga 2007 : 47-48). Ensuite, pour l'amélioration du niveau de vie des étudiants, la commission et le gouvernement avaient convenu qu'une demi-bourse soit accordée aux étudiants nécessiteux et méritants de la 1^{ère} année, que le taux de bourse de 21 600 soit maintenu pour les étudiants de la 2^e année. Quant aux étudiants des 3^e et 4^e années, le relèvement de 50 % de la bourse, soit à 32 400 F CFA. L'aide aux étudiants non boursiers passerait de 40 000 F CFA à 80 000 F CFA³.

Ces dispositions ne furent jamais appliquées, mais la conclusion des accords sur des revendications matérielles et sociales des étudiants montre que sur des questions relatives à la vie estudiantine, le gouvernement fut disposé à négocier.

¹ *La Nouvelle Marche*, n°33465 du 9 avril 1991, pp. 1-3.

² Les étudiants fonctionnaires pourront également accéder au restaurant universitaire sous réserve d'un tarif spécial (Kadanga 2007 : 49).

³ *L'Étincelle*, n° 22 du 3 avril 1991, pp. 1-3.

Conclusion

Au total, l'histoire du mouvement syndical estudiantin remonte en 1947 avec la création en France de Jeune Togo, une association des étudiants togolais de l'hexagone. Avec la création de l'Université du Bénin, le 20 septembre 1970, les étudiants togolais se regroupèrent au sein de l'Association des étudiants de l'Université du Bénin (AETB), puis du Mouvement national des étudiants et stagiaires du Togo (MONESTO), à partir d'août 1977.

La création du MONESTO répondit à la volonté des autorités de créer un syndicat unique sur le campus. L'objectif ne fut atteint que partiellement. Les marches de soutien en l'honneur du chef de l'Etat togolais organisées par cette aile marchante du RPT, ne purent dissuader la contestation. De 1977 à 1990, les étudiants se révélèrent à l'autorité par des tracts et des lettres anonymes.

L'année 1990 marqua au Togo comme partout ailleurs en Afrique, la fin de l'unité syndicale. Les étudiants, contestèrent la confiscation des libertés par le MONESTO, et s'insurgèrent contre le régime en place. Ils se regroupèrent dans un Collectif des étudiants en lutte pour la démocratie. Cette bipolarisation des associations estudiantines, fut source de tensions sur le campus universitaire de Lomé. Entre 1990 et 1992, manifestations et contre-manifestations se succédèrent, débouchant sur des affrontements entre des associations rivales.

Les revendications politiques, leitmotiv de la grogne estudiantine, occultèrent les problèmes matériels et sociaux des étudiants, pourtant réels. L'autorité, vertement contestée, tenta de négocier avec les manifestants sur des questions d'ordre académique et social, mais réprima les étudiants porteurs des revendications politiques. C'est là une stratégie du pouvoir togolais, plus disposé à discuter de l'amélioration des conditions de vie des Togolais, mais se crispe quand il s'agit des exigences politiques.

Vingt trois ans après les premières contestations ouvertes, la vie estudiantine rime encore avec instrumentalisation du politique, boycotts des cours, répressions et négociations.

Sources et bibliographie

1. Les sources

1.1. Les sources orales

N° d'ordre	Nom et pré-noms	Titre	Date et lieu de l'entretien
1	KAKOU Courrier	Secrétaire général de l'UNETO en 1969	20 janvier 2012 au siège de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) à Lomé
2	OUYI Nabine	Membre du MELD, arrêté le 23 août 1990 pour diffusion de tracts	27 février 2013 au Ministère des affaires étrangères et de la coopération
3	MAKPAO Elias	Membre du BE du HaCAME en 1994	22 février 2013 au siège du Haut conseil pour les réfugiés et à l'action humanitaire (HCRAH)
4	SEKOU Kid-jane	Auteur d'articles dans le périodique, <i>l'Etudiant togolais</i>	29 mars 2013 à Kara
5	Anonyme	Membre du BE de l'AETB en 1990 et du HaCAME en 1991	21 mars 2013 à son domicile à Agoè (Lomé)

1.2. Les sources écrites

1.2.1. Journaux et périodiques

Le Guide de l'étudiant, 1977.

L'Etudiant togolais, n° 2 de 1985.

L'Etudiant togolais, n° spécial 10^{ème} anniversaire du MONESTO, 1987.

La Nouvelle Marche, n° 3284 du 4 septembre 1990.

La Nouvelle Marche, n° 3298 du 20 septembre 1990.

La Nouvelle Marche, n° 3288 du 30 septembre 1990.

La Nouvelle Marche, n° 33465 du 9 avril 1991.

Les Echos, n° 6, août-septembre 1990.

Forum Hebdo, n° 10 du 15 septembre 1990.

Forum Hebdo, n° 16 du 29 novembre 1990.

Forum Hebdo, n° 27 du 22 février 1991.
Forum Hebdo, n° 30 du 15 mars 1991.
Forum Hebdo, n° 31 du 22 mars 1991.
Forum Hebdo, n° 34-35 du 19 avril 1991.
L'Etincelle, n° 17 du 27 février 1991.
L'Etincelle, n° 20 du 20 mars 1991.
L'Etincelle, n° 22 du 3 avril 1991.
Jeune Afrique, n° 1579 du 3 au 9 avril 1991.
Atopani Express, n° 49 du 11 juin 1991.
Atopani Express, n° 87 du 12 août 1991.
La Voix des Jeunes, n° 006 de novembre 1991.
Le Démocrate, n° 17 du 13 mars 1992.

1.2.2. Les Rapports

Daas, 2002 : *Textes fondamentaux de l'Université de Lomé*, 3^e édition revue et augmentée, Lomé, Presse de l'Université de Lomé.

2. Bibliographie indicative

Agboyibo Y., 1999 : *Combat pour un Togo démocratique, une méthode politique*, Paris, Editions Karthala.
 Akpo D., 2001 : *La formation à l'université de Lomé et la problématique de l'insertion professionnelle*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Lomé.
 Amady Aly D., 2003 : *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), (1950-1955) : (de l'Union française à Bandoung)*, L'Harmattan, Paris, sur le lien
http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=F%C3%A9d%C3%A9ration_des_%C3%A9tudiants_d%27Afrique_noire_en_France&oldid=66404216, consulté le 29 mars 2012 à 11 h 29 mn.

- Bako A., 2002 : *Essai d'analyse des mouvements sociaux au Niger : cas du mouvement étudiant à l'Université de Niamey*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Lomé.
- Batchana E., 2008 : *Liberté de presse et pouvoirs publics au Togo : 1946-2004*, Thèse de doctorat unique d'Histoire, Université de Lomé.
- Danioué R. T. 2010 : « Les contestations estudiantines au Togo dans la mouvance démocratique (1990-2004) », in *Mosaïque, Revue interafricaine de Philosophie, Littérature et Sciences Humaines*, n° 010, Lomé, Institut supérieur de philosophie et de sciences humaines, pp. 203-227.
- Diané Ch., 1990 : *La FEANF et les grandes heures du mouvement syndical étudiant noir*, Volume 5, Paris, édition Brodard et Tauphin.
- Houndjahoué M., 1985 : « Traoré, Sékou. La Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France, (FEANF) », in, *Etudes internationales*, vol. 18, n° 2, 1987, p. 462-463, Paris, Ed. L'Harmattan, sur le lien : <http://id.erudit.org/iderudit/702189ar>, consulté le 29 mars 2012 04 h 45 mn.
- Kadanga K., 2007 : *Formations associatives et politiques au Togo de 1990 à 1991 : Approche historique*, Lomé, Presse de l'Université de Lomé.
- Kpodo K. M., 1993 : *Approche sociologique de la crise politico-sociale d'octobre 1990 au Togo. Etude d'un cas d'espèce : le campus universitaire*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Bénin.
- Massina P., 1997 : *Droits de l'homme, liberté publiques et sous développement au Togo*, Lomé, NEA.
- Tchaba M., 2011 : *Histoire d'un intellectuel et homme politique du Togo, Messan Adimado ADUAYOM (1941-2009)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Lomé.
- Tcham B., 1992 : *Les troubles sociopolitiques au Togo depuis 1990*, Kara, Editions graphic Express.

- Tété-Adjalo T., 2006 : *Histoire du Togo. La longue nuit de terreur (1963-2003)*, Paris, A. J. Presse, 2 vol.
- Toulabor C. M., 1986 : *Le Togo sous Eyadema*, Paris, Karthala.
- Viagbo K. M., 2006 : *Crise de la société et mouvements sociaux – étude des mouvements estudiantins à l'Université de Lomé*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Lomé.
- Vulé K. S., 2010 : *Gestion des bourses d'études supérieures au Togo (1960-1990)*, mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Lomé.

NOUVELLE DYNAMIQUE DES SYNDICATS DE L'EDUCATION POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT AU TOGO

AKAKPO-NUMADO Sena Yawo
Institut National des Sciences de l'Education
Université de Lomé

Introduction

A deux ans de l'échéance de l'EPT, la question de la qualité de l'éducation devient de plus en plus préoccupante, eu égard aux avancées quantitatives encourageantes observées dans plusieurs pays (UNESCO 2012). Elle pourrait même devenir le nouveau défi fondamental de l'après 2015. En effet, dans la plupart des pays en développement, le taux de scolarisation ne cesse de croître d'année en année, mais la qualité de l'enseignement et l'efficacité du système éducatif ne s'améliorent pas vraiment.

Cette situation s'observe également au Togo, malgré les politiques éducatives adoptées et mises en œuvre. Elle ne préoccupe plus uniquement les responsables du système éducatif, mais aussi les partenaires et différents groupes d'acteurs, surtout les parents d'élèves et les enseignants. Cette préoccupation se manifeste à travers l'intérêt que tous ces partenaires et acteurs accordent à la mise en œuvre de la politique éducative actuelle, le plan sectoriel de l'éducation 2010-2020 (RT 2009b), et qui se concrétise par leurs diverses actions (appui au financement, appui pour la mise en place des infrastructures et équipements scolaires, etc.) et leur implication dans le suivi annuel de l'exécution de ce plan.

La présente étude aborde la thématique de la qualité de l'éducation et analyse le cas particulier de l'engagement des syndicats des enseignants et travailleurs de l'éducation pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Togo. Elle comporte trois parties. La première expose la problématique de la recherche : il s'agit d'une analyse sommaire des insuffisances majeures du système éducatif au

Togo malgré les différentes politiques éducatives adoptées, suivie des objectifs, puis du cadre de référence de l'étude. Ce cadre présente les approches théoriques et les modèles de changement du système éducatif en termes d'innovations ou de réformes éducatives, ensuite les objectifs, programmes et actions de l'Internationale de l'éducation pour la qualité de l'enseignement. Une proposition heuristique qui servira de fil conducteur et la définition du concept clé de l'étude, la qualité en éducation, achèvent la problématique. La deuxième partie expose la démarche méthodologique fondée sur la collecte et le traitement des données qualitatives et l'analyse de contenu. La troisième partie présente les résultats de l'étude qui consistent en une brève description du monde des syndicats et fédérations de syndicats des enseignants et travailleurs de l'éducation au Togo, puis en une analyse des actions et programmes des deux fédérations affiliées à l'IE pour l'amélioration de la qualité de l'éducation.

1. Problématique

1.1 Identification et énoncé du problème d'étude

Plus de cinquante années après l'indépendance, le système d'enseignement au Togo n'a toujours pas relevé les défis de l'accès à l'école pour tous les citoyens et de la qualité des enseignements, malgré les politiques éducatives successives adoptées, notamment la réforme de l'enseignement de 1975 (MEN 1975), les états généraux de l'éducation de 1992 (MENRS, METFP, MBESSN 1992), la politique nationale du secteur de l'éducation et de la formation de 1998 (MENR, METFPA 1998), le plan d'action national de l'EPT 2005-2015 (MEPS 2005), la lettre de politique sectorielle de l'éducation de 2009 (RT 2009a) et enfin le plan sectoriel de l'éducation 2010-2020 (RT 2009b). Les problèmes de l'enseignement au Togo se sont accrus depuis les années 1980 avec la chute du prix des matières premières sur le marché international (Lange 1998) et surtout à partir de 1990 avec la crise sociopolitique liée au processus de démocratisation. Ainsi, jusqu'à nos jours, le Togo peine à offrir et à garantir à sa population

galopante une éducation de qualité. Certes, des avancées quantitatives sont enregistrées à tous les niveaux d'année en année, mais les questions fondamentales de qualité de l'enseignement et l'efficacité du système éducatif demeurent. A titre d'exemple, le taux net d'accès au cours primaire atteint 65% en 2012 et le taux de scolarisation primaire 83,9%, mais le taux d'achèvement est de 75,7%, ce qui indique une forte déperdition scolaire : 21% de redoublement et 5,4% d'abandon (MEPSA 2012). Au niveau secondaire, la situation est plus préoccupante avec des taux d'achèvement de 39,7% au premier cycle et 18,4% au second cycle ; des taux de redoublement de 22% au premier cycle et 31% au second cycle (MEPSA 2012).

En outre, de récents rapports comparatifs internationaux sur l'enseignement au Togo relèvent les principales difficultés auxquelles le système est confronté, notamment l'accès et la qualité, qui ne sont en réalité que des problèmes qui persistent depuis les premières années d'indépendance, qui ont été toujours évoqués comme éléments de diagnostic pour l'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques éducatives et qui n'ont connu que de légère amélioration au fil des ans. Concernant la qualité de l'enseignement, le rapport PASEC 2012 qui a porté sur les performances des élèves du primaire en français et en mathématiques dans 10 pays francophones, conclut que le Togo fait partie des pays qui doivent consentir encore beaucoup d'efforts pour une meilleure performance des élèves :

« En début de scolarité primaire, le seuil minimum de 40% de bonnes réponses au test de français est atteint par plus de la moitié (médiane) des élèves évalués en fin d'année dans l'ensemble des pays concernés, à l'exception du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. [...]Au regard des résultats, on peut inférer que les politiques nationales en faveur de l'éducation dans des pays comme le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Gabon et dans une moindre mesure le Sénégal, sont porteuses de résultats qui pourraient toutefois être améliorés. Des efforts restent à consentir au Togo, au Tchad, aux Comores et en Côte d'Ivoire pour une amélioration des performances des élèves. » (RT/CONFEMEN/MEPSA 2012 : 99).

Quant à la couverture scolaire et à l'efficacité interne du système d'enseignement par rapport aux objectifs de l'éducation pour tous (EPT), le profil EPT du Togo dans le rapport mondial sur l'EPT 2012 précise que

« selon le classement africain de l'EPT, le Togo est classé 17ème sur 28 pays. Si des progrès notables ont pu être observés au cours de la décennie, notamment en matière de couverture scolaire, le pays est encore loin de l'objectif d'universalisation de l'enseignement primaire, avec encore 30 % d'enfants n'achevant pas le cycle. Le système est également marqué par des taux de redoublement très élevés (22,9 %) qui impactent de manière négative sur son bon fonctionnement. » (www.unesco.org).

A tous ces problèmes d'ordre général s'ajoutent ceux de l'enseignement technique et la formation professionnelle, surtout le sous-développement de ce secteur par rapport à l'enseignement général (Akakpo-Numado 2011) et son inadéquation avec les besoins du marché de l'emploi (Akakpo-Numado et al. 2012), puis les difficultés de l'enseignement supérieur dues surtout à la croissance exponentielle des effectifs des étudiants, à la vétusté et l'insuffisance des infrastructures, au manque de personnel enseignant et à la mise en œuvre de la réforme LMD (Kola et al. 2011). Selon une analyse des politiques éducatives au Togo depuis l'indépendance jusqu'en 2010, cette situation actuelle de l'enseignement au Togo révèle un manque de réalisme, car

« aucune de ces politiques éducatives n'a jamais pu être, ni totalement, ni significativement, mise en œuvre ; aucune d'entre elles non plus, n'a jamais fait l'objet d'une évaluation systématique. En cinquante ans, une scolarisation primaire universelle de qualité n'a pu être atteinte » (Gbikpi-Benissan 2012 : 343).

La recherche de stratégies et de moyens adéquats pour résoudre ces problèmes persistants du système éducatif a conduit à la mise en place d'une nouvelle politique en 2009, le plan sectoriel de l'éducation, visant à universaliser l'enseignement primaire et à améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux à l'horizon 2020

pour que l'éducation au Togo contribue au développement économique et social (RT 2009b). Pour une réussite de cette énième politique éducative, il importe que tous les acteurs de l'éducation et tous les partenaires techniques et financiers du Togo s'impliquent activement dans sa mise en œuvre et dans son suivi.

C'est dans ce contexte que les syndicats d'enseignants, nés dans les années 1990 au Togo et appuyés aujourd'hui par l'Internationale de l'Education (IE), dans le souci de s'impliquer aussi dans la recherche de solutions aux différents problèmes de l'enseignement, cherchent à se repositionner par une redéfinition de leurs rôles, afin de contribuer à l'amélioration qualitative du système éducatif.

Dans la présente étude, nous voulons analyser brièvement ce secteur syndical de l'enseignement au Togo et identifier les nouveaux rôles que les syndicats d'enseignants entendent jouer pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'efficacité du système éducatif. Les résultats de l'étude permettront d'amener les syndicats de l'éducation à mieux s'approprier leurs rôles par rapport à la nouvelle dynamique de contribution à l'amélioration du système éducatif. Ils permettront également d'attirer l'attention des autres acteurs de l'éducation, surtout les parents et les élèves, ainsi que des autorités du système éducatif, sur une perception plus positive des syndicats d'enseignants et des travailleurs de l'éducation comme des partenaires qui collaborent à la réalisation d'un même objectif, celui d'une éducation de qualité accessible à tous.

1.2 Cadre de référence et hypothèse de la recherche

Cette étude qui aborde la question très préoccupante de la recherche de solutions aux problèmes du système d'enseignement au Togo, s'inscrit dans le contexte théorique du changement du système éducatif à travers les innovations et réformes, de l'analyse des obstacles au changement des systèmes éducatifs et des stratégies pour une mise en œuvre efficace des innovations et réformes éducatives. Et puisque la recherche analyse fondamentalement les rôles des syndicats d'enseignants comme étant des regroupements d'acteurs cen-

traux du fonctionnement du système éducatif, l'interprétation des résultats va s'appuyer d'une part sur les modèles du processus de changement du système éducatif, particulièrement en ce qui concerne la mise en place d'innovations et de réformes éducatives, puis d'autre part, sur les objectifs, les programmes et recommandations de l'Internationale de l'Education (IE) pour une contribution des syndicats d'enseignants à l'amélioration des systèmes éducatifs.

Selon les travaux de Benne et Chin (1961) cités par Lê Thanh Khoi (1981), il y a trois approches de l'innovation en éducation : l'approche empirique-rationnelle selon laquelle les utilisateurs n'adoptent une innovation que si on leur démontre qu'elle est justifiée ; l'approche normative-rééducative qui suppose que les utilisateurs de l'innovation sont actifs et élaborent le changement par des actions visant à modifier leurs valeurs et attitudes ; et l'approche coercitive qui se fonde sur l'utilisation de l'appareil politico-administrative, mais présuppose que le changement intervient au niveau individuel dans les connaissances, les capacités, attitudes et valeurs, et au niveau social dans les rôles, normes et rapports interpersonnels (Lê Thanh Khoi 1981 :135-136).

Ces trois approches se retrouvent dans les modèles proposés par Havelock (1971) à partir de l'expérience américaine. Le premier est le modèle de recherche-développement ; il considère l'innovation comme une suite d'activités allant de la théorie (recherche) à la pratique et implique une planification du changement à grande échelle avec l'appui d'institutions de recherches. Toutefois, il consacre la passivité des utilisateurs face aux experts. Le second est le modèle d'interaction sociale ; il met l'accent sur les relations interpersonnelles, le rôle des moyens de communication et l'influence des premiers adoptants, des groupes d'acteurs ou des leaders dans l'adoption de l'innovation. Le troisième est le modèle de résolution des problèmes ; il se fonde principalement sur les utilisateurs : ceux-ci ressentent les besoins et prennent l'initiative du changement, mais l'intervention du groupe social d'appartenance et d'autres acteurs ou partenaires n'est pas exclue (Lê Thanh Khoi 1981 : 135).

De toutes ces approches et modèles du processus d'innovation ou de réforme des systèmes éducatifs, c'est le modèle de résolution de problèmes qui est le plus approprié pour notre étude. Elle repose sur l'activité des utilisateurs que représentent ici les enseignants et leurs syndicats, à toutes les étapes, donc de la détection du problème jusqu'à la mise en œuvre des solutions proposées.

Toutefois, quelle que soit l'approche ou le modèle du processus du changement adopté, des obstacles internes ou externes au système éducatif peuvent empêcher la mise en œuvre et la réussite de l'innovation ou la réforme. Les obstacles internes concernent surtout les enseignants qui peuvent, à cause de l'organisation bureaucratique à tendance conservatrice du système éducatif et de son cloisonnement, user de leur marge d'autonomie pour adopter ou refuser une innovation. Quant aux obstacles externes, ils sont de divers ordres et mettent en jeu des facteurs politiques (manque d'adhésion des autorités politiques aux innovations, autoritarisme, instabilité politique,) sociaux (opposition de groupes sociaux influents), culturels (opposition aux valeurs locales), économiques et financiers (manque de ressources) (Lê Thanh Khoi 1981 : 141-142).

Face à ces obstacles, des résultats d'études menées dans les pays en développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine proposent des stratégies pour optimiser les chances de réussite des processus de changement du système éducatif. La première stratégie s'appuie sur l'autonomie et la participation locale (implication des bénéficiaires et utilisateurs à tous les niveaux). La seconde est centrée sur l'ouverture (large diffusion des objectifs du changement et utilisation maximale de toutes les ressources disponibles, tant locales qu'étrangères). La troisième met l'accent sur la puissance publique (implication des pouvoirs publics dans la prise de décision et l'exécution) et la dernière porte sur la diffusion (recours aux médias et aux leaders d'opinion pour communiquer sur le bien-fondé du changement) (Havelock et Huberman 1977). Toutes ces stratégies s'imbriquent les unes aux autres et doivent être combinées pour une efficacité des changements du système éducatif.

De cette brève analyse des modèles et stratégies du changement du système éducatif, nous déduisons que les enseignants peuvent constituer des obstacles majeurs à l'aboutissement des innovations ou réformes éducatives. Cependant, leur implication à tous les niveaux du processus par référence aux stratégies axées sur la participation, l'ouverture et la diffusion, constitue une solution pour un processus de changement efficace en vue d'une amélioration du système.

Outre ces considérations théoriques, nous prenons en compte aussi les objectifs, les programmes et les actions actuelles de l'Internationale de l'Education (IE), une fédération mondiale qui regroupe environ 400 syndicats répartis dans plus de 170 pays et territoires, avec 30 millions d'enseignants et employés du secteur de l'éducation. En plus des questions purement syndicales, l'IE se préoccupe aussi des questions éducatives (Backer 2012). Ses objectifs principaux consistent fondamentalement à défendre, à protéger et à promouvoir les droits et libertés professionnels des enseignants et des travailleurs de l'éducation, à œuvrer pour l'amélioration de leurs conditions de travail et d'emploi ; mais aussi entre autres,

« à promouvoir le droit pour leurs organisations de participer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques éducatives, [...] à rechercher les conditions politiques, sociales et économiques nécessaires à la réalisation du droit à l'éducation dans tous les pays » (www.ei-ie.org).

L'IE reconnaît ainsi l'éducation comme un droit humain fondamental et fait de la promotion d'une éducation publique gratuite de qualité pour tous, une préoccupation primordiale. Elle interpelle tous les gouvernements à l'offrir et à la garantir à tous les citoyens et mobilise à cet effet tous les parents, les élèves, les communautés, les ONG, les chefs d'entreprise et les organisations internationales, pour revendiquer l'accès à une éducation de qualité pour tous les élèves.

Pour une contribution plus accrue des syndicats d'enseignants et des travailleurs de l'éducation à une éducation publique et de qualité pour tous, l'IE a retenu pour thème de son 6^{ème} congrès mondial,

tenu au Cap (Afrique du Sud) en juillet 2011, « une éducation de qualité pour bâtir l'avenir ». Elle pose ainsi la promotion d'une éducation de qualité comme la préoccupation fondamentale de sa politique et programmes d'action pour les années suivantes, et surtout pour l'après 2015 (www.ei-ie.org).

Suite à ce congrès mondial, l'IE a initié une action de plaidoyer des syndicats affiliés dans leur pays respectifs pour la qualité de l'éducation en 2012. Cette année 2013, lors la quatrième réunion du Groupe de haut niveau des Nations Unies (HLP), qui s'est tenue à Bali (Indonésie) du 25 au 27 mars, l'IE a fermement défendu une éducation publique de qualité, considérant que le processus de développement engagé par l'ONU « doit être transparent et participatif et impliquer toutes les parties prenantes, en particulier les enseignantes et enseignants » (www.ei-ie.org).

En juin 2013, l'IE a conçu et élaboré, lors de la rencontre annuelle entre les coordinateurs régionaux et le personnel du siège, tenue à Bruxelles (Belgique), une initiative intitulée « mobilisation pour une éducation de qualité ». La campagne pour cette action qui sera conduite par toutes les organisations membres sera lancée en septembre 2013. Cette action va durer une année et vise à mobiliser les enseignants et travailleurs de l'éducation pour une contribution active à une éducation de qualité dans chaque pays (www.ei-ie.org). Les syndicats d'enseignants au Togo affiliés à cette fédération internationale doivent donc s'engager dans cette dynamique et se mobiliser pour promouvoir le droit à une éducation de qualité pour tous les citoyens.

Eu égard à toutes ces considérations théoriques et contextuelles, nous affirmons provisoirement que les syndicats d'enseignants, conscients des difficultés persistantes dans l'enseignement au Togo et en référence aux objectifs et recommandations de l'IE, veulent s'impliquer dans la recherche de solutions et la mise en œuvre des politiques éducatives pour une éducation de qualité.

Pour une meilleure appréhension du contexte global de cette étude, il importe encore de clarifier le concept central qui en constitue l'enjeu fondamental : la qualité en éducation.

1.3. La notion de qualité en éducation

Selon le Dictionnaire actuel de l'éducation (Legendre 2005 : 1116), le concept de qualité est un concept qui est utilisé dans plusieurs domaines. Généralement, la qualité désigne l'attribut d'une chose, d'une personne, d'une organisation, d'une situation, d'un processus, qui situe l'entité en question à un degré plus ou moins élevé sur une échelle de valeur selon des critères hiérarchiques préétablis. En administration et en gestion par exemple, la qualité désigne l'aptitude d'un produit ou d'un service à satisfaire les besoins des utilisateurs. Dire de quelque chose qu'elle est de qualité signifie qu'elle a un caractère essentiellement positif, recommandable, appréciable, remarquable, supérieur, sans nécessairement indiquer la perfection ou l'excellence sous tous ses aspects. En administration scolaire, la qualité c'est la valeur élevée rattachée à la mission, aux finalités, buts et objectifs d'une organisation éducative et au degré de conformité des activités, des ressources et des produits par rapport aux attentes et aux standards généraux et spécifiques à atteindre.

Ainsi, un système éducatif de qualité est un système qui a un caractère essentiellement positif, recommandable, appréciable, remarquable, supérieur par sa mission, ses finalités, ses buts, ses objectifs, et dont les activités, les ressources et les produits sont conformes aux attentes et aux standards généraux (contextes international et national) et spécifiques (niveau individuel). Une éducation de qualité est tout simplement une éducation efficace et efficiente. Selon le Dictionnaire d'éducation comparée (Groux et al. 2002), l'efficacité de l'éducation s'appréhende à deux niveaux : l'efficacité interne et l'efficacité externe. L'efficacité interne concerne l'atteinte des objectifs internes du système éducatif et se mesure par les taux de promotion ou de réussite et de rétention des élèves. L'efficacité

externe porte sur la réalisation des objectifs exogènes au système éducatif et désigne la transmission de savoir-être voulus par la société et de compétences dictées par l'économie (Hanhart 2002 : 257-260). Une éducation de qualité doit être aussi efficiente. L'efficience est définie par le rapport entre les produits et les ressources mises en œuvre. Il s'agit donc de l'utilisation rationnelle des ressources pour une production optimale. On peut donc dire qu'une éducation de qualité est celle qui mobilise des ressources et moyens suffisants et les utilise de façon rationnelle pour atteindre un résultat optimal. Ce résultat s'appréhende dans un système éducatif par de bons taux de réussite et de rétention à tous les niveaux, la réponse des connaissances et apprentissages aux attentes des apprenants (satisfaction des apprenants, épanouissement individuel), ainsi qu'à celles de la société (croissance économique et développement social) (Hanhart 2002 : 257-260), ce qui implique la nécessaire pertinence des contenus et méthodes d'enseignement par rapport aux besoins et au contexte socio-économiques.

Depuis les années 1990, les conférences internationales sur l'Education Pour Tous (Jomtien 1990, Dakar 2000) ont défini des critères complémentaires d'une éducation de qualité. Selon la déclaration de Dakar, elle doit, dans sa phase fondamentale, être accessible à tous, enfants, adolescents, adultes, sans discrimination aucune et équitable, et répondre à leurs besoins éducatifs fondamentaux, d'où le défi de l'Education Pour Tous qui doit être relevé par tous les Etats membres de l'UNESCO, au plus tard en 2015 (UNESCO, 2000). L'éducation de qualité inclut donc l'accès équitable à tous les citoyens.

2. Méthodologie

Pour rassembler les données nécessaires pour cette étude, nous avons utilisé trois techniques (Fortin 2006 ; Nda 2006) :

- La recherche documentaire : elle a consisté à rechercher dans les bibliothèques et sur internet les documents portant sur la situation de l'éducation scolaire au Togo, les rapports récents sur

le système éducatif togolais, la littérature sur le syndicalisme des enseignants, les approches théoriques des changements du système éducatif, le rôle, les objectifs et les programmes de l'Internationale de l'Education. Ces données ont servi essentiellement à la rédaction de la problématique de l'étude et du cadre de référence.

- Les entretiens individuels : nous nous sommes entretenus avec un membre du bureau exécutif de chacune des deux fédérations de syndicats des enseignants au Togo affiliés à l'IE, notamment la Fédération des Syndicats de l'Education Nationale (FESEN) et la Fédération Nationale des Syndicats des enseignants au Togo (FENASYET) ; les échanges ont porté sur la situation globale des syndicats d'enseignants au Togo, leurs missions, leurs succès et leurs actions en ce qui concerne surtout l'amélioration de l'éducation au Togo. Nous avons interviewé aussi la coordinatrice de l'IE pour l'Afrique francophone et le chargé des programmes sur l'IE, ses programmes et actions actuelles pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous et ses attentes vis-à-vis des organisations membres. Nous avons enfin discuté avec un responsable du système éducatif au ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation sur leurs attentes vis-à-vis des syndicats de l'éducation et leur appréciation du nouvel engagement des syndicalistes.

- Une discussion de groupe : nous avons discuté avec les membres des bureaux des syndicats de base des deux fédérations de syndicats d'enseignants au Togo affiliées à l'IE (FESEN et FENASYET), réunis en atelier de formation à Lomé les 03 et 04 mai 2013, sur les missions et les perspectives de leurs syndicats face aux différentes difficultés actuelles auxquelles l'enseignement est confronté au Togo.

Les données collectées étant qualitatives, le traitement a consisté en une analyse de contenu (Mayring 2010) pour faire ressortir l'évolution et la situation actuelle du syndicalisme des enseignants au

Togo et les actions que les syndicats mènent dans le contexte actuel du système éducatif marqué par de nombreuses insuffisances, en vue d'une amélioration progressive de la qualité de l'enseignement et l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous (EPT). Les résultats de l'analyse sont présentés dans la partie suivante en deux points : premièrement nous dressons un tableau général du syndicalisme des enseignants au Togo, ensuite nous analysons les nouveaux rôles que les syndicats s'assignent pour contribuer davantage à l'amélioration de la qualité de l'éducation au Togo.

3. Résultats

3.1. Bref aperçu du monde des syndicats des enseignants et travailleurs de l'éducation au Togo

L'évolution des mouvements syndicaux des travailleurs au Togo est très riche et nuancée. Les premiers syndicats ont vu le jour durant la période coloniale, à partir de 1944, et couvraient quasiment les principaux domaines d'activités professionnelles (CSTT, CERAS 1999 : 13). Ces syndicats vont se regrouper très tôt en fédérations et participer à la lutte pour la libération politique du Togo entre 1952 et 1958. Après l'indépendance, les syndicats togolais ont connu une traversée du désert jusqu'en 1973 où ils ont tous été embrigadés dans la centrale du parti-Etat, le Rassemblement du peuple togolais (RPT), qui est la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT) (CSTT, CERAS 1999 : 32-38). Avec le déclenchement du processus de démocratisation en octobre 1990, on assiste à la renaissance syndicale au Togo avec la désolidarisation de la CNTT du RPT et l'apparition de nombreux autres syndicats et fédérations syndicales¹. Notons que la vie syndicale au Togo des origines jusqu'en 1990 a connu la participation majoritaire des enseignants. Ceux-ci luttaient

¹ Pour une histoire détaillée du syndicalisme au Togo, voir l'étude commanditée et publiée par la Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT), conduite par le Comité d'Etudes et de recherche pour l'action syndicale (CERAS) et intitulée *La vie syndicale au Togo : des origines à nos jours*, août 1999, Lomé-Togo.

au niveau des syndicats de base et des fédérations existants pour l'amélioration des conditions de travail pour tous les secteurs d'activités professionnelles. Avec la renaissance syndicale plusieurs syndicats et fédérations de syndicats de l'éducation sont nés pour prendre plus spécifiquement en compte les particularités de ce secteur.

De nos jours, on compte au Togo plusieurs dizaines de syndicats des enseignants et travailleurs de l'éducation regroupés en six fédérations :

- la Fédération des syndicats de l'éducation nationale (FESEN),
- la Fédération nationale des syndicats de l'éducation au Togo (FENASYET),
- la Fédération de l'éducation affiliée à la Confédération nationale des travailleurs du Togo (FE-CNTT),
- la Fédération des travailleurs de l'éducation nationale affiliée à l'Union nationale des syndicats indépendants du Togo (FETRENSIT),
- la Fédération des enseignants au Togo (FESET),
- et l'Union des syndicats de l'éducation du Togo (USET).

Toutes ces six fédérations défendent les droits des enseignants et travailleurs de l'éducation au Togo et luttent fondamentalement pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, parfois individuellement, parfois ensemble. Pour une coordination de leurs actions, elles se sont regroupées en septembre 2011 en une entité dénommée « Coalition des fédérations des travailleurs de l'enseignement au Togo ». Toutefois leurs actions ne sont pas chaque fois communes (Entretien avec Am. 2013).

Les fédérations des syndicats de l'éducation ont participé à la lutte au sein des grandes centrales syndicales au Togo pour les récentes améliorations du traitement des travailleurs (par exemple les 10% d'augmentation salariale en 2012). En ce qui concerne le secteur particulier de l'éducation, la lutte des syndicats des travailleurs de l'éducation conduite par les fédérations a enregistré des réussites, surtout dans les cinq dernières années. On peut citer entre autres, le relèvement des primes de responsabilité (pour les proviseurs, direc-

teurs, censeurs, surveillants) dans le système éducatif en 2009, la formation du personnel d'encadrement (inspecteurs et conseillers pédagogiques) entre 2007 et 2009, la réouverture des écoles normales à partir de 2010, la formation professionnelle de plusieurs enseignants non qualifiés et leur intégration progressive à la fonction publique, l'arrêt du recrutement d'enseignants auxiliaires, l'institution de primes de rentrée, de bibliothèque et de logement pour les enseignants, la mise en place d'une Commission permanente de concertation (CPC), un organe de discussion entre les ministères en charge de l'éducation et les fédérations de syndicats des travailleurs de l'éducation. Cette commission se réunit à la demande de l'une des parties pour échanger sur les différents problèmes du système éducatif et prévenir les crises dans le système (Entretien avec Am. et Sh. 2013).

Parmi les six fédérations de l'éducation, deux sont affiliées à l'Internationale de l'éducation : la FESEN et la FENASYET. Selon les responsables de ces fédérations, cette affiliation leur permet de bénéficier du soutien international pour toutes leurs actions, ainsi que d'autres avantages comme les formations aux droits des travailleurs et à l'action syndicale, et d'être plus influents face aux décideurs (Entretien avec Am. et Sh. 2013). Eu égard au cadre de référence de l'étude qui prend en compte les programmes et les actions syndicales sur le plan international conduites par l'IE en vue d'une éducation de qualité pour tous, nous nous intéressons uniquement à ces deux fédérations pour la suite de l'analyse.

La FESEN est créée en 1996 (précisément le 28 décembre) par le regroupement de trois syndicats de base. Aujourd'hui, elle compte dix syndicats d'enseignants et travailleurs de l'éducation :

- le Syndicat des enseignants laïcs du Togo (SELT),
- le Syndicat national des enseignants du deuxième degré du Togo (SYNEDD-TO),
- le Syndicat des enseignants protestants du Togo (SEPT),
- le Syndicat des inspecteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement technique du Togo (SIENETT),
- le Syndicat des conseillers pédagogique (SCOPENT),

- le syndicat national de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (SYNETFOP),
- le syndicat de l'enseignement du troisième degré du Togo (SETDETO),
- le syndicat national de l'éducation de la petite enfance du Togo (SYNEPET),
- le syndicat national de l'enseignement catholique – premier degré du Togo (SYNEC-PDT),
- et le syndicat national des enseignants et formateurs spécialisés du Togo (SYNEFOST).

La FESEN n'est affiliée à aucune centrale syndicale au Togo. Elle compte aujourd'hui environ 7000 membres actifs. Elle ne veut pas se limiter aux revendications strictement liées au statut et aux conditions des enseignants et travailleurs de l'éducation, mais s'est engagée activement, en coopération avec l'IE, dans la dynamique de la lutte pour une éducation de qualité pour tous au Togo (entretien avec Sh. 2013).

La FENASYET est créée en 1999 et regroupe sept syndicats de base :

- le syndicat des enseignants catholiques du Togo (SECT),
- le syndicat des enseignants protestants du Togo (SEPT),
- le syndicat de l'enseignement supérieur du Togo (SEST),
- le syndicat des enseignants du secteur privé laïc et confessionnel au Togo (SYNESPLAC-Togo),
- l'Union des fondateurs d'écoles privées laïques au Togo (UFE-PLAT),
- le syndicat national des enseignants du préscolaire du Togo (SNEP-Togo),
- et le syndicat national des enseignants autonomes du Togo (SYNEAT).

LA FENASYET est affiliée à la Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT). Elle compte environ 8000 membres actifs, engagés pour une amélioration de la qualité de l'éducation au Togo, en collaboration avec l'IE (Entretien avec Am. 2013).

Une analyse de la composition des deux fédérations montre qu'elles regroupent les enseignants de tous les types d'enseignement (général et technique), de tous les ordres d'enseignement (public, privé confessionnel et privé laïc) et de tous les niveaux (préscolaire, primaire, secondaire et supérieur), puis d'autres travailleurs de l'éducation, notamment les conseillers pédagogiques, les inspecteurs, les fondateurs d'écoles privées laïques et les éducateurs spécialisés. Cette couverture quasi-totale leur permet de prendre en compte tous les aspects du système éducatif dans leurs actions.

3.2. L'engagement des syndicats pour une meilleure qualité de l'enseignement

Durant plusieurs années, la lutte des syndicats des enseignants et des travailleurs de l'éducation s'est consacrée presque uniquement à la revendication d'un meilleur statut et de meilleures conditions de vie et de travail des membres. Même si les revendications touchent aussi parfois implicitement à d'autres aspects de l'éducation, elles se focalisent toujours sur l'enseignant comme l'acteur principal de la situation d'enseignement/apprentissage et le positionnent au centre de la préoccupation. Ainsi, sur les plates-formes que les fédérations adressent au ministère de l'éducation, il est presque toujours question d'amélioration du traitement salarial, de revalorisation des primes de participation aux examens officiels, d'intégration d'enseignants auxiliaires, de versement des prélèvements effectués pour la Caisse de sécurité sociale, etc. En réalité, la satisfaction de ces revendications constitue un stimulus qui va motiver les enseignants à donner le meilleur d'eux-mêmes, ce qui aura un impact positif sur l'enseignement. A côté de ces revendications, celles qui ont porté sur la formation professionnelle des enseignants concernent la réouverture des écoles normales, la formation du personnel d'encadrement. Bien qu'étant aussi focalisées sur les enseignants, celles-ci touchent plus explicitement à l'aspect qualitatif de l'éducation.

Mais depuis 2011 et avec l'appui de l'IE, la FESEN et la FENASYET abordent explicitement dans leurs actions la question des insuffisances qualitatives du système éducatif. Ainsi, en 2012, un plaidoyer sur la qualité de l'éducation a été adressé au ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation par les deux fédérations, sur la base d'un message de l'IE. De plus, les deux fédérations réclament des laboratoires et bibliothèques pour les établissements scolaires qui n'en disposent pas.

Les syndicalistes de l'éducation veulent dorénavant être considérés par les autorités du système éducatif comme des partenaires incontournables dans la recherche des solutions aux problèmes éducatifs et dans la gestion du système. Ils veulent s'impliquer dans le processus de prise de décision, dans l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion, le suivi des projets ou politiques éducatifs. « Nous ne voulons plus être de simples exécutants de programmes d'enseignement ou de politiques éducatives ; nous voulons être des partenaires impliqués à tous les niveaux » ; a déclaré avec insistance un responsable syndicaliste (Entretien avec Gb. 2013). C'est d'ailleurs à cet effet qu'ils souhaitent déjà discuter du budget de l'éducation lors de son élaboration et de son adoption, puis participer au suivi de son exécution dans le cadre de la Commission permanente de concertation (Entretien avec Am. et Sh. 2013).

Cette nouvelle dynamique des syndicalistes de l'éducation vient à point nommé et rime bien avec le souhait des autorités du système éducatif au Togo. Celles-ci estiment que tous les acteurs et partenaires de l'éducation doivent collaborer pour un meilleur fonctionnement du système :

« les syndicats d'enseignants ne doivent pas se cantonner à des revendications salariales ou les conditions des enseignants, mais contribuer positivement à la recherche de solutions aux différents problèmes du système éducatif, collaborer à la gestion du système d'enseignement par un engagement soutenu aux côtés des responsables à tous les niveaux, comme les associations de parents d'élèves le font » (Entretien avec Gz. 2013).

Ce nouvel engagement des syndicats des enseignants et travailleurs de l'éducation au Togo répond bien aux objectifs et recommandations de l'IE, ainsi qu'à ses actions actuelles sur le plan international qui consistent à promouvoir une éducation de qualité pour tous. De plus, cette nouvelle dynamique s'inscrit bien dans le processus de changement du système éducatif selon le modèle de résolution de problèmes (Havelock 1971), ainsi que dans la stratégie de l'autonomie et de la participation, puis celle de l'ouverture (Havelock & Huberman 1977) pour une mise en œuvre efficace des innovations ou réformes éducatives, présentés dans le cadre de référence de cette étude. Les syndicalistes contribueront de façon significative à l'amélioration qualitative de l'éducation au Togo en s'appropriant ces nouveaux rôles. A cet effet, les syndicats de l'éducation doivent également s'engager dans la recherche scientifique sur le système éducatif (Payeur 2006). Les résultats de ces recherches leur donneront plus d'éléments précis pour illustrer et appuyer leurs différentes actions et pour formuler des propositions pertinentes de solutions aux autorités éducatives.

Par ailleurs, l'engagement des syndicats des enseignants ou des travailleurs pour l'amélioration du système éducatif n'est pas nouveau dans l'histoire mondiale du syndicalisme enseignant. A titre d'exemple, une étude a montré, comment en France, les syndicats d'enseignants ont influencé l'élaboration des politiques éducatives et contribué à l'amélioration du système éducatif (Robert 2007).

Conclusion

Cette étude a analysé le nouvel engagement des syndicats de l'éducation pour une amélioration de la qualité de l'éducation au Togo. Cet engagement se traduit par la volonté manifeste des syndicats de s'impliquer dans la gestion du système éducatif à tous les niveaux et la prise en compte des insuffisances qualitatives du système dans les plaidoyers et plates-formes qu'ils adressent aux autorités éducatives.

Les résultats de l'analyse confirment notre hypothèse et montrent que cette nouvelle dynamique participative des syndicats de l'éducation au Togo est née à l'instigation de l'IE et s'inscrit bien dans les modèles et stratégies pour un processus efficace de changement du système éducatif. Mais pour bien assumer ces nouvelles responsabilités, les membres des bureaux des fédérations et des syndicats de base ont besoin encore de formations à l'action syndicale et au plaidoyer. De plus, les syndicats doivent s'engager également dans la recherche sur le système éducatif pour mieux cerner les problèmes qui se posent et qui affectent la qualité de l'éducation. Ils pourront ainsi proposer des solutions plus pertinentes et adéquates aux décideurs. Par ailleurs, l'existence de plusieurs fédérations de syndicats de l'éducation et les divergences de point de vue et de stratégie qui apparaissent parfois entre elles, peuvent porter préjudice à leurs actions syndicales. Il est donc nécessaire que les fédérations se réunissent autour de mêmes centres d'intérêt et conduisent ensemble leurs actions pour une plus grande efficacité syndicale.

Notons que la situation actuelle de l'éducation au Togo exige beaucoup plus un changement de système (réforme générale et profonde) que des changements du système (innovations et réformes partielles). C'est à cette condition que le système pourra offrir aux populations une éducation de qualité, qui prend en compte les réalités nationales (langues, cultures, histoire, environnement etc.), qui répond à leurs besoins et à ceux socio-économiques et contribue à l'épanouissement des individus, ainsi qu'au développement du pays.

Sources orales et Bibliographie

1. sources orales

Liste des personnes ressources interviewées et leur désignation dans le texte

N°	Fonction et organisation	Désignation dans le texte
1	Un membre du bureau exécutif de la FENASYET	Am.
2	Un membre du bureau exécutif de la FESEN	Sh.
3	La coordinatrice de l'IE pour l'Afrique francophone	-
4	Le chargé des programmes de l'IE pour l'Afrique francophone	Gb.
5	Un Conseiller au ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Gz.

2. Bibliographie

Akakpo-Numado Sena Yawo, 2011 : « Entwicklung der beruflichen Bildung in Togo und die Gender-Problematik », *ZEP Zeitschrift für internationale Bildungsforschung und Entwicklungspädagogik*, 34. Jahrgang, Heft 1, pp. 25-30.

Akakpo-Numado Sena Yawo, Yaou Tamégnon et Afo Anselme, 2012 : « Efficacité externe de la formation dans les filières industrielles de l'enseignement technique et professionnel au Togo ; cas du Lycée d'enseignement technique et professionnel de Sokodé », *Etudes Togolaises, Revue Togolaise des Sciences*, vol. 06, n° 1, janvier-juin 2012, Lomé, pp. 118-142.

Backer Jim, 2012 : « les enseignants et les syndicats : les remparts de l'économie et de l'éducation. » *Mondes de l'éducation*, n°41, nov. 2012, disponible sur : <http://worldsofeducation.org/fr/magazines/articles/113>, consulté le 9/7/2013.

- CSTT, CERAS (Confédération syndicale des travailleurs du Togo, Comité d'études et de recherche pour l'action syndicale), 1999 : *La vie syndicale au Togo : des origines à nos jours*, Lomé-Togo.
- Fortin Marie-Fabienne, 2006 : *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal, Les Editions de la Chenelière.
- Gbikpi-Benissan François, 2012 : « Cinquante ans de politiques éducatives au Togo : un manque de réalisme », *Particip'Action*, volume 4, n°1, janvier 2012, Lomé-Togo, pp. 343-359.
- Groux Dominique (dir.) et al., 2002 : *Dictionnaire d'éducation comparée*, Paris, l'Harmattan.
- Hanhart Siefried, 2002 : « Efficacité et efficience », Groux, Dominique (dir.), et al., 2002 : *Dictionnaire d'éducation comparée*, Paris, l'Harmattan, pp. 257-260.
- Lange Marie-France, 1998 : *L'école au Togo. Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Paris, Karthala.
- Havelock Ronald, 1971: *Guide for innovation through dissemination and utilization of knowledge*, Ann Arbor, University of Michigan.
- Havelock Ronald & Huberman Allen Michael, 1977: *Solving Educational Problems. The Theory and Reality of Innovation in Developing Countries*, Paris, UNESCO.
- Kola Edinam, Dekor Délali, Abbey Dela, Palassi Konga, 2011, « La réforme du LMD à l'université de Lomé, une évaluation à mi-parcours », *ROCARE*, disponible sur <http://www.rocare.org/grants/2011/tg01.pdf>, consulté le 5/5/2013.
- Legendre Renald, 2005 : *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3^{ème} édition, Montréal, Guérin.
- Lê Thanh Khoi, 1981 : *L'éducation comparée*, Armand Colin, Paris.
- Mayring Philipp, 2010 : *Qualitative Inhaltsanalyse. Grundlagen und Techniken. (11., aktualisierte und überarbeitete Auflage)*, Weinheim und Basel, Beltz Verlag.
- MEN (Ministère de l'éducation nationale), 1975 : *La réforme de l'enseignement au Togo, forme condensée*. Lomé.

- MENR, METFPA (Ministère de l'éducation nationale et de la recherche, Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle), 1998 : *Politique nationale du secteur de l'éducation et de la formation*.
- MENRS, METFP, MBESSN (Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique, Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, Ministère du bien-être social et de la solidarité nationale), 1992 : *Etats généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et technologique, rapport final*. Lomé.
- MEPS (Ministère des enseignements primaire et secondaire), 2005 : *Plan d'action national de l'éducation pour tous (2005-2015)*. Lomé
- MEPSA (Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation), 2012 : *Annuaire national des statistiques scolaires 2011-2012*, Lomé.
- Nda Paul, 2006 : *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*, Abidjan, EDUCI.
- Payeur Christian, 2006 : « La relation entre recherche et action syndicale en éducation : le cas du Québec », *Revue française de pédagogie*, n°154, janvier-février-mars 2006, pp. 45-59.
- Robert André, 2007 : *Miroirs du syndicalisme enseignant*, Paris, Nouveaux regards/Syllepse.
- RT/CONFEMEN/MEPSA (République Togolaise/ Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage/ Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation), 2012 : *Rapport PASEC, République Togolaise 2012, améliorer la qualité de l'éducation au Togo : les facteurs de réussite*, Lomé.
- RT (République Togolaise), 2009a : *Lettre de politique sectorielle de l'éducation*, Lomé.
- RT (République Togolaise), 2009b : *Plan sectoriel de l'éducation 2010-2020. Nouvelle politique pour maximiser la contribution de*

l'éducation au développement économique et social du pays, Lomé.

UNESCO, 2000 : *Forum mondial sur l'éducation, rapport final*, Paris, UNESCO, disponible sur : <http://www.unesco.org>, consulté le 20/12/2012.

UNESCO, 2012 : *Jeunes et compétences : l'éducation au travail. Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012*. Paris, UNESCO, disponible sur : <http://www.efareport.unesco.org>, consulté le 20/12/2012.

www.ei-ie.org, consulté le 22/07/2013.

www.unesco.org, consulté le 9/12/2012.

ROLE DE L'EDUCATION EN MILIEU RURAL DANS LA REGION MARI- TIME AU TOGO

GBEMOU Kokou Mawulikplimi
Département de Sociologie / Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Lomé

Introduction

En tant que processus de socialisation, l'éducation permet à l'individu de substituer la raison à l'obscurantisme. Dans les sociétés africaines, c'est grâce à elle que les apprenants arrivent à marquer du recul vis-à-vis des croyances et pratiques réfractaires au développement.

L'intégration sociale et économique reste fortement liée à l'enrichissement culturel qui constitue l'objectif majeur visé par toute forme d'éducation. Celle-ci tente d'inculquer aux individus des valeurs et compétences pouvant leur permettre d'assumer des responsabilités dans la société.

Au Togo, l'éducation est reconnue comme le facteur essentiel du développement durable et le gouvernement tente de la rendre accessible à toutes les couches sociales (Ministère de l'éducation nationale, 1975). Même si aujourd'hui cet objectif est loin d'être atteint, il est incontestable que la plupart des Togolais sont conscients des bienfaits de l'action éducative. Les acquis de cette dernière sont bénéfiques non seulement pour les enfants, mais aussi pour les adultes et la société tout entière. Que ce soit en famille, à l'école ou dans les groupes de pairs, les éducateurs essaient de transmettre aux individus, des valeurs morales constituant le fondement de l'épanouissement social.

Cette étude se fonde sur l'hypothèse selon laquelle certains changements chez les populations rurales de la région maritime du Togo sont liés à l'éducation. L'intérêt de cette recherche réside dans

le fait qu'elle permet d'élucider le rôle de l'éducation en milieu rural au Togo, avec le cas spécifique de la région maritime.

Le travail s'articule autour de quatre parties. La première décrit la problématique (1), la deuxième expose les considérations théoriques (2), la troisième décrit l'approche méthodologique utilisée (3) et la quatrième partie est consacrée aux résultats obtenus (4).

1. Analyse de la situation et problématique

Il est généralement admis que l'éducation est le processus par lequel la société intègre les jeunes générations en son sein. Ce mécanisme est fondé sur le fait que les adultes, en raison de leurs connaissances et expériences, possèdent un pouvoir qui leur permet d'imposer leur vision du monde aux enfants.

Elle est d'abord donnée au sein de la famille, puis elle est prise en charge partiellement ou totalement, selon les cultures et les civilisations, par des institutions de diverses natures, à savoir les sociétés d'initiation, les classes d'âge et des organisations bureaucratiques comme l'école. Elle est le miroir de toute société puisqu'elle a ses aspirations et ses représentations. Ki-Zerbo (1990) pense qu'elle est comparable à un organe génital chargé de fournir les producteurs, d'engendrer les idées qui sous-tendent la société. En ce sens, elle est le moteur du développement sur tous les plans. Vu cette importance, il a été consacré le droit de toute personne à l'éducation¹.

Les conférences internationales tenues sur l'éducation, notamment celles de Jomtien en Thaïlande en 1990² et de Dakar en 2000³, ont mis l'accent sur les objectifs assignés au secteur éducatif. Il s'agit, entre autres, de favoriser l'épanouissement de l'enfant en développant ses aptitudes mentales et physiques, lui inculquer le respect des valeurs culturelles et de le préparer à assumer des responsabilités dans l'avenir.

¹ Nations-Unies, 1948, [Déclaration universelle des droits de l'homme](#), art. 26.

² Nations-Unies, 1990, Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien, 5-9 mars.

³ Nations-Unies, 2000, Forum mondial sur l'éducation, Dakar, 26-28 avril.

En Afrique, dans le but d'atteindre les objectifs de l'éducation scolaire en particulier, des investissements ont été réalisés à travers des réformes, la démocratisation de l'école et l'augmentation des budgets alloués à l'éducation.

Mais dans la quasi-totalité des zones rurales au Togo, la politique de l'éducation pour tous continue de se heurter à d'énormes difficultés : analphabétisme, sous-scolarisation et fortes disparités d'accès à l'école.

« Pour améliorer les performances du système éducatif au niveau du primaire, le gouvernement a reconstruit la plupart des écoles victimes d'inondations en 2007 et 2008, intégré 1374 enseignants auxiliaires dans la fonction publique, recruté 2015 nouveaux enseignants du primaire et du secondaire en 2008. En outre, il a instauré depuis la rentrée scolaire 2008-2009, la gratuité totale des frais scolaires pour les élèves du pré-primaire et du primaire publics. De plus, il a restauré la formation initiale des enseignants avec la réouverture de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Notsè dans la perspective de formation de 1600 nouveaux enseignants dès 2009. Par ailleurs, une subvention de plus de 200 millions de FCFA en faveur des Ecoles d'Initiative Locale permet de soutenir l'offre de formation au sein des communautés défavorisées. » (République togolaise 2009 : 12-13).

Aujourd'hui, toutes les familles, qu'elles soient urbaines ou rurales, riches ou pauvres, s'efforcent de scolariser leurs enfants et d'obtenir pour eux la meilleure scolarité possible. Afin de réduire le taux d'analphabétisme dans le pays et surtout dans les zones rurales, l'éducation se poursuit aussi dans des centres d'alphabétisation. Ces efforts montrent que, tant au niveau des autorités politico-administratives que des populations locales, il n'y a pas de doute quant à l'importance de l'éducation dans la société. Face à ce constat, la question suivante mérite d'être posée : quels sont les effets bénéfiques réels de l'éducation dans les communautés rurales de la région maritime au Togo ? Avant de répondre à cette interrogation, il convient d'inscrire le sujet dans une perspective théorique.

2. Considérations théoriques

La socialisation est l'ensemble des processus par lesquels l'enfant construit son identité sociale, devient un membre autonome des groupes auxquels il appartient, à travers eux, de la société tout entière. Elle est alors conçue comme le résultat des interactions de l'enfant avec sa famille et son environnement.

Pour Durkheim (1997), la socialisation est l'éducation de la jeune génération en vue de perpétuer et de renforcer l'homogénéité de la société. Il s'agit de l'apprentissage d'un ensemble de règles et de normes. Elle est conçue comme un processus de construction de conduites sociales incluant trois éléments complémentaires : l'aspect cognitif représentant la structure de la conduite qui se traduit en règles ; l'aspect affectif s'exprimant en valeurs, et l'aspect expressif qui se réfère aux signifiants de la conduite et se symbolisant en signes (Dubar 2000). Quelles sont alors les différentes conceptions de la socialisation ?

2.1. Conceptions culturalistes et fonctionnalistes

Le culturalisme considère que la personnalité des individus est le produit de la culture dans laquelle ils sont nés. Ainsi, à travers le concept de personnalité de base qui englobe les outils d'adaptation partagés dans une société par un individu avec les autres, Kardiner (1969 : 49) soutient que « les institutions avec lesquelles l'individu est en contact au cours de sa formation produisent en lui un type de conditionnement qui, à la longue, finit par créer un certain type de personnalité ».

La présentation la plus systématique de la conception fonctionnaliste de la socialisation se trouve chez Parsons (1973). Selon lui, le processus de socialisation assure l'intériorisation de quatre impératifs fonctionnels du système social, à savoir la stabilité normative, l'intégration, la poursuite des buts et l'adaptation. En ce sens, dans l'univers social, familial ou scolaire, les groupes de pairs et les agents socialisateurs contribuent tous à l'apprentissage de l'enfant.

2.2. Socialisation comme incorporation des habitus

Le terme habitus désigne les dispositions liées à une trajectoire sociale. Dans son œuvre posthume *L'évolution pédagogique en France*, Durkheim (1990) pense que l'habitus oriente l'individu dans un sens pour toute la vie.

Selon Bourdieu (1980), la socialisation est un processus biographique d'incorporation des dispositions sociales issues de la famille et de la classe d'origine. C'est en quelque sorte l'ensemble des champs sociaux traversés par l'individu au cours de son existence. D'après l'auteur, c'est l'intégration des habitus qui est la socialisation. Les enfants reçoivent de leur famille un capital culturel, un ensemble de connaissances et d'informations quasi-naturelles leur permettant, au bon moment, d'avoir des réactions immédiates et appropriées à leur environnement comme si c'était naturel.

2.3. Socialisation comme construction sociale de la réalité

Pour Berger et Luckman (1986), la socialisation, conçue comme une construction sociale de la réalité, se définit par l'immersion des individus dans le monde vécu qui est à la fois un univers symbolique et culturel et un savoir sur ce monde. Ce dernier leur permet notamment, de construire une typification grâce à laquelle ils appréhendent le réel dans la vie quotidienne. Tout en insistant sur l'articulation entre famille et école dans le processus de socialisation primaire, les deux auteurs montrent que cette dernière n'est jamais totalement réussie, ni terminée, mais qu'elle doit être complétée par celle dite secondaire qui prépare l'individu à la vie professionnelle. Les connaissances, les valeurs et normes acquises conduisent l'apprenant à adopter de différents comportements en face d'un nouveau contexte social.

2.4. Education et enrichissement culturel

Pour mettre en exergue la valeur de l'éducation, Dewey (1990) décrit le rôle de ce qu'il appelle l'environnement social. Selon lui, en effet, tout individu dont les activités sont liées à celles d'autrui se trouve confronté à un environnement social en ce sens que ce qu'il fait ou ce qu'il peut faire dépend des attentes, des exigences et des approbations de l'autre. Dans une société, aucun être humain jouissant de toutes ses facultés mentales ne peut agir ou poser des actes sans tenir compte de ceux de ses concitoyens, car ils sont les conditions indispensables de la réalisation de ses propres tendances.

Par divers moyens, intentionnels ou non, une société transforme des êtres non initiés et apparemment étrangers dont elle fait les dépositaires de ses richesses et idéaux. L'éducation est donc un processus d'enrichissement culturel. C'est une activité formatrice dans la mesure où elle moule l'activité sociale en lui donnant la forme voulue.

Mais, puisque le but recherché est la transformation de la nature de l'expérience pour amener l'individu à partager les idées, les objectifs et les intérêts communément admis par le groupe social, l'éducation n'est évidemment pas une action mécanique. On peut transporter des objets dans l'espace, le corps participe à cette action. En revanche, on ne peut pas extraire et introduire de cette façon les convictions et les aspirations des aînés. Comment ces dernières sont-elles alors communiquées aux jeunes ?

A cette question, on peut répondre d'une manière générale que cela se fait au moyen de l'action de l'environnement qui appelle certaines réactions. On ne peut pas inculquer de force à un individu, les croyances et les attitudes requises, mais le milieu particulier dans lequel il vit le conduit inévitablement à voir et à sentir une chose plutôt qu'une autre. Le milieu social incite l'homme à avoir certains comportements afin de pouvoir agir avec succès dans ses relations avec autrui. Ainsi, en cherchant toujours l'approbation de l'autre, il voit certaines de ses croyances renforcées et d'autres affaiblies ;

cette influence l'amène à adopter un certain code de comportement, une tendance à agir d'une façon donnée.

L'environnement social façonne la disposition mentale et affective chez les individus en les engageant dans des activités qui éveillent et renforcent certaines impulsions qui ont une fin et des conséquences spécifiques.

Mais il convient de signaler que l'environnement social n'a un effet vraiment éducatif que si l'individu prend part ou participe à l'activité commune. En assumant sa part dans cette dernière, l'acteur social s'approprie la fin recherchée, se familiarise avec les méthodes, les objets et acquiert les savoir-faire nécessaires. Dewey pense que la fonction de l'éducation est comparable à celle de la reproduction. En effet, la société existe grâce à un processus de transmission parfaitement semblable à celui de la vie biologique : les adultes communiquent aux plus jeunes leurs façons de faire, de penser et de sentir. Sans cette communication des idéaux, des espoirs, des attentes, des critères, des normes, des opinions, bref la culture, la vie sociale ne pourrait pas se perpétuer.

La culture, c'est-à-dire ce que l'homme ajoute à sa nature, est, en général, ce qui le différencie des autres créatures. Elle permet en ce sens de canaliser les pulsions, de se conformer aux règles communément admises par un groupe et de s'adapter aux réalités sociales. Reçue par héritage de génération en génération, elle est acquise par l'entremise de l'éducation et a pour fonction la pérennisation des valeurs et normes propres à chaque société.

En Afrique, étant donné que les zones rurales sont les lieux par excellence de préservation du patrimoine culturel, l'éducation, et en particulier celle dite non-formelle, revêt un caractère primordial dans la mesure où elle constitue le principal moyen d'acquisition des normes et valeurs.

3. Approche méthodologique utilisée

La méthode qualitative a été privilégiée pour collecter les informations. Elle a essentiellement pris en compte les écrits théo-

riques pertinents et l'opinion des enquêtés à travers des guides d'entretien individuel. En outre, l'observation directe a été utilisée en vue de nous imprégner de certaines réalités au quotidien. Rappelons qu'en dehors de Lomé Commune, la région maritime compte 7 préfectures (Avé, Bas-Mono, Golfe, Lacs, Vo, Yoto, Zio). Mais l'enquête s'est limitée à 4 d'entre elles, à savoir Avé, Vo, Yoto, Zio et nous avons sélectionné au hasard 1 canton/village dans chacune de ces 4 préfectures pour organiser les entretiens.

Le choix d'un échantillon de 70 enquêtés dont 21 à Azahoun (Avé), 18 à Dalavé (Zio), 16 à Kouvé (Yoto) et 15 à Boko (Vo) s'est fondé sur la diversité de leurs profils. Ils sont autant des formateurs et éducateurs (parents, ONG, centre de santé, responsables d'école, etc.) que des bénéficiaires ou des apprenants, capables de donner leurs opinions sur le rôle de l'éducation vis-à-vis des mutations sociales en cours dans leur localité.

L'analyse des informations collectées s'est appuyée sur un croisement des regards sur des faits passés et présents permettant de tirer les avantages liés à l'apport de l'éducation dans ces milieux étudiés.

Le développement de ces différentes conceptions de la socialisation nous amène à présenter les principaux résultats obtenus sur le terrain.

4. Résultats et discussion

Pour appréhender le rôle de l'éducation en milieu rural, nous avons exposé les résultats de cette recherche en trois points : l'éducation et la santé de reproduction ; l'évolution des pratiques agricoles et environnementales et des perspectives nouvelles.

4.1. Education et santé de reproduction

De nos jours, c'est un fait incontestable que dans la plupart des zones rurales de la région maritime du Togo et essentiellement celles enquêtées, les populations ont acquis, à travers l'éducation aussi

bien à l'école que par les groupes de pairs et les sensibilisations, des connaissances en matière de santé : amélioration des pratiques d'hygiène permettant de réduire les maladies liées à l'eau, construction et utilisation d'installations sanitaires limitant ainsi les défécations à l'air libre.

En outre, grâce aux diverses campagnes de sensibilisation, des notions spécifiques sur certaines maladies (infections sexuellement transmissibles, VIH et sida, paludisme, choléra) sont de plus en plus communiquées aux ruraux, ce qui permet à la plupart de ces derniers d'adopter des comportements conséquents pour la prévention et la lutte contre ces épidémies : port des préservatifs, utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide, soin des mains avant la prise des repas, consultation prénatale, traitement médical :

« Sans mentir, c'est mon enfant, de retour d'une sensibilisation organisée dans l'enceinte du dispensaire de notre village lors de la journée du lavage des mains l'an passé, qui m'a dit : Papa, si tu as fait les selles et que tu n'as pas de savon, tu peux utiliser les cendres pour te laver les mains pour éviter les maladies. Depuis, je n'ai plus manqué de nettoyer mes mains après mes besoins », nous confiait un chef de ménage à Boko dans la préfecture de Vo.

Par ailleurs, les connaissances acquises sur l'importance du bien-être tant physique que mental et sur la planification familiale amènent les populations rurales à accepter aujourd'hui des méthodes contraceptives, des tests de grossesse et à pratiquer l'espacement des naissances. L'ouverture d'esprit de certaines personnes grâce à l'éducation leur a permis de créer, dans leur localité, des associations dont les membres jouent le rôle d'éclaireurs pour les autres en ce qui concerne les bonnes pratiques à adopter dans ce domaine. C'est le cas de l'association Jourdain, Vie et Santé (JVS) dont le siège est à Tsévié, qui mène des activités de sensibilisation sur la santé de la reproduction dans les villages alentour, à savoir Davié Assomé, Adétikopé, Gblinvié et Dalavé.

Un autre exemple édifiant sur l'apport de l'éducation en milieu rural porte sur les connaissances nutritionnelles. En effet, la plupart des personnes enquêtées savent désormais qu'une bonne santé dépend de la qualité et de la quantité de la ration alimentaire et sont éclairées sur les trois groupes d'aliments qui concourent à l'équilibre de l'organisme humain :

- aliments de croissance qui assurent le développement physiologique et morphologique (lait, viande, poisson, œuf) ;
- aliments énergétiques donnant de la vigueur physique (maïs, igname, manioc, taro, riz, huile) ;
- aliments d'entretien qui facilitent la digestion (fruits).

De plus, contrairement aux idées reçues par le passé selon lesquelles la viande et l'œuf ne sont pas bons pour les enfants, les mentalités ont évolué et certains parents donnent ces aliments à leurs enfants pour leur croissance : « quand on prépare la viande à la maison maintenant, ce sont les enfants qui consomment la grande partie. Je fais comme les sages-femmes nous l'enseignent lors des consultations prénatales », rapporte une dame à Assahoun.

Ces connaissances acquises par les communautés leur permettent de varier leurs rations alimentaires en vue de fournir les différentes substances nutritives à leur organisme.

Quant aux femmes en particulier, elles sont de plus en plus informées sur l'importance et la durée de l'allaitement maternel et le moment propice de sevrage des enfants. Grâce à ces savoirs et pratiques intériorisés par les mères, on assiste à une réduction progressive de la mortalité infantile et de certaines maladies causées par la malnutrition, à savoir le rachitisme et le kwashiorkor. Les propos suivants d'un agent de santé à Kouvé sont assez révélateurs :

« Le kwashiorkor est de nos jours très rare dans toutes les localités, parce que les mères pratiquent beaucoup les conseils qu'on leur donne, que ce soit dans les maternités, les CMS ou lors des sensibilisations par les ONG en matière d'allaitement et de sevrage. La lutte n'est pas totalement gagnée, mais il y a des avancées significatives ».

De plus, grâce à l'éducation, les pratiques paysannes ont également évolué dans les domaines agricole et environnemental.

4.2. Evolution des pratiques agricoles et environnementales

De nos jours, le développement du secteur agricole exige un minimum de connaissances. L'influence de l'éducation a amené les paysans à améliorer les techniques culturales telles que l'épandage d'engrais, le semis en ligne, la rotation des cultures, l'attelage, l'assolement et l'irrigation. Au niveau organisationnel, la plupart des producteurs prennent de plus en plus conscience des avantages de la vie associative : grâce à cette dernière, certains paysans arrivent à pallier le caractère rudimentaire des instruments de production.

Tant en agriculture qu'en élevage, les communautés rurales ont besoin des formations appropriées sur l'adaptation de leurs pratiques en vue de produire quantitativement et qualitativement ; ce n'est qu'à cette condition qu'elles seront capables de passer de l'économie de subsistance à celle de marché où la compétitivité est de mise.

Sur le plan environnemental, les populations maritimes du Togo ont acquis, grâce à l'école et à des sensibilisations, des connaissances sur le rapport entre les ressources naturelles et le développement économique :

« Nous avons surtout compris que les arbres sont source de richesse. Ainsi, le constat est clair, à Kouvé, chacun veut avoir sa teckeraie qui lui sert de caisse de retraite. Ces arbres ne sont pas compatibles avec le feu. Ce faisant, la pratique anarchique des feux de brousse régresse de nos jours. » (Propos d'un paysan de 53 ans interrogé à Kouvé).

Ces propos montrent que les paysans de certaines localités, à l'instar de celles visitées, ont désormais compris que la préservation des éléments comme la forêt, l'eau et la terre contribue directement à promouvoir l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le changement de comportement se matérialise par la diminution de la pratique des feux de brousse, de l'abattage anarchique des arbres et l'importance

de plus en plus accordée aux activités de reboisement ; ce qui contribue au développement durable des localités.

Une éducation prenant spécifiquement en compte les réalités rurales permettrait aux paysans d'être plus aptes dans leurs réactions face aux problèmes qui sont les leurs.

4.3. Perspectives nouvelles : vers une ruralisation de l'éducation

La stratégie consistant à centrer les politiques éducatives en milieu rural sur l'expansion de l'enseignement agricole aux niveaux secondaire et supérieur est désormais considérée comme largement dépassée. Le champ d'action d'une éducation profitable aux populations paysannes est plus vaste que celui lié au secteur primaire et comprend tous ceux qui vivent ou travaillent dans les zones rurales et non seulement ceux qui sont directement concernés par l'agriculture ; la nouvelle manière de considérer les besoins éducatifs est ainsi axée sur les ruraux plutôt que sur le secteur.

Dans beaucoup de pays africains, bien que l'agriculture occupe une part dominante de l'économie, elle n'est pas en mesure de faire vivre l'ensemble des populations parce qu'elle demeure une activité de subsistance avec une faible productivité. Les techniques utilisées par les exploitants sont peu tournées vers une production massive destinée au marché national et extérieur.

Les paysans ont particulièrement besoin des connaissances et compétences leur permettant de bien gérer leurs activités. En ce sens,

« l'éducation et l'alphabétisation deviennent incontournables pour nos paysans. Mais l'adaptation du contenu des programmes d'enseignement aux conditions de vie des communautés locales constitue le véritable défi à relever : la prise en compte de la nature spécifique de l'environnement rural est un élément important à intégrer de nos jours dans la politique de toute institution éducative »,

a suggéré un directeur de collège d'enseignement général dans la préfecture du Zio.

Au Togo, jusqu'aux années 1990, le rural avait longtemps désigné uniquement l'activité agricole parce que celle-ci constituait le seul secteur pourvoyeur d'emplois et d'occupations dans les villages. Mais n'étant pas directement articulée sur les secteurs secondaire (transformation) et tertiaire (commerce et autres services), cette agriculture familiale n'a pas pu générer le développement rural en créant des métiers non agricoles.

Aujourd'hui, par contre, une pléthore d'activités existe dans les campagnes. En fait, les migrations rurales ont conduit à une recomposition sociale faite d'emprunts divers entre habitants de différents milieux y compris sur le plan des occupations professionnelles. Si certains résidents continuent de vivre de l'agriculture, d'autres s'exercent dans un large éventail de professions, de services ou de transformations. Ainsi dans un contexte de mondialisation caractérisé par des flux humains continuels et une communication intense, il convient de repenser les politiques devant baliser la voie à un développement autonome du monde villageois. La concentration de plusieurs partenaires dans ce milieu demande que les curricula scolaires soient actualisés et remaniés afin de répondre aux besoins spécifiques de divers apprenants. Ces derniers provenant de catégories sociales différentes et ayant des projets professionnels pluriels, l'efficacité de l'action éducative résidera dans la satisfaction des attentes variées.

Conclusion

La question centrale qui a guidé la présente recherche portait essentiellement sur les apports que l'éducation, à travers ses différentes formes, a pu produire dans la vie des populations rurales maritimes du Togo.

Nous sommes parti de l'hypothèse qu'en milieu rural les changements de comportement dépendent fortement de l'activité éduca-

tive. La collecte des informations a été conduite suivant une approche qualitative.

L'analyse des données recueillies montre que l'éducation constitue la force motrice des mutations sociales majeures observées dans les communautés rurales de la région maritime togolaise. C'est pourquoi, la politique togolaise a misé sur l'éducation pour tous, sa gratuité progressive, l'accessibilité et le rapprochement de l'école de l'apprenant et la revalorisation des valeurs culturelles. Les différentes institutions de socialisation (écoles, familles, églises, clubs, associations, médias) participent à la diffusion et à l'ancrage des connaissances aussi bien modernes que traditionnelles qui sont à l'origine des changements positifs constatés dans les campagnes.

L'éducation, qu'elle soit formelle ou non-formelle, influence très favorablement la vie des hommes, femmes et enfants ruraux. Elle contribue à renforcer les capacités techniques des paysans, à favoriser l'enrichissement culturel, à consolider la fondation de l'identité des populations rurales, et à imprimer une vision plurielle mais authentique du monde. Ainsi, dans les domaines tels que l'agriculture, la santé et la gestion des ressources naturelles, les impacts positifs de l'éducation sont palpables et reconnus.

Aujourd'hui, la participation de la plupart des communautés rurales aux différentes phases des projets de développement est révélatrice de l'évolution des mentalités par le biais de l'éducation qui demeure, de ce fait, le principal facteur de l'amélioration du bien-être. Mais à cause de son caractère complexe, le monde rural requiert une éducation fondamentalement spécifique et adaptée.

Références bibliographiques

- Berger P. et Luckmann T., 1986 : *La Construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, 288 p.
- Bourdieu P., 1980 : *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 475 p.
- Dewey J., 1990 : *Démocratie et éducation*, Paris, Armand Colin, 446 p.
- Dubar C., 2000 : *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 255 p.

- Durkheim E., 1990 : *L'Evolution pédagogique en France*, Paris, PUF, 136 p.
- Durkheim E., 1997 : *Education et sociologie*, Paris, PUF, 403 p.
- Kardiner A., 1969 : *L'Individu dans la société*, Paris, Gallimard, 536 p.
- Ki-Zerbo J. (sous la dir. de), 1990 : *Eduquer ou périr*, Paris, L'Harmattan, 123 p.
- Ministère de l'éducation nationale, 1975 : *La Réforme de l'enseignement au Togo* (forme condensée), Lomé, 37 p.
- Parsons T., 1973 : *Le Système des sociétés modernes*, Paris, Dunod, 170 p.
- République togolaise, 2009, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté complet (DSRP-C)*, juin, version finale, Lomé, 105 p.

LA SCOLARISATION DES FILLES A KALALE AU NORD DU BENIN : LA FORCE DES INNOVATIONS LOCALES SUR LA DEMOTIVATION SCOLAIRE

AMOUZOU-GLIKPA Amévor

Département de Sociologie / Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Lomé

et

SAMBIENI Emmanuel N'koué

Département de Sociologie et Anthropologie
Université de Parakou (Bénin)

Introduction

« KISSIRA Barikissou est une écolière de CM1 dans le village de Tchamon dans l'arrondissement central de Kalalé. Elle se prépare pour le CM2 à la rentrée d'octobre 2012. Elle a appris en août dernier qu'elle va devoir rejoindre l'homme qui l'a dotée depuis sa jeunesse. Le 31 août, elle a été sérieusement battue par ses parents pour avoir tenté de s'opposer à cette décision. Elle est appelée à rejoindre son domicile conjugal dans les prochains jours. SEMOUGOU Mariama et KISSIRA Roukaya sont toutes dans la même classe, dans le même village et dans les mêmes conditions que Barikissou ». Propos de O. K. S., enseignant à l'EPP Tchamon, septembre 2012.

La question des inégalités de réussite en milieu scolaire constitue un débat classique de la sociologie de l'éducation, en ce sens que les résultats inégalitaires livrés par l'école sont perçus comme un phénomène social. La présente étude fait ressortir le comportement scolaire des filles face à la scolarisation dans les milieux Gando de Kalalé au Nord du Bénin. Cette étude intervient au terme de deux ans de mise en œuvre du programme « Education pour tous en milieu Gando ». Ce programme vise à contribuer à l'effort national de réalisation des Objectifs du Millénaire en termes d'accès à une éducation de qualité et de parité entre les genres à l'école primaire.

Il existe des réalités socioculturelles et économiques en milieu Gando qui ne favorisent pas la scolarisation. Quand on établit des comparaisons liées au genre, les résultats renseignent sur une diver-

sité de faits éducatifs qui, du point de vue sociologique, témoignent d'une certaine pertinence.

En effet, les filles s'inscrivent beaucoup plus en grand nombre que les garçons, mais abandonnent plus vite que ces derniers. Par ailleurs, malgré les conditions sociales et scolaires jugées défavorables à leur scolarisation, les résultats sont relativement bons pour les filles quand on les compare à ceux des garçons.

La présente étude fait ressortir les facteurs explicatifs de ce double paradoxe, notamment les abandons (la faiblesse des taux de rétention) chez les filles malgré une forte scolarisation en réponse aux interventions des ONG et leurs relatives bonnes performances pour le peu d'entre elles qui résistent à la déscolarisation. L'étude s'interroge ensuite sur la pluralité des innovations locales de développement, leur nature et les effets sur les carrières scolaires dans les localités habitées majoritairement par les Gando. A ce sujet, il est question d'analyser les interactions entre les différents acteurs, la pertinence des initiatives et des innovations et les effets attendus ou inattendus des actions entreprises dans le contexte socioculturel imbriqué de culture peuhl et batombou¹. Au centre des multiples actions se trouve le projet EduFiG de Care Bénin-Togo dans la commune de Kalalé. Les analyses portent donc à la fois sur le processus d'intervention et sur ses effets.

Le présent texte est organisé en deux principales parties : une première partie rappelle la démarche méthodologique et une seconde partie porte sur les résultats liés aux principaux indicateurs de mesure des progrès des actions locales de soutien à la scolarisation.

1. Données et méthodes

La collecte des données a commencé par une revue documentaire visant à mobiliser les données secondaires et à affiner le questionnement pour les données primaires, surtout relevant du qualita-

¹ Les Gando sont des Batombou élevés par des Peulh à cause de normes chez les premiers qui veulent que certains enfants soient rejetés ou sacrifiés à la naissance parce qu'ils présentent des caractéristiques biologiques et sociales non admises.

tif. Elle s'est faite au niveau de l'école et de ses acteurs ; elle a été quantitative au niveau des écoles et qualitative au niveau de ses acteurs sociaux. Ces derniers sont le secrétaire général de la commune, les chefs des arrondissements d'intervention, les agents de terrain de CARE Bénin-Togo et leurs intermédiaires, les membres des comités communaux de l'éducation, les membres de la coordination communale des associations de parents d'élèves, les membres des bureaux des Associations de Parents d'Elèves (APE), les membres des bureaux des Associations de Mères d'Elèves (AME), les sages et notables des principaux clans (Batombou, Boo et Peulh) des milieux Gando¹, les femmes rencontrées dans les ménages et dans les associations de défense des droits des filles, les responsables d'ateliers et des associations de corps de métiers, les responsables des associations des jeunes, les hommes pères de filles en âge de scolarisation, les femmes chefs des ménages avec les statuts de veuves, de divorcées ou de célibataires, les pères et les mères des ménages reconnus comme les plus pauvres du village et les filles leaders.

Pour les statistiques scolaires, toutes les écoles concernées par les interventions ont été systématiquement enquêtées. Par contre, l'enquête qualitative n'a pas été exhaustive. Pour tous les deux niveaux (école et acteurs), la technique d'échantillonnage a été le choix raisonné. Concernant les villages, le choix s'est fondé sur trois critères que sont l'arrondissement, le groupe socioculturel, l'éloignement et l'enclavement. En considérant principalement ces trois critères, les villages suivants ont été retenus.

Tableau 1 : liste des villages couverts par l'enquête qualitative

Arrondissement	Bouka	Doukassa	Derassi	Peonga	Basso	Kalalé
Villages d'intervention	Gnelboukatou Kala Safilko	Gorobani Batin Djèga 1	Guiri Maréguinta Gando-Baka	Gbéï Korodji Alafiarou 1	Gbèkorrone	Gnelwo-badjè Tchamon
Villages d'enquête	Gnelboukatou	Djèga 1	Guiri	Korodji	Gbèkorrone	Tchamon

¹ Gando désigne à la fois la communauté et les localités habitées par ces communautés

Une base de données a été établie avec Excel pour saisir les données quantitatives et permettre le traitement et l'analyse des informations par la sortie des fréquences vérifiées, la production des différents tableaux, les diagrammes, les figures et autres matériels d'illustrations, la validation et les apurements. Le traitement des données quantitatives a permis de générer des indicateurs suivant les variables et les villages. La compréhension de ces indicateurs a été favorisée par le traitement des données qualitatives. Celles-ci ont été d'abord traitées par catégorisation suivant les acteurs interviewés à partir des transcriptions des entretiens. Les verbatim ont été donc mobilisés par acteur stratégique et traités par analyse de contenu. La catégorisation du verbatim et son traitement par l'analyse du contenu ont permis de dégager les pratiques par catégories d'acteurs et les attitudes et logiques qui sous-tendent ces pratiques. L'analyse des attitudes, comportements et/ou pratiques d'acteurs s'est faite suivant les contextes symboliques, religieux, politiques, économiques, financiers, etc.

2. Résultats et analyses

Du point de vue théorique, la littérature nous enseigne plusieurs domaines de la sociologie de l'éducation à savoir : la sociologie des élèves et de la carrière scolaire, la fonction enseignante et les pratiques pédagogiques, la question des curricula, le contexte des écoles, etc. Le présent travail de recherche renvoi au premier domaine d'intervention de la discipline, c'est-à-dire la carrière scolaire des écoliers. Cette question elle-même indique plusieurs axes de préoccupation au centre desquels se trouve le rôle de l'Etat et des politiques publiques.

Dans un premier temps le problème traité dans cette étude est celui de l'accès à l'éducation et la question de l'équité entre garçons et filles. Dans la littérature européenne, la question de l'école fut déjà la préoccupation des sociologues français (Bourdieu & Passeron 1964), américains (Coleman 1966 ; Jencks 1972) et britanniques (Bergstein 1975) à partir des années 1960 où l'on s'interrogeait sur

les conditions d'accès à l'éducation et de réussite scolaire dans un contexte de démocratisation de l'école. Les études de Bourdieu et Passeron (1964 ; 1970) expliquaient ces conditions d'accès à l'éducation et la carrière scolaire par les inégalités sociales déjà existantes. Les termes de sélection ou d'élimination, de relégation et de prolongation de la durée des études sont utilisés pour décrire le fait que les individus n'ont pas les mêmes chances d'accès et de réussite face à l'instruction, et même en France à l'époque, le retard des filles ou leur relégation à certaines disciplines s'expliquaient par l'effet de la perception des rôles traditionnels dévoués à l'homme et à la femme.

Le second problème abordé est la question de la déperdition scolaire ; il s'agit de tout investissement perdu dans le système scolaire. En effet, elle s'exprime sous forme de redoublement, d'absentéisme et d'abandon de l'école avant l'achèvement du cursus primaire (Rwehera 1999). La sociologie européenne explique ces fléaux comme étant liés soit à l'environnement familial ou au cadre social, soit à des pratiques qui remontent à l'école elle-même (les formes de violence à l'école), soit à la mauvaise compagnie (Wagner 2004).

En ce qui concerne les pays africains, les comportements scolaires liés aux inégalités scolaires, aux disparités liées au genre et à la déperdition scolaire sont essentiellement décrits en rapport avec des facteurs historiques (la colonisation) et aux disparités géographiques et régionales (inégalités régionales) (Khôï 1972 ; Guth 1997; Senda 2001 et Zime 2009). Les comportements liés à la déperdition scolaire sont essentiellement expliqués par des causes culturelles (le poids de la tradition) et particulièrement en ce qui concerne le phénomène de déscolarisation des filles (Khôï 1972). Ainsi, les pays africains sont confrontés à une diversité de problèmes liés à l'éducation. Ces problèmes s'expliquent par des facteurs multiples, ce qui interpelle les différents acteurs politiques.

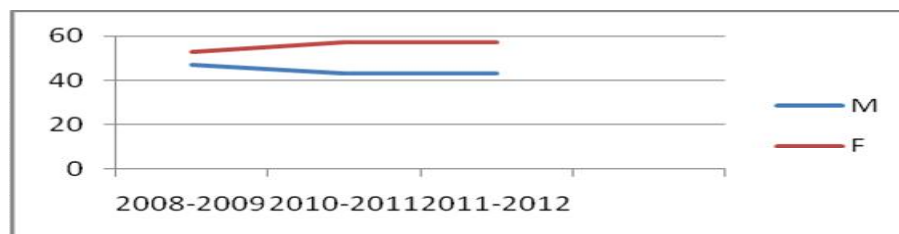
La situation des jeunes filles des milieux Gando à Kalalé pose deux problèmes : elles s'inscrivent souvent plus nombreuses que les garçons mais abandonnent aussi plus vite que ces derniers. Aussi, le

peu d'entre elles qui restent plus longtemps dans le système scolaire offrent de bonnes performances malgré des conditions sociales et scolaires assez défavorables.

2.1. Une demande scolaire importante : effet des choix et calculs individuels ou contraintes institutionnelles ?

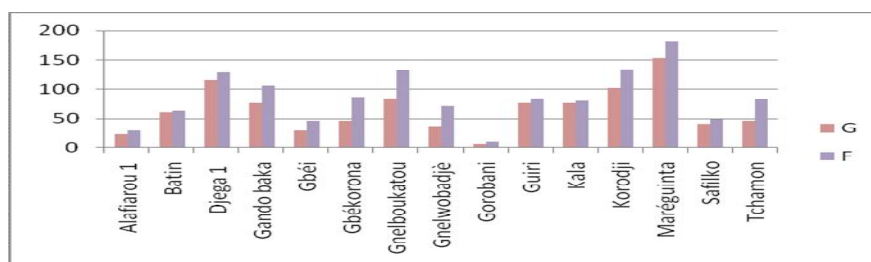
Les données du Ministère de l'Éducation Nationale rapportent qu'en 2008-2009, la Circonscription Scolaire (CS) de Kalalé comptait 6 262 garçons et 6 977 filles (MEN, 2010). Les filles sont donc plus nombreuses dans les écoles que les garçons. Dans ces écoles, la situation établie des effectifs pour les deux dernières années scolaires montre une légère amélioration dans la continuité de cette proportion, avec 43% de garçons et 57% de filles. En considérant cette répartition sur les deux dernières années, on note une évolution tendancielle dans la proportion des filles au sein des écoles. Le graphique 1 en donne une illustration pour toutes les écoles de Kalalé.

Graphique 1 : Les filles sont plus nombreuses dans l'ensemble des écoles de Kalalé de 2008 à 2012



Cette discrimination positive dans la scolarisation des filles se remarque aussi dans toutes les écoles d'intervention du projet Edu-FiG. Comme le montre le graphique n°2, les filles sont plus nombreuses que les garçons pour l'année scolaire 2011-2012.

Graphique 2 : les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les écoles EduFiG en 2012



On constate avec l'annuaire statistique scolaire 2008-2009, bien avant l'intervention EduFIG, que les filles faisaient seulement 29% des effectifs totaux dans la Circonscription Scolaire de Kalalé (MEN, 2010). Mais cette situation améliorée après 2008 avec EduFIG ne renseigne pas sur le maintien de ces filles à l'école primaire. Pour analyser ce maintien, il va falloir observer une cohorte de filles sur les six années du cycle primaire depuis l'année de démarrage de l'Initiative EduFiG.

2.2. Un abandon des écolières plus important chez les Peulhs

D'après les données collectées sur le terrain, une fille sur 4 écoliers est au CI et seulement une fille sur 25 écoliers au CM2. Soit la plupart des filles qui commencent le CI abandonnent avant d'arriver au CM2, soit la scolarisation a connu un boom (comme c'est le cas ces dernières années), et qui explique les forts taux au niveau des cours pédagogiques de démarrage du cycle. Dans tous les cas, il est certain que la déperdition scolaire est remarquable entre le CI et le CM2 pour l'ensemble des écoliers et particulièrement pour les filles dans les écoles d'intervention de l'Initiative. Les cas d'abandons recueillis illustrent cette situation.

L'abandon des écolières s'observe plus chez les Peulhs que chez les Boo et les Batombou. Les parents retirent les filles de l'école dès l'âge de la puberté. Elles se marient souvent entre 14 et 15 ans. Les filles gardent les enfants ou les animaux surtout pendant la saison

des pluies. Ce sont les filles qu'on aime qui sont retenues à la maison pour aider la mère ou pour être prêtresses de divinités.

« Les filles boo vont massivement à l'école, mais chez les peulhs ce n'est pas le cas. Il faut encore beaucoup de sensibilisations pour les parents peulhs. EduFiG a beaucoup œuvré dans ce sens. Cela a permis à beaucoup de parents de comprendre la nécessité d'envoyer les filles à l'école. Mais il reste encore beaucoup à faire ». Propos de K.S.Z., APE Gbékona, septembre 2012.

« Les peulhs ne voient pas jusqu'aujourd'hui l'importance d'aller à l'école. Moi, j'ai mes trois enfants qui vont à l'école. Mais mes efforts pour faire comprendre l'importance de l'école à ma population sont vains. Rien ne change. Quand tu parles, devant toi ils font semblant d'accepter. Mais il suffit que tu quittes pour qu'ils ne prennent plus en compte ce que tu as dit. Il y a plein de filles et de garçons qui ne vont pas à l'école. Les filles travaillent à la maison ou amènent les moutons au pâturage. Les garçons conduisent les bœufs au pâturage ». Propos de B. A. délégué d'un camp peulh, septembre 2012.

Dès l'enfance et parfois même avant la naissance, la fille est dotée. A la puberté, elle est « livrée » à son mari. Déjà, entre 9 et 10 ans, la famille de la fille commence par être harcelée par celle du prétendant. Le mariage intervient à partir de 13 ans. La fille scolarisée peut être retirée et mariée si elle n'a pas de bons résultats scolaires. Par contre, si ses résultats scolaires sont satisfaisants, il arrive que sa famille soit obligée de rembourser la dot au prétendant. Mais le phénomène est en recul. Si une fille dépasse l'âge de la puberté sans être mariée, on trouve communément que c'est mauvais. Des garçons rivalisent pour elle et peuvent parfois se livrer à des actes de violence. Les personnes rencontrées avancent parfois que « d'après le coran, les parents dont la fille n'est pas mariée sont maudits ».

Les enfants de parents divorcés se chargent de garder les autres enfants à la maison. A six ou huit ans, la fille s'occupe des plus petits, surtout les aînées de mère ou de famille. Les filles restent en général chez leurs parents. Mais quand ceux-ci sont pauvres, ils envoient leurs filles dans d'autres ménages pour garder les enfants ou pour

faire des travaux domestiques contre une rémunération comprise entre 100 F et 200 F CFA par jour. On pense en général qu'une fille est faite pour travailler.

En effet, les pics des abandons se situent dans les transitions entre le CI et le CP¹ et entre le CM1 et le CM2. Ce sont des âges de forte sollicitation des enfants dans les services domestiques et dans le mariage. Alors que les écoliers autour de 7 à 10 ans sont sollicités pour garder les enfants et aider les mères, les filles autour de 11 à 15 ans sont appelées à laisser les classes pour se marier. On observe donc que la tendance des filles est plus élevée en termes d'abandon que chez les garçons, entre le CM1 et le CM2.

2.3. Les écolières de l'initiative EduFiG : une particularité pour les taux d'abandon

En général, les filles abandonnent plus vite et plus régulièrement que les garçons dans les milieux Peulhs à Kalalé. Toutefois, la situation des écoles couvertes par le projet EduFiG s'avère nécessaire pour l'appréciation des effets des innovations de développement. En effet, la comparaison des carrières scolaires entre garçons et filles des écoles du Projet montre que, non seulement les taux d'abandons des deux sexes sont faibles, mais les filles abandonnent désormais moins régulièrement que les garçons contrairement à la situation antérieure dans la localité. Les interlocuteurs pensent que cela s'explique par la faiblesse des effectifs d'élèves. C'est alors pourquoi certaines localités, comme c'est le cas d'Alafiarou, abandonnent le projet où l'école n'avait que des classes de CP et CE1 en 2010-2011.

Aussi, la transhumance est évoquée comme cause principale de l'abandon des filles au cours d'une année scolaire. Enfin, la situation économique, notamment la difficulté de paiement des frais de scolarisation par certains ménages explique les taux d'abandon. Plusieurs raisons justifient donc les comportements d'abandon dans les écoles

¹ Au Bénin, l'écolier est admis au cours initiatique à l'âge de 6 ans révolus selon les textes.

du projet, mais malgré tout, les filles abandonnent moins que les garçons.

Effectivement, les abandons constatés dans neuf écoles sur les 15 sont en dessous de 10%. C'est seulement dans les villages comme Alafiarou¹, Gbéi et Tchamon que les abandons sont largement au-delà de 10% pour l'ensemble. Dans les deux premières écoles, le taux des abandons est élevé seulement pour les garçons. Il est aussi en dessous de 10% pour les filles. Par contre à Guiri, Korodji, Salfiko et Tchamon, les taux d'abandon sont plus élevés chez les filles que chez les garçons. La situation de Tchamon se présente très particulière, avec un taux d'abandon de près de 25% pour les filles, mais aussi pour les garçons. Ici, la raison évoquée est celle de la difficulté de paiement des frais de scolarité tout comme précédemment annoncé. Des cas intéressants de très faibles taux d'abandon pour les deux sexes sont ceux de Batin, Djèga¹, Gando Baka, Gbékorona et Maréguinta.

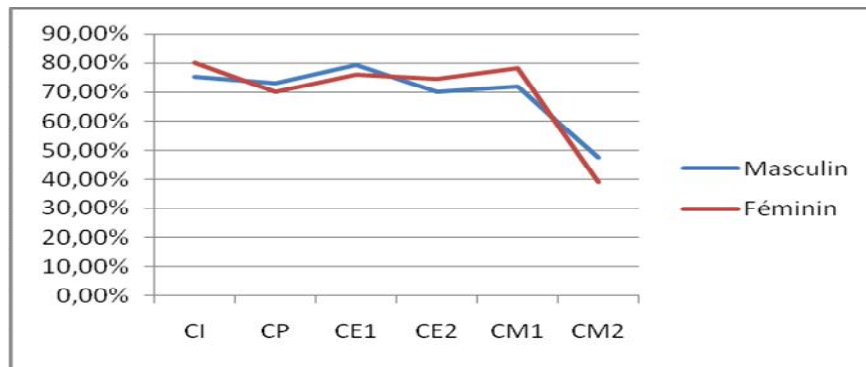
Pour l'année scolaire 2011-2012, la situation est critique surtout à Gbékorona. Les abandons se situent dans les classes de CP, CE1, CE2 et CM1. D'après le directeur de l'école, certains abandons ne s'expliquent toujours pas par la pauvreté matérielle ou financière des filles. Les enfants s'opposent en toute liberté au principe d'aller à l'école. A Korodji où ces abandons sont aussi élevés, les causes soulevées sont l'incapacité de payer les frais de scolarité pour les uns et le refus pur et simple pour les autres écoliers. A Gorabani, le taux d'abandon est élevé parce qu'il y avait seulement 7 élèves pour l'ensemble du CM1. En prenant en compte la situation communale des abandons en 2008 (MEN 2010) qui était respectivement de 13,18% pour les garçons et de 12,62 % pour les filles, on constate une nette amélioration pour l'ensemble des écoles EduFiG. Cette régression des abandons s'explique par les nombreux efforts conjugués des acteurs de l'école dans la lutte contre le phénomène à travers les sanctions et les récompenses. Ce sont surtout les rôles joués par les facilitateurs de CARE, les AME, les APE, le Comité de Lutte pour la Scolarisation (CLS), et le Comité Communal de l'Education (CCE) qui sont cités pour l'explication de tels comportements scolaires.

2.4. Les comportements scolaires des filles

Les difficultés liées à la scolarisation de la jeune fille et à l'organisation de l'école elle-même sont multiples. Outre le manque d'encadrement et de suivi des écolières par leurs parents pour les devoirs scolaires de maison, celles-ci sont confrontées au mariage précoce ou forcé et doivent affronter les perceptions ou constructions sociales liées au genre féminin : le rôle social de la femme est surtout celui du foyer et de la bonne épouse. Les difficultés liées à l'école elle-même sont souvent le manque d'enseignant pour certaines classes, entraînant la surcharge des autres enseignants. Malgré ces problèmes, on enregistre des performances louables au niveau des taux de promotion des filles aux différents niveaux pédagogiques.

En effet, le taux de promotion en 2008-2009 est de près de 75% pour l'ensemble des écoliers du département et de 71% pour la commune de Kalalé. Les filles ont eu à peu près la même performance pour l'ensemble du département du Borgou (MEN 2010). Toutefois, on observe que ce taux baisse progressivement à mesure qu'on avance vers les années supérieures. Dans cette baisse progressive, la situation particulière des filles de la circonscription scolaire de Kalalé coïncide avec la classe de CM2 où le taux de promotion peut baisser jusqu'à 39%. Enfin les courbes démontrent que la promotion des écoliers des deux sexes connaît une régression avec un pic au niveau de la classe de CM1.

Graphique 3 : comparaison du taux de promotion entre garçons et filles en 2008-2009 suivant les cours pédagogiques à Gbékorona



On constate donc que tout comme les abandons, les faibles performances des filles surviennent à partir de la classe du CM1. Ceci traduit d'une part le fait que le CM1 constitue la classe d'expression du niveau de connaissance attendu des élèves avant la fin du cycle primaire. Cette classe est présentée comme le seuil de rechute dans l'analphabétisme pour un élève n'ayant pas bien acquis les connaissances dispensées à l'école primaire (Rwehera 1999). Ce qui veut dire que pour un élève de milieu peulh ayant bien acquis lesdites connaissances, la classe de CM1 peut coïncider avec la satisfaction des attentes familiales. La lecture, l'écriture et un bon niveau d'expression orale en français par exemple pourraient suffire à satisfaire les ambitions des familles face à l'école. C'est ainsi qu'il n'est pas étonnant de croiser une jeune fille peulh d'environ 15 ans, mère d'enfant et revendeuse de fruit, de légumes ou de tubercules, mais qui, curieusement, communique avec un bon niveau d'expression française.

Un autre facteur explicatif de l'abandon scolaire est le redoublement, celui-ci constituant aussi lui-même un indicateur de la déperdition scolaire. Les écoliers n'abandonnent pas seulement parce qu'ils sont satisfaits de l'école, mais aussi parce que celle-ci commence par leur perdre du temps de par le redoublement. Comme ressorti dans les entretiens qualitatifs, le redoublement des filles intervient au moment même où elles prennent de l'âge, donc autour

du CM1. Les filles préfèrent abandonner les classes et regagner le foyer conjugal parce qu'elles redoublent. Il semble que pour ces filles, les réels enjeux de la vie sont en réalité ailleurs, ce n'est pas la peine de se laisser détourner par le prolongement du temps scolaire.

Pour preuve, dans les écoles touchées par l'initiative EduFiG, les taux de promotion chez les filles sont nettement meilleurs. Ainsi en 2010, l'école primaire de Djèga1 a enregistré des taux de réussite au CEP de 100% pour les filles comme pour les garçons. Au dernier CEP, l'école de Gnelboukatou a enregistré un taux de réussite de 85% pour les filles. D'après les différents entretiens qualitatifs, semi-directifs et individuels, les performances des filles ont été favorisées par les groupes de tutorat, les colonies de vacances et les gratifications des meilleures filles à l'issue des évaluations. Le soutien aux filles méritantes a suscité, entre autres, une concurrence ou une émulation. Cette saine émulation concerne plusieurs acteurs du système éducatif : les APE, les familles, les écolières elles-mêmes et les enseignants. Ce sont les multiples innovations de ces différents acteurs qui, en réalité, rendent possible le maintien de la jeune fille peulh dans le système scolaire. Des actions de développement ou initiatives de ce genre sont ci-dessous énumérés.

2.5. Innovations communautaires de promotion de la scolarisation des filles

De nombreuses pratiques communautaires contribuent à l'amélioration de la scolarisation et au maintien des filles à l'école. On peut citer tout d'abord celles qui se présentent sous forme de projet de facilitation de développement, notamment celles de l'ONG Equifilles. Dans la commune de Kalalé, les actions des sensibilisations de ce projet ont conduit à la mobilisation des femmes de certains villages qui, à travers l'implication des rois et dignitaires, ont obtenu des succès considérables dans les actions en faveur de la scolarisation de la jeune fille. Parmi ces actions, on peut citer les marches ponctuelles des femmes aux occasions de la journée de l'enfant ou de la femme, les séances d'animations populaires suivies de visualisation

des films traitant, entre autres, des conséquences néfastes du mariage précoce et forcé, etc. De telles actions de même que les diverses techniques de communication et de sensibilisation se sont rendues efficaces pour le changement des comportements.

D'autres initiatives concernent des actions humanitaires telles que le don de lampes et de pétrole aux élèves qui travaillent en groupe. Par ailleurs, il est ressorti dans bien de localités que des élèves s'organisent eux-mêmes, soit pour s'acheter le pétrole pour l'éclairage, soit pour la mise en place de comités de surveillance des élèves dans les groupes de tutorat. Des innovations aussi simples et apparemment banales ont contribué à réduire les échecs scolaires.

Par ailleurs, des actions d'ONG à l'endroit des enseignants eux-mêmes sont mises en œuvre, telles que la formation des enseignants sur des thèmes comme la déontologie du métier de l'enseignement et la législation scolaire. Parfois les séances de formation ont visé la mise à niveau, telle que l'utilisation des instruments de mathématiques. Dans ce cadre, 42 enseignants ont bénéficié de chacune de ces types de formations en 2009 (Care 2009).

Enfin, la vulgarisation des dispositions réglementaires a parfois dissuadé des parents réticents dans la scolarisation des enfants ou empressés de retirer ceux qui sont déjà scolarisés. A Gbékorona par exemple, le bureau des APE et les enseignants ont sorti un règlement obligeant les parents peulhs à envoyer les enfants à l'école. L'application de cette décision est confiée au président des peulh de la commune de Kalalé. Enfin, quelques acteurs singuliers, en général des acteurs politiques, fournissent des manuels scolaires dont l'insuffisance est manifeste dans toutes les écoles.

Le maintien des filles à l'école et leurs performances ne dépendent pas seulement des pratiques et des logiques communautaires ou d'Organisations Non gouvernementales. Ces pratiques provoquent des initiatives de relais dans l'institution scolaire elle-même. Incitées en réalité par les diverses formes d'engagement des ONG, on note par exemple des initiatives scolaires pour la lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel.

C'est le cas du recensement des filles en âge de scolarisation et sa généralisation dans l'ensemble des écoles appuyées. Cette action a été identifiée comme une efficace initiative impliquant de nombreux acteurs comme les APE, les AME, le CLS, le CCE, mais aussi des enseignants d'établissement. Cette action a permis de vérifier si toutes les filles en âge scolaire vont à l'école. Si ce n'est pas le cas, d'autres initiatives de soutien, pour la prise en charge des laissées pour compte de l'éducation, sont entreprises. La mise en place des clubs de filles pour la promotion de la scolarisation de la jeune fille est mise à contribution.

« Au cours de cette année scolaire, nous avons recensé une trentaine d'enfants en âge de scolarisation mais non scolarisés. Si une mère a deux filles, elle en envoie une à l'école et garde l'autre à la maison pour l'aider. Nous sommes en train de prendre les dispositions pour que tous les enfants concernés aillent à l'école à la rentrée prochaine. C'est comme cela que nous avons procédé l'année passée. Les filles qui ne vont pas à l'école ne sont plus nombreuses dans notre village. Moi j'ai deux filles qui ne sont pas allées à l'école et qui malheureusement n'iront plus parce qu'elles ont déjà 13 et 15 ans. » Propos de M. A., président d'un bureau APE, septembre 2012.

Des initiatives telles que l'attribution des prix d'encouragements aux cinq meilleures filles de chaque classe incite au travail et favorise l'effort pour toutes les filles. Des parents réticents finissent par décider de scolariser les enfants sous l'influence de ce dispositif. Par exemple, le projet EduFiG a pu octroyer des prix de performance à 121 filles en 2008 et à 132 filles en 2009 (Care 2009).

L'institution des groupes de tutorat et de répétitorat a permis de résoudre des problèmes d'apprentissage de bien de filles totalement absorbées par des tâches domestiques comme la cuisine, le puisage de l'eau, la garde des enfants, etc. Ainsi à partir de la classe de CE1, il est formé des groupes d'écoliers/écolières pour étudier ensemble selon des programmes fixes et à un endroit convenu et contrôlé par les parents et les enseignants. Les groupes de tutorat

sont formés par classe et constitués d'environ 5 élèves suivant la localisation géographique. Dans certains cas, le nombre de groupes est fonction de la disponibilité des tableaux de travail. Le choix des jours et des horaires est laissé à chaque groupe. Ils sont fonctionnels durant toute l'année scolaire et se réunissent en moyenne trois fois dans la semaine. Dans ces groupes, les plus forts viennent en aide aux plus faibles, les élèves concernés travaillent soit de 17h à 18 h dans les classes, soit à partir de 19 heures au domicile d'un parent. Il se révèle que 8 élèves sur 10 des groupes de tutorat réussissent en fin d'année. Le tutorat est une initiative connue et fort appréciée des différents acteurs de l'éducation rencontrés sur le terrain d'enquête. Des journées de réflexions sont régulièrement organisées sur le fonctionnement de ces groupes cités comme un puissant facteur de la performance des filles.

Les effets de la pluralité des actions des ONG de l'éducation engagent enfin les parents d'élèves. L'engagement des parents est sous forme associative, notamment les APE et les AME. Ces associations constituent une forme d'interface entre l'école et la population, et en tant que telles, elles jouent un rôle de médiation sociale. Alors que les actions des APE concernent parfois de grandes initiatives pouvant aller jusqu'au financement des écoles (renouvellement des infrastructures et de l'équipement scolaire), celles des AME se présentent souvent sous forme de sensibilisations contre les pratiques pouvant endommager la scolarisation des enfants. A ce sujet, l'une des initiatives rencontrées à Kalalé concerne, outre les souscriptions et des prêts pour la prise en charge des filles en difficulté, la mise en place des comités de surveillance d'écoliers/écolières dans les villages. En particulier, cette dernière initiative a permis de limiter la forte incidence des grossesses des écolières. Par ailleurs, la collaboration entre les écoles et les associations parentales permet aux deux catégories d'acteurs du système scolaire de se rendre compte, le plus tôt que possible, des cas d'absentéisme et d'abandons scolaires. Les AME et les APE organisent périodiquement des sensibilisations des parents sur la scolarisation des filles, surtout pour changer des perceptions comme celle qui se lit dans la déclaration suivante.

« Ce qui est grave aujourd'hui, c'est que les filles qui ont étudié n'aiment plus se marier aux hommes qui n'ont pas étudié. Elles préfèrent se marier aux hommes de la ville qui ont étudié, même s'ils sont sans emploi ». Propos de K.G., délégué de village, septembre 2012.

Conclusion et discussion

L'étude a tenté d'évaluer les conditions de scolarisation, les facteurs socioculturels de la déscolarisation et les performances des filles dans le milieu Gando à Kalalé au Nord-Est du Bénin. Il a été établi que les perceptions de l'école dans ce milieu ne sont en réalité pas favorables à un long investissement en l'école. La fréquentation scolaire est basée sur des calculs rationnels, car les filles et garçons abandonnent sans hésitation lorsqu'ils pensent que l'école ne leur devient plus rentable ou s'ils estiment y avoir tiré la connaissance relativement suffisante pour continuer leur vie dont les enjeux ne passent pas toujours par l'école.

Ces comportements rejoignent les analyses de Boudon (1973) dans l'explication des formes d'inégalités observées en milieux scolaires en France en début des années 70, lorsqu'il déduit que les différences de performance constatées dans les milieux scolaires ne sont que l'expression des ambitions familiales basées sur des calculs en termes de rentabilité sociale. Par ailleurs, ces différences de performance ici observées sont aussi l'expression de l'habitus des classes sociales tel que décrit chez Bourdieu (1970).

L'étude a montré de façon empirique, comment les initiatives locales contribuent à rendre effective la scolarisation dans ce milieu. Il se révèle que de par leurs multiples engagements, les interventions d'ONG de l'éducation (en occurrence Care Bénin-Togo) ont contribué non seulement à promouvoir les initiatives éducatives, mais aussi à atteindre des changements de comportement. Le relais des actions venant des enseignants et des parents d'élèves indiquent l'expression de la volonté de ces institutions à influencer sur le refus scolaire.

Références bibliographiques

- Bergstein B., 1975: *Class, codes and control* (Bd. 3), London, Routledge and Regan.
- Boudon R., 1973 : *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Hachette Littératures.
- Bourdieu P. & Passeron J.-C., 1964 : *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu P. et Passeron J. C., 1970 : *La reproduction, élément pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit.
- Care Bénin-Togo, 2008 : *Rapport annuel de l'an 1 du projet EduFiG*, Cotonou.
- Care Bénin-Togo, 2009 : *Rapport annuel de l'an 2 du projet EduFit*, Cotonou.
- Coleman J. S., 1966 : *Equality of Educational Opportunity*, Washington, US Government Printing Office.
- Gbikpi-Benissan D. F. F., 2007 : « Le comportement scolaire des filles et des garçons au Togo de 1955 à 2004 », *Revue du CAMES*, Sciences Sociales et Humaines, Nouvelle Série B, Vol. 08, Numéro 01, Ouagadougou, pp. 135-157.
- Guth S., 1997 : *Lycéens d'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Jencks 1972: *Inequality. A reassessment of the effect of Family and Schooling in America*, New York, Basic Books Inc. Publishers.
- Khôi L. T., 1972 : *L'éducation en Afrique tropicale*, Paris, Carthala.
- MEN 2010 : *Annuaire statistiques scolaires 2008-2009*, Cotonou.
- Rwehera M., 1999 : *L'éducation dans les "pays les moins avancés": quelle marge de manoeuvre?* Paris, L'Harmattan.
- Senda J., 2001 : *Déperdition scolaire des adolescents et illettrisme féminin: exclusion de la femme congolaise du processus de développement socioéconomique*, Abidjan, IFORD.
- Wagner M., Dunkake I., & Weib B., 2004 : *Propagation et facteurs déterminants du refus scolaire à Cologne*. Institut de Recherche en Sociologie, Cologne, Université de Cologne.
- Zime K. B., 2009 : *Scolarisation et déscolarisation des jeunes filles au Bénin: cas de la commune de Kandi*, Cotonou, FLASH/UAC.

TENDANCES ET PREFERENCES TELEVISUELLES DES ENFANTS IVOI- RIENS DE 8 A 12 ANS : UNE ANALYSE DES ELEVES DES COMMUNES DE COCODY ET DE YOPOUGON DE LA VILLE D'ABIDJAN

ADHEPEAU Julien Laurent Michel

Département des sciences de l'Information et de la Communication / UFR Information,
Communication et Arts (UFRICA)
Université Félix Houphouët-Boigny

Introduction

Après l'important projet de l'enseignement télévisuel¹ initié par l'État ivoirien en 1971, les jeunes retournent à la formation scolaire classique dès les années 80 en Côte d'Ivoire. Cette expérience consacrée à l'école télévisuelle dans ce pays établit les prémisses de la relation entre les premières générations de téléspectateurs et le petit-écran dans notre pays. Critiquant la télévision à cette époque, Seri (1987 : 139) évoque l'idée de « boulimie de l'image » concernant les films et productions culturelles diffusées sur les antennes de la RTI « en désaccord avec nos habitudes et normes cardinales ». Dans ce sens, cet auteur précise que les jeunes soumis à l'école télévisuelle ont tendance à la suite des multiples expositions à l'école à être attiré par la « littérature écranique » (Seri 1987) en référence aux films westerns, longs métrages, etc.

Avec les débats sur les effets des médias, certains auteurs (Tchakhotine 1968; Lebon 1981), précurseurs de la théorie behavioriste concernant les effets de la communication de masse (la « seringue hypodermique »), s'accordent sur la capacité des médias de masse à influencer de façon directe et immédiate les opinions et le

¹ Il faut rappeler que l'enseignement télévisuel ou la télévision scolaire est instauré en Côte d'Ivoire au début des années 1970 grâce à l'aide de la communauté internationale et des grandes puissances de l'époque. Même si à la base de ce projet, l'État ivoirien et les organismes comme l'UNESCO fondaient d'énormes espoirs sur ladite expérience (Seri 1987), les autorités politiques ivoiriennes décident d'y mettre fin en novembre 1982.

comportement des individus. Même si ces théories sont critiquées avec notamment l'idée avancée des effets limités des médias (Cazeneuve 1972 ; Maigret 2004 ; Katz 1990¹), la télévision est encore en Afrique l'un des médias les plus influents de l'opinion publique (Ble 2000). En outre, Lopez de la Roche (2008) indique que la télévision est encore la technologie qui concentre une proportion importante du temps des enfants de 8 à 12 ans en comparaison à Internet et aux jeux vidéo. Aujourd'hui, la différence entre les écarts entre le monde urbain et rural en Côte d'Ivoire concernant l'accès aux médias est moins visible au niveau de la consommation télévisuelle à cause de la démocratisation du petit écran et de sa vulgarisation dans les foyers en ville comme en campagnes².

Les principaux griefs contre la télévision concernant la culture de masse se situent sur ce que Cazeneuve (1972 : 171) définit comme étant « la standardisation des produits et l'homogénéité des publics qui entraîneraient (...) le règne de l'aureamédiocritas ». Les réflexions sur la problématique des médias dans l'éducation se sont justement focalisées le plus souvent sur la question du temps que les enfants et adolescents passent devant leur petit-écran en comparaison aux autres activités de la vie sociale (Anderson et Pempek 2005; Griffiths et Machin 2003). L'intrusion du poste télévisuel dans les foyers pose un certain nombre de préoccupations en rapport notamment avec l'éducation des enfants et des adolescents. La multiplication de l'offre de la télévision ouverte ou cryptée renforce la consommation des contenus médiatiques de ce média dans les foyers. La télévision se rapproche beaucoup plus des téléspectateurs

¹ Selon Katz, l'influence des médias ne peut être complète et immédiate étant donné l'existence d'une sélectivité et de besoin de temps. Pour cet auteur, on a exagérément attribué aux communications de masse des effets bien plus vastes que ceux qu'attestent les recherches empiriques. Les médias auraient des effets mais ceux-ci dépendent des conditions de réception des messages et des segments de publics.

² Il faut indiquer que les deux chaînes de la télévision publique ivoirienne (RTI) sont désormais accessibles sur toute l'étendue du territoire ivoirien depuis 2013. En province comme dans les villes, les programmes de *La Première* ou de *La 2* sont regardés par l'ensemble des populations qui n'avaient accès autrefois qu'aux programmes de *La Première* depuis la création de la télévision de service publique de Côte d'Ivoire.

avec des programmes de plus en plus intéressants pour chacun des publics. Le problème se pose lorsque les programmes de télévision pour adultes et pour enfants se retrouvent sur pratiquement les mêmes espaces obligeant malgré eux les enfants à consommer des émissions produites pour des personnes plus âgées.

Considéré comme un « média bardique » (Fiske et Hartley 1978), la télévision est un véritable promoteur de la culture orale avec l'ensemble des productions audiovisuelles matérialisées par les séries télévisées et films constituant une forme de culture participative (Maigret 2003 : 142).

Ce travail répond à une préoccupation principale relative à la compréhension de la relation qu'entretiennent les enfants ivoiriens de 8 à 12 ans avec la télévision dans leur quotidien. Ceci nous amène à nous interroger sur les préférences des enfants ivoiriens au sujet des programmes de télévision disponibles et de leurs choix télévisuels.

De façon plus concrète, ce travail implique un certain nombre de questionnement :

- Dans quel contexte les enfants regardent-ils la télévision ?
- Quel est le temps consacré à regarder la télévision ?
- Quels sont les programmes préférés des enfants ?
- Quels sont les programmes pour adultes que les enfants regardent ?
- Quelle est la perception des enfants concernant les programmes qu'ils regardent ?
- Quel est le degré d'influence et le rôle des parents dans le choix télévisuel des enfants ?

Pour répondre à ces préoccupations, nous nous efforcerons, de contextualiser l'étude et de présenter nos décisions méthodologiques pour mener à bien cette recherche.

1. Contexte de l'étude

Pour mener à bien ce travail, il est impérieux de contextualiser la notion de réception dans les sciences de l'information et de la

communication. Le questionnement sur les études de réception et surtout les Cultural studies permet d'ouvrir la réflexion, tout d'abord, sur la théorie lazarsfeldienne des effets limités et ensuite sur les usages et gratifications. En référence à ces questionnements théoriques, nous nous intéressons à travers notre travail au discours que tiennent les récepteurs sur leurs pratiques de l'objet communicationnel.

En nous fondant sur la position de Fiske (1989 : 60), nous pouvons dire que les médias de masse représentent un miroir et une référence pour les jeunes et adolescents. Pour cet auteur, l'adolescence est un état de permanent apprentissage pour les jeunes qui se construisent leur personnalité à travers les informations provenant des médias. La sensibilité des enfants face aux images des médias confère à la télévision notamment la caractéristique de symbole médiatique qui inspire les individus exposés. La télévision apparaît comme un véritable moyen de communication et de socialisation des individus dans les sociétés contemporaines. L'introduction dans les familles du poste téléviseur a reconfiguré les relations entre les membres de la famille et impulsé de nouvelles habitudes sociales. On peut donc dire dans les termes de Pasquier (1999 : 79) que « la télévision propose sans arrêt des expériences familières qui sont parfaitement en adéquation avec le fait qu'elles soient justement consommées au sein de la cellule familiale ». La télévision s'enrichit chaque jour de chaînes thématiques et de programmes bien ciblés pour favoriser une identification des téléspectateurs exposés à son contenu. Les émissions sont consommées à partir des caractéristiques des programmes et des tranches horaires de diffusion de ceux-ci.

Vu généralement comme étant un programme à succès, le journal télévisé (JT) de 20h de La Première, selon une étude de l'Université John Hopkins en 2010 en Côte d'Ivoire, constitue le moment de prime time¹ surtout pour le public masculin. C'est aussi et

¹ Moment de la journée où l'audience est la plus élevée à la télévision. Même si dans les pays africains, la règle ne semble pas toujours évidente à démontrer, la dernière étude d'audience de l'Université John Hopkins réalisée en 2010 indique le prime time varie en

surtout pour l'espace familial un moment de partage pour ses membres devant le petit écran. Aussi bien les enfants que les adultes, cet espace les réunit autour du repas et chacun des individus de la famille s'enrichit des informations diffusées et des échanges sur le contenu du JT. L'éducation de l'enfant se fait aussi dans ce contexte qui permet de construire chez l'enfant une vision de la réalité de sa société. A part ce genre de programmes, les enfants sont associés à l'écoute d'autres émissions seuls ou avec d'autres membres de la famille sans aucunes restrictions liées à la connaissance de l'influence des médias.

Sur la question des enfants et les médias, Henriot (1982 : 58) affirme que

« La télévision contribue, aujourd'hui, puissamment à l'intégration de l'enfant dans la société. Il semble même qu'elle perturbe l'action des instruments anciens de socialisation : famille, école, relations directes avec le milieu de vie (...). La culture dont l'enfant s'imprègne, le langage dont il fait l'apprentissage sont très largement ceux de la télévision ».

Pasquier (1999 : 27) indique à son tour que « l'apprentissage de la télévision débute de façon très précoce (dès l'âge de quatre ans, un enfant en connaît déjà certaines règles) mais il met ensuite plusieurs années à se consolider ». On peut affirmer que la télévision est une source de socialisation des individus qui s'informent, se cultivent et s'amuse à travers les contenus des médias. Les enfants notamment, apparaissent comme étant les plus affectés par les contenus télévisuels étant donné leur potentiel état de passivité en rapport avec la télévision. Sur la question du temps consacré au média télévision, les études établissent que les individus intègrent le petit-écran dans leurs habitudes sociales, ce qui évoque manifestement le problème de la dépendance des enfants dans la gestion de leurs activités.

fonction des genres en Côte d'Ivoire. Pendant que les hommes sont plus présents devant le petit écran de 20h à 21h, les femmes quant à elles, consomment surtout les programmes de 19h à 20h. Le Journal de 20h se transforme donc en un espace intermédiaire où ont l'habitude de se retrouver les membres de la famille en dépit de leurs préférences.

Selon une étude de l'Université John Hopkins (2010), le temps quotidien que les individus consacrent à la télévision est assez important si l'on s'en tient aux chiffres obtenus : en milieu urbain, au moins 73% de la population suit quotidiennement les émissions télévisées. Ce chiffre, sans nul doute, va crescendo aujourd'hui au regard de la multiplication de l'offre télévisuelle et la création en Afrique de chaînes thématiques qui s'adaptent aux besoins des téléspectateurs. Le cas du bouquet de Canal Plus en Côte d'Ivoire avec les chaînes consacrées aux enfants telles Cartoons, Disney Channel ou encore TJ en est une bonne illustration. Les études sur la consommation des médias se généralisent dans les pays industrialisés surtout pour établir les influences de ces médias sur les opinions et déterminer les orientations du contenu des médias susceptibles d'influencer les publics. Le travail portant sur les médias et éducation en Côte d'Ivoire est issu d'une étude menée sur les tendances et préférences des jeunes ivoiriens dans les communes de Cocody et de Yopougon en matière de consommation télévisuelle. La plupart des études dans le même champ se sont intéressées à ce questionnement dans un contexte occidental. En Côte d'Ivoire, il n'existe pas d'études en la matière qui posent la problématique de la consommation télévisuelle chez les enfants et les adolescents depuis le champ des médias et éducation.

En Côte d'Ivoire, les données confirment un fort taux de pénétration des postes de télévision dans les foyers avec une estimation à 60 pour 1000 habitants (2003)¹. De ce fait, La télévision n'est dès lors plus un luxe pour les populations ivoiriennes qui ont accès aux programmes de la télévision nationale (RTI) et aux émissions de la télévision cryptée Canal +. Il faut aussi indiquer que le phénomène de pira-

¹ Ces chiffres proviennent du document *Le monde en chiffres* (RAMSES) publié en 2003 par l'Institut Français de Relations Internationales (IFRI). Les dernières données datant de 2000, ces chiffres devraient avoir augmenté logiquement si l'on considère l'introduction de marchés de vente de postes téléviseurs de seconde main sur l'ensemble du territoire ivoirien.

tage¹ du bouquet Canal + dans les pays africains surtout fait partie de la société ivoirienne rendant encore plus accessible les contenus de cette chaîne pour les populations les plus démunies en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, à travers l'écran de télévision ou de l'ordinateur, les enfants et adolescents, comme partout ailleurs, ont adopté de nouvelles formes de loisir, Il s'agit des films de type DVD ou des jeux vidéo qui se jouent à domicile ou dans les espaces publics adaptés à cet effet. Ces nouvelles habitudes liées au développement technologique offre des alternatives qui diversifient les possibilités d'exposition de ces publics aux produits de communication.

Selon les chiffres de l'OMS (2011), 41% de la population a moins de 15 ans (2009)² en Côte d'Ivoire ce qui implique une réflexion sur les formes d'acquisition de l'éducation pour cette jeunesse qui est de plus en plus exposée à la télévision et aux nouveaux medias.

Dans ce contexte, l'enfant face à l'écran de télévision peut être un véritable problème sociétal si l'on considère que l'enfant construit son monde ou encore lit la société à partir de l'image présentée par la télévision. Il faut indiquer que les programmes de télévision pour les enfants sont regardés par ce public, qui dans le même temps, est exposé à l'ensemble des programmes destinés uniquement aux adultes. Il faut ainsi ajouter que, malheureusement, les programmes pour adultes partagent les tranches horaires logiquement destinées aux programmes pour enfants. Ces derniers n'ont généralement pas le choix lorsqu'ils sont exposés à ces types de programmes et sont affectés dans les mêmes conditions que les publics adultes mieux préparés à la réception de ces programmes.

Beaucoup plus sensibles et ayant moins d'expérience en matière de culture audiovisuelle, les enfants sont donc, de ce fait, plus

¹ Le piratage des programmes de Canal + est une réalité à prendre en compte dans la configuration du secteur de la télévision dans les pays africains. En Côte d'Ivoire, ce système est appelé « araignée » pour matérialiser les multiples connections liées au branchement sauvage et illégal réalisé partout aussi bien dans les quartiers modestes que dans les quartiers chics sur l'ensemble du territoire.

² OMS, Statistiques sanitaires mondiales, 2011 [en ligne] Disponible sur (http://www.who.int/whosis/whostat/FR_WHS2011_Full.pdf, consulté le 2 juin 2013).

facilement influencés par les contenus des programmes qui ne leur sont pas destinés à l'origine. A ce sujet, l'omniprésence de programmes de type téléfilms indiens ou latino-américains sur les chaînes publiques de la RTI¹ est une illustration concrète du degré d'exposition illimitée des enfants et adolescents aux programmes pour adultes aux heures où les enfants sont devant le petit-écran. Par ailleurs, les programmes des chaînes du bouquet Canal+ ouvre encore d'autres alternatives de produits médiatiques disponibles et accessibles au public ivoirien. Dans ce contexte, la contribution des parents reste encore plus décisive dans le processus d'éducation et de contrôle des contenus de la télévision regardés par les enfants dans le cercle familial. La question est encore plus inquiétante dans un pays où le taux d'alphabétisation des adultes ne dépasserait pas 56%² de la population.

Ainsi, cet article répond à une interrogation fondamentale liée à la compréhension et à la connaissance de ce que les enfants et adolescents ivoiriens regardent et aiment consommer lorsqu'ils sont exposés à l'écran de télévision. En Côte d'Ivoire, la question reste encore posée surtout avec la multiplication de l'offre télévisuelle enrichie avec l'intégration du bouquet canal + dans le secteur de la télévision. Ce travail nous permettra donc de répondre à cette préoccupation à partir d'une analyse qualitative sur la population des enfants et adolescents ivoiriens vivant à Abidjan.

2. Méthode d'analyse

La méthode d'analyse comprend les points sur le cadre de recherche, les échantillons, la méthode et les techniques de collecte et d'analyse de données.

¹ La Radio-Télévision Ivoirienne (RTI) possède deux chaînes de télévision : La Première et Tv2 aujourd'hui diffusées sur le bouquet satellite de la chaîne cryptée Canal +.

² Ce chiffre provient de la base de données pays sur la Côte d'Ivoire élaboré par l'UNICEF (2007) et disponible sur le site web de l'organisation (http://www.unicef.org/french/infobycountry/cotedivoire_statistics.html)

2.1. Le cadre de l'étude

L'étude s'est déroulée pendant le mois de mars 2013 sur la ville d'Abidjan dans les quartiers de Cocody et de Yopougon. La sélection des sites de l'étude a été faite par convenance et dans un souci d'équilibre concernant le niveau social des foyers où vivent les sujets répartis dans les différents districts de la ville d'Abidjan.

2.2. La population de l'étude

Au regard du type d'étude qui nous concerne, nous avons sélectionné deux groupes d'individus composés de 15 individus chacun. Ces sujets ont été sélectionnés à partir d'un choix raisonné nous permettant d'avoir des participants ayant des caractéristiques homogènes. Les enquêtés vivent, dans les mêmes zones urbaines, disposent du même niveau éducatif et vivent dans des foyers avec des caractéristiques similaires. En d'autres termes, ces caractéristiques sont liées à l'espace où vivent les sujets qui sont pour les premiers considérés, de quartier populaire (Yopougon) et pour les seconds, de quartier aisé (Cocody) de la capitale ivoirienne.

Pour plus de précision, il faut indiquer que le groupe des enfants de la commune de Yopougon provient de l'enseignement public et fréquentent une École Primaire Publique (EPP) tandis que le second groupe de participants localisé dans la commune de Cocody proviennent, quant à eux, des écoles primaires privées dudit district. Dans ce contexte, l'idée principale est de constituer des participants à partir de groupes homogènes ayant les mêmes caractéristiques dans un environnement social donné.

En résumé, il s'agit d'individus partageant le même espace éducatif et niveau social. Les groupes sont composés de 15 individus chacun et répondent aux caractéristiques suivantes.

Tableau 1 : Répartition des individus de Cocody (groupe A) selon le sexe et l'âge

	Garçons	Filles
08 – 09 ans	03	02
10 – 11 ans	04	01
11 – 12 ans	03	02
Total	10	05

Tableau 2 : Répartition des individus de Yopougon (groupe B) selon le sexe et l'âge

	Garçons	Filles
08 – 09 ans	01	03
10 – 11 ans	05	02
11 – 12 ans	02	02
Total	08	07

2.3. La technique de collecte des données

L'analyse qualitative directe a été la méthode utilisée pour mener à bien ce travail. La méthode quantitative sans être écartée totalement a permis d'avoir des informations additives sur le conditionnement télévisuel des sujets dans les foyers (nombre moyen de postes de télévision par foyer). La dynamique de groupe a permis de recueillir l'ensemble des données de notre analyse.

Nous avons codifié échangé avec les groupes sur les points suivants :

- le temps consacré à la télévision dans les foyers ;
- les habitudes de consommation télévisuelle ;
- les opinion et préférences télévisuelles ;
- les personnages et modèles télévisuels ;

- Le degré d'influence parentale dans la consommation médiatique.

3. Interprétation des résultats et discussions

Les résultats de l'étude font ressortir les habitudes et comportements des jeunes ivoiriens de 8 à 12 ans et leur relation avec le média télévisuel. A la suite, une analyse et une interprétation des résultats nous permettront d'établir une représentation des préférences des sujets concernant leur consommation télévisuelle.

3.1. Le contexte télévisuel dans les foyers

Selon les enquêtés, la télévision est présente dans tous les foyers ce qui marque l'importance que cet outil d'information, de divertissement et d'éducation revêt pour l'ensemble des foyers. La télévision fait partie désormais de l'espace familial et joue évidemment un rôle dans l'éducation des téléspectateurs à travers les habitudes quotidiennes de consommation des programmes.

Dans le cas d'une absence de télévision dans le foyer, la justification la plus répandue est la panne technique de l'appareil. Dans ce cas, les sujets regardent et consomment les programmes de télévision chez les voisins en compagnie de leurs amis. En somme, la télévision fait partie des instruments d'éducation du jeune ivoirien qui entretient une relation particulière avec ce média. Les programmes de télévision de la RTI (Chaines publiques) et de Canal Horizons (Bouquet Canal Plus) enrichissent les espaces de programmes pour enfants.

Friands de programmes qui leur sont adressés, les enfants n'hésitent pas à se rendre chez le voisin démontrant le niveau de pénétration de la télévision chez ce public. Quelques phrases résument cet engouement pour leurs programmes :

Sujet A : « Comme Papa n'a pas mis Canal à la maison, je regarde les dessins animés de Teletoon (Canal +) chez mon camarade ».

Sujet B : « Lorsque notre télévision ne marche pas, on va regarder la télévision chez nos camarades. On nous laisse toujours aller regarder la télévision ».

Les enquêtés, même en rencontrant quelques difficultés pour avoir accès à leurs programmes, trouvent des alternatives en regardant la télévision chez les voisins ou chez leurs compagnons de jeux. Comme l'ont précisé les nombreuses études sur l'éducation aux médias, la télévision fait désormais partie de l'espace éducatif des enfants qui l'ont adoptée pleinement dans leur processus de formation. Bien entendu, il s'agit d'un outil de socialisation des individus qui s'informent, s'amuse et s'éduquent à travers les contenus.

Il faut relever que le nombre de postes dans les foyers est influencé par le niveau économique des parents qui mettent à la disposition des enfants un poste de télévision dans leurs chambres. Certains enfants évoquent le fait d'avoir accès à plusieurs postes de télévision à la maison. Les sujets de Cocody surtout indiquent qu'ils ont accès à la télévision depuis leur chambre exclusivement pour s'en servir d'écran de jeux vidéo (Playstation, Xbox ou Wii). S'agissant de leurs parents, Ils affirment que ceux-ci regardent le plus souvent la télévision dans leur chambre ce qui laisse le choix aux enfants de regarder les programmes qui les intéressent. Cette tendance est récurrente surtout chez les sujets qui vivent à Cocody où les enfants ont leurs espaces et une indépendance « contrôlée » face à l'écran télévisuel.

Dans le cas des enfants de Yopougon, ils concentrent leur consommation télévisuelle exclusivement sur un poste télévisuel et partagent donc leurs temps consacrés à la télévision avec ceux des plus âgés. Il y a pour eux moins de possibilités d'accéder à leurs émissions préférées et ils subissent ici beaucoup la « dictature » des adultes.

3.2. Le temps journalier consacré à la télévision chez les enfants

Les répondants nous ont précisé que la télévision constitue l'un de leurs passe-temps favoris et un des premiers compagnons de leur journée. Pendant la période scolaire, les sujets ont l'habitude de regarder la télévision avant le départ pour l'école. Certains enquêtés indiquent qu'ils allument la télévision pendant qu'ils prennent le petit-déjeuner avec la servante ou l'un des parents. Le fait de regarder la télévision à ce moment de la journée est un rituel que les enfants adoptent et qui influence leur quotidien à la maison et au cours de la journée.

Au retour de l'école, certains jeunes ayant un accès à Canal + regardent les chaînes thématiques pour enfants tandis que les autres regardent le programme « Le club des petits » de La Première de la RTI. Les sujets qui disposent d'autres alternatives de divertissement partagent le temps consacré à la télévision avec celui des jeux vidéo, les moments de détente entre amis de quartier avant de rentrer sous le contrôle parental. Même avec l'existence des alternatives de divertissement, la télévision occupe la première place dans le choix des activités des enfants dans les foyers. Après avoir fait leurs devoirs, les enfants dînent et regardent dans le même temps les émissions consacrées aux adultes. Les séries télévisées indiennes et feuilletons latino-américains sont bien connus des enfants qui regardent en famille ces programmes en compagnie des parents et de la mère dans le plus souvent des cas.

Sur leurs préférences, les sujets se sont exprimés sur leurs choix de programmes en motivant leurs décisions. Nous indiquons à la suite quelques-unes des réponses qui nous paraissent les plus intéressantes :

- Sujet A : « Je regarde Saloni et puis aussi Sauvé par l'amour avec ma maman et tantie (servante). Quand c'est pour Nikita, ma maman me dit d'aller me coucher surtout quand le film devient façon (...) ».

- Sujet A : « Je regarde le journal avec Papa quand il est à la maison. Il aime aussi m'appeler quand il y a des matchs de football ou du sport à la télévision. Il n'aime pas que je regarde les films comme Saloni. C'est avec maman que je regarde ça ».

- Sujet B : « Je fais tout pour regarder les films à la maison avant d'aller me coucher. J'aime beaucoup Saloni et puis les films (séries américaines Nikita, Jack Bauer, Mercy Hospital) après le journal de TV2 ».

Il faut dire que les programmes pour enfants partagent l'espace médiatique avec ceux des adultes, ce qui expose le plus souvent ces publics à la consommation de ces programmes qui ne leur sont pas destinés. Les abondantes séries télévisées de Bollywood, Nollywood¹, d'Hollywood et latino-américaines dans la programmation des chaînes publiques ivoiriennes (RTI) facilitent l'exposition des enfants et leur dépendance face à ces programmes. Ces enfants sont surtout partagés entre les dessins animés et les films des « blancs » comme ils aiment à le préciser.

Les indications « Déconseillés aux moins de X ans » ne sont pas toujours mentionnées sur les programmes diffusés sur les chaînes de la RTI. La plupart des programmes n'informent pas les téléspectateurs sur la catégorie d'âge qui pourrait ou pas regarder le programme diffusé pour aider de ce fait les parents à mieux orienter leurs enfants sur leur consommation médiatique.

3.3. Les opinions et préférences télévisuelles chez les enfants

Les enquêtés ont exprimés leurs préférences concernant les programmes et contenus médiatiques diffusés sur leurs écrans. De façon logique, les enfants sont portés sur les différents formats de dessins animés. A ce niveau, on remarque que les sujets du groupe de Cocody insistent beaucoup sur ce genre de programmes et arrivent même à les citer. Ce sont principalement les dessins animés de La 2 qui sont diffusés le matin, du club des petits et surtout des pro-

¹ Il faut signaler que Bollywood fait référence à l'industrie cinématographique indienne tandis que Nollywood à celle du Nigéria.

grammes des chaînes thématiques (Cartoon et Disney Channel) sur le bouquet de Canal +. Les programmes locaux de la télévision ivoirienne qui ont du succès chez les enfants sont notamment Wozo vacances et Ahouaney¹ auxquels ils participent à chaque période de vacances scolaires.

Contre toute attente, on remarque que les enfants de Yopougon ont plus de difficultés à parler des programmes qui leur sont destinés. Il semble qu'ils ont plus de problèmes d'accès à leurs programmes et à se souvenir des contenus de leurs émissions. Manque d'intérêt ou faible accès à leurs programmes, ces enfants ne sont pas attirés directement par les programmes pour enfants étant le plus souvent soumis à l'écoute des programmes destinés aux adultes.

Ces sujets sont exposés aux séries indiennes et aux feuilletons latino-américains qui ont du succès le plus souvent chez le public féminin de Côte d'Ivoire. Les débats ont démontré que dans les foyers, l'enfant n'a pas souvent l'occasion dans la journée de sélectionner ses programmes préférés et ne dispose pas non plus de beaucoup de temps à lui pour profiter de ses émissions. Dans ce contexte, il faut relever que les enfants ont un accès facile aux programmes qui ne leur sont pas destinés avec l'accord le plus souvent des parents qui partagent avec eux leurs choix télévisuels. Dès leur retour de l'école, les enfants sont exposés aux programmes pour enfants diffusés dans l'après-midi avant la diffusion des émissions pour adultes.

Il faut indiquer que pour les foyers où les deux parents travaillent, les sujets sont guidés dans leur choix télévisuel par les autres membres de la famille et le personnel de maison qui, le plus souvent, sont intéressés par les téléfilms et séries à succès. Les sujets finissent par adopter les contenus médiatiques et à être de friands consommateurs de programmes pour adultes.

Ces quelques phrases confirment la situation des enfants face au choix télévisuel influencé par les autres membres de la famille :

¹ «Wozo vacances» et «Ahouaney» sont des programmes thématiques culturels pour enfants produits par la Télévision publique ivoirienne.

- Sujet A : « Je fais tout pour être prêt (devoirs scolaires) avant le début du film Sauvé par l'amour. Je finis mes devoirs et je regarde la télévision avant le journal. Quand mon papa et ma maman voyagent, on regarde même la deuxième chaîne à partir de 20h où il y a toujours des films ».

- Sujet B : « Je vais chez mon ami Éric pour regarder Capitaine Biceps (Canal +) quand ça ne marche pas chez nous. J'aime aussi et Tom Sawyer et Alice au pays des merveilles. On regarde les dessins animés avec le CD à la maison sur l'ordinateur de mon frère ou sur la télévision. Mais chaque jour, tout le monde regarde les films avant l'arrivée de papa ».

- Sujet B : « Moi, j'aime beaucoup Nikita mais chaque fois mon tonton me dit d'aller dormir quand ça commence. (...) Pendant les vacances, on nous laisse regarder les films toute la journée. On s'amuse aussi dehors en jouant au football avec les amis. ».

- Sujet A : « Je regarde souvent le sport avec mon papa. Il m'appelle toujours lorsque Drogba joue un match. On a des matchs sur CD qu'on regarde aussi au salon à la maison. Les tontons viennent à la maison et je regarde la télévision avec eux ».

Les sujets sont, de ce fait, guidés et orientés dans le processus de sélection et la création des attitudes dans leur relation avec l'écran télévisuel. Les participants indiquent que leurs préférences sont liées à leurs programmes mais aussi se construisent à travers les adultes, des habitudes de consommation audiovisuelles en relation avec les choix des membres de la famille. La mère qui passe le plus de temps avec les enfants au foyer est l'un des vecteurs d'influence les plus importants pour les enfants.

Au total, les enfants préfèrent regarder, avant tout, les dessins animés en plus des films pour enfants et aussi sont adeptes des productions de types téléfilms et séries télévisées diffusées sur les chaînes de la RTI ou sur les chaînes thématiques du bouquet Canal +. Au même rythme que les adultes, les enfants regardent les émissions pour adultes et prennent du goût progressivement à la consommation de ces produits médiatiques.

3.4. Les personnages et modèles télévisuels chez les enfants

S'agissant des modèles télévisuels chez les sujets, les débats révèlent que les héros pour les enfants sont d'abord les animateurs des émissions à succès pour enfants, « Wozo vacances », diffusés sur les antennes de la télévision publique ivoirienne. Ce sont principalement les personnages médiatiques Tonton Bouba et Tonton Baba. Les sportifs et principalement les joueurs de l'équipe nationale de football de Côte d'Ivoire, avec à leur tête la star Drogba Didier, font eux aussi partie du discours médiatique des enfants.

Les sujets ont aussi cité les protagonistes des dessins animés diffusés sur les chaînes de la télévision publique ivoirienne et sur celles du bouquet de Canal Plus. On retrouve, de ce fait, les héros des dessins animés les plus populaires tels que « Naruto », « Dicobut », « Youggi », « Bob l'éponge », « Tom Sawyer », « Alice au pays des merveilles », « Goldorak ». Les sujets affirment qu'ils aiment regarder ces modèles en racontant les trames et histoires de leurs héros. Il faut retenir aussi que les sujets regardent ces programmes au moyen des lecteurs DVD dans les foyers. Les parents ont l'habitude d'acheter ces programmes pour offrir du divertissement à leurs enfants. On s'aperçoit que certains programmes proviennent de la culture audiovisuelle enfantine des parents qui souhaitent reproduire chez leurs enfants les mêmes comportements.

Les modèles télévisuels se réfèrent avant tout à l'ensemble des programmes pour enfants diffusés de façon journalière sur la télévision publique et câblée du secteur télévisuel de Côte d'Ivoire. Ce qui nous paraît intéressant dans les attitudes des sujets, c'est le fait que certains modèles télévisuels des enfants sont issus des programmes de télévision destinés aux adultes. Les échanges indiquent que les sujets sont friands des programmes de divertissement pour adultes en termes de films, séries télévisées et émissions de musique notamment.

A ce sujet, les enfants citent notamment les protagonistes des différentes séries télévisées diffusées surtout en période de forte audience et qui sont suivis par les enfants en compagnie des adultes.

On retrouve les personnages des téléfilms indiens, américains ou latino-américains comme Daniella, Saloni, Jack Bauer ou encore Nikita dont les enfants se souviennent parfaitement après avoir été exposés à ces productions.

Au niveau local, les modèles les plus cités par les sujets sont les artistes locaux du moment ayant du succès dans les médias tels que Arafat DJ, Bamba Amy Sarah, Claire Bahi ou encore Gohou Michel.

Même si les sujets ont un souvenir quelquefois vague sur les trames et contenus des programmes, ils arrivent à se rappeler des personnages qui ont marqué leur existence à travers leur expérience télévisuelle. Enfin, nous pouvons indiquer que les modèles télévisuels des sujets sont à la fois issus des programmes pour enfants et des programmes pour adultes. Ces « héros » intègrent la culture médiatique des sujets qui les adoptent comme des références et des modèles.

3.5. Le degré d'influence parentale dans la consommation médiatique infantine

Sur la question de l'influence des parents, il faut relever que la présence des adultes devant l'écran est le plus souvent influencée par le rôle de chaque individu de la famille dans le foyer. De façon générale, la femme dans son rôle de mère est beaucoup plus présente physiquement dans le foyer favorisant un contact plus important avec les enfants. Dans ce contexte, les choix télévisuels des parents et de la mère principalement sont suivis par les enfants et autres membres de famille. Selon les sujets, les parents guident leurs choix télévisuels et influencent leurs décisions de consommation médiatique. Au cours de la journée, les sujets regardent les programmes pour adultes que suivent leurs mères. Principalement, les téléfilms latino-américains et séries télévisées ont d'énormes succès chez le public féminin ivoirien. De ce fait, ces programmes sont consommés par les enfants hors de leurs heures habituelles de consommation médiatique.

Les sujets interrogés, pour la plupart, indiquent qu'ils regardent la télévision dans les heures où leurs mères et sœurs regardent leurs séries et téléfilms à la télévision. A la suite de leur programme « le club des petits » sur la Première chaîne, ils ont l'habitude de consommer les programmes pour adultes émis avant le Journal télévisé (JT) de 20 heures. Par ailleurs, Il faut aussi indiquer l'inexistence d'une cohérence dans les dispositifs d'alerte concernant la diffusion des indications en référence à l'âge conseillé pour la consommation des programmes télévisuels. En effet, cet indicateur apparaît beaucoup trop rarement pour influencer les décisions des adultes sur ce que peuvent ou ne peuvent pas voir les enfants dans les foyers.

Les sujets, malgré tout, signalent que les indications « Déconseillé au moins de X » constituent un prétexte pour leurs parents et principalement pour les mères pour les conduire au lit. Par ailleurs, les sujets rapportent que les films pour adultes qui passent surtout après le JT de 20h leur sont le plus souvent interdits à cause surtout de l'heure tardive de la diffusion. Cependant, ce comportement des parents ne s'applique en aucun cas lorsqu'il s'agit des émissions diffusées au cours de la journée. A ce niveau, les sujets consomment sans restriction les programmes qui sont diffusés sur toutes les chaînes de télévision lorsqu'ils sont présents à la maison. Dans ce sens, on peut dire comme le souligne Henriot (1982)¹ que les parents acceptent que les enfants « mangent » de la violence à toutes les sauces, en l'occurrence les films policiers, les westerns, les films de guerre, les séries américaines à succès et l'ensemble des programmes divers pour adultes tout au long de la journée en famille. Si l'on regarde la grille de la programmation des chaînes de la télévision ivoirienne (RTI), on se rend compte d'une forte présence de séries brésiliennes et téléfilms indiens dont les trames font référence à la trahison, au sexe, à la violence de genre, etc.

¹ Henriot parle du compromis de la télévision avec la violence. Il parle des violences « douces ». En d'autres termes, il s'agit de la violence du conformisme qui s'exerce sur la pensée de tout spectateur ne faisant appel à aucune brutalité physique et de la violence de la vulgarité ou de la médiocrité pour parler notamment des programmes de variétés avec peu d'ambitions intellectuelles pour les spectateurs.

L'influence du père dans la conduite de la consommation télévisuelle des enfants s'avère être relativement réduite. Pour illustrer cette idée, les sujets indiquent que le père passe moins de temps devant le petit-écran que la mère. Cette figure du foyer regarde surtout le Journal Télévisé (JT) de 20h et les programmes basés sur le sport. Les sujets affirment avoir l'habitude de regarder les matchs de football avec leur père surtout sur le bouquet de Canal +.

Le père ne constitue pas un pouvoir coercitif dans la conduite des choix télévisuels des sujets. Les week-ends apparaissent comme les périodes où le père de famille arrive à passer plus de temps à la maison en regardant quelques émissions diffusées sur les différentes chaînes de télévision.

Les contenus des programmes qui contiennent surtout des éléments inappropriés concernant le sexe amènent les parents à changer de chaîne ou encore à renvoyer les enfants à leur chambre. Il faut souligner qu'il s'agit d'actes ponctuels impulsant la sensibilité des parents sur les programmes diffusés sur nos antennes. Par ailleurs, les sujets confirment avoir accès à l'ensemble des programmes télévisuels de la journée incluant les émissions de divertissement produits en Côte d'Ivoire.

Au total, les résultats démontrent que les enquêtés sont influencés par le choix télévisuel des adultes avec lesquels ils partagent les programmes diffusés sur les chaînes publiques et le bouquet Canal +. En définitive, les influences des adultes chez les enfants sont liées surtout aux préférences quotidiennes des parents dans les foyers. Les sujets consomment à la fois les programmes pour enfants et ceux pour adultes en fonction des choix télévisuels des parents qui les font partager avec chacun des membres de la famille.

Conclusion

Ce travail de recherche s'est intéressé aux préférences télévisuelles des enfants de 8 à 12 ans dans les communes de la capitale ivoirienne. Cette étude est une première approche à la problématique des médias dans l'éducation des enfants ivoiriens. Cette re-

cherche nous a permis de comprendre que les enfants ont des habitudes télévisuelles guidées par le choix des adultes qui leur imposent leurs programmes au cours de la journée. Les enfants consomment à la fois leurs programmes et ceux des adultes. Pendant que les mères sont plutôt portées sur les programmes féminins, les pères, quant à eux, se focalisent sur l'actualité et les programmes consacrés au sport. On constate que les adultes ne définissent pas suffisamment ou pas du tout le profil des contenus télévisuels à consommer pour ces sujets qui sont soumis au bon vouloir des adultes. Les enfants sont donc tenus de suivre les émissions qui leurs sont imposées par les adultes.

Concernant les programmes qui les intéressent, les enfants sont portés sur les dessins animés et le divertissement. Le fait d'avoir en général une télévision par foyer limite leur temps journalier consacré à la télévision. Après avoir été exposés aux programmes pour adultes, les enfants se retrouvent eux aussi attirés par ces programmes qui ne leur sont pas destinés au départ. Les enfants citent comme modèles les personnages protagonistes des dessins animés, les animateurs des programmes enfantins, les stars du sport les plus médiatisées en Côte d'Ivoire. Les héros de séries télévisées ne sont pas oubliés par les enfants qui intègrent ces programmes dans leurs habitudes de consommation télévisuelle. De façon logique, les enfants ivoiriens citent donc dans leurs programmes favoris les téléfilms latino-américains à succès et les séries diffusées durant la journée sur les chaînes publiques de télévision.

Au total, étant donné que ce sont les mères qui passent plus de temps au foyer, les enfants ont le plus souvent tendance à être exposés aux programmes féminins tels que les séries indiennes et les téléfilms latino-américains. Une logique qui prend tout sens si l'on regarde la programmation télévisuelle journalière de la RTI qui regroupe sur les mêmes tranches horaires à la fois les programmes pour enfants et ceux pour adulte.

Bibliographie

- Anderson D. R., Pempek T. A., 2005 : « Television and Very Young Children », *The American Behavioral Scientist*, n°48 (5), 2008, pp. 505-522.
- Ble R. G., 2000 : « De l'influence de la télévision : Un point de vue africain », *World Association for Christian Communication* (WACC) [En ligne]. <http://www.wacc.org.uk/wacc/content/pdf/1185> (consultée le 12 septembre 2013).
- Cazeneuve J., 1972 : *La société de l'Ubiquité : communication et diffusion*, Paris, Dénoel (Collections Médiations).
- Fiske J., Hartley J., 2003 : « Bardic television », *Reading Television*. London, Routledge.
- Fiske J., 1989 : *Understanding popular culture*, Boston, Unwin Hyman.
- Griffiths M., Machin D., 2003 : « Television and playground Games as part of children's symbolic culture » in *Social Semantics*, n°13 (2), pp. 147-160.
- Henriot J-J., 1982 : *L'enfant, l'image et les médias*, Paris, Ed. SDT.
- John Hopkins University, 2010 : *Étude d'audience auprès des personnes de 18-45 ans à Abidjan, Daloa et Korhogo*, Abidjan, Centre for Communication Program.
- Katz E., 1990 : « A propos des médias et de leurs effets » in Coutlee G. et Sfez L. (Dir.) : *Technologies et symboliques de la communication, Actes du colloque de Cerisy*, Juin 1988, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, pp. 273-282.
- Le Bon G., 1981 : *Psychologie des foules*, coll. Quadrige, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lopez de la Roche M., 2008 : « Aprenden las audiencias infantiles con los medios », *Comunicar*, n°30, Vol. 15, pp. 55-59.
- Maigret E., 2003 : *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Collin.
- Pasquier D., 1999 : *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme.

- Seri D., 1987 : « L'école piégée par la technologie : l'expérience télévisuelle de la Côte d'Ivoire » in *KasaByaKasa*, Université Félix Houphouët-Boigny, n°8, pp. 87-147.
- Tchakhotine S., 1968 : *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard.

IMPLICATION PARENTALE DANS LA SCOLARITE, SENTIMENT D'EFFICACITE PERSONNELLE ET PERFORMANCES EN FRANÇAIS CHEZ LES ELEVES DE LA CLASSE DE 4^{EME} DE LOME (TOGO)

BITO Kossi

Filière de Psychologie Appliquée / Institut National des Sciences de l'Education
Université de Lomé

Introduction

La réussite scolaire des élèves est une préoccupation majeure de tout système éducatif et des parents. Il est donc nécessaire de rechercher tous les facteurs scolaires, individuels et sociaux, susceptibles de la favoriser, puisque l'échec scolaire entraîne bien souvent des difficultés d'intégration professionnelle et sociale.

L'échec scolaire est un phénomène important à tous les niveaux de la scolarité au Togo. Face à l'ampleur de ce phénomène, les études s'intéressent aux effets de différents facteurs. Parmi les facteurs étudiés pour rendre compte de l'échec scolaire, certains dont l'implication parentale dans la scolarité et le sentiment d'efficacité personnelle, retiennent de plus en plus l'attention aujourd'hui.

L'implication parentale dans la scolarité désigne le rôle des parents dans les apprentissages scolaires des enfants. Elle est multidimensionnelle et porte sur le suivi scolaire à la maison et les relations des parents avec l'école. Elle est considérée comme ayant un effet positif sur la réussite scolaire (Epstein 1990 ; 1992). Le sentiment d'efficacité personnelle ou d'auto-efficacité ou encore de compétence personnelle est l'un des facteurs individuels qui déterminent en grande partie la motivation et l'engagement cognitif dans les activités d'apprentissage ou de résolution de problème et donc des performances scolaires. Il se réfère, d'une façon générale, aux croyances qu'une personne entretient à propos de ses capacités à organiser et exécuter les actions requises pour gérer les situations futures (Bandura 1995). En effet, le sentiment que les individus ont de leurs

compétences influence leurs niveaux d'aspiration, leurs intérêts pour les activités intellectuelles, les rendements et la qualité de leurs apprentissages, dans les domaines scolaires ou non scolaires, ainsi que leurs trajectoires professionnelles (Bandura 1993). Selon Joët (2009), les forces motivationnelles et la dynamique du soi (dont le sentiment d'efficacité personnelle est un aspect), ont été considérées par les chercheurs comme des variables médiatrices qui sont associées non seulement aux comportements humains, mais également aux progrès des élèves. La relation entre les perceptions de soi exprimées par les élèves et leurs réussites scolaires, a suscité un grand intérêt. Parmi les nombreux concepts utilisés dans ce domaine, trois émergent: le concept de soi, le concept d'estime de soi et celui de sentiment d'auto-efficacité ou d'efficacité personnelle.

Les études portant sur la relation entre l'implication des parents dans la scolarité et les performances scolaires des élèves sont rares à ce jour au Togo. Les études portant sur la relation entre l'implication des parents dans la scolarité et le sentiment d'efficacité personnelle des élèves en français sont aussi quasi-inexistantes. Il en est de même pour celles portant sur la relation entre le sentiment d'efficacité personnelle et les performances en français. Ceci justifie notre intérêt de nous pencher sur ces relations, chez les élèves, plus précisément, ceux de la classe de quatrième.

1. Implication des parents dans la scolarité et réussite scolaire

L'implication des parents dans la scolarité, dénommée aussi participation parentale scolaire, soutien scolaire, engagement dans la scolarité des enfants, investissement parental dans la scolarité, suivi scolaire de l'élève etc., comporte divers aspects. Il existe aussi différentes typologies de ce concept : celle d'Adelman (1994), celle de Deslandes (1996) et celle d'Epstein (1992 ; 2001).

Deslandes (1996) distingue cinq dimensions de l'implication des parents dans la scolarité : le soutien affectif (encouragement, aide dans la réalisation des devoirs) ; la communication avec les enseignants (appels téléphoniques, etc.) ; la communication avec l'école

(participation aux réunions de parents d'élèves) ; les interactions avec l'enfant ayant pour objet les activités scolaires (questions sur l'école et sur les travaux scolaires) ; et enfin, les échanges avec l'enfant ayant pour objet, les projets d'avenir.

La typologie précédente a des points communs avec celle de Epstein (2001), qui identifie six types d'implication parentale : les rôles et les compétences des parents ; la communication entre l'école et la famille ; le bénévolat (dans les activités scolaires telles que les sorties éducatives) ; l'encadrement et les apprentissages de l'enfant à la maison (devoirs, leçons, discipline, etc.) ; la participation aux prises de décisions et au fonctionnement de l'école et enfin, les liens avec la communauté.

Adelman (1998) propose quant à lui un modèle qui comporte sept modalités d'implication parentale. Les modalités se situent sur une dimension qui a, à une extrémité, la participation parentale qui vise l'amélioration du fonctionnement de l'élève et à l'autre extrémité, la participation parentale qui vise l'amélioration du fonctionnement des institutions scolaires.

Allès-Jardel, Malbos et Sanhes (2001), affirment que l'implication parentale dans la scolarité, peut prendre diverses formes, valorisées différemment selon les milieux socio-culturels. Selon ces auteurs, l'effet de l'implication parentale sur les résultats scolaires, serait fonction du parent concerné.

Quelle que soit la terminologie utilisée ou les aspects considérés, l'implication parentale dans la scolarité est considérée comme ayant une influence sur les performances scolaires des élèves et l'abandon scolaire. Deslandes et Royer (1994), affirment qu'un nombre considérable d'études mettent en évidence la corrélation entre la participation des parents dans le travail scolaire et la réussite scolaire des élèves. Les élèves de tous les niveaux, primaire et secondaire, réussissent mieux si leurs parents participent dans le suivi scolaire à l'école et à la maison (Epstein 1990, 1992). Selon le même auteur, on constate aussi dans ce cas une amélioration des comportements des élèves, une plus grande motivation, un taux d'absentéisme moindre, une réduction du taux d'abandon des études

et finalement, une attitude plus positive à l'égard de l'école et des travaux scolaires.

Deslandes et Royer (1994) affirment qu'on peut identifier deux courants de recherches dont les résultats montrent l'importance de la participation parentale sur les résultats scolaires. Un premier groupe d'auteurs dont font partie, Christenson, Rounds et Franklin (1992), s'est penché sur le microsystème, selon la conception de Bronfenbrenner (1979), qu'est la famille, et a examiné l'impact des caractéristiques familiales sur la réussite scolaire. Un second groupe de chercheurs dont fait partie Epstein (1987, 1990, 1992), a examiné l'influence du mésosystème qui est aussi un concept de Bronfenbrenner, et qui concerne les effets des relations famille-école sur la motivation et la réussite scolaire des élèves. Le modèle de Epstein (1987, 1990, 1992), dit «modèle de l'influence partagée», inspiré aussi du modèle écologique de Bronfenbrenner (1979), stipule que l'école et la famille ont des responsabilités communes en ce qui concerne l'éducation des enfants et qu'elles atteignent un plus haut niveau d'efficacité lorsqu'elles travaillent ensemble, voire en partenariat.

2. Soi, sentiment d'efficacité personnelle et estime de soi

Le sentiment d'efficacité personnelle ou auto-efficacité est parfois considéré comme synonyme de certains concepts voisins : soi et estime de soi. Tous ces concepts portent sur des réalités différentes. Ils sont chez Bandura, intégrés dans un vaste ensemble théorique : la théorie sociale cognitive. Celle-ci repose sur la notion d'interaction qu'il a développée en 1986. Il y a une interaction entre facteurs personnels, de comportements et d'environnements. Le comportement ne serait pas seulement déterminé par les forces de l'environnement ou les facteurs internes et ne peut être compris en dehors d'un contexte précis. L'interaction doit être comprise comme un déterminisme réciproque. Dans cette perspective, l'auteur considère que tout individu possède un certain contrôle sur les événements qui régissent sa vie. Par conséquent, les individus sont considérés comme

des êtres actifs plutôt que passifs, qui ne sont pas uniquement régis par des forces extérieures, biologiques et environnementales (Pajares 2003).

Le sentiment d'efficacité personnelle et l'estime de soi, sont des dimensions du concept de soi. Ce concept de soi est ancien et a été défini comme étant la perception qu'une personne a d'elle-même et qu'elle élabore à partir de ses multiples expériences personnelles dans les environnements sociaux dans lesquels elle est insérée (Shavelson, Hubner et Stanton 1976). C'est donc la connaissance sur soi qu'une personne établit à partir d'une multitude d'informations. On considère généralement que le concept de soi comporte aussi des aspects cognitifs, descriptifs (capacité de se décrire), évaluatifs (capacité de s'évaluer) et affectifs (Galand et Grégoire 2000 ; Marsh 1990). Il est aussi multidimensionnel : dimension sociale, scolaire, physique etc. Les conceptions de soi diffèrent en fonction des domaines dans lesquels ils sont étudiés. En effet, c'est notre concept de soi dans les domaines particuliers de notre vie, qui est le plus susceptible de nous guider dans ceux-ci.

L'estime de soi est un jugement global de valeur sur soi, l'appréciation positive ou négative que l'on a sur soi (Paradis et Vitaro 1992). L'estime de soi correspond à une évaluation de soi, qui comprend la dimension affective. Elle traduit le degré de satisfaction qu'un individu a de lui-même. On peut considérer que les concepts de soi, d'efficacité personnelle et d'estime de soi sont évolutifs et dynamiques, puisqu'ils peuvent se modifier avec le temps.

Le concept de sentiment d'efficacité personnelle, a été introduit pour la première fois par Bandura en 1977. Il désigne pour l'auteur, la croyance de l'individu en ses capacités d'organiser et d'exécuter les actions nécessaires pour produire un niveau donné de réalisation. De façon plus précise, le sentiment d'auto-efficacité constitue la croyance que possède un individu en sa capacité de produire ou non une tâche, d'atteindre certains niveaux de performances. Il influence les comportements des individus, l'intensité de l'effort, le niveau de persévérance devant les difficultés, les modes de pensée et le niveau de stress éprouvé dans les situations exigeantes (Bandu-

ra 1977). La certitude de disposer de capacités nécessaires à la réalisation d'une tâche va avoir des répercussions sur la façon dont elle va être réalisée. En effet, ce sentiment d'efficacité personnelle aide à contrôler les pensées, les sentiments et également les actions que les individus souhaitent mettre en œuvre. Selon Galand et Vanlede (2004), des apprenants ayant des compétences cognitives supérieures à la moyenne peuvent avoir des croyances d'efficacité scolaire faibles, avec toutes les conséquences négatives que cela implique. Selon les mêmes auteurs, un grand nombre d'études indiquent aussi que les apprenants s'investissent rarement dans une activité qu'ils ne s'estiment pas en mesure de réaliser. Lorsque le sujet croit en sa capacité de réussite, cela provoque en lui une motivation.

L'idée centrale du concept de sentiment de compétence personnelle est que la confiance d'un individu en sa capacité dans une tâche donnée détermine en partie la façon dont il va faire face à cette tâche et le niveau de performance qu'il va effectivement atteindre. Les sujets dotés d'un sentiment de compétence élevé sont plus motivés, se fixent des buts plus élevés, choisissent des tâches plus difficiles, persévèrent davantage devant l'effort et s'investissent plus dans leurs études que leurs pairs qui ont un sentiment de compétence plus faible (Bandura 1994). Un sentiment de compétence élevé est donc associé à de meilleurs résultats.

Parmi tous les mécanismes qui régissent le fonctionnement humain, aucun n'est, selon Bandura (1986 ; 1989 ; 1993), aussi important que le sentiment d'efficacité personnelle ou d'auto-efficacité, car tous dépendent des croyances que l'on possède de pouvoir produire les effets que l'on désire. Mais, est-ce à dire que le sentiment de compétence détermine presque entièrement les apprentissages ou les performances? En réalité, le rôle du sentiment d'efficacité personnelle sur la performance est limité. Selon Galand et Valende (2004), l'existence d'une relation entre sentiment d'efficacité personnelle et performance ou persévérance est bien établie chez des apprenants de tous âges. Il faut cependant noter que cette relation est d'amplitude modérée, car les corrélations se situent habituellement entre .30 et .50.

Le sentiment d'efficacité personnelle est toujours lié à un domaine donné. Des transferts de ce sentiment peuvent s'effectuer d'un domaine à un autre domaine. Les sentiments d'efficacité dans différentes disciplines contribuent à un sentiment général d'efficacité scolaire (Bong 2001 et Marsh 1990).

3. Sentiment d'efficacité personnelle, apprentissages et performances scolaires

Outre la relation globale entre le sentiment d'auto-efficacité et les performances, mises en évidence par les théories et travaux, des études ont porté sur la relation entre ce concept et les performances scolaires ou la réussite scolaire (Montague et Applegate 2001). Généralement, les études soutiennent d'une part, l'existence d'une relation entre le concept de soi et la réussite scolaire. Le concept de soi académique affecte la réussite scolaire future qui à son tour affecte le concept de soi académique. La relation est donc réciproque. Cette relation réciproque entre le concept de soi et la réussite scolaire a été constatée empiriquement auprès de jeunes élèves. Les études soutiennent d'autre part, le fait que le sentiment d'auto-efficacité manifesté par les élèves influence leur réussite scolaire (Bandura 1997 ; Pajares 1997). En effet, ce sentiment influence la réussite scolaire des élèves, par sa contribution au développement des compétences cognitives. Le sentiment de compétence prédit même mieux le rendement scolaire que les aptitudes de l'élève (Phillips 1987).

Selon Pajares et Valiante (2002), le sentiment d'efficacité personnelle tendrait à diminuer avec la scolarisation, ce qui affecterait le rendement scolaire. Les jeunes élèves ont tendance à avoir des perceptions de leurs capacités scolaires relativement élevées, mais cette perception déclinerait au fur et à mesure qu'ils progressent dans leur parcours scolaire. Cette baisse s'accentuerait après la transition entre le primaire et le collège. Elle peut être en partie expliquée par le fait que lorsque les élèves sont très jeunes, ils ont tendance à surestimer leurs compétences.

Le sentiment d'efficacité personnelle a des effets non négligeables sur les apprentissages, ainsi que les performances. Cependant, d'autres facteurs notamment le soutien social, les performances antérieures, les comportements des parents et des formateurs, ainsi que les comportements des pairs, agissent sur ce sentiment (Usher et Pajares 2006).

4. Objectifs de la recherche

La présente étude vise d'abord à vérifier l'influence de l'implication des parents dans la scolarité des élèves sur le sentiment d'efficacité personnelle. Elle permet ensuite d'évaluer les effets de cette implication et ceux du sentiment d'efficacité personnelle sur les performances en français, chez les élèves de classe de 4^{ème}. Ce niveau scolaire est important, puisqu'il précède celui de 3^{ème} qui est une classe à l'issue de laquelle les élèves passent l'examen du « Brevet d'Etudes du Premier Cycle du second degré » (BEPC). Ces performances en français ne sont pas évaluées par les enseignants, mais par des épreuves élaborées par les enseignants et utilisées dans une étude antérieure.

5. Méthodologie

5.1. Participants

Les participants dans notre étude, sont des élèves de la classe de 4^{ème} des établissements publics et privés de la ville de Lomé.

Nous avons, par un tirage au sort, retenu 4 établissements scolaires, dont trois établissements privés et un établissement public, afin de constituer un échantillon représentatif de la population. L'effectif total de l'échantillon est de 181 élèves, dont 85 garçons et 96 filles. Les aspects de l'implication parentale ont donc été évalués par les élèves.

5.2. Instruments

La collecte des données s'est faite par différents instruments.

- L'épreuve de performances en français : une épreuve de français a été proposée aux élèves. Cette épreuve, élaborée par les enseignants du niveau concerné, a déjà été utilisée dans une recherche antérieure. Elle est constituée de questions dont la plupart sont des questions à choix multiples. L'enfant doit choisir en soulignant ou en entourant une des réponses. De façon générale, les questions portent sur quelques uns des aspects suivants : les fonctions des mots dans les phrases, leurs natures, les formes des phrases, les synonymes ou antonymes, la conjugaison, les structures des phrases etc.

- L'échelle de mesure du sentiment d'efficacité personnelle : nous avons sur le modèle des échelles de Joët (2009), construit une échelle d'efficacité personnelle en français pour la classe de 4^{ème}, faute d'échelle validée au Togo. L'échelle est constituée de 20 items mesurant le sentiment d'auto-efficacité. Il s'agit de 20 affirmations sous la forme « je suis capable de... ». Les propositions de réponses se présentent sous la forme d'une échelle de Likert en 4 points.

- Le questionnaire portant sur l'identification de l'élève, le milieu familial et le cursus scolaire : ce questionnaire a permis d'obtenir des informations socio-démographiques telles que : le sexe, l'âge, le milieu socio-économique de la famille, la scolarité etc. Il comporte 26 items.

5.3. Procédure

Nous avons d'abord effectué une pré-enquête. Elle a permis de vérifier si tous les items de l'échelle et du questionnaire étaient bien compris. Elle a ainsi permis d'adapter l'échelle d'efficacité personnelle et de déterminer les conditions idéales de passation. Elle a été effectuée sur un échantillon de 53 élèves de 4^{ème} et s'est déroulée du 10 au 12 mars 2012. Comme Fortin, Royer, Marcotte, Potvin et Joly (2001), nous avons vérifié la fidélité de l'échelle avec le coefficient

alfa de Cronbach, afin de nous assurer qu'elle était valide. Cette vérification a montré une fidélité satisfaisante de l'échelle, puisque la valeur de ce coefficient est de 0,83.

Nous avons ensuite vérifié la sensibilité de l'échelle. Elle est appréciée à travers l'étendue des scores observés par rapport aux scores possibles. Dans l'ensemble, les scores obtenus s'étendent presque du score minimum au score maximum. Ainsi la distribution des scores a une allure quasi-normale. Nous pouvons donc considérer la sensibilité de l'échelle comme satisfaisante.

L'enquête finale s'est déroulée durant la période du 7 au 24 mai 2012. Les élèves ont d'abord subi l'épreuve de performances en français. Ils ont ensuite rempli le questionnaire d'auto-efficacité, puis ils ont répondu enfin à celui portant sur les données socio-démographiques et le cursus scolaire. L'administration a été dans tous les cas collective et les élèves ne devaient répondre aux items qu'immédiatement après leur lecture par l'administrateur de l'épreuve.

5.4. Analyse des données

Les données collectées au cours de cette recherche ont été traitées par les logiciels SPSS. Divers tests statistiques ont été utilisés. Le test alpha de Cronbach a permis d'effectuer le test de fiabilité. Le test χ^2 de Bravais-Pearson a permis d'effectuer la mise en relation de certaines variables métriques de la recherche. Les analyses de variance ont été effectuées pour comparer les variances de plusieurs échantillons, en croisant les variables. Ces analyses de variance ont été faites par le test F de Fisher-Snédecour. Les comparaisons de moyennes ont été réalisées par le test t de Student.

6. Résultats et commentaires

Les résultats obtenus sont présentés dans divers tableaux. Il est à signaler que malgré notre insistance, quelques élèves n'ont pas répondu à tous les items du questionnaire, relatifs au cursus scolaire et

aux divers aspects de l'implication des parents; ceci explique le fait que l'effectif de l'échantillon est dans quelques analyses inférieur à 181.

6.1. Corrélations entre sentiment d'efficacité personnelle, performances en français, nombre de livres de français dont dispose l'enfant durant l'année en cours et nombre de redoublements

Tel qu'illustré par le tableau n°1, les analyses corrélationnelles entre les variables numériques, indiquent que le sentiment d'efficacité personnelle en français est lié de façon significative aux performances en français ($r = 0,19$; $p < .01$). En effet, ce sont les élèves qui ont les performances en français les plus élevées qui ont le sentiment d'efficacité personnelle en français le plus élevé. Ce sentiment d'efficacité personnelle en français est aussi fortement corrélé au nombre de livres de français, que possède l'enfant durant l'année en cours ($r = 0,27$; $p < .01$). La liaison entre ce sentiment et le nombre de redoublements est non significative. En outre, le nombre de redoublements est inversement lié aux performances en français ($r = - 0,32$; $p < .01$) et au nombre de livres de français dont dispose l'enfant durant l'année en cours ($r = - 0,18$; $p < .05$). Ce sont donc ceux qui ont le plus redoublé qui ont les performances en français les plus faibles. Aussi, ce sont ceux qui ont le moins de livres qui ont le plus redoublé. Le sentiment d'efficacité personnelle n'est pas lié au nombre de redoublements.

Tableau n°1: Corrélations entre sentiment d'efficacité personnelle, performances en français, nombre de livres de français dont dispose l'enfant durant l'année en cours et nombre de redoublements (N = 181)

	Sentiment d'efficacité personnelle en français	Performances en français	Nombre de livres de français	Nombre de redoublements
Sentiment d'efficacité personnelle en français		0,19***	0,27***	- 0,05
Performances en français			0,32****	- 0,32****
Nombre de livres de français				- 0,18**

* P < .10 ** p < .05 *** P < .01 **** P < .001

6.2. Implication parentale dans la scolarité, sentiment d'efficacité personnelle, performances en français, nombre de livres de français dont dispose l'enfant durant l'année en cours et nombre de redoublements

L'aide à domicile à l'élève dans la réalisation des devoirs en français est un aspect de l'implication parentale dans la scolarité. Les résultats du tableau ci-dessous montrent que les élèves aidés à domicile en français n'ont pas un sentiment d'efficacité personnelle en français supérieur à ceux qui ne sont pas aidés ($t_{175} = 1,13$; Ns), mais ils ont de meilleures performances en français ($t_{175} = 3,26$; $P < .001$). Ces élèves aidés à domicile ont significativement moins redoublé que les autres ($t_{175} = 2,63$; $P < .01$). Ils ont aussi significativement plus de livres de français ($t_{175} = 6,63$; $P < .001$).

Tableau n°2 : Aide à domicile, sentiment d'efficacité personnelle, performances en français, nombre de livres de français dont dispose l'élève et nombre de redoublements (N = 177)

Aide à domicile		Sentiment d'efficacité personnelle en français	Performances en français	Nombre de livres de français	Nombre de redoublements
Oui	n	84	84	84	84
	M	51,67	9,18	1,46	1,12
	σ	8,785	2,10	1,09	0,88
Non	n	93	93	93	93
	M	50,29	8,17	0,51	1,48
	σ	7,430	1,92	0,805	0,95
t de Student		$t_{175} = 1,13$	$t_{175} = 3,26$ ****	$t_{175} = 6,63$ *****	$t_{175} = 2,63$ ***

* $P < .10$ ** $P < .05$ *** $P < .01$ **** $P < .001$

Le contrôle du travail scolaire est aussi un aspect de l'implication parentale dans la scolarité. Comme le montre le tableau n°3 ci-dessous, les élèves dont le travail est contrôlé à la maison n'ont pas un sentiment d'efficacité personnelle supérieur aux autres. Ils ont cependant des performances en français qui ont tendance à être supérieures à celles des autres élèves ($t_{179} = 1,70$; $P < .10$) ; ils ont un nombre de redoublements inférieur aux autres ($t_{179} = 2,70$; $P < .01$). Ils ont enfin un nombre de livres de français plus élevé que les autres élèves ($t_{179} = 5,31$; $P < .01$).

Tableau n°3: Contrôle du travail scolaire, sentiment d'efficacité personnelle, performances en français, nombre de livres de français dont dispose l'élève et nombre de redoublements (N = 181)

Contrôle du travail scolaire	Sentiment d'efficacité personnelle en français	Performances en français	Nombre de livres de français	Nombre de redoublements
Oui	116	116	116	116
n	51,30	8,82	1.25	1,17
M	7,54	2,22	1,10	1,40
σ				
Non	65	65	65	65
n	50,10	8,31	0,44	1,55
M	9,01	1,82	0,71	1,20
σ				
t de Student	$t_{179} = 0,95$	$t_{179} = 1,70^*$	$t_{179} = 5,31^{***}$	$t_{179} = 2,70^{****}$

* $P < .10$ ** $P < .05$ *** $P < .01$ **** $P < .001$

La communication des parents avec l'école (participations aux réunions, rencontres avec les enseignants etc.), est considérée comme un aspect de l'implication parentale dans la scolarité. Selon les résultats du tableau n°4, le sentiment d'auto-efficacité des élèves en français s'élève lorsque la fréquence de communication des parents avec l'école s'élève. En effet, ($F_{(3,172)} = 3,22$; $p < .05$). Les performances des élèves en français tendent aussi à être fonction de communication des parents avec l'école. En effet, $F_{(3,172)} = 2,34$; $p < .10$. Les enfants dont les parents communiquent fréquemment avec l'école sont aussi ceux qui ont un nombre élevé de livres de français. Le nombre de redoublements n'est cependant pas associé à la fréquence de communication entre les parents et l'école.

Tableau n°4 : Communication des parents avec l'école, sentiment d'efficacité personnelle, performances en français, nombre de livres dont dispose l'élève et nombre de redoublements (N = 176)

Communication des parents avec l'école	Sentiment d'efficacité personnelle en français	Performances en français	Nombre de livres de français	Nombre de redoublements
Jamais	n	48	48	48
	M	49,27	8,27	1,33
	σ	1,19	2,29	1,15
Parfois	n	78	78	78
	M	49,92	8,62	1,36
	σ	0,90	1,98	0,86
Souvent	n	29	29	29
	M	54,20	8,52	1,21
	σ	1,33	1,86	0,77
Très souvent	n	21	21	21
	M	52,95	9,45	1,29
	σ	1,70	2,40	0,81
F	$F_{(3,172)} = 3,22^{**}$	$F_{(3,172)} = 2,34^*$	$F_{(3,172)} = 8,28^{****}$	$F_{(3,172)} = 0,31$

* $P < .10$ ** $P < .05$ *** $P < .01$ **** $P < .001$

6.3. Milieu socio-économique et culturel, sentiment d'efficacité personnelle, performances en français, nombre de livres de français dont dispose l'enfant et nombre de redoublements

L'analyse des données du tableau n°5 ci-dessous indique que le sentiment d'efficacité personnelle des élèves diffère légèrement selon les milieux socio-culturels d'origine des élèves: ($F_{(2,178)} = 2,12$; $p < .10$). L'affinement de l'analyse par le test de Bonferroni permet de préciser que ce sont les enfants de milieu socio-économique favorisé qui ont un sentiment d'efficacité personnelle en français légèrement supérieur aux autres. Sur le plan statistique, il n'y a pas de différence de performances en français entre enfants issus de milieux socio-économiques et culturels favorisé, moyen et défavorisé, bien que ceux de milieu socio-économique et culturel favorisé aient les per-

performances les plus élevées. Le nombre de livres dont dispose les enfants est fonction du milieu socio-économique et culturel ; ce sont les enfants de milieu favorisé qui ont le nombre de livres le plus élevé. Les élèves de ce milieu redoublent également moins fréquemment que ceux de milieu défavorisé.

Tableau n°5 : Milieu socio-économique et culturel, sentiment d'efficacité personnelle en français, performances en français, nombre de livres dont dispose l'élève et nombre de redoublements (N = 181)

Milieu socio-économique et culturel	Sentiment d'efficacité personnelle en français	Performances en français	Nombre de livres de français	Nombre de redoublements
Défavorisé	n M σ	82 8,50 1,93	82 0,93 0,99	82 1,57 0,88
Moyen	n M σ	56 49,35 7,23	56 8,46 1,92	56 0,87 0,95
Favorisé	n M σ	43 52,44 8,40	43 1,28 1,22	43 0,58 0,62
F	$F_{(2, 178)} = 2.12^*$	$F_{(2, 178)} = 1,72$	$F_{(2, 178)} = 3,05^{**}$	$F_{(2, 178)} = 21,56^{****}$

* P < .10 ** P < .05 *** P < .01 **** P < .001

7. Discussion des résultats

Au terme de nos analyses, il apparaît que le sentiment d'efficacité personnelle ou d'auto-efficacité en français est très lié aux performances en français, confirmant les résultats habituellement obtenus. Ce sont les élèves qui ont les performances en français les plus élevées qui ont le sentiment de compétence personnelle en français le plus élevé. La force de la relation dans notre étude est plus faible que celle habituellement obtenue. Galand et Valende (2004), par exemple, ont observé une corrélation entre le sentiment d'efficacité personnelle et les performances qui se situe entre .30 et .50. La faible

corrélation dans notre étude pourrait être due à l'incapacité de nombreux élèves de ce niveau scolaire de s'apprécier convenablement. Le sentiment de compétence personnelle en français est aussi fortement corrélé au nombre de livres de français que possède l'enfant durant l'année en cours. Il n'est cependant pas lié au nombre de redoublements. Ce dernier résultat corrobore celui de Joët, Nurra, Bressoux, et Pansu (2007), selon lequel, le retard scolaire ne diminue pas le sentiment d'efficacité personnelle des élèves. Selon nos résultats, le redoublement n'est pas associé à la perception de soi scolaire de l'élève. Mais n'est-ce pas une façon pour l'élève ayant des difficultés scolaires de se protéger? Il est toutefois possible que les élèves ayant redoublé aient soit des difficultés à répondre au questionnaire ou le besoin de se protéger par leurs réponses.

L'aide à domicile à l'élève dans la réalisation des devoirs en français ne fait pas accroître le sentiment d'efficacité personnelle en français, mais les élèves aidés à domicile en français ont de meilleures performances dans cette discipline. Ces élèves redoublent significativement moins que les autres et ont plus de livres de français. L'aide à domicile a donc un effet bénéfique qui ne concerne pas le sentiment d'auto-efficacité. Le contrôle du travail scolaire par les parents n'influence pas aussi quant à lui le sentiment d'efficacité personnelle, mais cette implication parentale influence légèrement les performances en français. Les élèves dont les parents communiquent fréquemment avec l'école ont un sentiment d'efficacité personnelle plus élevé que ceux dont les parents ont peu de communication avec l'école. En définitive, les aspects de l'implication des parents dans la vie scolaire de l'enfant, ne sont pas dans leur ensemble associés au sentiment d'efficacité personnelle en français. Seuls les aspects, communication avec l'école et le nombre de livres de français achetés à l'enfant, sont liés à ce sentiment. Pourtant, l'implication parentale dans la scolarité augmente légèrement dans l'ensemble les performances scolaires. Malheureusement, il n'y a pas à notre connaissance d'études sur le sujet, pour nous permettre des comparaisons.

Le sentiment d'efficacité personnelle tend à être fonction du milieu socio-économique et culturel d'origine de l'enfant. Ce résultat

est presque en adéquation avec les théories et recherches antérieures qui indiquent que le sentiment d'auto-efficacité est lié au milieu socio-culturel de l'enfant (Gecas 1989).

Conclusion

L'étude menée apporte conformément aux objectifs, des informations portant sur l'influence de l'implication parentale dans la scolarité sur le sentiment d'efficacité personnelle en français, ainsi que sur les effets de cette implication et ceux du sentiment d'efficacité personnelle sur les performances en français chez les élèves de la classe de 4^{ème}. Si les performances en français apparaissent très liées au sentiment d'auto-efficacité, les différents aspects de l'implication parentale dans la scolarité étudiés n'influencent pas ce sentiment. Pourtant, l'implication parentale dans la scolarité influence légèrement les performances en français. Ces résultats suggèrent qu'en 4^{ème}, le sentiment d'auto-efficacité en français serait indépendant de l'implication parentale dans la scolarité.

Ces résultats sont pertinents pour le milieu scolaire et suggèrent des pistes d'action. Par exemple, l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants de classe de 4^{ème} doit être encouragée par des sensibilisations, sachant d'avance que tous les parents n'ont pas les mêmes ressources pour une égale implication. Cette implication doit porter sur les différents aspects tels que nous les avons identifiés ; elle ne doit cependant pas être excessive, car elle risquerait « d'étouffer » l'enfant, que ce soit à la maison ou à l'école. On doit aussi encourager l'amélioration du sentiment d'auto-efficacité chez les élèves de 4^{ème} en leur demandant de se fixer des objectifs de performances et d'avoir confiance en leurs capacités dans les disciplines scolaires. Ces actions doivent être entreprises dans l'intention de favoriser la réussite scolaire des élèves.

Nous n'ignorons pas que cette étude a des limites pour la généralisation de ses conclusions. Ces limites sont relatives à la taille de l'échantillon et au fait qu'une seule discipline et un seul niveau scolaire ont été considérés. Cette étude mériterait donc d'être étendue

à d'autres disciplines et à d'autres niveaux de l'enseignement secondaire.

Références bibliographiques

- Adelman H. S., 1994: Intervening to enhance home involvement in schooling, *Intervention in School and Clinic*, 29 (5), pp. 76-287.
- Adelman H., S., 1998: School counseling, psychological, and social services. In Marx E. et Wooley S. F., with Northrop D. (Eds), *Health is academic: A guide to coordinated school health programs*. New York: Teachers College Press, pp. 142-168.
- Alles-Jardel M., Malbos C. et Sanhes S., 2001 : Approche écosystémique des facteurs de risque et de protection dans l'adaptation scolaire des pré-adolescents: une revue de questions, *Psychologie et Education*, 45, pp. 11-35.
- Bandura A., 1986: Social foundations of thought and action. Prentice-Hall, Englewood Cliffs.
- Bandura A., 1989: Human agency in social cognitive theory, *American Psychologist*, 44 (9), pp. 1175-1184.
- Bandura A., 1993: Perceived self-efficacy in cognitive development and functioning, *Educational Psychologist*, 28, pp. 117-148.
- Bandura A., 1995: Self-efficacy in changing societies. New York: Cambridge University Press.
- Bandura A., 1997: Self-efficacy: the exercise of control. New York: Freeman.
- Bronfenbrenner U., 1979: *The ecology of human development*, Cambridge. M. A, Havard University Press.
- Christenson S.L., Rounds T. et Franklin M.J., 1992: Home-school collaboration: effects, issues and opportunities. In *Home-School Collaboration: Enhancing Children's Academic and Social Competence*, Christenson S.L. & Conoley, J.C (dir.). Maryland: The National Association of School Psychologists, pp. 19-52.

- Deslandes R. et Royer, E., 1994: Style parental, participation parentale dans le suivi scolaire et réussite scolaire, *Service social*, 43, (2), pp. 63-80.
- Deslandes R., 1996 : *Collaboration entre l'école et les familles : influence du style parental et de la participation parentale sur la réussite scolaire au secondaire*, thèse de doctorat, Université de Laval, Québec.
- Epstein J., 1987: "Towards a theory of family-school connections: teacher practices and parent involvement", In *Social Intervention: Potential and Constraints*, Hurrelman K., Kaufman F. et Loel F. (dir). New York: Walter de Gruyter, pp. 121-136.
- Epstein J., 1990: Schools and family connections: theory, research, and implications for integrating sociologies of education and family. In *Families in Community Settings: Interdisciplinary Perspectives*, Unger D., Sussman M. (dir.), New York : Haworth Press, pp. 99-126.
- Epstein J., 1992: School and Family Partnerships, in *Encyclopedia of Educational Research*, Alkin, M. (dir.), New York : MacMillan, pp. 1139-1151.
- Epstein, J.L., 2001: *School, family, and community partnerships: preparing educators and improving schools*. Boulder, CO, Westview Press.
- Fortin L., Royer, E., Marcotte, D., Potvin, P. et Joly, J., 2001 : Epreuves de validité d'une mesure d'habiletés sociales auprès d'adolescents québécois à l'école secondaire, *Psychologie et psychométrie*, 22, (1), pp. 23-43.
- Galand B. et Vanlede M., 2004 : Le sentiment d'efficacité personnelle dans l'apprentissage et la formation : quel rôle joue-t-il ? D'où vient-il ? Comment intervenir ? *Savoirs, Revue Internationale de Recherches en Education et Formation des Adultes*. Hors série, pp. 91-116.
- Gecas V., 1989: The social psychology of self-efficacy, *Annual review of sociology*, 15, pp. 291-316.

- Joët G., 2009 : Le sentiment d'auto-efficacité en primaire : De son élaboration à son impact sur la scolarité des élèves. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation de l'Université Pierre-Mendès-France, Grenoble 2.
- Joët G., Nurra C., Bressoux, P. et Pansu P., 2007 : Le jugement scolaire : un déterminant de la croyance sur soi des élèves, *Psychologie et Éducation*, 3, pp. 23-40.
- Montague M. et Applegate B., 2001: Middle school students' perceptions, persistence and performance in mathematical problem solving, *Learning, disability, Quarterly*, 23, (3), pp. 215-228.
- Pajares F., 1997: Current directions in self-efficacy research. In *Advances in motivation and achievement*, Maehr M. & Pintrich P. R. (Eds.). Greenwich, CT: JAI -Press, 10, pp. 1-49.
- Pajares F., et Valiante G., 2002: Students' self-efficacy in their self-regulated learning stages: A developmental perspective, *Psychologia*, 45, pp. 211-221.
- Pajares F., 2003: Self-efficacy beliefs, motivation and achievement in writing: a review of the literature, *Reading and writing quarterly*, 19, pp. 139-158.
- Paradis R. et Vitaro F., 1992 : Définition et mesure du concept de soi chez les enfants en difficulté d'adaptation sociale : une recension critique des écrits, *Revue Canadienne de Psychoéducation*, 21, (2), pp. 93-114.
- Phillips D., 1987: Socialization of perceived academic competence among highly competent children. *Child Development*, 58, pp. 1308-1320.
- Shavelson R. J., Hubner J. J. et Stanton, G. C., 1976: Self-concept: validation of construct Interpretations, *Review of Educational Research*, 46, pp. 407-441.
- Usher E. L. et Pajares F., 2006: Sources of academic and self-regulatory efficacy beliefs of entering middle school students, *Contemporary Educational Psychology*, 31, pp. 125-141.

PHENOMENE DE *TITROLOGUE* AUTOUR DES KIOSQUES DE LA PRESSE ECRITE EN MILIEU URBAIN AU TOGO

NAPO Gbati

Département de Sociologie / Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Lomé

Introduction

L'histoire des médias en général et de la presse écrite¹ togolaise en particulier commence au siècle dernier, entre les deux Grandes Guerres mondiales, face à l'éveil nationaliste, d'abord avec le *Togo Bund* et ensuite avec la presse indépendantiste après la Seconde Guerre mondiale. Sous mandat français, en dehors de la presse métropolitaine, une presse informelle et quasi-artisanale a été animée par les mouvements pro indépendantistes contre le pouvoir colonial, essentiellement sous forme de tracts. Puis, à la faveur du régime de tutelle imposé à la France par la Charte de San Francisco en 1945, la presse écrite connaît un essor avec la montée des revendications pour l'indépendance. Plusieurs titres dont *Negrata*, *La Vigie Togolaise* et *le sportif Togolais* ont vu le jour et ont pris une part active dans la vie politique du territoire sous tutelle (1945-1955) puis sous la République Autonome (1956-1960) (Danioué 2008).

Les années 1990 ont vu la restauration du pluralisme des sources d'information. Les mutations du paysage médiatique sont perceptibles et des acquis sont capitalisables. Parmi les différents moyens d'information, c'est la presse écrite qui a enregistré les changements les plus spectaculaires. La démocratisation entamée à la fin des années 1990 a favorisé l'apparition de journaux indépendants au Togo. Plusieurs titres de presse écrite voient le jour pour soutenir le

¹ La presse écrite se présente comme le premier moyen de communication de masse moderne. Il est apparu au 13^e siècle et a évolué dans les pays occidentaux avant de toucher l'Afrique et particulièrement le Togo au cours de la période coloniale. « *Mia-Holo* », c'est le nom du premier périodique togolais paru en 1911. Publication catholique imprimée à Lomé, ce journal écrit en éwé avec quelques pages en allemand, a paru jusqu'en 1959.

mouvement démocratique : *Atopani Express*, *Forum Hebdo*, *Etincelle*, *Vision 7*, *La Parole*, *Kpakpa Désenchanté*, *Le Courrier du Golfe*, *Carrefour*, *La Vérité*, *Le Démocrate*, *La Tribune des Démocrates*, *Le Dérangeur*, etc. La nouvelle presse privée contribue à forger une opinion publique mieux informée sur les différentes options du développement et, par là, mieux armée pour prendre part au développement. Elle contribue également à améliorer la transparence en matière de gestion des affaires publiques, condition essentielle d'une contribution efficace de la population aux efforts de développement et de la bonne gouvernance. La presse d'opinion pluraliste a donné la parole à des franges de la population, créé un espace pluraliste qui ne se limite pas au multipartisme. Et, c'est sans exagération qu'on parlait de *printemps de la presse*.

Dans la ville de Lomé, les entrées d'immeubles administratifs, les grands axes routiers et autres endroits d'affluence publique sont les lieux de lectures de la presse, en l'occurrence, la presse privée exposée à la vente. Ce phénomène se traduit par un regroupement diversifié de personnes connues sous le nom de *titrologues*¹. De ces lieux émergent souvent de nouvelles informations, de nouvelles critiques, un débat qui va au-delà du contenu réel des écrits, voire de nouveaux mouvements sociaux. Partant de cette analyse, naît la question sur les facteurs explicatifs ou mieux les déterminants de cette forme d'exploration de la presse écrite privée. Pour tenter d'analyser ces facteurs, l'on se pose une série de questions : pourquoi cette forme de lecture ? Est-elle spécifique au milieu urbain togolais (la ville de Lomé) ? Et comment les publics concernés s'expliquent-ils eux-mêmes ce phénomène ?

Structuré en trois (3) parties, l'article porte un regard sur (i) la lecture publique de la titraile² de la presse écrite à Lomé, (ii) ex-

¹ C'est un nom employé couramment dans le vocabulaire populaire qui désigne une fraction de la population qui lit les journaux à partir des informations se trouvant sur la seule page de garde.

² Expression populaire qui désigne ici la Une des journaux. La Une selon Lamizet et Silem (1997) est défini comme *ce qui se voit immédiatement chez les marchands de journaux, c'est par conséquent ce qui peut faire vendre les numéros supplémentaires, d'où le soin*

plique l'engouement du lectorat par rapport au contenu de certains écrits, (iii) et analyse les kiosques des journaux comme lieu de rencontre et de socialisation de certains acteurs sociaux.

Approche méthodologique

Le présent article se situe dans le contexte de changement de comportement, notamment du lectorat. Il s'attache à identifier les facteurs qui expliquent le regroupement de personnes pour la lecture de la presse privée au Togo, plus précisément dans la ville de Lomé. Pour analyser la réalité sociale observée, nous formulons l'hypothèse selon laquelle les coûts de vente élevé de la presse écrite privée expliquent la lecture publique qui conduit le plus souvent à la synthèse des informations et à des interprétations diverses des lecteurs.

Rendre compte de cette forme de lecture en milieu urbain au Togo, contribue certainement, entre autres, à apporter un éclairage sur les transformations sociales de ce média dans le vécu quotidien des Togolais. C'est pourquoi, la démarche méthodologique consiste à partir des écrits en cours (analyse de contenu) et des entretiens individuels semi directifs (à partir d'un guide d'entretien) avec certains acteurs sociaux de différentes catégories socioprofessionnelles (lecteurs, responsables de presse, journalistes, etc.) (N=55)¹ sur le sujet afin de susciter l'observation des régularités. Pour y parvenir, nous avons choisi de nous situer à l'échelle micro-individuelle et microsociale en prenant la ville de Lomé, la capitale togolaise comme champ d'étude. Nous nous sommes intéressé à certains points de vente de la presse écrite tels que : la place *Anani Santos*, les alentours de *Editogo*, la zone administrative de CASEF, la place des foires au grand marché de Lomé et le boulevard *Jean Paul II* non loin du collège St Joseph compte tenu de la concentration du com-

nécessaire à apporter à sa conception. Mais plus que cela, la Une d'un journal peut être considérée comme sa vitre. C'est elle qui s'expose à la plupart des lecteurs.

¹ Taille de l'échantillon des entretiens est estimée à 55 personnes dont 10 sont interrogées à chaque point d'exposition (5 points de vente sont visités) et 5 responsables de la presse écrite privée (10 x 5 + 5 = 55).

merce de la presse écrite et l'affluence du public à ces lieux. Ce travail se base sur la sociologie compréhensive de Weber et de certaines approches théoriques des médias (uses and gratification, fonctionnalisme).

1. Lecture publique de la titraille de la presse écrite à Lomé : réalité et raisons

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, tout citoyen peut parler, écrire et imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. Mais pour Georges Clémenceau (1937) « la liberté de presse ce n'est pas seulement la liberté de dire mais c'est aussi la liberté de lire ».

Lire consiste à extraire de l'information visuelle à partir d'une page écrite afin de la comprendre. Cette activité vise à transformer l'information linguistique initiale en un produit final, la compréhension du texte. L'information résulte de la conjonction entre l'événement brut qui se produit dans l'espace public et l'événement construit par les médias selon une activité qui consiste à le mettre en scène tout en prétendant rendre compte de la réalité. Si lire c'est comprendre et non traduire selon Foucambert (1994), pourquoi une partie de la population urbaine de Lomé lit et fait une interprétation le plus souvent en langue locale pour un lectorat hétérogène se trouvant devant les kiosques des journaux? Cette forme de lecture, de par ses particularités est-elle une véritable lecture ? Comment peut-elle s'expliquer ?

Pour comprendre cette réalité sociale nous nous basons sur l'approche théorique des fonctionnalistes et des uses and gratifications¹ (Katz) des médias qui stipule qu'il faut prêter moins d'attention

¹ Uses and gratifications (Usages et gratifications).

À l'orée des années 1960, les empiristes américains se rendirent en effet compte de la complexité du phénomène d'influence et commencèrent à se préoccuper d'identifier les besoins auxquels répondaient les médias chez les récepteurs. Au lieu de chercher à savoir "ce que les médias font aux gens" (problématique des effets), on s'intéressa dorénavant à

à ce que les médias font aux gens, mais de chercher à comprendre ce que les gens font des médias. En effet, une enquête d'opinions menée sur le sujet a permis de recueillir plusieurs réactions à Lomé au niveau de certains points de vente de la presse écrite et de se rendre compte que la lecture de l'une des journaux fait de commentaires est devenue une réalité sociale. A la question : pourquoi préféreriez-vous lire en groupe les journaux exposés pour la vente ? Nous avons retenu les propos suivants d'un répondant¹ :

« Se retrouver en groupe, permet d'échanger les idées avec les autres, de s'informer sur l'actualité. Le problème est qu'on se contente des titres de la page de garde. On n'a pas droit d'ouvrir le journal et on imagine à peu près le reste du contenu. C'est surtout pour les actualités de notre pays que moi je viens lire. Débourser 250 FCFA pour acheter un journal c'est trop pour moi, je ne suis pas politicien, je cherche à survivre d'abord et les informations après. »

A travers ces propos, il est évident que s'adonner à cette lecture conduit à un désir de s'informer sur un ensemble de domaines (économique, culturel, politique,...). Mais pourquoi choisir alors cette forme toute particulière de lecture ? Que lisent les abonnés de ces lieux ? Partant des réponses des enquêtés, on peut dire que le besoin de s'informer, le manque de moyen financier pour acheter un journal et le fait d'échanger les propos à partir de l'analyse de l'actualité, constituent des éléments qui conduisent une catégorie d'enquêtés à cette forme de lecture. En effet, la majeure partie de ce lectorat est constituée de conducteurs de taxi moto, de sans-emploi, de certains employés de bureau et autres. L'acquisition d'un journal dont le prix moyen est de deux cent cinquante Francs (250 F) CFA constitue un luxe qu'ils ne peuvent se permettre. Le revenu constitue l'un des in-

"ce que les gens font des médias" (problématique des usages). En portant l'attention sur les *usages et les satisfactions des médias*, le courant d'études appelé "uses and gratifications research" reconnaissait explicitement que les membres d'un auditoire utilisaient activement les contenus diffusés par les médias pour combler des besoins et pour rechercher des satisfactions particulières (divertissement, enrichissement personnel, etc.).

¹ Propos d'un conducteur de taxi-moto âgé de 29 ans, lieu : Place Anani Santos (Lomé)

dicateurs avec lequel le consommateur peut s'acheter un bien sur le marché. Lorsqu'il est faible, il devient difficile pour lui de s'offrir certains biens et services ou conduire à une baisse de consommation. Aussi faut-il reconnaître que les conditions de vie de l'ensemble de la population restent peu enviables jusqu'à nos jours avec un taux de pauvreté estimé à 61,7% selon PNUD-TOGO en 2009. Au-delà du faible pouvoir d'achat de la population, « la raison principale de cette forme de lecture en groupe reste le besoin de s'informer »¹ affirme un enquêté.

Dans ce contexte particulier, les titres de certains journaux accrochent et incitent le lectorat à la lecture et à la discussion. La plupart de ces titres portent sur des sujets en relation avec le parti au pouvoir ou avec les partis de l'opposition ou encore avec les actions du gouvernement. Ceux qui n'ont pas la possibilité de lire les journaux par eux-mêmes et les comprendre accèdent donc à l'information par l'intermédiaire d'un animateur de groupe qui explique les titres et développe des argumentations en français ou en mina².

De plus, la fonction de « reliance sociale » est mise en évidence à travers cette forme de lecture. C'est ce que Mathien (1989) interprète comme le lien avec la communauté environnante. Lasswell (1948) de son côté exprime la même idée par les termes de surveillance de l'environnement. La presse togolaise s'adresse avant tout à une masse d'individus partageant la même géographie et la même culture. Par les informations qu'elle fournit, elle favorise l'insertion des citoyens dans leur groupe, dans leur communauté comme l'a si bien montré, les théoriciens de l'Ecole de Chicago. Elle crée entre chaque individu et sa communauté d'appartenance un lien qui peut revêtir des formes particulières : nationale, régionale, communale, etc. Les Togolais de la capitale Lomé, trouvent donc à satisfaire ce besoin de « reliance » au sein de leur communauté d'appartenance.

¹ Propos d'un sans emploi âgé de 33 ans, lieu : Face Editogo (Lomé)

² Dialecte couramment parlé au Togo et plus principalement au Sud, à Lomé la capitale et les environs

En plus de ces raisons, les titres que l'on observe sur les pages de garde ont une double fonction : d'abord donner un aperçu de ce qui est traité dans le journal et ensuite attirer l'attention et le regard du public. Ainsi, le choix des couleurs, des titres et des photos n'est nullement le fruit du hasard ; il est le résultat d'un processus réfléchi afin d'attirer le lectorat à l'achat du journal.

Mais, ce qui passionne dans ce monde hors pair « c'est l'ambiance électrique qui règne lors de ces regroupements et qui constitue une attraction pour bon nombre de ces personnes qui, pour un temps, oublient leurs soucis pour s'informer et se divertir en quelque sorte » (Hebdomadaire *Le Regard*, 2011 : 5). Les *titrologues* s'érigent même en juge des acteurs de médias et distinguent sur la base de la titraille les journalistes corrompus par le pouvoir ou manipulés par l'opposition et ceux qui sont intègres. Cette réalité sociale que nous analysons semble observable à travers le temps et l'espace. En effet, c'est grâce aux journaux et en particulier à leur floraison lors de la révolution française que surgit véritablement un public. Et, à en croire Rieffel (2001 : 27) :

« Cette nouvelle forme d'association collective s'intensifie durant le XIX^e siècle en raison du développement des moyens de communication et de transport, de l'extension de la diffusion de la presse sur tout le territoire national. Il se produit alors une accélération de la circulation des opinions. »

Il est évident que depuis l'avènement de la démocratie, le paysage médiatique togolais a changé quantitativement et de façon spectaculaire. En effet, le nombre de journaux n'a cessé d'augmenter. De sept (7) en 1990, il est passé à 107 en 2012 (Pissang 2012). Cette nouvelle donne, conduit nombre de citoyens à rechercher l'information de presse dans les kiosques. Les journaux, en permettant une lecture collective, ont engendré des clubs de lecture et de discussion. Ils ont contribué à l'émergence d'un espace de débats publics qui permettent de confronter différentes opinions sur un même sujet.

De ces différentes raisons évoquées, comment expliquer les préférences du lectorat pour des écrits politiques ?

2. Engouement du lectorat pour les écrits portant sur la vie politique

Le processus démocratique, sur fond d'émergence des médias, a permis à la presse écrite de se révéler à la fois comme acteur et enjeu démocratique. Instrument potentiel du développement politique, la nature et la diversité des contenus sont susceptibles d'exercer une influence non négligeable sur la formation du citoyen. Ce rôle de transmission de l'information et de la culture dans la société, dérive du droit à l'information et d'être informé sur des questions qui le concernent. L'information permet de divulguer les connaissances et est donc importante à la culture politique. Elle contribue, dans les démocraties émergentes, au changement politique par l'intériorisation et la mémorisation des valeurs que véhiculent le nouveau modèle politique et la culture qui en découle, à savoir, le respect de la chose publique, privée et la participation des citoyens à la décision politique.

La démocratie n'est, en effet, véritablement opératoire qu'avec des citoyens bien informés. De nombreux théoriciens de la démocratie du XIX^e siècle ont soutenu l'idée chère aux révolutionnaires français de 1789 selon laquelle la démocratie ne peut être viable sans une participation active des citoyens. Ainsi, pour Locke et Tocqueville, l'existence de la démocratie repose sur des citoyens possédant un haut degré d'information politique, un profond attachement aux valeurs du pluralisme et une volonté d'engagement. Les théories contemporaines de la démocratie participative perpétuent cette approche. Ainsi, pour Almond et Verba, cités par Danioué (2001 : 257) « une démocratie qui marche bien requiert des citoyens engagés et actifs, informés en matière politique et influents ».

Au Togo, la presse écrite privée a servi de tremplin pour le combat politique. Elle a joué un rôle important dans le processus de démocratisation et de la mise en œuvre de l'Etat de droit dans les

années 1990 qualifiées par certains de printemps des médias. Selon certains éditeurs de presse, cette prédominance des sujets à caractère politique répond à la demande des lecteurs qui veulent toujours savoir ce qui se trame dans le milieu politique. A ce propos, un directeur de publication d'un journal privé se confie en ces termes :

« Nous avons constaté que plus nous donnons des informations à caractère politique national ou régional, plus les lecteurs s'accrochent. Mais, lorsque nous nous permettons de faire des articles théoriques sur l'économie, sur la justice et sur les questions sociales, naturellement les gens ne considèrent pas cela comme important et du coup il y a mévente et absence de débat autour des kiosques des journaux.»¹

Certes, le privilège accordé à l'information politique relève non seulement du choix du lectorat, mais répond aussi au désir des journalistes de décrire l'actualité politique de façon instantanée. La prédominance de cette catégorie d'information dans la presse privée peut s'expliquer également par l'absence de l'épée de Damoclès (la censure institutionnalisée) abandonnée avec les acquis de la démocratie. En s'engageant dans ce qu'elle appelle une lutte pour l'instauration de la démocratie et la justice sociale, la presse engagée (souvent privée) se définit comme une arme de combat politique. La relation entre médias et vie politique constitue donc un facteur important de la compréhension des enjeux liés à l'évolution des démocraties contemporaines (Rieffel 2001). Dans les conditions du Togo, les journaux privés deviennent les porte voix des groupes politiques qui s'en servent comme des instruments de lutte contre leurs adversaires.

Il est à remarquer qu'au début des mouvements démocratiques jusqu'en 1994, année où l'opposition a fait son entrée à l'Assemblée Nationale, il n'existait pas ou rarement de points de vente de journaux privés à Lomé. Selon les propos d'un directeur de publication, la raison en est que :

¹ Entretien avec un directeur de publication d'un journal privé à Lomé âgé de 42 ans

« Les forces de sécurité opéraient régulièrement des saisies de journaux et les journalistes étaient obligés de vivre et de travailler dans la semi-clandestinité pour échapper à la persécution. Dans cette atmosphère de méfiance où on notait souvent des courses poursuites entre forces de l'ordre et vendeurs à la criée aux carrefours de la capitale, les journaux se vendaient quasiment sous le manteau. Il était quasiment impossible voire dangereux d'afficher les journaux à un point de vente où viendraient se regrouper des lecteurs.»¹

La multiplication des points de vente de la presse privée a donc coïncidé avec l'institutionnalisation de l'opposition et la libéralisation du code de la presse suite aux pressions exercées par l'Union Européenne sur les autorités togolaises pour violation des droits humains et déficit démocratique. Ce foisonnement des journaux engendre des débats intenses selon les titres des articles publiés et l'actualité politique qui prévaut dans le pays. De façon générale, la lecture est appuyée de commentaires avec une revue de presse bruyante des parutions du jour par les *titrologues* pour clarifier, expliquer ou défendre une position soit en faveur du pouvoir ou de l'opposition, soit dans la neutralité. Dès lors, cette population présente devant le kiosque se tourne vers celui qui prétend maîtriser le sujet du jour et qui en donne des explications. Parfois, des sujets au centre des débats peuvent conduire à des séances de pugilat entre sympathisants des deux camps. Ainsi, cet accès à l'information publique, surtout politique (qui fait objet de débat) ne se fait pas sans difficultés.

Les *titrologues* ont fait leur apparition véritablement avec la mévente de la presse écrite due à la crise économique, à l'attrait des médias audiovisuels, au désintéressement des lecteurs-acheteurs à l'égard des écrits de la presse privée entraînant un faible taux du lectorat alors que le nombre de publications s'est paradoxalement accru. Ceux qui découvrent le monde des *titrologues* sont parfois frappés par la qualité et le niveau des débats qu'ils tiennent sur les lieux. Naturellement, on se croirait dans un monde universitaire, à une con-

¹ Entretien avec un directeur de publication d'un journal privé à Lomé âgé de 42 ans

férence, dans un parlement, car la majorité de lecteurs est constituée de conducteurs de taxi-moto et de diplômés sans emploi qui ont un niveau d'instruction leur permettant de faire des analyses critiques. Lorsqu'une position vient à être partagée par une frange de ces *titrologues* dont le nombre peut atteindre une vingtaine à un seul point de vente de journaux, elle peut se répandre à travers la ville. Ainsi, des conclusions vérifiées ou non des analyses qui jaillissent des titres sont assimilés à des vérités d'Évangile que l'on colporte. Les discussions et les commentaires qui en découlent sont relayés par les conducteurs de taxis-moto qui en parlent à leurs clients. L'information passe alors par des relais ou des guides d'opinion et s'élabore en deux temps (*two step flow communication*¹). Ce qui fait dire à Tarde (1989) que la presse écrite a été l'un des facteurs qui a favorisé l'émergence et l'essor de l'opinion publique². Cette idée garde toute sa valeur dans le contexte de Lomé parce que, la presse favorise la circulation des idées et des opinions en donnant la parole aux citoyens et bien plus le développement des opinions individuelles.

Ainsi, « Les commentaires publics, les idées préconçues et des conclusions hâtives qui se dégagent donnent lieu à de folles rumeurs et de faux procès. On est parfois scandalisé de la propagation à travers la ville rien qu'à partir de la lecture des titres, des considérations et de fausses accusations qui n'ont rien à voir avec le contenu des publications, ce qui est dangereux pour la cohésion sociale.»³

¹ La théorie du *two-step flow of communication* a été « formulée par Elihu Katz et Paul Lazarsfeld (1955) dans *Personal Influence* pour rendre compte des phénomènes d'influence. Selon cette théorie, une idée diffusée par les médias touche une première fois toute la population, mais elle ne s'impose pas d'emblée. L'idée n'est adoptée qu'après sa rediffusion par les leaders d'opinion qui la propagent dans leur entourage. C'est par les relations personnelles que l'information se diffuse. Cette influence s'exerce en réalité par l'intermédiaire des leaders d'opinion et se déroule donc en deux étapes : des médias aux leaders d'opinion puis de ces derniers aux individus avec lesquels ils sont en contact.

² Nous évitons de rentrer dans des débats controversés concernant la définition de l'opinion publique.

³ Entretien avec un journaliste reporter de la presse privée écrite âgé de 29 ans.

Incontestablement, les *titrologues* et particulièrement les conducteurs de taxi-moto constituent, pour reprendre l'expression de Lazarsfeld et de Katz, une nouvelle catégorie de *leaders d'opinions*¹ dans une localité aussi frondeuse comme Lomé où au plan politique, l'information est l'objet d'un débat houleux. Ces échanges donnent lieu à la confrontation des idées, des opinions, des convictions et des émotions. Cet intérêt accru pour les écrits portant sur la politique s'explique en partie selon Yentoumane (2007) par deux facteurs : d'abord la majorité des lecteurs dans leur désir d'en savoir plus sur la vie du pays, préfèrent les informations politiques. Ensuite, les organes de presse qui ne bénéficient pas de soutien financier de la part du gouvernement et qui sont économiquement fragiles, vendent leurs services à des réseaux politiques.

Au vu de ce qui précède, quelle peut être la contribution des kiosques des journaux à la socialisation du lectorat en milieu urbain?

3. Kiosques de la presse écrite : un lieu de rencontre et de socialisation

La libéralisation du paysage médiatique et de la presse écrite en particulier ont fait des kiosques des journaux des milieux sociaux, fortement ouverts à ce que Baudillard (1980) appelle le « *marché des singes* ».

La presse écrite reste un facteur de socialisation et d'intégration sociale. Au Togo, elle a peut être atteint, malgré les déboires, un niveau qui lui permet d'assumer cette fonction. Moyen de diffusion de l'information écrite, elle contribue aussi à la formation des citoyens. De tout temps, l'homme a été toujours confronté au besoin de l'information. Elle est une ressource aussi importante pour le développement que les matières premières, l'énergie et le potentiel humain. Le journal, comme le livre, est le véhicule d'un certain patrimoine culturel et social. Lorsqu'il rapporte et commente un événe-

¹ Dans un passé récent, les enseignants, instituteurs, le curé et autres étaient considérés comme des leaders d'opinions mais la donne a changé de nos jours.

ment, il le fait par référence au code moral et en utilisant le code linguistique de la société dans laquelle il s'exprime¹. Celui qui lit régulièrement un journal se trouve donc imprégné par les valeurs de la civilisation où il vit et mieux, s'adapte à celle-ci. Cette idée trouve un écho favorable auprès d'une personne interrogée² en ces termes :

« Je viens par moment pour avoir les nouvelles du pays et celles d'ailleurs. C'est un lieu d'apprentissage, d'information voire de socialisation. Les journaux nous renseignent des activités du gouvernement ou d'autres choses. C'est pourquoi on vient aux nouvelles de la presse qui est un moyen de dénonciation des abus du pouvoir ; jouant le rôle de contre-pouvoir. »

La lecture collective de la presse à Lomé est une forme de transmission de l'information. Les kiosques constituent des espaces transitionnels de socialisation en milieu urbain et contribuent à ce processus. Dans ce sens, Rieffel (2001 : 27), affirme :

« La presse joue le rôle d'un ciment social qui réunit des populations auparavant dispersées, morcelées, et qui atténue les conflits parce que les gens, grâce aux conversations, prennent conscience de l'identité de certains points de vue ».

L'ensemble des lecteurs étant un groupe social hétérogène liés par des préférences variées: esthétique, culturelle, économique et politique, ils forment ainsi une communauté interprétative qui partage le même goût, s'identifient aux mêmes attentes, espèrent les mêmes intérêts et qui se reconnaissent dans une pratique de soi similaire. Cette association des références permet au lectorat de dépasser les particularismes culturels et d'inventer de nouvelles formes de socialisation. A Lomé, les kiosques des journaux sont, non seulement des espaces où se déploie une socialisation, mais également un

¹ Cf Behi Dagbisso : « Le phénomène de « titrologues » ou lecteurs de titres des journaux à Abidjan », article consulté sur le <http://www.ltml.ci/files/articles5/BEHIDagbisso> le 22 décembre 2012.

² Entretien avec un sans emploi âgé de 31 ans, lieu : face à Editogo (maison d'Édition du Togo)

lieu de reconnaissance et de regroupement social, donc *d'affirmation identitaire* pour reprendre l'expression d'Aholou (2010 : 184). C'est dans leur manière de faire, de penser, de sentir et d'être que le lectorat découvre, vit, sélectionne des valeurs, des idées politiques, économiques, culturelles véhiculées par la presse écrite, qui s'intériorisent et contribuent à lui façonner une nouvelle identité. De cette façon, la presse togolaise conduit vers d'autres pratiques culturelles de la lecture, axées sur un processus de compréhension et d'interprétation. Dans le cas des *titrologues*, le journal permet une mise au point quotidienne des éléments de connaissance dans tous les domaines. Il ne peut, certes, assurer à lui seul une formation ou une socialisation complète ou un recyclage ; mais il peut alerter, sensibiliser, initier, aider à comprendre les événements qui se produisent.

La lecture collective de la presse écrite offre également un espace d'interaction avec la littérature politique dans ses multiples dimensions : formation, organisation, militantisme, agitation, etc. Cette forme de lecture de la presse écrite favorise une socialisation politique des lecteurs. La socialisation politique est ce grâce à quoi les citoyens acquièrent la connaissance du système politique (son existence, son mode de fonctionnement), la façon de se comporter à l'égard de ce système (loyauté, sens civique) et la conscience du rôle qu'ils peuvent jouer sur la scène politique (Gonidec et Minh cité par Danioùé 2001 : 234). Elle permet l'intériorisation des valeurs et la culture politique.

D'un point de vue éducationnel, la lecture collective de la presse écrite devant les kiosques peut renforcer la prise de conscience à la citoyenneté. Elle est le lieu privilégié de sensibilisation des citoyens par rapport aux décisions gouvernementales, au fonctionnement même de l'appareil étatique et éventuellement à des projets de développement auxquels ils doivent adhérer. Par rapport à des médias audiovisuels, la presse écrite donne souvent davantage de détails dans les informations. Les nouvelles qu'elle apporte, les idées qu'elle véhicule, les sentiments qu'elle dévoile brisent l'isolement des individus. La presse écrite contribue donc à une intégration de la so-

ciété et favorisent la participation des citoyens à la vie collective. Pour certains penseurs comme Ki-Zerbo (1991 : 36-37), la presse doit se mettre au service de son pays en se faisant une presse de développement : « au-delà même de l'information et des nouvelles, la presse devait aider les africains à se donner des objectifs à long terme et, en particulier, en ce qui concerne la nature, la qualité de leur développement endogène (...) ».

Dans ce processus de socialisation, les kiosques des journaux sont devenus des lieux de rencontres et de discussions dont les formes varient selon la nature des relations qui fondent le rassemblement et selon l'actualité des informations. Les groupes sociaux qui se retrouvent à ces lieux s'expriment sur les questions d'intérêt local, national ou international; une démarche inclusive et participative dont l'objectif est d'engager un dialogue critique et prospectif sur les problèmes de société.

Ils constituent des lieux d'échange des idées et des opinions, de contrôle et de critique de tous les pouvoirs. Ils sont considérés comme des institutions, appartenant à un milieu social, qui impose au lectorat des mécanismes de socialisation, avec des leaders d'opinions reconnus réguliers auxdits lieux. Ces derniers animent les débats dans une dynamique sociale qui les met en relation avec divers acteurs autour des enjeux multiples. Le lectorat constitue un groupe social, ayant des besoins en fonction de représentations et de l'appartenance politique. En dehors de l'aspect de socialisation que l'on tente d'attribuer à la presse écrite, les kiosques des journaux sont donc devenus des cadres de rencontre et de socialisation du lectorat, des lieux de visibilité du processus dialogique de reconnaissance dans la vie quotidienne (Meintel 2008).

Conclusion

Le présent article s'est attaché à l'exploration du phénomène de *titrologues* devant les kiosques de la presse écrite privée au Togo et principalement à Lomé, la capitale. Il s'agissait d'identifier les facteurs qui expliquent cette forme particulière de lecture des journaux

à partir des titres des parutions avec une vision sociologique sur la réalité observée. En effet, cette forme de lecture de la presse, concernant une catégorie de conducteurs de taxi-moto et toute autre personne désireuse de s'informer, se heurte au problème de prix et de contenu : le manque de moyens financiers pour acheter un journal et le désir de se retrouver en groupe pour des débats portant sur des écrits politiques. Ces débats contradictoires, sont parfois teintés d'opinions qui n'ont pas de relation avec l'idée développée dans le journal. Les kiosques des journaux, lieux de socialisation des lecteurs, contribuent à la formation de l'opinion politique et offrent un cadre pour des débats contradictoires qui permettent de comprendre le développement de la vie politique dans le processus de démocratisation.

Dans un monde de plus en plus globalisé où chaque information vaut son pesant d'or, un déficit d'informations constitue un obstacle à la croissance. Des citoyens mal informés ou peu informés ne sont pas libres et auront du mal à développer un sens critique, à participer efficacement à l'instauration d'une réelle démocratie et à la relance de l'économie. Les kiosques des journaux étant devenus des tribunes où l'actualité du pays est commentée par les *titrologues*, il est une nécessité pour les professionnels des médias en général et de la presse écrite privée en particulier d'informer de façon objective les citoyens.

Bibliographie

- Aholou C.C., 2010 : « Les cabarets de Tchoukoutou à Lomé (Togo). Espace-temps de socialisation urbaine ou lieu d'affirmation identitaire ? », in *Mosaïque*, revue interafricaine de philosophie, littérature et sciences humaines n°10, Lomé, Togo, pp. 177-186.
- Baudillard J., 1980 : *L'échange symbolique et la mort*, Paris, NRF.
- Charles C., 2004 : *Le Siècle de la presse*, Paris, Seuil.

- Charon J.-M., 2004 : « Le Lecteur à satisfaire, le marketing en presse magazine », in Dreyer E. P. Le Floch, *Le Lecteur. Approche sociologique, économique et juridique*, Paris, L'Harmattan.
- Danioué R. T., 2001 : « Socialisation politique et démocratie participative. Réflexion sur la contribution de la culture politique au développement de l'Etat démocratique en Afrique » in *Annales de l'Université*, Lomé, série lettres tome XXI-2, pp. 215-263.
- Danioué R. T., 2008 : « La libéralisation des médias en Afrique : controverses et réalités au Togo », in *Mosaïque*, revue interafricaine de philosophie, littérature et sciences humaines n°8, Lomé, Togo, pp. 125-150.
- Foucambert J., 1994 : *La manière d'être lecteur*, Paris, Albin Michel.
- Hebdomadaire *Le Regard*, mars 2011, n°720, Lomé, Togo.
- Ki-Zerbo J., 1991 : *Histoire générale de l'Afrique*. Tome IV l'Afrique du XIIe au XVIe siècle, Paris, Présence africaine, édicef, UNESCO.
- Lamizet B. et Silem A., 1997 : Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication, Paris, Ellipses.
- Mathien M., 1989 : *Le système médiatique, le journal dans son environnement*, Paris, Hachette.
- Meintel D., 2008 : « Identités ethniques plurielles et reconnaissance connective en Amérique du Nord », in Jean Paul Payet, Alain Battegay (éds), *La reconnaissance à l'épreuve*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du septentrion.
- Pissang E., 2012 : *Le marché des journaux face à la déontologie de la presse écrite au Togo*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Lomé, Togo.
- PNUD-Togo, 2009 : *Bulletin d'information*, Avril-Mai-Juin, n°5.
- Richaudeau F., 1992 : *Sur la lecture*, Paris, Albin Michel.
- Rieffel R., 2001 : *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses.
- Tarde G., 1989 : *L'opinion et la foule*, Paris, PUF.
- Thibaut D., 1976 : *Explorer le journal*, Paris, Hatier.

Yentoumane T., 2007 : *Presse privée écrite et cohésion sociale au Togo*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Lomé, Togo.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES MÉDIAS À L'ÉPREUVE DU DISCOURS POLITIQUE IVOIRIEN

ATCHOUA N'Guessan Julien

Département des sciences de l'Information et de la Communication / UFR Information,
Communication et Arts (UFRICA)
Université Félix Houphouët-Boigny

Introduction

Silencieuses et quasi inexistantes depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, les organisations de la société civile ivoirienne, au lendemain du multipartisme des années 1990, se sont positionnées en l'espace de trente (30) ans comme de véritables contre-pouvoir non sans difficultés : tentative de musèlement par les pouvoirs publics de ces organisations formelles et informelles qui ont émergés, difficultés internes à ces organisations, absence de projets de financement et difficile collaboration avec les médias globalement d'obédiences partisans, etc. Les crises sociopolitiques et militaires qu'a connues le pays ont créé un espace propice à la prolifération de ces organisations qui, au fil des années, ont investi divers domaines et champs d'action.

Des Observatoires de la bonne gouvernance aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) de défense des Droits de l'Homme en passant par celles dédiées aux personnes vulnérables comme les femmes et les enfants, aux victimes de guerres, de viols, de déchets toxiques, pour ne citer que celles-là ; on peut sans risque de se tromper affirmer que la Côte d'Ivoire est aujourd'hui un espace d'émulation d'Organisations de la Société Civile (OSC). La Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), la Coalition de la Société Civile pour la Paix et le Développement Démocratique (COSOPCI), Transparency Justice entre autres, constituent les indicateurs d'une telle floraison d'organisations dans un pays confronté à la question de réconcilia-

tion entre des citoyens deux années après la guerre fratricide d'avril 2011 survenue au lendemain de l'élection présidentielle de 2010.

Le rôle de la société civile comme « médiateur potentiel entre ces forces opposées qui représentent une menace pour la stabilité et la cohésion sociale » (Lehning cité par Pirotte 2007 : 4) reste déterminant en Côte d'Ivoire. La question fondamentale qui demeure cependant est celle de la relation de ces organisations avec les médias perpétuels relayeurs du discours politique dans un espace de « communication conflictuelle ». Le discours politique y est construit en opposition à un autre qui manifestent tous les deux un caractère fondamentalement conflictuel (Burger et col. 2011 : 7).

Doit-on en somme parler d'une synergie d'actions entre médias et société civile depuis la prise du pouvoir d'Etat par la coalition des partis politiques du Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) à la fin du contentieux électoral en avril 2011 ? Quelle est, en d'autres termes, la place des organisations de la société civile dans le nouvel espace politico-médiatique ivoirien ? Comment parviennent-elles à construire leurs opinions face aux discours politiques dominants ? Sont-elles sous le coup de la censure du débat politique conflictuel ou jouissent-elles plutôt d'une réelle collaboration avec les médias dans leurs différentes entreprises de médiation et de contre-pouvoir ? Enfin, est-ce un abus de langage de parler d'une *koinonia politikè* aristotélicienne en Côte d'Ivoire deux années après les événements douloureux qu'a connu le pays ?

Ces interrogations qui nécessitent des réponses appropriées à travers un diagnostic global de la situation de la société civile en période post-crise électorale en Côte d'Ivoire ont suscité de notre part diverses formes d'investigations à partir de méthodes et techniques inhérentes aux objectifs à atteindre et aux informations à collecter. Toutes ces méthodes et techniques s'inscrivent dans une démarche globale que le positionnement théorique et méthodologique adopté ci-après, permet d'en clarifier les contours.

1. Positionnement théorique et méthodologique de l'étude

1.1. Cadre conceptuel de l'étude

Cerner et décrypter le sens de la société civile en rapport avec l'environnement sociopolitique et médiatique requièrent des précautions théoriques et méthodologiques spécifiques face à l'ambiguïté d'un tel objet d'étude dont les frontières conceptuelles demeurent encore plus poreuses que jamais. Pis, la notion de société civile, comme le traduit si bien Pirotte (2007 : 109), semble réfractaire à toute tentative de définition extensive et peu propice à un usage scientifique rigoureux qui nécessite d'être appréhendée « non du côté des textes et principes normatifs, mais du côté des acteurs, des usages qu'ils en font aux différents échelons de la vie sociale ». Ce souhait est apparemment stimulé par l'idée que depuis la fin de la guerre froide, la notion de société civile s'est imposée dans tous les discours. Cet optimisme d'une société civile émergente est également partagé par Dorval (2010) à travers les propos selon lesquels la chute du mur de Berlin nous a également laissé en partage une autre société civile actrice du changement social et vectrice de l'émancipation politique. Cependant, l'on reste sans ignorer que même à l'aube du XXI^e siècle, la démocratie est à la fois triomphante et incertaine (Rosanvallon 2006) et demeure parfois « un mythe fragile qui ne résiste ni à ses propres apories ni aux rapports de forces réels au sein de l'appareil d'Etat ni même aux réalités sociales et économiques » (Farkhondeh 2008). La question est donc de savoir avec Leimdorfer et Alain Marie (2003) si au-delà de l'actualité qui fait craindre à tout moment un basculement antidémocratique du jeu politique du côté des identités politiques, ethniques, religieuses ou même régionales mobilisées par les discours politiques et les médias, l'existence d'une société civile libre et citoyenne est envisageable en Côte d'Ivoire.

A la différence des Etats africains comme le Bénin qui ont le mérite d'avoir secrété un cadre juridique et institutionnel pour la société civile à travers des chartes d'organisations de la société civile et parfois un ministère en charge de la société civile, insiste Malan (2012),

les organisations de la société civile (OSC) ivoirienne ne bénéficient pas d'une telle largesse de la part du pouvoir public. Mais pour faire face à d'éventuelles menaces et vitaliser leurs actions, des organisations de la société civile ont choisi de se fédérer. C'est l'exemple, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, affirme Malan (2012), de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), du Réseau des Acteurs Ivoiriens pour les Droits Humains (RAIDH) et du Forum International pour la Paix, l'Égalité et le Développement (FIFEM), etc.

Il va sans dire que les organisations de la société civile ivoirienne, bien que sous l'emprise de nombreux maux qui limitent leurs capacités d'actions, se caractérisent par des activités ponctuelles. Mais, la question centrale de leur capacité d'action face au discours politico-médiatique demeure et suscite un intérêt pour la présente étude.

Les effets pervers du discours politique, au lendemain de la crise post-électorale, laissent apparaître un environnement où le mode de délibération politique demeure des plus controversé. La société civile partagée entre des pro-Gbagbo, des pro-Ouattara et des positions de neutralité relative aux contours encore flous face au discours politique dominant ne laisse pas assez de possibilité d'être cernée et conceptualisée. Les organisations formelles et informelles de la société civile ivoirienne permettent cependant de déterminer ses différents visages sous l'angle de ses manifestations, de ses retranchements et de ses relations avec les médias et indirectement avec les pouvoirs politiques.

Le discours politique apparaît alors comme un mode d'influence qui se traduit par son pouvoir d'action sur l'espace public, le politique, les médias, le citoyen ordinaire et la société civile dans son ensemble. Dans la Côte d'Ivoire post-crise électorale, le discours politique comporte une dimension expressive de nature globalement conflictuelle. Les médias et la presse plus particulièrement, sous escorte d'opinions partisans, en sont les principaux relayeurs. Leurs écrits ayant incontestablement des répercussions sur le lectorat et la société dans son ensemble, ces médias aux couleurs des appartenances politiques émoussent leur sensibilité, excitent leurs passions

et entretiennent en eux une culture de la violence (Ouattara 2006 ; Atchoua 2012). Le pouvoir ambivalent de ces médias entre la vertu et la culture de la division

« dans des contextes de crise ou de tension liés à un multiplicateur, qui peut être dévastateur, les Unes des journaux et les éditoriaux des informations radio-télévisées ont souvent été comme des incitations à la violence et à l'affrontement dans un contexte électoral par exemple, où chaque mot, chaque illustration, chaque image possède un effet » (Zio 2005 : 7)¹.

C'est donc dans un tel contexte où les structures médiatiques partagées entre les médias pro-gouvernementaux, ceux de l'opposition pro-Gbagbo et les organes de tendance neutre se trouvent être sous l'emprise du discours politique post-crise électorale qu'il convient de cerner la société civile ivoirienne à travers un positionnement théorique et méthodologique approprié. Un tel positionnement nous aura donc permis à travers les actions des organisations formelles (ONG par exemple) et des structures informelles (les espaces informels de discussion de rue comme les Grins, les Agoras et les Parlements par exemple) de la société civile de résoudre un tant soit peu à la question énigmatique de sa relation avec les médias dans un contexte de sortie de crise.

1.2. Positionnement théorique et méthodologique

Diverses méthodes et techniques d'enquête de nature complémentaire ont marqué la collecte et l'analyse des informations dans la présente étude. Il s'est agi pour nous d'utiliser de méthodes qualitatives d'analyse de cinq (5) rapports d'ateliers² et de quatre (4) communications de deux (2) conférences de presse³ auxquelles nous avons par-

¹ Zio M. 30 octobre 2005 : « Discours sur histoire de la création de l'Olped au 10e anniversaire de l'Olped », *Fraternité Matin*, p. 7.

² Ateliers d'Abidjan, Bouaké, Gagnoa, Korhogo et Man (Rapport d'Ateliers, ECO 3, juin 2010).

³ Conférences de presse de Yao Noël (2012), Laurent Malan (2012), la Coalition de la société civile pour la Paix et développement démocratique en Côte d'Ivoire (Cosopci) et la Ren-

ticipé en tant qu'observateur. Les communications recueillies ont également porté sur des articles de quotidiens de la presse pro-gouvernementale (Fraternité Matin, Le Patriote, La Matinale, Le Réveil, Le Démocrate et Le Jour), tout comme de l'opposition (Notre Voie, Le Temps, LG Infos, Le Courrier et Aujourd'hui) et des articles de sites Internet (ivoiremédias.com, abidjan.net, regardscroisés.org et connectionivoirienne.net) sur des sujets liés à la vie de la société civile. Des éléments diffusés sur les médias audiovisuels comme ceux de la Radiotélévision Ivoirienne (RTI) ont également été récupérés et analysés. Ces communications portant sur des questions liées à la société civile, souvent relayées par les médias comme la presse écrite et la télévision nationale ou hébergées sur des sites Internet, ont donc constitué un corpus d'une vingtaine d'informations documentaires qui ont été l'objet d'analyse de contenu dans la présente étude selon « le schéma d'analyse » de la démarche analytique préconisée par De Bonville (2006 : 23).

Nous avons ciblé de même vingt et deux (22) organisations (formelles et informelles) de la société civile¹ aux seins desquelles nous nous sommes entretenus avec des responsables. Ces entretiens directs ont été traduits sous la forme d'un questionnaire sur des préoccupations précises inhérentes à leurs activités, leurs relations avec les médias et le pouvoir public.

contre africaine pour la défense des droits de l'Homme (Raddho) du 1 août 2011, la Société Civile Ivoirienne (CSCI) du 13 septembre 2012.

¹ Ce sont : la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO), le Mouvement Ivoirien des Droits Humains (MIDH), le Club Union Africaine, l'Action pour la Protection des Droits de l'Homme (APDH), l'Organisation des Femmes Actives de Côte d'Ivoire (OFACI), l'Organisation National pour l'Enfant, la Femme et la Famille (ONEF), la Coalition de la Société Civile pour la Paix et le Développement Démocratique (COSOPCI), l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), l'ONG Playdoo, la section Côte d'Ivoire du Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest (RASALAO-CI), West Africa Network for Peace building, la section Côte d'Ivoire Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix Section Côte d'Ivoire (WANEP-CI), le Centre Féminin pour la Démocratie et les Droits Humains (CEFCI), la Convention de la Société Civile (CSCI), la Convention Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), la Coalition de la Société Civile pour la Paix et le Développement Démocratique (COSOPCI), le Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits, de l'Homme (RAIDH), Transparency Justice, le Forum International pour la Paix, l'Égalité et le Développement (FIFEM) et quatre (4) organisations informelles de types Agora et Grin.

D'un point de vue de l'analyse des informations collectées de façon ponctuelle sur la période de septembre 2012 à avril 2013, le modèle théorique du « triangle du bien-être » développé par A. Evers (cité par Rocco 2002) et qui s'inscrit dans le paradigme de « l'analyse relationnelle de la société civile » nous sert ici de positionnement théorique. Ce choix s'explique par le souci de parvenir à une plus large compréhension du phénomène en vue d'un diagnostic global de la situation de la société civile ivoirienne en période post-crise électorale, celle-ci nous permet de restituer au mieux la réalité à laquelle est confrontée la société civile en question en tant qu'organisation et agent intermédiaire stable dans une situation de « *coopération conflictuelle* » (Rocco 2002).

La société civile apparaît en effet comme un agent intermédiaire en évolution, instable au gré des situations sociopolitiques, pouvant osciller, comme le décrit Evers dans sa théorie, entre l'assimilation (déplacement d'une organisation vers un pôle bureaucratique), l'exclusion (absence d'interaction avec l'Etat) ou la coopération (la stabilité à moyen terme des agents intermédiaires est garantie par les appareils de l'Etat). Il est donc clair que de par leur nature non-gouvernementale mais citoyenne,

« la société civile et les Médias, ne peuvent évoluer valablement, eux aussi, que dans un cadre tout aussi ouvert et non contraignant. Aussi bien, les ONG de la société civile que les médias ne peuvent perdurer et prospérer que dans un cadre d'expression démocratique et aseptisé » (Yao 2012).

Qu'en est-il de leur situation en Côte d'Ivoire ?

2. Société civile et medias : entre complémentarité et opposition

2.1. La complémentarité

Pour le président¹ du Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits de l'Homme (RAIDH), « médias et acteurs de la société civile sont engagés dans le même combat ». Il apparaît donc une relation de complémentarité entre les acteurs des médias (principalement les journalistes) et les acteurs de la société civile. Cette complémentarité trouve son origine dans la définition même du professionnel des médias. Par essence, l'homme de média parle au nom du peuple : il est, dit-on, « la voix des sans-voix ! » Son action, prônée par les vertus d'éthique et de déontologies, est basée sur la neutralité, l'objectivité et le souci de travailler hors de toute pression socio-politique et économique. Cette définition selon le président du RAIDH peut également s'appliquer aux acteurs de la société civile.

Celle-ci (société civile et plus particulièrement les organisations qui la composent) doit pouvoir agir sans aucune pression politique. Elles doivent afficher leur neutralité et leur objectivité (rédaction des rapports) en tout temps pour mieux servir les intérêts des populations. L'engagement supposé de la société civile et des médias laisse donc apparaître une obligation à servir les populations. Mais assument-ils un tel devoir ? Si la société civile ivoirienne (ou du moins une catégorie de ces organisations) peut encore afficher toute sa neutralité et son objectivité face au pouvoir politique, il est difficile d'en dire autant pour les médias. Les exemples qui le démontrent sont légions. Les médias à capitaux publics que sont la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne et le quotidien Fraternité Matin ne servent que de caisses de résonance aux actions du Gouvernement. Ces supports de communication se font reconnaître d'ailleurs comme étant des médias pro-gouvernementaux avec la philosophie affichée du « ni neutre ni partisan ».

¹ Interviewé à l'occasion de nos investigations en avril 2013.

Quant à la presse d'opinion en Côte d'Ivoire, elle est marquée par une opposition entre la presse « bleue » et les médias « verts ». Les « bleus » proches de l'opposition ivoirienne, notamment, du Front Populaire Ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo (ancien président ivoirien) prennent en toute circonstance fait et cause pour le parti. Le « s'opposer pour s'opposer » s'affiche dès la Une de ces médias d'informations générales et prend à la limite des tournures de conflits par procuration entre pouvoir et opposition donnant ainsi raison à Francis Balle (2004 : 101) qui révèle que le « suivisme » des médias consiste à écarter de leur programme de diffusion tout ce qui pourrait surprendre, étonner ou dérouter les publics habituels. Parmi les titres de la mouvance bleue, on distingue les quotidiens comme *Le Temps*, *LG Infos*, *Notre Voie*, *Le Nouveau Courrier*, *Aujourd'hui* et autres. Les « verts », qui avant la fin des combats armés d'avril 2011, étaient le symbole de l'opposition sont aujourd'hui les porte-drapeaux de la coalition politique Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) au pouvoir. Comme les journaux bleus et au mépris des règles de l'éthique et de la déontologie, *Le Patriote*, *La Matinale*, *Le Réveil*, *Le Jour* et autres constituent en défenseurs des actions du gouvernement à l'instar des médias pro-gouvernementaux comme *Fraternité Matin*, *RTI1* et *RTI2* et de les applaudir en toute circonstance. A ce niveau de notre propos, une question apparaît : comment des médias ivoiriens fortement politisés peuvent-ils mener une action complémentaire à celle des organisations de la société civile ? Une presse ivoirienne bipolarisée peut-elle encore servir « les intérêts » de la société civile ?

Bien que partisans dans le traitement de l'actualité sociopolitique, les journaux « bleus » et « verts », ont souvent des positions objectives sur certaines thématiques sociales comme le football, la vie chère, l'éducation et d'autres faits sociaux qui ont cours en Côte d'Ivoire. Les médias ivoiriens mènent à ce niveau une action complémentaire à celle des organisations de la société civile qui accompagnent les populations dans la dénonciation des faits qui les accablent ou dans leurs aspirations. L'unanimité se dégage sur des thématiques universelles même si le traitement du message diffusé

trouve toujours un angle d'orientation. L'exemple le plus précis est celui de la médiatisation des rapports sur les droits de l'homme. Les zones passées sous silence par les médias proches du pouvoir seront mis en lumière par ceux qui sont proches de l'opposition. L'intérêt reste néanmoins sur la nécessité de préserver les droits de l'homme tels que défendus par les organisations de la société civile comme la LIDHO, le Mouvement Ivoirien des Droits Humains (MIDH), en Côte d'Ivoire. On verra par exemple des notions liées à l'impunité et à l'application d'une justice partielle faire la une des journaux bleus, comme pour accompagner les organisations des consommateurs sur le phénomène de la « vie chère ». Les journaux verts à *contrario*, feront un large écho des efforts de normalisation de la vie socio-politique et sécuritaire soulignée dans le rapport. Dans ce jeu d'opposition (souvent violent), les médias prolongent au-delà des salles de conférence les actions de sensibilisation des organisations de la société civile. La complémentarité entre ces entités reste donc sans appel à ce stade de l'information aux populations.

Mais pour le journaliste Yao (2012), la relation entre société civile et médias doit aller au-delà de la complémentarité car une complémentarité dans une société non démocratique est selon lui vouée à l'échec. Il préconise donc

« qu'en même temps que les deux [société civile et médias] agissent pour l'avènement de la démocratie, de l'Etat de droit et la bonne gouvernance, ils doivent être les facteurs de renforcement, d'ancrage et d'accentuation de la démocratie, de l'Etat de Droit dans un pays. Il ne peut d'ailleurs en être autrement car la société civile et les médias tirent ensemble leur fondement de la liberté d'expression. C'est en son nom que médias et société civile existent, prennent la parole (...). Si la société civile veut contribuer à l'avènement d'une société plus libre, démocratique, leur action commune est plus que combative, quotidienne et nécessaire ».

Les médias et la société civile deviennent « d'importants leviers du saut qualitatif de nos sociétés, vers plus de démocratie, plus de responsabilité, plus de transparence et de reddition des comptes

dans la gestion des affaires publiques » s'ils agissent de façon synergique (Yao 2012).

Les médias dans leur diversité demeurent, pour ainsi dire, les échos des organisations formelle et informelle de la société civile.

2.2. Le fidèle écho dans la complémentarité

2.2.1. Du côté des Organisations de la Société Civile (OSC)

Pourrait-on parler d'actions de la société civile ivoirienne sans les médias ? Tenter de répondre à cette question par la négative serait remettre en cause le pouvoir des médias dans le processus de communication de ces organisations sociales. Les organisations de la société civile (OSC) ivoirienne font constamment appel aux acteurs des médias dans leur politique de communication. La promotion des actions de terrain pour une meilleure visibilité des ONG est la raison principale de ce partenariat médias-organisations de la société civile. Les médias dans ce schéma sont chargés de rendre compte aux populations, de commenter et relayer les rapports, de faire en sorte que des décisions prises ne restent pas anonymes. Les médias retrouvent auprès de la société civile tout leur pouvoir de « médium » tel qu'évoqué par Mac Luhan en terme d'intermédiaire.

Les chargés de communication des organisations de la société civile ne manquent pas de prendre d'assaut les salles de conférence pour insister auprès des Directeurs de publication ou les Services-reportages sur la nécessité pour les journalistes d'effectuer le déplacement, qui pour rendre compte d'une sensibilisation de terrain aux questions des droits de l'homme, qui pour être le témoin oculaire de la présentation d'un rapport boudé par les autorités. On pourrait bien croire à ce niveau que les OSC, à l'image des politiques, tentent d'orienter l'action des médias ou plutôt de les pousser à faire de la propagande. Pour le président de la Coalition de la Société Civile pour la Paix et le Développement Démocratique (COSOPCI) « les médias en accompagnant les OSC n'accomplissent que leur mission première qui est d'aider à l'éducation citoyenne des populations ». Les OSC ne

sont pas les prometteurs d'une action orientée des médias. Elles ont besoin des médias (comme chaque ivoirien) pour promouvoir leurs actions non sans prendre le soin d'éviter d'asseoir une relation mercantile entre les professionnels des médias et elles.

On peut donc estimer à ce sujet et sans risque de se tromper que quel que soit leur taille, les moyens dont ils disposent et leur efficacité sur le terrain, les Organisations de la Société Civile Ivoirienne ont pu tisser par moment une relation privilégiée avec les médias qui font écho de leurs actions. Les OSC ont en d'autres termes recours aux médias pour plusieurs raisons mais la plus importante demeure la promotion des actions de terrain pour une meilleure visibilité. Des titres tels que « La France récompense l'APDH pour son aide aux victimes » publié par *Notre Voie* n° 4355 du jeudi 28 février 2013 ; « Lutte contre la pauvreté : l'ONG Ciaad initie un programme de 11000 logements, 2000 gratuits aux démunis », publié par le quotidien *Le Mandat* n° 1109 du lundi 10 juin 2013 ; « Déchets toxiques - indemnisation : la CNVDT-CI rassure », dans le journal *L'inter* n°4517 du lundi 24 juin 2013, en sont des illustrations.

De par leur pouvoir de diffusion de l'information et d'influence sur les populations, les médias demeurent les meilleurs porte-voix sollicités par les organisations de la société civile sur fonds d'intérêts partagés entre faire de la politique et payer pour se faire connaître. Cette relation d'échotier est-elle possible dans les organisations informelles ?

2.2.2. Du Coté de la société civile informelle : l'exemple des Grins et des Agoras

La notion de société civile informelle dans cette analyse peut être définie comme tous les espaces de "libre expression" dont l'objectif est de donner la parole aux populations ou à une certaine catégorie de "meneurs" sociopolitiques. Cette société civile informelle est matérialisée par l'existence de deux espaces : d'un côté les Grins de tendance pro-Ouattara et de l'autre les Agoras et parlement de tendance pro-Gbagbo (Atchoua 2012).

2.2.2.1. Grins et médias

Les Grins sont à l'origine des espaces de consommation de thé qui réunissent plusieurs personnes. Ils existent grâce à une charte de solidarité culturelle qui veut que chacun contribue à l'achat du thé et du sucre. Très en vogue dans des pays sahéliens, les Grins sont présents dans les lieux d'habitation populaire et plus sensiblement dans les cours communes habités par des ressortissants du Nord de la Côte d'Ivoire. Si à l'origine les Grins étaient mis en place sur la base des critères d'âge pour échanger sur divers faits de société, aujourd'hui la politique est le principal élément qui cristallise leur existence. On se réunit surtout pour partager le thé et débattre de l'actualité politique. Les Grins sont généralement de la mouvance pro-Ouattara. Pour Vincourt et Kouyaté (2012 : 91) « *Lieux de sociabilité et de discussion au cœur d'Abidjan, les multiples « Grins de thé » se sont transformés, au cours de la crise post-électorale de 2010-2011, en lieux de politisation, voire de recrutement politique en faveur du candidat Alassane Ouattara* ». La langue la plus pratiquée en ces lieux est le malinké, un code linguistique qui limite l'accès au débat pour les « intrus » ! Ici, les commentaires politiques trouvent leurs origines dans l'analyse des informations diffusées par les médias et plus particulièrement la presse proche du Rassemblement des Républicains du président Ouattara.

Il y a rarement de la place pour la contestation ; les écrits des journalistes des quotidiens *Le Patriote*, *La matinale*, *Le Jour*, etc. proches des républicains et de plus en plus les émissions de la RTI sous contrôle du gouvernement Ouattara font office de parole d'évangile dans ces rassemblements aux appartenances politiques unilatéralistes. Les médias à capitaux publics qui, sous le régime Gbagbo étaient boudés dans les Grins, y sont aujourd'hui admis. Il est donc souvent aisé de voir un débat autour d'une émission politique de *RTI1*, *RTI2* ou un autre autour d'un article de *Fraternité Matin*. Dans les Grins, l'on attend simplement des médias une analyse orientée de l'actualité en faveur de la tendance politique dominante. Les médias les mieux acceptés restent donc ces fidèles échetiers qui ne

choquent pas les convictions et les croyances religieuses. Comme dans ces Grins, dans les Agoras et autres organisations civiles pro-Gbagbo, l'actualité traitée par les médias constitue une des sources d'information importantes des discussions interpersonnelles dans cette relation entre société civile et médias.

2.2.2.2. Agoras et médias

Les Agoras, comme dans la Grèce antique sont des espaces d'échanges et de débats d'idées. Cependant, dans le contexte ivoirien, elles réunissent des partisans de l'ex-président Laurent Gbagbo. Les Agoras et leurs leaders sont devenus en l'espace de 10 ans des meneurs sociopolitiques incontournables pour le pouvoir de l'époque. Les Agoras ont une relation assez particulière avec les médias. La raison est toute simple : les Agoras sont fréquentées par des personnes qui ont au moins un niveau d'instruction élémentaire. On y retrouve des universitaires et des hommes politiques. Ici le choix du « qui lire ou qui écouter » est fonction de l'actualité du moment.

Dans ces Agoras, quand bien même que les journaux, sources de discussions, les plus prisées, soient de couleurs bleues ou de l'opposition tels que Notre Voie, on ne se privera pas de lire un titre proche du RHDP (coalition au pouvoir). Un article "biaisé" par les chroniqueurs, des quotidiens *Le Patriote* ou *Le Nouveau Réveil* peuvent facilement être à l'origine d'un débat. La contradiction dans les Agoras et parlements relève de la déconstruction des informations des « journaux d'en face ».

Les médias forgent par leurs actions un esprit critique et une nouvelle manière d'analyser l'actualité politique. Il est cependant important de noter que dans un Grin ou dans une Agora, la finalité du discours des médias doit épouser la même logique : entendre d'une façon globale les échos des propres convictions politiques. La société civile informelle reste donc globalement fermée aux débats contradictoires et marque son opposition idéologique aux médias qui ne partagent pas ses convictions.

2.3. L'opposition

Si la complémentarité entre médias et société civile est clairement établie, force est de constater qu'il se dégage par moment une véritable opposition entre ces deux entités. Les difficultés financières de la plupart des Organisations de la société civile (OSC) et leurs effets collatéraux sur leur existence les exposent à l'inaction ou à la vulnérabilité politique et sociale. Si elles ne disparaissent pas, ces organisations, comme les médias, se transforment en de véritables relayeurs du discours politique dominant : celui du parti au pouvoir donnant ainsi l'impression que chaque parti politique vient au pouvoir avec sa société civile. Cette situation n'est pas sans créer la polémique entre de nombreux acteurs des OSC qui considèrent que les médias ivoiriens sont politisés et des professionnels des médias qui estiment également que les OSC ne jouent pas toujours franc jeu. Les nombreux rapports sur la situation des droits de l'homme, la justice transitionnelle, l'impunité, les procès politiques et autres divisent constamment les médias et les OSC. Ce jeu d'opposition entre une société civile qui a la parole dans les médias contrôlés par le pouvoir public et une autre dans les journaux de l'opposition en sursis, face à la menace permanente de censure pour « fautes graves » par les institutions autorisées comme le Conseil National de la Presse (CNP), n'est pas un fait nouveau. Il laisse apparaître depuis la crise post-électorale une société civile pro-Gbagbo et une autre pro-Ouattara tout comme des médias pro-Gbagbo et des médias proches de la coalition politique au pouvoir. Pour aller plus loin, les médias n'hésitent pas à coller des étiquettes politiques aux dirigeants d'OSC qui, d'une manière ou d'une autre, se sont faits remarqués dans les rouages de l'appareil politique déchu ou au pouvoir.

Cette opposition est manifeste dans les commentaires que font les médias nationaux des rapports d'ONG Internationales comme Amnesty International ou Human Rights Watch sur la question des droits de l'homme, de la gouvernance, de la sécurité civile en Côte d'Ivoire. Cette opposition pour dénaturer les faits à sa convenance est manifeste dans tous les médias nationaux qui s'opposent et qui

ont pris faits et causes pour le politique dans la diffusion des informations. Notons à titre illustratif l'exemple suivant des interprétations faites par les journaux « bleus » en opposition aux journaux « verts » du rapport d'enquête du Chercheur Matt Wells de l'ONG Human Rights Watch le 1^{er} juillet 2013 sur les rackets et les extorsions de fonds par les forces de sécurité (FRCI) sur les grands axes routiers de l'Ouest de la Côte d'Ivoire. On note sur *Le patriote* n°4082 du mardi 2 juillet 2013 Pro-Ouattara (de tendance « verte ») : « *Racket, extorsion de fonds : Human Rights Watch reconnaît les efforts du gouvernement* », et le quotidien *Le Temps* n°2941 du mardi 2 juillet 2013 de tendance pro-Gbagbo et donc « bleue » : « *Racket et extorsion de fonds : Human Rights Watch enfonce le pouvoir* »¹.

Les rapports et autres observations des ONG sur les thématiques liées à la réconciliation, la justice et les droits de l'homme n'ont en effet jamais fait l'unanimité au sein des médias ivoiriens. Ils sont l'objet d'interprétation partisane à la fois par les médias proches du pouvoir et ceux qui sont reconnus comme des médias de l'opposition. Il est bien évident qu'un rapport des droits de l'homme n'a pas pour vocation de faire l'unanimité au sein des médias et de la société civile. Il doit au moins susciter chez les acteurs concernés une certaine prise de conscience. Or, l'interprétation que font les médias de ces observations contribue à en fausser la compréhension au consommateur. Mais au fond, cette opposition reflète le contrôle direct ou indirect du discours politique sur les médias où la « voix qui arrange » reste audible et celle qui « dérange » est censurée. La relation entre les OSC et les médias (principaux relayeurs du discours politique) est ainsi colorée de censures et de tolérances pour une déformation de la réalité dans la diffusion de l'information.

3. Les voix de la société civile entre censure et tolérance

Au terme du conflit armé qui a vu un changement de régime en Côte d'Ivoire, les méthodes de « la fabrication du consentement »

¹ Sources : <http://news.abidjan.net/titrologie/archives>, consulté le 02 07 2013

(Chomsky et Herman 2009) qui consistent en un contrôle des médias visant à censurer directement ou indirectement ce qui « dérange » et à tolérer ce qui participe de la propagande médiatique semble n'avoir pas bénéficié du changement tant attendu. Le processus par lequel « le pouvoir et l'argent sélectionnent les informations retenues pour la publication, marginalisent la dissidence et permettent aux messages du gouvernement et des intérêts privés dominants de toucher le public » (Chomsky et Herman 2009 : 25-26) a refait surface, au lendemain de la crise post-électorale de 2011, dans la gestion du pouvoir politique en Côte d'Ivoire. Le diagnostic des réseaux de communication de la société civile ou du moins de ses organisations laisse entrevoir une telle situation où une société civile demeure plus expressive qu'une autre.

3.1. « La société civile gronde en silence »

En Côte d'Ivoire et en Afrique également, le rapport de force entre pouvoir public et société civile tourne très rarement à l'avantage des organisations de la société civile. La raison est que « les institutions fortes » préconisées par Barack Obama à ses hôtes africains dans ses tournées, et devant être incarnées par les organisations de la société civile, sont loin d'avoir des horizons de réalisation. Les poches d'expression des organisations de la société civile comme les médias, relayeurs du discours politique, demeurent des plus contrôlées.

La conséquence est que le plus souvent, parce que non affiliée au pouvoir, « la société civile gronde en silence » (Kouyaté 2013). Contrairement donc à ses « institutions fortes » que constituent Amnesty International ou Human Rights Watch, la société civile ivoirienne est à reconstruire pour son plein épanouissement dans son rôle de médiation et de contre-pouvoir. « Dans un tel climat de terreur, la société civile enregistre une démobilisation de ses activistes craignant pour leur vie et pour celle de leurs familles » (Malan 2012).

La société civile, selon Malan (2012), affronte en réalité des défis tendant à fragiliser ses capacités à se profiler en un interlocuteur

crédible des pouvoirs publics et un véritable contre-pouvoir, porteur d'espoirs pour les populations. Ces difficultés vont d'abord de la simple carence en matière organisationnelle au déficit de ressources matérielles et financières. La conséquence demeure que « l'Etat qui, jaloux de sa souveraineté préfère contrôler les OSC pour légitimer ses dérives, plutôt que de leur offrir un cadre institutionnel favorisant leur autonomie » et donc leur liberté d'expression. Cela commande que l'on se libère des modèles anciens de gouvernance qui musèlent les libertés pour parvenir à « faire de la société civile un lieu d'exercice d'une citoyenneté de terrain animée par les acteurs... » (Laloux 2007).

Pour réaliser une telle vision, Yao (2012) préconise qu'aucune compromission de la société civile avec les partis politiques ne soit faite dans leur rôle de dénonciation. Les partis politiques, poursuit l'auteur,

« astreints à des logiques de conquête et de conservation du pouvoir, ont recours à des coups tordus, assez permissifs, distendus, compromettants et casse-cou. Or, la société civile, c'est le courage de pouvoir dire « Non » aux politiciens et au pouvoir étatique, de les dénoncer quand il le faut pour faire avancer la démocratie ».

La société civile participe donc à la construction de la vie politique nationale. Cependant, elle court le risque d'être dépendante en se transformant en une sorte de caisse de résonance de partis politiques. Pour le conférencier et Homme de médias, une telle société civile aux ordres du politique est incivique et nocive comme les médias de la haine qui font reculer la démocratie et surtout les droits de l'homme en ayant l'apparence d'une organisation libre et autorisée.

3.2. Les voix de la société civile autorisée

Comme on peut le constater jusqu'ici, la relation entre société civile, médias et pouvoir politique est plus globalement d'intérêt conflictuel. La communication résultante est également conflictuelle et la

victime dans de tels conflits reste l'organisation issue de la société civile dont les moyens d'expression médiatique sont contrôlés par la partie adverse.

Néanmoins, il arrive que les communications des organisations de la société civile soient perçues comme favorables aux médias et au pouvoir politique tant qu'elles sont interprétées comme non nuisibles ou servent de justification à une apparence politique. A ce niveau, les relations société civile-gouvernants cessent d'être conflictuelles pour présenter un visage pacifique et collaborateur. Ainsi, certaines organisations, dans une dynamique de complémentarité et de collaboration, comme la convention de la société civile ivoirienne (CSCI) auront le soutien des institutions internationales comme le Fonds Monétaire International (FMI) pour servir de médiation entre elles et le gouvernement dans le fondement des fonds à allouer à l'Etat de Côte d'Ivoire, à en croire Malan (2012).

Dans cette dynamique d'actions, les organisations de la société civile peuvent être admises à faire des plaidoyers pour le respect des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et d'autres réformes comme la lutte contre la corruption qui touchent les populations. Ces actions de collaboration comme celles de la LIDHO, de l'ONG Transparency Justice International, de la Commission Dialogue Vérité Réconciliation (CDVR), de la Convention de la société civile ivoirienne (CSCI), sous le contrôle des institutions internationales auxquelles sont adossées ces organisations, sont multiples et reflètent d'une certaine manière la vitalité de la société civile vis-à-vis du discours politique.

Ces cas peuvent être cependant considérés comme des situations isolées dans les conditions où ces organisations sont obligées de recourir aux médias de l'opposition, au risque de se faire accuser de faire le jeu de l'opposition, pour se faire entendre. Ainsi, écrira LG Infos n° 474 du vendredi 28 juin 2013, p. 11, un quotidien pro-Gbagbo : « *Pour freiner la justice des vainqueurs : Apdh, Lidho et Midh mettent la pression* ». Sous un tel angle de la dénonciation du comportement des acteurs de « la justice des vainqueurs » qui aura conduit le Président Laurent Gbagbo à la Haye pour y être jugé et

« 710 prisonniers politiques, 416 pro-Gbagbo à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan » à en croire les écrits à la Une du journal *Le Quotidien d'Abidjan* n° 0941 du 30 juin 2013, la voix de la société civile n'aura d'écho que dans les médias de l'opposition.

A contrario, des manifestations comme celle des victimes de guerre pro-Ouattara de l'Alliance pour le changement (Apc) dirigée par le député Alphonse Soro le lundi 17 juin 2013 au cœur du Plateau (quartier administratif et des affaires d'Abidjan) pour exprimer leur colère suite à la décision de la Cour pénale internationale (CPI) d'ajourner l'audience de confirmation des charges contre l'ancien Président, Laurent Gbagbo pour insuffisance de preuves, sont autorisées par les autorités politiques compétentes (alors que celles de l'opposition sont jusque-là interdites). Ces manifestations autorisées bénéficieront alors de la couverture médiatique des organes de l'Etat (Fraternité Matin, RTI1, RTI2, les médias pro-gouvernementaux) et relayées comme en pareille circonstance par les Agences et médias internationaux (RFI, CNN, Fox News, APA, AFP... Reuters)¹.

Tous ces faits révèlent en Côte d'Ivoire le visage des relations entre les organisations de la société civile et les médias au lendemain de la crise post-électorale d'avril 2011 : une relation sous la perfusion du discours politique et des médias manipulés et manipulateurs. Ces quelques notes nous renvoient donc à la conclusion d'une société civile ivoirienne sous l'emprise du discours politico-médiatique malgré le changement de cap dans l'exercice du pouvoir politique.

Conclusion

Ce travail, sans constituer un procès d'intention ou même de tendance, se propose de cerner les modes et les moyens d'expression des organisations de la société civile en Côte d'Ivoire après la survenue dans le pays d'un nouvel air politique marqué par

¹ « Marche Soro Alphonse » publié le lundi, 17 juin 2013, <http://regardscroises.ivoire-blog.com/>, consulté le 18 juin 2013.

la chute du Président Laurent Gbagbo et l'accession du Président Alassane Ouattara au pouvoir depuis le 11 avril 2011.

La société civile constitue, sans aucun doute, dans ses manifestations, un indicateur du contexte socio-politique qui prévaut dans un environnement et incarne l'état de santé de la démocratie et des libertés individuelles qui préfigurent le mode de délibération politique. Il va sans dire qu'elle est sous influence du discours politiques qui en détermine l'émergence et les actions. Son rôle d'acteur de développement et de construction de la démocratie est de plus en plus reconnu d'un point de vue pratique à travers ses organisations. Celles-ci constituent tantôt un réel pouvoir de médiation et de contre-pouvoir quand elles sont capables de s'affirmer, de s'organiser et d'assurer leur autonomie, tantôt émergentes quand elles sont sous domination.

Depuis 1990, la Côte d'Ivoire a entamé, quant à elle, l'apprentissage de la « culture » des organisations de la société civile moderne. Les prises de position de certaines de ces organisations sur les faits qui accablent les structures sociales qu'elles incarnent et leur participation à la régulation de la vie sociale, éducative, politique et économique est un fait avéré dans le pays. Des organisations comme la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), Transparency Justice, les Caritas religieuses, etc. ont marqué de leurs emprunts et selon leurs domaines de compétence la marche de la Côte d'Ivoire vers le progrès.

Toutes leurs actions aux échos porteurs et mitigés sont construites sous le sceau de problèmes structurels et organisationnels résultant du manque d'autonomie financière et du climat sociopolitique tendu depuis le contentieux électoral de 2010. Depuis lors, les organisations de la société civiles se retrouvent être prises dans l'étau des appartenances politiques pro-Gbagbo et pro-Ouattara que cette crise aura générées en Côte d'Ivoire. Les discours politiques relayés par les médias « bleus » opposés aux médias « verts » y apparaissent des plus controversés en rendant ainsi la communication politique des plus conflictuelles.

Pourtant, précise Charaudeau (2011), comme vecteur d'échanges d'informations entre les peuples et les pouvoirs politiques, les médias restent indubitablement les moyens par lesquels, la société civile prend connaissance des actions de ses autorités et grâce auxquels celles-ci s'informent des revendications de la population souvent exprimées par les organisations de la société civile. Or « domestiquer » et « apprivoiser » la société civile et obtenir son appui même de façon apparente est l'ambition de tout pouvoir ou organisation politique qui cherche à se maintenir (Gingras 2009 : 8). Les actions des médias influencent, pour ainsi dire, les rapports de force entre société civile et pouvoir public en Côte d'Ivoire également. Leurs communications la plus part du temps litigieuses parce qu'émanant de l'interprétation partisane du discours politique ne sont pas sans affaiblir les organisations de la société civile dans leur élan à s'affirmer comme des organes de médiation et de contre-pouvoir; le climat sociopolitique post-crise électorale les soumettant de plus en plus aux épreuves de leur musellement par le discours politico-médiatique. Nul n'est besoin de rappeler dans cette perspective que leur facilité à être phagocytées par les pouvoirs politiques et financiers auxquels elles restent la plus part du temps aux ordres est probante.

Bibliographie

- Atchoua J., 2012 : « Discours et responsabilité de la presse d'informations générales dans la crise postélectorale en Côte d'Ivoire », *Ingénierie culturelle*, Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC n° 001, Lomé-Togo, pp. 109-138.
- Balle F., 2012 : *Les médias*, 7^e éditions mise à jour, Que sais-je ?, Paris, PUF.
- Bonville J., (de) 2006 : *L'analyse de contenu des médias : De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, Editions de Boeck Université.

- Briant V. De et Palau Y., 2005 : *La médiation : définitions, pratiques et perspectives*, Paris, Armand Collin.
- Brunelle D., 2010 : *L'autre société civile, les mouvements sociaux et la lutte pour les droits fondamentaux*, Paris, Rue de l'Université.
- Burger M., Jacquin J. et Micheli R., 2011 : *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, Editions de Boeck Université.
- Charaudeau P., 2011 : *Les médias et l'Information : l'impossible transparence du discours*, 2^e édition revue et augmentée, Bruxelles, Editions de Boeck Université.
- Chomsky N. et Herman E., 2009 : *La fabrication du consentement : De la propagande médiatique en démocratie*, trad. Dominique Arias, Marseille, Editions Contre-feux Agone.
- Gavrilov E., 2013 : « les relations ambiguës entre les médias, la société civile et l'Etat au Maghreb », Fiche de lecture de l'ouvrage de L. Garon, Institut de Recherche et de débat sur la Gouvernance (IRG), www.institut-gouvernance.org, 23 05 2013.
- Gingras A.-M., 2009 : *Médias et démocratie, le grand malentendu*, 3^e édition revue et augmentée, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Hado P. et Opoubor A., 2012 : *Boni Yayi, société civile et dynamique du changement au Bénin*, Paris, L'Harmattan.
- Kouyaté O., 2013 : « Côte d'Ivoire: La situation est encore plus grave que ne le dit Amnesty International », Newsring, Contribuer au débat, www.newsring.f, 26 05 2013.
- Laloux M., 2007 : *La démocratie évolutive, Restituer la démocratie à la société civile*, Paris, Editions Yves Michel.
- Malan E. L., 2012 : « Rôle des organisations de la société civile dans la promotion de la démocratie, des droits de l'homme, la bonne gouvernance et la réconciliation », *Conférence- débat : « Médias et société civile »*, Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire, Abidjan, Ivoire Médias, www.ivoiremedias.com, 25 05 2013.

- Ouattara E., 2006 : *Appel à une utilisation responsable des médias*, Abidjan, Centre de Publications Evangéliques.
- Pirotte G., 2007 : *La notion de société civile*, Paris, La Découverte.
- Rocco V., 2002 : « État et société civile : une coopération conflictuelle », *Revue Pyramides* n° 6, Abidjan, CERAP, pp. 53-64.
- Rosanvallon P., *Le Modèle politique français : La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil.
- Roy A., 2005 : « La société civile dans le débat politique au Mali », *Cahiers d'études africaines*, n° 178, n 2008, <http://etudesafriques.revues.org/5477>, 29 juin 2013.
- Radio Télévision Ivoirienne (RTI), 5 janvier 2012. « La Convention de la Société civile Ivoirienne fait le bilan de ses activités au titre de l'année 2011 », <http://news.abidjan.net/v/8454.html>, 16 02 2013.
- Rapports d'Ateliers juin 2010, « Etude de faisabilité du Programme d'appui à la société civile en Côte d'Ivoire », BENNEF Lot 7, Mapping Rapport Final, Abidjan, ECO 3.
- Société Civile Ivoirienne (CSCI), 13 septembre 2012 « Engagement et professionnalisation pour une société civile plus forte », *Conférence de presse*, Congrès extraordinaire, <http://news.abidjan.net/p/108776.html>, 14 septembre 2012.
- Vincourt S. et Kouyaté S., 2012 : « Ce que « parler au grin » veut dire : sociabilité urbaine, politique de la rue et reproduction sociale en Côte d'Ivoire », *Revue Politique africaine*, n° 127, Paris, Karthala, pp. 91-108.
- Yao N., 2012 : «Quelle synergie entre les médias et la société Civile ?», *Conférence- débat : « Médias et société civile »*, Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire, Abidjan, Ivoire Médias, www.ivoiremedias.com, 25 05 2013.

PROBLEMATIQUE D'UNE DEONTOLOGIE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DE DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

BALIMA Dimitri Régis
Département de Communication et Journalisme
Université de Ouagadougou

Introduction

L'Afrique contemporaine évolue dans un contexte de plus en plus mondialisé et ne peut s'isoler du processus de bouleversements en cours dans le monde. Ce faisant, elle est contrainte, parfois malgré elle, d'adopter les mêmes principes et valeurs dans le fonctionnement des médias en dépit des spécificités sociologiques et politiques régionales.

Depuis les années 1970 et surtout au début de la décennie 1990, l'Afrique a souscrit aux principes fondamentaux qui régissent la communauté internationale, lesquels constituent des références et des modèles dont on ne peut sous-estimer l'influence dans l'évolution socio-historique des médias publics africains.

1. Méthodologie et positionnement épistémologique

A la faveur de la libéralisation des ondes en 1993, les radios communautaires sont les entreprises médiatiques qui se sont le plus développées au Burkina Faso, à l'instar des autres pays africains francophones de l'Afrique de l'Ouest. Elles sont de loin les plus nombreuses aujourd'hui avec plus de 47 radios¹ réparties sur l'ensemble du pays. Toutes évoluent sous le régime de médias privés et pratiquent un service public communautaire sans référents déontologiques et sans règles préétablis.

¹ http://www.csc.bf/index.php?option=com_content&view=article&id=49:composition-du-paysage-mediatique-burkinabe&catid=27:nos-medias&Itemid=130, consulté le 05 septembre 2013.

Au regard de la situation, cette recherche s'inscrit dans une approche analytique à partir d'un travail de compilation de données sur les radios communautaires et associatives au Burkina Faso. Le positionnement épistémologique adopté est d'établir un lien entre la médiologie, la déontologie et la sociologie dans le contexte du Burkina Faso où les publics de ces radios sont largement encore analphabètes.

2. Contexte législatif et réglementaire de l'étude

Les textes nationaux qui régissent les radios communautaires et associatives privées sont de caractère libéral. Les promoteurs ne sont donc pas soumis à des contraintes majeures en dehors du respect de la grille des programmes convenue et approuvée par les autorités de régulation. D'une manière générale, le cadre réglementaire est le code de l'information au Burkina Faso en vigueur depuis 1993 qui consacre le pluralisme de la presse et autorise la création d'entreprises de médias audiovisuels privés. La prolifération des initiatives dans ce secteur de l'information, montre en quelque sorte que le contexte est largement favorable à la création des radios de ce type.

Pour mieux comprendre la situation du Burkina Faso en la matière, il faut partir des trois textes de référence qui existent sur le plan international. Ceux-ci justifient sans doute l'adhésion du pays aux valeurs de liberté d'expression et d'opinion et de droits de la personne.

Le premier texte de référence est *La Déclaration universelle des droits de l'Homme* adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Dans son article 19, il est stipulé que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de rechercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit. »

Le deuxième texte est *Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques* adopté le 16 Décembre 1966 par l'Assemblée Gé-

nérale des Nations Unies et entré en vigueur le 23 Mars 1976. Nous allons nous intéresser à l'article 19 qui contient trois idées majeures qui viennent éclairer notre propos :

- ✓ d'abord, nul ne peut être inquiété pour ses opinions ;
- ✓ ensuite, toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique ou par tout autre moyen de son choix ;
- ✓ enfin, l'exercice des libertés prévues comporte des devoirs spéciaux et des responsabilités spéciales. Il peut en conséquence être soumis à certaines restrictions qui doivent toutefois être fixées par la loi et qui sont nécessaires :
 - ✓ au respect des droits ou de la réputation d'autrui ;
 - ✓ à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publique.

Le troisième texte qui vient renforcer les dispositions déjà mentionnées par les deux premiers au niveau continental est *La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* adoptée par la conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de l'*Organisation de l'Unité Africaine* à Nairobi le 28 Juin 1981. Dans son article 9, elle affirme deux valeurs essentielles :

- ✓ Toute personne a droit à l'information ;
- ✓ Toute personne a le droit d'exprimer et de diffuser ses opinions dans le cadre des lois et règlements.

En définitive, les médias burkinabè comme tous les médias africains sont entrés dans une ère nouvelle depuis déjà une vingtaine d'années. L'environnement international caractérisé par l'instauration de la démocratie à l'échelle mondiale a poussé les autorités politiques et celles en charge des radios à changer d'attitude en intégrant désormais le fait que ces nouveaux médias offrent de nouvelles perspectives aux publics en mettant fin au monopole de l'information.

3. Référents contextuels, théoriques et conceptuels

3.1. Référents contextuels

Le Burkina Faso fait partie d'un environnement politico-institutionnel marqué par le libéralisme, la pluralité de l'offre audiovisuelle et le processus de démocratisation politique avec pour corollaire l'émergence d'une société civile de plus en plus active et de plus en plus organisée. Inéluctablement, celle-ci est à la base du droit d'accès à l'information et des évolutions enregistrées ces dernières années dans l'espace public burkinabè.

Au niveau du mouvement associatif et communautaire, la tradition du pluralisme pratiquée par la société civile burkinabè, l'autonomie croissante des organisations et leur vitalité constituent les bases d'une pratique de la démocratie locale. Aujourd'hui, la société civile est caractérisée par la présence massive d'un mouvement associatif à la base (6000 associations et 12000 groupements villageois) créé librement et par un nombre important d'Organisations Non Gouvernementales (plus de 200 ONG) s'investissant dans la promotion du développement économique et social des populations défavorisées.

A côté de ces structures émergent les associations des droits de l'homme au nombre de dix auxquelles on peut adjoindre deux associations de défense des consommateurs et les associations féminines pour la promotion et la défense des droits de la femme (environ 150). Il convient aussi à ce niveau de mentionner le rôle actif des institutions coutumières et religieuses.

Aux côtés de ces organisations, la presse et les médias sont relativement florissants depuis l'avènement de l'Etat de droit et l'adoption en 1993 d'un code de l'information jugé très libéral. On note, en effet, un accroissement numérique des titres de presse et

des radios privés sur l'ensemble du territoire et ce phénomène ne cesse de s'amplifier d'année en année¹.

Les acquis les plus tangibles se traduisent donc par un code législatif peu contraignant et un nombre relativement limité de poursuites judiciaires contre les délits commis par voie de presse. A cela s'ajoute la propension de la société civile à l'accroissement et à la diversification des médias. Ce développement de l'initiative privée en matière de radios locales soulève la question de la problématique de la déontologie des radios communautaires dont les promoteurs et les animateurs sont souvent étrangers au monde des médias. L'on est donc en droit de se demander si dans ce contexte, les radios communautaires ou associatives peuvent être définies comme des services de base comprenant des informations et des programmes éducatifs, culturels et de divertissement accessibles à tous les membres de la communauté considérée. Ces radiodiffuseurs de proximité qui s'installent sur toute l'étendue du territoire comprennent-ils les exigences toutes nouvelles de leurs rôles, missions et responsabilités ?

3.2. Référents théoriques

Sur le plan théorique, beaucoup d'auteurs se sont intéressés à la déontologie des médias pour en définir les contours et les exigences. Ainsi, la déontologie, bien comprise, est un levier de liberté et une arme de défense pour un milieu plus ouvert que jamais aux initiés comme aux non initiés, aux professionnels de l'information comme au public qui, étant un prétendant de droit à cette information est plus que jamais exigeant et averti à l'endroit du monde des journalistes et des médias (Naji 2002). Cette définition globale ne permet pas forcément aux radios locales de s'y insérer en raison de leurs spécificités, notamment lorsqu'il s'agit de radios communautaires en Afrique.

¹ Actuellement le CSC recense 33 publications diversifiées (ce chiffre ne prend pas en compte la presse institutionnelle) et près de 178 radios toutes catégories confondues.

De ce fait, la déontologie peut être aussi ce que défendent les promoteurs des radios locales de développement en termes de morale de conduite. C'est en quelque sorte une charte à laquelle adhèrent les médias locaux. Dans ce cas, elle

« s'intègre dans le cadre plus vaste du progrès général de la qualité : amélioration du recueil des informations, des compétences du personnel, de la qualité de l'image et de la couleur, de la mise en page, de l'impression et de la distribution. »(Bertrand 1997)

Pour l'heure, de nombreux chercheurs africains tels que Seydou Dramé se sont penchés à maintes reprises sur les radios communautaires mais sans pour autant proposer une esquisse de déontologie qui serait propre aux médias associatifs et communautaires. En conséquence, la déontologie des radios communautaires restent encore exactement la même que celle des autres catégories de radios au Burkina Faso. Jean Kouchner qui s'intéresse aux radios locales précise qu'

« elles ont souvent apporté la preuve de leur efficacité à construire, à maintenir ou à consolider les liens sociaux, dont l'importance est souvent mise en lumière dans l'actualité. Elles sont au cœur de la "communication sociale de proximité" » (Kouchner 2006 : 179).

3.3. Cadre conceptuel

La déontologie

La déontologie n'est pas propre au journalisme ou aux médias. Partout, dans toutes les professions bien reconnues et réglementées, il existe une déontologie sur laquelle s'appuient les professionnels dans l'optique de bien faire leur travail et de se protéger en cas de problème.

« La déontologie est souvent définie comme l'ensemble des devoirs que des professionnels s'imposent dans l'exercice de leurs fonctions (Giroux). On parle alors de règles de conduites professionnelles. Bien entendu, chez les journalistes comme pour plusieurs professions et métiers, ces règles veu-

lent et doivent refléter certaines valeurs comme la vérité, l'intérêt public, l'honnêteté, la liberté, la compassion, l'équité et l'énumération n'est pas exhaustive. Ce mot aux racines grecques recouvre les notions de devoir, *deon*, et science, *logos*. Il s'agit d'une science qui traite des devoirs à accomplir. On constate que, fondamentalement, morale et déontologie ont beaucoup d'affinités, puisque les deux s'attardent aux règles à suivre. La morale s'applique à régir la vie sociale tandis que la déontologie se limite au champ professionnel » (Bernier 2004 : 50-51).

En outre, les responsables des radios locales peuvent se doter d'un code de conduite qui les aiderait à mieux se comporter dans l'espace médiatique. Il s'agirait d'une adhésion à des valeurs et des pratiques professionnelles avec des principes et des normes de travail. Il recouvre la défense des comportements de développement durable, le respect des pratiques éthiques et l'équité du genre.

La radio communautaire

Selon l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec, la radio communautaire est un organisme de communication indépendant, à but non lucratif, à propriété collective, géré et soutenu par des gens d'une communauté donnée. Elle est un outil de communication et d'animation qui a pour but d'offrir des émissions de qualité répondant aux besoins d'information, de culture, d'éducation, de développement et de divertissement de la communauté dont elle est issue. Par conséquent, la philosophie historique de la radio communautaire est de permettre aux « sans voix » de s'exprimer, de servir de porte-parole aux opprimés (qu'il s'agisse d'une oppression raciste, sexiste ou de classe sociale) et, en général, d'offrir un outil de développement. (...) La radio communautaire est définie comme comportant trois aspects : celui d'une activité à but non lucratif ; contrôlée par la communauté qui en est propriétaire ; caractérisée par la participation de la communauté. (...) Il faut qu'il soit bien clair que l'objectif de la radio communautaire n'est pas de faire quelque chose pour la communauté, mais plutôt de donner l'occasion à la communauté de faire quelque chose pour elle même

comme, par exemple, posséder et contrôler son propre moyen de communication¹.

La radio associative

A la différence de la radio communautaire, la radio associative est une radio conçue, gérée, animée et financée par une association dans l'intérêt de ses membres. Hormis cela, les deux types de médias renferment des particularités similaires.

En clair, dans les contextes africains, notamment en Afrique francophone une radio est dite communautaire ou associative de développement lorsque les $\frac{3}{4}$ de ses programmes sont consacrés à des émissions d'information, d'éducation, de culture à travers des conseils techniques et pratiques, la vulgarisation scientifique dans les différents domaines, la formation des hommes et des femmes, la protection des droits humains, l'hygiène publique, la protection de l'environnement, l'équité du genre, l'éducation civique... Dans la pratique, les radios ayant le label de radio communautaire ou associative ne sont pas forcément gérées par des communautés ou des associations bien définies au sens propre du terme. De nombreux promoteurs, en effet, forts de leurs moyens et de leurs réseaux, ont mis en place dans plusieurs pays africains des radios qui sont aujourd'hui classées dans la famille des médias associatifs et communautaires.

Le service public

Le service public n'est pas uniquement l'apanage des structures relevant de l'Etat. Le service public est tout simplement une activité d'intérêt général, qu'elle soit payante ou gratuite. Dans le secteur des médias, le service public peut être rendu par des entreprises privées ou des associations. C'est le cas des médias associatifs, communautaires et même confessionnels où le service public est un service de base généraliste comportant un ensemble de programmes radiopho-

¹ http://www.a360.org/article.php?id_article=83, consulté le 05 septembre 2013.

niques visant à répondre aux besoins des différentes composantes de la communauté.

Cependant, « s'il est facile de reconnaître un service public organique, rien n'est plus malaisé que de définir un service public au sens matériel du terme. À lui seul le but d'intérêt général qui paraît le caractériser est trop flou et trop incertain, car en fin de compte presque toutes les activités humaines concourent à un titre ou à un autre à l'intérêt général. » (Weil 1968).

La démocratie locale

« *La démocratie locale désigne l'ensemble des dynamiques de représentation et de participation s'exerçant à un niveau infranational* » (Lexique de science politique 2011 : 135). La démocratie locale encourage l'implication et la participation des citoyens aux affaires de la cité, notamment sur le plan politique.

« Participer en politique, c'est prendre part aux activités politiques (liées au gouvernement de la société) à divers degrés afin d'exprimer son opinion, de défendre des intérêts communs ou encore de protester contre un état de fait, en vue de valider ou d'infléchir les actions des gouvernants » (David Alcaud, Laurent Bouvet, Jean-Gabriel Contamin, Xavier Crettiez, Stéphane Morel et Muriel Rouyer 2010 : 309).

4. Les missions assignées aux radios communautaires de développement dans le contexte burkinabè

4.1. Les missions attendues des radios locales

Les promoteurs et animateurs des radios locales ne peuvent avoir l'exacte mesure de leurs missions que dans un cadre législatif adapté à leurs missions sur le terrain. Même si le secteur souffre souvent d'un manque de formation de ces acteurs, cela est indispensable dans la mesure où il leur permet de savoir ce qu'ils doivent faire et de mieux connaître leur rôle au sein de la communauté. En théorie, les missions que leur impose le Conseil Supérieur de la Communi-

cation n'entravent pas les principes de la liberté d'expression évoqués plus haut. Au contraire, les radios communautaires sont considérées comme des tribunes d'expression privilégiées pour des populations longtemps exclues par les médias de masse. Nonobstant ces dispositions *a priori* favorables, les promoteurs appellent souvent à prendre en considération des règles de conduite dans le fonctionnement des radios locales :

- ✓ concevoir et produire des programmes radiophoniques pour les membres de la communauté en étant attentif aux minorités locales ;
- ✓ recruter et gérer du personnel issu du terroir
- ✓ respecter les facteurs de cohésion sociale
- ✓ diffuser des informations et commentaires impartiaux et indépendants,
- ✓ contribuer au renforcement de la compréhension mutuelle et la tolérance entre les associations et les organisations locales
- ✓ faire connaître la diversité du patrimoine national dans les programmes diffusés ;
- ✓ encourager la participation des auditeurs, c'est-à-dire les membres de la communauté ;
- ✓ relayer les idées de la communauté en prenant en compte leurs préoccupations ;
- ✓ autonomiser la communauté dans la gestion de leur outil de communication, en l'occurrence la radio.

Cependant, ces exigences ne peuvent être garanties par le seul aménagement d'un cadre juridique nouveau devant régir les radios communautaires dans l'espace médiatique burkinabè. Il faut, au-delà de ces considérations, que la déontologie soit enseignée aux animateurs et pratiquée par les différents acteurs en présence évoqués par Nadji. Cet effort est nécessaire si l'on ne veut pas que les radios communautaires deviennent ou restent tout simplement des médias secondaires à fort potentiel dont la qualité professionnelle est maigre voire quasiment absente.

La professionnalisation des radios communautaires est plus qu'une préoccupation dans la mesure où ce sont des influenceurs

réels qui doivent donc éviter certains dérapages pouvant entraîner des tensions regrettables au niveau de leurs sphères d'émission. On ne peut envisager une réelle professionnalisation des radios communautaires sans enseigner la déontologie à leurs acteurs. Pour réussir, il est important de régir davantage le milieu en instaurant une déontologie qui serait spécialement destinée aux promoteurs des médias communautaires. Celle-ci devrait leur préciser les conditions d'accueil, de travail et de rémunération des journalistes et animateurs afin que ces derniers ne végètent plus. Cette réalité constitue, en effet, le talon d'Achille des radios communautaires parce que les conditions indignes de travail exposent leurs acteurs majeurs à des fléaux qui tordent le cou de la déontologie en vigueur.

4.2. Citoyenneté et démocratie locales comme vecteurs d'identité des radios locales

La notion de citoyenneté a des incidences sur le développement des radios communautaires locales. D'abord, on ne peut être citoyen et passif. Cette notion politique évoque le combat pour la liberté, l'égalité, la justice et la solidarité dans le processus de développement humain. Ensuite, elle implique que la radio communautaire soit le produit de sa communauté. La radio communautaire devient souvent en milieu rural notamment, un outil, un moyen pour assumer sa citoyenneté en prenant activement part aux débats de société. Le dialogue est une arme pour le développement social et un moyen de communication privilégié pour les Africains. Ainsi, la radio s'érige en tant que lieu du dialogue, un carrefour des idées à l'image de l'arbre à palabre qui caractérise encore l'Afrique traditionnelle.

En dépit de la diversité des formes que peuvent prendre ces radios de type communautaire, selon les époques et les pays, elles obéissent nécessairement à une même logique : les objectifs de service public communautaire et les objectifs commerciaux sont totalement incompatibles et ne sauraient être combinés dans une radio communautaire de développement. « Quiconque, dans le respect des lois, fournit à un prix abordable un service que le public attend assure

un service public » (Rapport Murdoch). Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, certaines radios communautaires rivalisant avec les médias commerciaux. On recense en outre des radios estampillées communautaires ou associatives qui existent uniquement pour défendre les intérêts des barons de la région en vue de permettre à ces derniers d'obtenir à court ou moyen terme un strapontin politique. Dans ce cas, la radio communautaire se détourne de sa vocation initiale pour devenir un média de propagande, etc.

Dans le contexte du Burkina Faso en développement, le rôle de la radio communautaire est d'offrir un espace où la culture émergente des identités linguistiques multiples puisse concilier les contradictions éventuelles. Ce type de radio est, en effet, un bien public de la communauté. Elle a vocation à résoudre trois crises de croissance :

- ✓ crise d'identité dans le paysage audiovisuel burkinabè ;
- ✓ crise de financement dans un environnement de plus en plus monétarisé ;
- ✓ crise de fonctionnement avec des ressources humaines et financières plutôt limitées.

L'accompagnement de la démocratie locale par les radios de proximité est une approche novatrice dans sa forme et dans sa stratégie. Elle est fondée sur l'idée que la radio locale peut être un levier du développement humain dans les sociétés rurales traditionnelles par l'utilisation des langues locales. Mieux, on s'aperçoit dans le fond que ces types de médias sont aussi adaptés aux contextes urbains africains où la majorité de la population ne sait toujours pas lire, écrire ou même parler en langue officielle. C'est probablement ce qu'ont compris les régulateurs en permettant aux grandes villes comme Ouagadougou et Bobo Dioulasso au Burkina d'avoir aussi des médias associatifs et communautaires. Indubitablement, dans cette vision, ces médias alternatifs offrent de réelles possibilités d'expression culturelle autochtones et répondent mieux aux objectifs de la démocratie participative que les radios publiques centralisées à vocation nationale. Selon Amadou Matha Mbow, ancien directeur général de l'UNESCO au Sénégal :

« Les stations de radio communautaires sont porteuses d'un espoir nouveau et peuvent offrir de nouveaux horizons de liberté. Elles sont à même d'insuffler le désir d'agir et par-dessus tout de s'organiser pour le changement » (cité par Diagne 2004-2005 : 18).

5. Quelles pratiques déontologiques et quels programmes de développement au niveau des radios locales ?

Dans la philosophie des radios communautaires, l'indépendance par rapport à la politique et l'autonomie par rapport au marché sont des critères majeurs de la définition de l'espace public communautaire.

5.1. Des principes édictés à la nature des programmes diffusés

Sur le terrain et en se référant aux études menées par l'institution de régulation, les radios commerciales et les radios communautaires évoluent parfois dans la confusion totale en matière de programme et de mode de financement. Pourtant, une distinction fondamentale doit être affirmée dans la loi, à savoir, d'une part, que radio communautaire à but non lucratif et service public sont relativement synonymes et, d'autre part, que la radio commerciale poursuivant des bénéfices pécuniaires n'a pas à assumer des charges de programmation de service public.

L'analyse des programmes diffusés sur les ondes des radios locales communautaires ou associatives au Burkina Faso permet d'apprécier le service public qu'elles offrent aux auditeurs. Elle permet également de voir la différence des genres d'émission réalisées par ce type de radios et celles dites commerciales régies par les lois du marché. Ces dernières privilégient les variétés musicales, les jeux radiophoniques et la publicité à hauteur de 80% de leurs émissions.

Traditionnellement, on a identifié les missions des médias publics selon les grands objectifs d'information, d'éducation, de divertissement et de culture. Et les radios communautaires entrent dans cette catégorie avec une valeur ajoutée qui consiste à privilégier les

programmes de développement et de participation populaires. Ainsi, elles présentent des programmes de proximité en rapport avec les préoccupations de développement local (agriculture, élevage, santé, feux de brousse, scolarisation, alphabétisation, élections, salubrité, etc.) soit environ 75% de leurs volumes horaires d'émission.

Si les radios de développement peuvent être assimilées à des médias de service public, c'est parce qu'elles assument des activités qui visent à donner satisfaction à l'intérêt général local. Ce qui implique trois éléments fondamentaux :

- ✓ l'activité de programme d'émission adapté aux besoins des communautés ;
- ✓ la recherche de l'intérêt général de cette population ;
- ✓ la prise en charge de la production de ces émissions radio-phoniques par des contributions locales.

Concrètement, l'intérêt général local doit être garanti par le respect des règles et principes déontologiques en vigueur. Ainsi, les programmes devaient servir l'ensemble de la population concernée (accessibilité et équité pour tous). Ils doivent alors être adaptés aux préoccupations de la communauté (pertinence et qualité des sujets abordés) et fournir un service de base régulier (respect des heures de diffusion). Des innovations sont aussi indispensables en tenant compte de l'environnement et des nouvelles aspirations des membres de la communauté.

L'activité radiophonique doit être exercée par des diffuseurs agréés et soucieux du principe de neutralité et de la priorité à donner aux thématiques du développement humain : santé, éducation, accroissement des revenus, gestion de l'environnement, égalité des sexes... Pour qu'elle soit pérenne et utile à la société, les acteurs des radios communautaires doivent se soumettre scrupuleusement à ces exigences afin de se conduire en éducateurs et non en manipulateurs. Cette dimension importante doit être une préoccupation pour le régulateur qui devra sanctionner les radios se déguisant en médias communautaires pour parvenir à des fins commerciales.

La prise en charge implique un cadre de financement approprié susceptible de donner les moyens nécessaires à l'exécution de la mis-

sion de service public communautaire. Mais quel mode de financement devrait-on privilégier pour soutenir le développement local ? Faut-il miser exclusivement sur les fonds publics des communes et des organisations locales ou faut-il s'ouvrir à la publicité ? Cette alternative suppose au préalable un cadre légal bien ajusté afin de ne pas confondre radios communautaires et radios commerciales (comme c'est parfois le cas actuellement dans certaines régions) dont les ressources sont exclusivement tributaires des recettes publicitaires. Il faut alors un cadrage juridique pour que les deux types de radios ne chassent pas sur les mêmes terres de la manne financière. Ainsi, il peut être envisagé que les radios de développement local se limitent à la publicité sociale telles la vaccination ou la scolarisation des enfants, les conseils pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement, etc.

5.2. Quel code de déontologie pour ces radios locales de développement ?

Il est difficile de croire que l'existence d'un code de conduite suffise à bouleverser positivement les comportements des animateurs et les modes de gestion des radios de proximité au Burkina Faso. Cependant, on peut concevoir une plate-forme minimale qui permette de répondre aux missions du service public local. Ainsi, trois axes de déontologie sont possibles.

5.2.1 Un Code de programmation

Tout d'abord, le code de programmation est nécessaire dans l'optique de faire des productions culturelles accessibles aux composantes de la communauté. Elles doivent permettre aux individus de s'adapter et de participer à leur environnement. Les productions culturelles étant entendues comme un ensemble d'informations et de connaissances permettant d'améliorer le rapport des auditeurs au monde.

Ensuite, la radio communautaire doit être une tribune de débats sociaux sur les questions d'intérêt local indépendamment des intérêts commerciaux. Pour ce faire, il faut l'orienter vers des missions d'intérêt général : information, santé, éducation, budget de la commune, code de la route, culture, formation citoyenne, etc.

Le service public des radios communautaires doit également respecter le pluralisme de la programmation. L'ensemble des publics potentiels doit être considéré dans la grille des programmes. Il s'agit par ailleurs de permettre à toutes les forces vives de la localité ainsi qu'aux minorités sociales, ethniques, politiques d'être entendues et de participer à l'épanouissement de la radio.

Enfin, les radios communautaires doivent aider les gens à comprendre les problèmes et les ressources de la société à laquelle ils appartiennent. Elles doivent être à la disposition des citoyens et autres acteurs impliqués dans le développement local. De cette manière, ces médias locaux seront davantage incontournables dans leurs sphères d'émission, c'est-à-dire partout où le développement est un objectif voire un idéal.

5.2.2. Un code de conduite pour la radio en tant qu'institution locale

La radio locale doit être géographiquement accessible sur l'ensemble de la localité afin d'avoir le maximum d'auditeurs possible en respectant le principe de neutralité et de transparence. Par conséquent, toute radio communautaire doit par exemple :

- ✓ Veiller à ne pas exclure les minorités locales et/ou nationales ;
- ✓ Contribuer à forger le sentiment d'identité, de communauté et de cohésion locale ;
- ✓ Eviter de s'impliquer dans le jeu des intérêts politiques en place dans la région ;
- ✓ S'assurer de la transparence du financement et d'un mode direct d'acquisition des ressources financières ;

- ✓ Inciter les publics à participer aux décisions touchant le contenu de la programmation ;
- ✓ Adopter un mode de fonctionnement autonome et indépendant des pouvoirs politiques, économiques, culturels ou religieux ;
- ✓ Instituer des missions et des mandats clairs aux responsables des radios communautaires qui, périodiquement, doivent se soumettre à une évaluation par rapport aux objectifs d'intérêt général selon le principe de l'imputabilité.

5.2.3. Un code de conduite des animateurs des radios communautaires

Au regard des missions assignées aux radios communautaires de développement, les animateurs doivent considérer les publics auxquels ils s'adressent comme des citoyens, des partenaires et non comme des consommateurs. Cette orientation professionnelle implique donc une série d'obligations, notamment :

- ✓ Le respect des droits démocratiques des citoyens en imposant l'égal accès à l'information des composantes représentatives de la communauté locale ;
- ✓ La vigilance et l'exactitude des faits dans leurs reportages, l'équilibre dans le traitement de l'information et dans la programmation.

Les animateurs ou journalistes des radios communautaires doivent mettre l'accent sur la lutte contre toutes les formes de violence et promouvoir des informations adaptées aux besoins spécifiques du monde rural, de la jeunesse, de la femme et des couches défavorisées. Ces derniers doivent toujours se souvenir en effet que leurs missions principales est d'éduquer et de sensibiliser leurs publics. Pour y arriver, ils doivent solliciter au maximum les personnes ressources et les auditeurs issus de leur environnement. Le message sera davantage efficace si les membres de la communauté interviennent sur les ondes pour expliquer leur compréhension des problèmes, etc.

Mais cette dimension est parfois négligée dans certaines radios qui proposent des programmes et des sujets élitistes, éloignés des préoccupations de leurs auditeurs. Par ailleurs, sur le terrain, il a été donné de constater que certains animateurs, ont du mal à séparer le fait du commentaire en langues locales. En conséquence, la sélection des nouvelles n'est pas toujours dictée par l'intérêt exclusif des citoyens mais par des considérations politiques ou religieuses de nature à compromettre l'impartialité et l'indépendance de la radio.

En tant que communicateurs et fort de leur statut, les animateurs des radios rurales sont soumis aux mêmes règles déontologiques que les journalistes classiques. Cependant, la particularité du public auquel ils s'adressent, conjuguée avec le pluralisme radiophonique ambiant et la décentralisation administrative rendent aujourd'hui leur tâche plus complexe sur le terrain. Il est donc nécessaire qu'ils se dotent de règles de bonne conduite spécifiques, en plus de celles auxquelles sont généralement astreints les journalistes. Il s'agit donc de :

- ✓ privilégier le dialogue avec les experts, les services techniques, les projets, les autorités administratives locales ;
- ✓ proscrire dans les propos, la calomnie et la diffamation et s'interdire de céder à la démagogie et à la mystification ;
- ✓ respecter les valeurs culturelles du milieu, les opinions des villageois même quand ils ne les partagent pas ;
- ✓ bannir toute forme d'incitation à la haine raciale, religieuse, ethnique ou tribale ;
- ✓ etc.

En attendant que ces propositions soient prises en compte et entrent un jour en vigueur, force est de reconnaître qu'au sujet des radios communautaires

« les références déontologiques sont souvent mal adaptées ou purement et simplement galvaudées par manque de connaissance, lorsqu'elles ne sont pas tout bonnement méprisées. Lorsque des statuts et des règlements précis sont arrêtés, le fonctionnement réel des radios ne s'y conforme pas ou ne peut pas s'y conformer » (Boul'ch 2003 : 22).

Au Burkina Faso, en règle générale, les dispositions du code de l'information s'appliquent également aux radios communautaires ou associatives. Il y a donc lieu pour elles de veiller au strict respect de la loi pour éviter des désagréments fâcheux aux différents promoteurs qui les soutiennent.

Conclusion

Dans notre contexte de libéralisme sauvage planétaire, le tout-au-marché ne doit pas faire oublier le droit d'accès des Burkinabè à l'éducation, à l'information et à la culture. C'est en cette période de transformation et de bouleversements médiatiques que les médias locaux de service public doivent se soucier de déontologie et d'éthique professionnelle pour ne pas rater la mission principale qui leur est assignée. Les radios communautaires doivent donc profiter du nouvel environnement qui est favorable à des débats sur la conscience citoyenne pour contribuer de manière active au développement social et humain.

Toutefois, cela ne peut être possible que s'il y a un environnement politique de droit et une démocratie avec une participation effective des populations à la gestion de la chose publique. Au Burkina Faso, le service public offert par les radios communautaires est indispensable si l'on veut sortir le monde rural de la sous-information, si l'on veut faire des radios locales des réseaux voués à la diffusion de la connaissance, à la compréhension des problèmes des sociétés (souvent rurales) en pleine mutation et en quête de développement.

Bibliographie

- Alcaud D., Bouvet L., Contamin J-G., Crettiez X., Morel S. et Rouyer M., 2010 : *Dictionnaire de sciences politiques*, Paris, Sirey-Dalloz, (2ème édition).
- Bernier M-F., 2004 : *Ethique et déontologie du journalisme*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Bertrand C-J., 1997 : *La déontologie des médias*, Paris, PUF.

- Brunet J. P. et David-Blais M. (dir), 2004 : *Valeurs et éthique dans les médias. Approches internationales*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Boul'ch S., 2003 : *Radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, Bruxelles, Cota asbl, avril.
- Diagne Y., 2004-2005 : *Radios communautaires : outils de développement au Sénégal*, Mémoire de DEA en communication, Université Paris 13.
- Kouchner J., 2011 : *Les radios de proximité. Mode d'emploi*, Paris, Victoires-éditions, « Coll » Métier Journaliste, 2006 (3ème édition).
- Lexique de Science politique, Vie et institutions politiques, Paris, Dalloz, (2ème édition).
- Naji J.E., 2002 : *Médias et journalistes. Précis de déontologie*, Paris, Unesco.
- Schemeil Y., 2010 : *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, Paris, Presses de sciences po et Dalloz, « coll » amphi.
- Weil P., 1968 : *Le droit administratif*, Paris, PUF.

Webographie

- http://www.csc.bf/index.php?option=com_content&view=article&id=49:composition-du-paysage-mediatique-burkinabe&catid=27:nos-medias&Itemid=130, consulté le 06 septembre 2013.
- http://www.a360.org/article.php3?id_article=83, consulté le 05 septembre 2013.

TRANSPARENCE ET COMMUNICATION DES ORGANISATIONS AU TOGO

YAO Namoin

Institut des Sciences de l'Information de la Communication et des Arts
Université de Lomé

Introduction

L'injonction à la transparence demeure une réalité pour les organisations économiques et pour la société civile (ONG Transparency International). Cette notion a trait à celles de la bonne gouvernance, de l'éthique, de la légitimité et de la crédibilité, entre autres. La Transparence, selon le dictionnaire Le Petit Larousse illustré 2012 se définit comme « la qualité de ce qui peut être vu et connu de tous ». « Elle semble se confondre avec la vérité, la clarté, la limpidité, la pureté » (Bredin 2001 : 5). Elle est considérée non seulement comme une valeur, mais elle représente aussi une figure des temps postmodernes (Boutaud 2005 : 1), qui « s'affirmerait davantage dans les sociétés démocratiques et occidentales » (Aufon 2005 : 44). Les organisations économiques n'ont pas toujours opté pour cette modalité de la communication. Les facteurs expliquant l'émergence du principe de transparence dans le monde entrepreneurial sont :

« Le développement des technologies de communication, l'évolution de l'organisation des entreprises, le passage d'une économie d'endettement à une économie de fonds propres, les exigences particulières des investisseurs institutionnels, l'évolution générale du droit au travers de l'intervention du législateur ou du juge » (Kessler 2001 : 34-38).

Sur le continent africain, la situation contraire semble prédominer. Ces sociétés sont souvent décrites comme opaques. La nécessité pour elles de se doter des principes de la bonne gouvernance est toujours d'actualité. La position monopolistique de plusieurs organisations économiques et sociales ne les encourage pas à communiquer pour légitimer leur place dans la société. Les populations réagissent

peu à peu mais nous sommes loin du contre pouvoir, constitué par l'opinion publique en Occident. Dès lors, certains parlent du culte du secret (Toa 2012) ou de la communication du flou. Au Togo par exemple, il est très difficile d'accéder aux informations relatives à certaines entreprises (privées ou publiques). Leurs sites institutionnels regorgent de très peu d'informations pouvant mieux expliciter leurs actions et pratiques. Il est parfois pénible de connaître leurs réalisations sur le plan de la communication corporate (RSE, communication financière, etc.).

La transparence, perçue comme un élément central de la communication des organisations contemporaines (malgré les critiques et les contraintes adjacentes), est-elle une notion partagée dans un contexte mondialisé ou demeure-t-elle l'apanage des sociétés démocratiques et occidentales comme le postule Olivier Aufon (Aufon 2005)?

Existe-t-il encore des entreprises qui opèrent dans le secret à l'ère du numérique ? Compte tenu du contexte dans lequel évoluent les organisations au Togo, cette notion demeure-t-elle une préoccupation pour les professionnels de la communication ? Si oui, de quelle manière les organisations et leurs membres évoquent-ils et communiquent-ils autour d'elle ? Dans le cas échéant, quels peuvent être les facteurs explicatifs de la difficulté ou de l'impossibilité à communiquer sur la transparence en tant que contenu et modalité dans ce pays ?

Nous formulons une première hypothèse selon laquelle, au Togo, la transparence n'est pas encore une notion partagée dans les pratiques communicationnelles des organisations même si elle demeure une préoccupation pour les professionnels de la communication. La deuxième hypothèse postule qu'il existe plusieurs obstacles à l'adoption de la transparence comme modalité et contenu pour les stratégies de communication dans ce pays. Parmi ceux-ci, on note la prépondérance des contraintes organisationnelles et environnementales (sociopolitique et culturel).

Méthodologie

Cet article se base sur les ressources bibliographiques et sur une recherche de terrain. Sur le plan empirique, il conjugue les démarches qualitative et quantitative. La première s'articule autour des entretiens semi-directifs qui ont été menés avec les chargés de communication des organisations suivantes : Togo Telecom, Moov-Togo, Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), Togo Cellulaire, Maersk-LineTogo, Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-Togo).¹ Certaines sociétés telles que : la CEET, Togo Cellulaire et la NSCT ont mis à notre disposition, quelques exemplaires de leur journal interne. Toutefois, compte tenu de l'hétérogénéité de ces données², nous n'avons pas souhaité faire une analyse approfondie de leur contenu. Toujours, dans le cadre de la démarche qualitative, nous avons aussi entrepris de consulter les sites Internet de ces organisations afin d'examiner leurs publications³. Concernant l'aspect quantitatif, un questionnaire a été distribué aux clients de deux (2) de ces organisations économiques afin de prendre en compte leur point de vu et d'élargir notre compréhension de la thématique étudiée.⁴ Toutes les données recueillies ont fait

¹Sur une dizaine d'organisations sollicitées, les responsables de communication de huit (8) organisations ont participé à l'enquête en répondant à nos questions entre juillet et août 2013 : Togo Telecom, Moov-Togo, Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), Togo Cellulaire, Maersk-Line Togo, Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-Togo).

² Nous n'avons pas pu obtenir les journaux internes des huit organisations de notre échantillon et sur une période. Pour la NSCT, seule la publication du mois de janvier 2013 nous a été donnée. Pour Togo Cellulaire qui publie un bimestriel, nous avons les N° 55, 56 et 57 de l'année 2013 en plus du N° 52 de l'année 2012. La CEET nous a fourni le N° 3 (Octobre 2012), N° 2 (janvier 2010), N°001 (juin 2009), N° 001 (Septembre 2008), N° 00 (janvier 2007), N° 001 (septembre 2007), N° 005 (janvier 2006).

³ Cette observation s'est déroulée sur trois mois à savoir : de mai à juillet 2013.

⁴ Nous avons réalisé une enquête qualitative auprès des clients de deux sociétés parapubliques à savoir : Togo Cellulaire et la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET) afin de prendre en compte leur perception des stratégies de communication de ces dernières.

l'objet d'une analyse de contenu manuelle. Cet article est la première production découlant d'une recherche plus vaste que nous menons sur les pratiques communicationnelles des entreprises au Togo. Il a donc une visée descriptive et compréhensive de la réalité de l'exercice de la communication dans ce pays. L'approche systémique de la communication est retenue sur le plan théorique (Laramée 2001).

1. Un état des lieux de la communication organisationnelle au Togo

La communication organisationnelle est un champ des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Elle s'intéresse aux contenus et aux modalités des actes de communication dans les organisations. Elle cherche à comprendre le rôle de ces derniers dans les situations de travail et de coopération (Bouzon 2006 : 12). Jean Luc Bouillon, Sylvie Bourdin et Catherine Loneux parleront d'Approches Communicationnelles des Organisations (ACO) qui « constituent un cadre d'analyse original permettant de comprendre les organisations à partir des processus de communication qui les traversent et les structurent » (Bouillon, Bourdin, Loneux 2007 : 8). Il s'agit donc « de comprendre les dynamiques de construction sociale des organisations en reconnaissant les dynamiques de construction sociale des organisations en reconnaissant le rôle central des phénomènes de communication » (Bouillon, Bourdin, Loneux 2008 : 4). De récentes publications ont permis de faire le point sur les recherches menées dans cette discipline des SIC¹.

Le Togo, à l'instar d'autres pays de la sous-région ouest africaine (comme le Sénégal ou la Côte d'Ivoire) ne connaît pas encore

Sur 500 questionnaires distribués pour chacune de ces entreprises, nous avons respectivement 350 réponses pour Togo Cellulaire et 308 pour la CEET.

¹ Sous la direction de Catherine Loneux et de Bertrand Parent, le tome 2 (Communication des organisations : recherches récentes) est sorti en 2010 renvoyant ainsi aux publications du colloque «La communication des organisations en débat dans les SIC : quels objets, terrains et théories » qui s'est tenu les 11 et 12 juin 2009 en France.

une explosion des recherches portant sur la communication des organisations. Il existe très peu de publications académiques relatives à ce champ malgré l'existence d'un Institut (Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA) dédié aux SIC au sein de l'Université de Lomé¹. Néanmoins, d'autres disciplines des Sciences Humaines et Sociales (SHS) ont publié des travaux portant sur la communication et/ou sur les organisations au Togo. Toutefois, il manque une approche purement communicationnelle des phénomènes organisationnels. En effet,

« s'intéresser à des phénomènes de communication ne suffit pas à produire une approche communicationnelle pertinente de ces phénomènes. De nombreuses autres disciplines, la sociologie des organisations, du travail, les sciences de gestion..., s'appliquent avec leur propres outils conceptuels à analyser les mêmes processus » (Loneux et Parent 2010 : 8).

Ce manque de productions académiques en communication organisationnelle rend difficile les recherches actuelles.

Concernant les pratiques professionnelles, la prédominance de la communication commerciale et publicitaire est une évidence. Ces dernières années, des agences de communication se sont installées à Lomé et proposent leurs services aux entreprises et organisations d'une manière générale. La nécessité pour ces annonceurs de faire connaître leurs biens et services marchands ou non marchands les pousse à adopter et à développer cette modalité de la communication d'entreprise. Le résultat est qu'il reste très peu de place aux autres formes de la communication d'entreprise à savoir : la communication institutionnelle (et ses déclinaisons : communication ressources humaines, Responsabilité Sociale et Economique, communication financière, etc.), les relations publiques, le lobbying, etc.

¹ Cet institut (ISICA), créé en 2004, offre une formation professionnelle de niveau Licence. Le master et le doctorat ne sont pas encore ouverts.

2. Le contexte d'évolution des organisations au Togo : entre freins et aubaine ?

Les organisations dans ce pays évoluent dans un contexte assez atypique aux prismes avec des facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels non négligeables. L'organisation étant influencée et influençant leur environnement (d'après l'approche systémique), il s'agit de cerner un temps soit peu, le type d'impact qu'à celui-ci sur leur fonctionnement et leur gestion d'après nos observations et analyses.

Tout d'abord, la prédominance du fait politique, cristallisant la majorité des opinions est une réalité dans ce pays. En effet, il suffit de suivre l'actualité (traitée par les différents médias) et d'écouter les discussions dans les différents cercles (amis, familles, collègues, etc.) pour se rendre compte que la politique est le principal sujet même s'il n'est pas la première préoccupation d'une partie de la population. Ceci étant, il y a un désintérêt par rapport aux organisations. L'un des responsables de communication rencontré lors de l'enquête qualitative dit à ce propos : « Aucun média ne se donne la peine de s'intéresser à la gestion des entreprises publiques et privées et de publier des chiffres. Ils sont tous captivés par la politique ». Si les médias ne jouent pas leur rôle de relais d'information en s'intéressant à tous les aspects de la vie publique dont les organisations font partie intégrante, de quelle manière les citoyens ou ONG pourraient-ils s'informer et jouer leur rôle de sentinelle, voire de sentinelle de la réputation (Kapferer 2004) ?

Ensuite, les phénomènes socio-économiques qui minent la société togolaise sont nombreux et il serait harassant de vouloir dresser une liste exhaustive dans le cadre de cet article. D'après nos observations, le manque de moyens financiers représente une réalité importante qui impacte la vie des organisations. Une partie de la population est préoccupée par sa survie. Elle n'a donc pas le temps ni l'envie de s'intéresser à la gestion des entreprises, d'une part. D'autre part, la dimension monopolistique ou les réseaux influents mobilisés par

une entreprise fait qu'elle suscite la crainte ou l'indifférence même en temps de crise.¹

Enfin, la dimension culturelle reste un des éléments constitutifs de cet environnement. Les sociétés africaines sont encore décrites comme celles où règnent le secret et l'opacité même si un monde aussi transparent demeure un idéal, une utopie et au fond, n'est ni souhaitable, ni réalisable (Boutaud 2005 : 7). C'est aussi une société où l'oralité prédomine encore l'écrit malgré le renversement progressif de la tendance (Toa 2012). Dans le contexte actuel, les populations sont-elles éduquées pour se saisir des faits économiques et jouer leur rôle de sentinelle vis-à-vis de ces organisations privées ou publiques ? D'après Patrick Calais, la légitimité sociale d'une entreprise est fondée sur son droit à s'exprimer et sur son devoir de répondre aux questions du public. On assiste alors, selon l'auteur, à un nouveau phénomène : « une entreprise qui a le droit de s'exprimer dans une société qui a le devoir de savoir » (Calais 2003 : 46). Combien de personnes au sein de la population togolaise connaissent et souscrivent à cette affirmation de l'auteur ?

Les éléments politiques, socioéconomiques et culturels ci-dessus mentionnés ont une incidence négative sur les organisations dans une perspective communicationnelle. Ils peuvent donc être interprétés comme des freins. En effet, d'après nous, ce contexte n'est pas propice au déploiement de la communication des entreprises dans toutes ses composantes. Il peut également représenter une aubaine pour les organisations qui y trouvent le cadre idéal pour opérer dans le secret ou l'opacité. Les résultats de l'étude corroborent ceci. Seules les organisations internationales comme PNUD, Maersk-Line -

¹ La crise liée à la gestion des bouteilles de gaz qu'à connu le pays cette année est révélatrice. Malgré le tollé poussé par les associations de défense des consommateurs et la population, Total a maintenu sa position : refuser de reprendre les anciennes bouteilles de gaz que les clients ont pris chez elle. En dépit du fait que les arguments avancés n'ont pas convaincu les différentes parties prenantes, la société n'a pas changé de stratégie durant les premières semaines de la crise. Il a fallu attendre plusieurs mois avant que la société ne réagisse face à cette crise.

Togo¹ et Moov-Togo² ont implémenté un système de communication interne et externe efficient. D'après leur responsable de communication, leurs dirigeants ont compris et adhéré à la communication des entreprises. Ces entités harmonisent leurs pratiques au regard des standards internationaux :

« Il faudrait dire que toutes ces pratiques nous viennent de l'Europe. Notre groupe étant basé à Copenhague et d'envergure mondiale, il applique les standards et les pratiques communicationnels des pays occidentaux », nous a confié l'un des responsables de communication.

La description de ce contexte est un préalable nécessaire pour une meilleure compréhension de la thématique de cet article.

3. Transparence et communication des organisations au Togo : quelle(s) réalité(s) ?

Ce travail a révélé des données riches et intéressantes. Cependant, un constat s'impose : la majorité des enquêtés, surtout ceux qui ont participé à l'enquête quantitative (clients) ont assimilé le thème de la transparence au domaine politique. De ce fait, ils étaient réticents à participer à l'étude. Il a donc fallu faire preuve de pédagogie sur le terrain de la recherche.

Quant aux responsables de communication rencontrés, ceux-ci ont une bonne connaissance du sujet et de ses implications dans leurs pratiques professionnelles. Pour tous, la transparence renvoie à la « vérité », la « fiabilité » et la « sincérité ». Il s'agit pour certains

¹ Maersk est une multinationale créée en 1904 dont le siège se trouve à Copenhague au Danemark. Elle est présente dans le transport maritime avec Maersk Line, première compagnie maritime et plus grand armateur de porte-conteneurs du monde, dans la construction navale, dans la prospection pétrolière et gazière, dans le commerce de détail, le transport aérien avec Maersk Air et dans d'autres activités industrielles. www.wikipedia.org, consulté le 18 Septembre 2013. www.maersk.com.

² Moov est un opérateur de téléphonie basé dans plusieurs pays africains. Il appartient au groupe Atlantique Télécommunication, filiale du groupe Etisalat (Emirates Telecommunication Corporation). www.moov.tg; [//www.atlantiquetelecom.net](http://www.atlantiquetelecom.net). Consulté le 18 Septembre 2013.

d'entre eux, de diffuser une information sans ambiguïté ou de clarifier les choix opérés par l'entreprise. Sur les huit (8) responsables rencontrés, sept (7) pensent sans aucune réserve que les stratégies de communication des organisations privées et publiques doivent avoir comme visée, la transparence, compte tenu du contexte (ci-dessus mentionné) dans lequel elles progressent. Pour ces professionnels, il s'agit de la transparence à la fois comme modalité, contenu voire comme valeur (Boutaud 2005). Cependant, l'une des interviewés émet des réserves quant aux vertus supposées de cette notion. D'après elle : «...il y a des limites à une communication transparente. L'entreprise ne va pas mettre l'accent sur ses défaillances dans un souci de transparence, par exemple. Elle ne peut pas tout dire non plus ». Ses propos rejoignent l'analyse selon laquelle il s'agirait plus d'une mythologie ou d'une nouvelle idéologie du pouvoir (Tisseron 2005 : 18). En parcourant les publications (journal interne et site internet des entreprises de notre échantillon¹), on remarque qu'un effort est consenti pour rendre les informations relatives à la vie de l'organisation accessible aux cibles internes (journal) et externe (site Internet). L'entreprise parapublique Togo Cellulaire présente une particularité à ce sujet. Son journal est adressé aux deux publics (internes et externes) et il a noté que la majorité des articles portent sur ses actions de sponsoring.² Une observation similaire est valable pour le site Internet où très peu d'informations relatives à sa vie, son organisation et sa dimension institutionnelle sont publiées.

Comme mentionné précédemment, les organisations internationales et multinationales (PNUD, Moov-Togo, Maersk-Line) ont déclaré avoir des pratiques allant dans le sens de la transparence comme modalité et contenu. Pour les autres, qui sont des organisations parapubliques, les données se présentent sous un autre angle.

¹ La Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) ne dispose pas de site Internet à ce jour.

² Voir N° 55 (2013) p. 12 et 15 ; N° 56 (2013) p. 6-7, p. 9, p. 12-13, n° 57 (2013) p.8-9, p. 10-11, p. 14. Des articles sont également publiés sur le mécénat (N° 52 /2012, p. 13, N° 55/2013 p. 13) et d'autres portant sur l'engagement citoyen du premier opérateur de téléphonie mobile de ce pays (N° 55/2013 p. 11).

3.1. Organisations publiques et transparence : une antinomie ?

Les chargés de communication rencontrés dans ces cinq (5) entités : Togo Cellulaire, NSCT, Togo Telecom, ANPE et la CEET ont suivi une partie de leur formation professionnelle à l'étranger (Sénégal, France, USA). Ils sont relativement jeunes (entre 30 et 40 ans en moyenne) et bénéficient de plusieurs années d'expérience (en moyenne 5 ans). Hormis l'un d'entre eux, adopter la transparence comme modalité et contenu demeure une préoccupation quotidienne dans l'exercice de leur métier. Toutefois, ils soulignent systématiquement les difficultés inhérentes à leur contexte organisationnel, paralysant cette volonté : « Dans le cas de mon entreprise, la situation est un peu délicate, mais je tiens à mes principes car, c'est le seul élément dont nous disposons pour nous affirmer. La transparence et l'intégrité sont importantes pour moi ». « Parfois les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas communiquer de manière transparente sont indépendantes de votre volonté ».

Tous les chargés de communication indiquent la nécessité pour les différentes parties prenantes de s'informer afin de comprendre leurs actions. D'après eux, il y aurait moins de jugement et de critiques acerbes si les cibles comprenaient davantage la stratégie de leur entreprise même si cette dernière ne relève pas du secteur privé.

« Quand les clients comprennent, ils jugent moins les actions. Certains clients nous traitent de voleurs car ils estiment que nos tarifs sont élevés par rapport à certains pays comme la Côte d'Ivoire. Toutefois, ils oublient que contrairement à la Côte d'Ivoire, nous n'avons pas d'indépendance énergétique. Nous achetons l'énergie en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays. De ce fait et dans un souci de rentabilité, nous ne pouvons pas avoir les mêmes tarifs. Si cette situation est bien expliquée à nos clients et bien comprise, nos relations seront facilitées ; ça aura une répercussion positive sur l'image de l'entreprise. »

D'après un autre responsable de communication, « une licence d'exploitation » doit être donnée sous forme de « quitus » aux entreprises par les parties prenantes et notamment les clients. Cependant,

ces derniers ne peuvent pas procéder ainsi s'ils n'ont pas des informations relatives au fonctionnement de la structure.

L'interprétation des résultats de l'enquête relative à cette thématique montre que les responsables de communication des organisations publiques ont eu une bonne formation professionnelle et souhaitent aller dans le sens de la transparence dans leurs pratiques communicationnelles afin de donner plus de crédibilité et de légitimité à leurs organisations. Ils comptent également sur les cibles pour les aider dans ce sens. Les difficultés à affronter leur font penser que la transparence dans le contexte actuel des organisations publiques au Togo demeure antinomique.

3.2. L'information, une donnée clé en matière de transparence

L'enquête quantitative réalisée auprès de deux sociétés d'état (CEET¹ et Togo Cellulaire²) donne les résultats suivants : 218 clients de la CEET trouvent qu'il est facile de s'informer sur la vie de l'entreprise contre 83 réponses négatives et 7 personnes ne se sont pas prononcées sur cette question. Les moyens utilisés pour accéder à l'information sont : les radios, la presse écrite, la famille et la télévision. Pour ceux qui estiment qu'il n'est pas facile de s'informer sur la vie de l'entreprise, les trois raisons principales mentionnées sont les suivantes : « la société ne laisse pas filtrer les informations intéressantes pour ses clients » ; « l'entreprise est fermée » ; « la communication externe est peu organisée ».

Dans le cas de Togo Cellulaire, 213 personnes ont répondu par l'affirmative à cette même question, contre 117 et 20 personnes sans réponse. Les moyens utilisés par ces clients pour s'informer sont : les radios, les publipportages (télévision) et les boutiques de l'enseigne. Les raisons principales avancées par ceux qui estiment que l'accès à l'information n'est pas facilité sont les suivantes : « L'entreprise n'est pas prête pour communiquer sur sa vie et les agents ne sont pas for-

¹ Sur 500 questionnaires distribués, nous avons 308 pour la CEET.

² Sur 500 questionnaires distribués, nous avons 350 réponses pour Togo Cellulaire.

més dans cette perspective » « L'information n'est pas disponible »
« Aucune information concernant la vie interne de l'entreprise n'est
rendue publique/l'entreprise fermée. Elle n'arrive pas à parler d'elle-
même ».

Les résultats montrent que, l'information relative à la vie de ces
entreprises est accessible et ce, par différents moyens. Les clients
estiment cependant que cette information ne leur donne pas plus de
visibilité et ne favorise pas une meilleure compréhension des actions
menées. Il faut également mentionner que certains enquêtés ont
déclaré leur désintérêt par rapport à ce sujet, estimant la gestion de
ces sociétés opaques donc nul n'est besoin de s'y intéresser.

4. Place de l'opinion publique pour une communication trans- parente au Togo

Parmi les nombreux facteurs ayant poussé les organisations
dans les sociétés occidentales et démocratiques à adopter la transpa-
rence comme modalité et contenu figure l'opinion publique. Nicole
d'Almeida parle à ce propos de la « société de jugement » au sein de
laquelle le jugement de l'opinion peut s'abattre brutalement comme
un couperet sur les organisations et les hommes politiques. Elle dé-
crit cette opinion comme étant très réactive (d'Almeida 2007).
D'après Denis Kessler, « la règle qui a longtemps prévalu dans le
monde des entreprises était le secret, le caractère filtré des informa-
tions, le caractère feutré des instances de décisions ». Ceci étant,
même si le concept de transparence date de l'époque des Lumières,
elle n'a pas toujours été adoptée ou prônée comme de nos jours. La
prise en compte de l'opinion publique est donc importante dans les
stratégies communicationnelles. Les entreprises, par le biais des rela-
tions publiques, cherchent à entretenir des relations de sympathie et
à créer un climat de confiance avec l'ensemble de leurs publics (in-
ternes et externes) (Couchan et Flahault 2011).

Au Togo, nous sommes encore loin du contre pouvoir, constitué
par l'opinion publique en ce qui concerne la gestion et la vie des en-
treprises. Comme dit précédemment, le fait politique mobilise plus

que le fait économique. Des associations de défense des consommateurs, des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG) existent, certes. Leurs actions, quoique bénéficiant d'une bonne médiatisation restent encore marginales. D'après l'un des responsables de communication (organisation publique) rencontré :

« La majorité de nos concitoyens ignorent leur droit en la matière. Ils ne savent pas qu'ils ont le droit d'interroger une entreprise sur son chiffre d'affaires, sa contribution à l'économie nationale, son implication dans le domaine social (RSE). Mes observations m'amènent à penser qu'ils en parlent mais ne font pas la démarche pour comprendre ».

Certains clients, interrogés par rapport à cette même thématique, pensent que : « le public togolais n'est pas éduqué pour s'informer sur la vie des entreprises ». Le rôle joué par l'opinion publique dans la communication des organisations et, par ricochet, sur la thématique de la transparence, est très primordial et les enjeux sont considérables.

Au Togo, des efforts de sensibilisation doivent être menés à ce sujet afin d'opérer le changement espéré.

5. Les freins à la transparence comme modalité et contenu dans la communication des organisations au Togo

Pour l'ensemble des acteurs (responsables de communication) interrogés, le contexte organisationnel reste l'un des principaux freins. Il existe au sein de ces organisations des conflits générationnels. La génération occupant le poste de communication est relativement jeune, formée ailleurs ; elle bénéficie d'une expérience professionnelle acquise dans d'autres structures comme dit ci-dessus. Ils sont donc confrontés à une génération un peu plus âgée, pas forcément sensibilisée au bien-fondé de la communication et qui ne comprend pas la raison d'être de cette fonction au sein de l'entreprise.

De ce fait, la majorité des propositions émanant de ces professionnels de la communication est refusée.

« Mon responsable a tendance à croire que le non dit ce n'est pas du mensonge. Tant que vous n'avez rien dit et que vous vous taisez, vous ne mentez pas. Cette réalité dénote de la difficulté à instaurer un nouveau type de management, une nouvelle vision au sein des « vieilles » entreprises étatiques. Elles ont leur fonctionnement et il est difficile d'y faire intégrer des pratiques innovantes malgré le fait qu'elles sont perçues comme des entreprises dont la gestion est opaque à tort ou à raison d'ailleurs » .

Ces conflits générationnels se traduisent donc par :

- l'incompréhension mutuelle ;
- l'intolérance ;
- la résistance au changement ; et
- l'incompétence professionnelle.

D'autres freins liés au contexte organisationnel ont été mentionnés par les interviewés à savoir :

- la querelle des personnes : « *Honnêtement, en interne ce n'est pas encore ça. Le terrain est un peu miné à cause des querelles de personnes.* » ;
- l'hyper formalisation des procédures (la bureaucratie) ;
- le poids de la hiérarchie (organisation taylorienne).

Le corolaire à tout ceci est une atmosphère de suspicion et de méfiance. Dans ce cadre, le responsable de communication ne souhaiterait pas prendre des risques en insistant sur la nécessité d'adopter la transparence (modalité et contenu) : « Certains responsables de communication n'osent pas trop dépasser les inquiétudes ou les règles imposées par leur direction. Ils sont donc prêts à capituler lorsque la direction envoie des signaux. »

Hormis les freins intra-organisationnels, les éléments structurels et conjoncturels environnementaux sont également cités comme freins à cette modalité de communication dans ce pays. Dans cette perspective et d'après un des responsables de communication interviewé,

« l'évolution du contexte économique et politique doit conduire les entreprises progressivement à la transparence. Il faut remarquer que le Togo est un pays dans lequel il existe très peu de grandes entreprises et où l'Etat s'ingère dans le choix des dirigeants (choix des directeurs généraux et membres des conseils d'administration). Quand l'environnement sera de plus en plus sain et que les médias joueront leur rôle de sentinelles, l'environnement socio-économique et politique se transformera et imposera la transparence comme modalité ».

Les derniers obstacles indiqués aussi bien par les professionnels de la communication que par les clients sont la culture et l'éducation. Le Togolais est décrit par certains comme une personne ayant peur de dire la vérité surtout lorsque ses intérêts sont en jeu. Pour d'autres, il faudrait mener un travail de pédagogie en amont avant l'adoption de la transparence comme modalité et contenu. Autrement, les effets pourraient être contreproductifs pour la réputation de l'entreprise car la population n'est pas habituée à cette démarche. Elle pourrait avoir une mauvaise interprétation de cette modalité de communication voire la soupçonner. Pour le reste, dans une société caractérisée par l'opacité et le secret, une communication transparente pourrait être analysée comme un signe de faiblesse.

Conclusion

Cette étude montre clairement qu'il n'est pas évident d'adopter la transparence comme modalité de communication des organisations au Togo pour l'instant. Elle laisse entrevoir néanmoins une possibilité pour la transparence en tant que contenu. Les recherches sur la communication organisationnelle n'étant pas abondantes dans ce pays, nous avons souhaité retenir une approche descriptive et compréhensive du phénomène étudié en privilégiant l'approche systémique. Ceci étant, nous n'ignorons pas les critiques virulentes à ce sujet et notre objectif n'est pas de vouloir ériger la transparence comme un idéal, une valeur ou une figure. L'objectif recherché était plutôt de voir si la transparence était une notion partagée dans un contexte mondialisé. A ce propos, il est à remarquer que les organisa-

tions internationales et multinationales comme Moov-Togo, Maersk-Line Togo et le PNUD, quand bien même elles opèrent dans le même contexte que les autres, ont adopté la transparence. Ceci permet d'avancer que le véritable obstacle à cette modalité de la communication des organisations reste le contexte organisationnel lui-même et non l'environnement socio-économique et politique. Cet article aura permis de faire un état des lieux sur cette thématique à partir d'un échantillon d'entreprises un peu limité.

Bibliographie

- Almeida N., (d') 2007 : *La société du jugement : essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*, Paris, Armand Collin.
- Bouillon J. L., Bourdin S., Loneux C., 2008 : « Approches communicationnelles des organisations : interroger l'organisation par la communication. Eléments de contextualisation », *Sciences de la Société*, Toulouse, Presse Universitaire du Mirail, n°74, pp. 3-9.
- Bouillon J. L., Bourdin S., Loneux C., 2007: « De la communication organisationnelle aux « approches communicationnelles » des organisations : glissement paradigmatique et migrations conceptuelles », *Communication & Organisation*, N°31 Bordeaux, pp.7-26.
- Boutaud J.J., 2005 : « La transparence, nouveau régime visible », *MEI*, n°22, Paris, pp. 1-7.
- Bouzon A., 2006 : *La communication organisationnelle en débat : Champs, concepts, perspectives*, Paris, L'harmattan.
- Bredin J-D., 2001 : « Secret, Transparence et démocratie », *Pouvoirs*, n°97, Paris, Seuil, pp. 5-15.
- Calais P., 2003 : *L'entreprise au-delà de l'économie : les enjeux de la communication d'entreprise dans un monde globalisé*, Paris: Descartes & Cie.
- Chouchan L., Flahault J-F., 2011 : *Les relations publiques*, Paris, PUF, Que sais-je ? 4^{ème} édition.

- Kapferer J-N., 2004 : « Les nouvelles sentinelles de la réputation », *Actes du Colloque "Protection juridique de la réputation"*, Paris, 28 janvier 2004.
- Kessler D., 2001 : « L'entreprise entre transparence et secret », *Pouvoirs*, n°97, Paris, Seuil, pp. 33-46.
- Laramée A., 2001 : *La communication dans les organisations. Une introduction théorique et pragmatique*, Québec : Université du Québec, Télé-Universités, 2^{ème} Édition.
- Loneux C., Parent B., 2010 : *Communication des organisations : recherches récentes, Tome2*, Paris, L'Harmattan.
- Toa J., 2012 : « Communication et Culte du secret dans les organisations en Côte d'Ivoire », *18^{ème} Congrès de la SFSIC*, Rennes du 30 mai au 1^{er} juin 2012.
- Boutaud J.-J. (dir.), 2005 : « Transparence & Communication », *MEI*, n°22, Paris, L'Harmattan.
- « Transparence et Secret », *Pouvoirs*, n° 97, Paris, Seuil, 2001.

Webographie

www.ceet.tg
www.togocel.tg
www.moov.tg
www.maerskline.com
www.anpetogo.org
www.togotelecom.tg
www.tg.undp.org

LA CULTURE DU SECRET DANS LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE AU SEIN DES ORGANISATIONS IVOIRIENNES

TOA Jules Evariste Agnini
UFR Information, Communication et Arts
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan

Introduction

Le concept de culture du secret analysé dans cet article revisite un des volets de la culture globale africaine. Il y apparaît de plus en plus évident que les raisons profondes des difficultés qui assaillent les organisations ivoiriennes doivent être recherchées en partie dans le fait culturel. Si cette recherche vise à observer le fonctionnement du culte du secret dans les interactions entre agents au niveau des entreprises, nous partons de l'hypothèse que l'influence culturelle africaine notamment le culte du secret entre des employés, est prégnante dans lesdites organisations.

Notre modèle théorique choisi est la pragmatique de la communication et notre démarche méthodologique s'appuie sur l'enquête par questionnaire. Cette étude pose d'emblée la problématique de la place accordée au culte africain du secret dans un milieu organisationnel ivoirien plus enclin à épouser les normes internationales de gestion d'entreprise. Ainsi, des origines du secret jusqu'au management interculturel africain des entreprises, en passant par les enjeux de communication pragmatique du savoir africain, telle est la structuration proposée dans cet article.

1. Origine du secret dans les cultures de tradition africaine

Issu d'abord du substantif latin *secretus* qui signifie « séparé », le secret est ce qui n'est connu que par un nombre restreint de personnes et qui est tenu caché des autres. Par ce sens, le secret a pris ses origines au cœur de certaines institutions ésotériques africaines

telles que le *komian* au sud, centre et à l'est, le *poro* au nord de la Côte d'Ivoire qui ont contribué à la vie initiatique des apprenants. Dans ce cadre, on parle souvent du secret initiatique qui a des caractéristiques culturelles essentielles fondant son existence.

Dans les sociétés africaines, les pouvoirs politique, économique et spirituel sont aux mains des anciens. Le jeune se doit d'être obéissant, soumis aux anciens afin d'obtenir un jour son émancipation par la voie obligée de l'initiation. Celle-ci est une véritable pédagogie pluridisciplinaire conférant des attributs insoupçonnés aux adeptes. On peut donc indiquer que l'initiation permet, par « des rites et par des méthodes rigoureuses de formation, d'inculquer à l'individu un art de vivre et un savoir-faire... » (Adigran 2011).

L'initiation se déroule dans un espace sacré, un univers d'existence et d'activités cachées et un lieu de réunions secrètes, appelé communément « Bois sacré » qui est une véritable école intégrée. Cet espace est un cadre de pratiques magico-religieuses et d'exercice de pouvoirs occultes ou métaphysiques. Dans cette optique, le secret initiatique est compris comme l'essence du sacré dans le processus d'apprentissage de la spiritualité en tant que vertu cardinale et originelle des valeurs culturelles. Il introduit l'apprenant au cœur de la sacralité, investit le néophyte d'un grand privilège en consacrant son accession à l'élite des fidèles ou des adeptes. C'est dans ce sens que « La cession du secret est l'acte fondamental du processus initiatique. Quand on a connu le secret, on a alors connu l'essentiel. C'est pour cette raison que la transmission se situe à des phases graduelles précédées de toutes les formes de précautions... » (Kouakou 1983). Le secret initiatique est dès lors un cordon ombilical immatériel qui lie chaque membre à l'autre et à l'ensemble, dans la communauté religieuse. Il tient les initiés au respect absolu du serment. Dans ce sens, le secret initiatique s'apparente au silence qui permet d'assurer la répétition de sa propre expression dans une intimité close et quasi hermétique. Le secret qui consacre une relation forte de parenté avec le silence, « est le frère utérin du silence » (Breton 2009 : 124). L'enseignement de ce secret dispensé est basé sur le savoir-faire, ensemble des connaissances, de compétences et

de techniques acquises dans la pratique de certaines activités à savoir, la chasse, la pêche, la lutte, etc. Dans cette optique, la diffusion de l'expertise dans un tel savoir est caractérisée par sa discrétion car ce processus relève d'un code de conduite fondé sur une certaine mystique d'où la problématique du bois sacré. C'est pourquoi, l'investissement de celui-ci dans le milieu social n'est pas apparent du fait qu'il est frappé du sceau de la loi du secret. C'est pourquoi, l'initié garde sa technique pour lui seul et en use qu'en privé ou en compagnie d'autres initiés limitant ainsi le bénéfice d'un tel savoir-faire. Ce comportement tel qu'il est affiché par l'initié relève-t-il de la communication? En d'autres termes, y a-t-il un lien à établir entre la manière de transmettre ce savoir-faire et la théorie pragmatique de la communication de l'école de Palo Alto ?

2. Enjeux de communication pragmatique du savoir traditionnel africain

La communication du savoir africain est fondée sur des enjeux pragmatiques. En effet, l'éducation puise ses enseignements dans l'Afrique des traditions qui renvoie à l'ensemble des us et coutumes, transmis oralement depuis des générations à l'intérieur d'un groupe social donné et dont le caractère pratique et utilitaire est hautement privilégié. Ce savoir est une denrée sacrée qui est transmise avec précaution et secrètement aux ayants droit. « Le culte du secret est aussi minutieusement entretenu quand il s'agit de transmettre le savoir, notamment dans les corps des métiers... » (Olomo 1987). Dans cet enseignement, il s'est développé une culture orale axée sur la force de la parole dans laquelle on ne peut user à la légère des mots qui influent sur le cours des choses et des événements.

En effet, chez les *Dioula* (ethnie malinké du grand groupe mandé) en Côte d'Ivoire, par exemple, on parle souvent du « *N'domo* » (Zahan 1963) qui signifie la puissance du verbe (parole). C'est à travers le verbe que l'on invoque l'esprit des ancêtres. Au cours des échanges avec les êtres invisibles ou visibles, on associe les gestes aux incantations formulées pour congédier les mauvais sorts, ou alors

pour fustiger telle ou telle autre personne. La parole devient alors incontestable. C'est dans cette optique qu'écrit Lohisse :

« Dans son aspect magique, le langage donne corps à l'invisible et inscrit l'homme dans les forces invisibles (...). Ainsi, la parole bien dite, et au juste moment, a-t-elle valeur de l'acte lui-même et l'on comprend l'importance de la parole donnée et le sacrilège du renégat » (Lohisse 1998).

L'homme de sagesse a souvent recours à la parole tant pour se retrouver face à lui-même que pour acquérir et conserver le pouvoir sur son être profond. En effet, la parole, désignant la composante individuelle du langage et l'intérêt qu'elle présente, est à la mesure de l'intérêt que présentent les objectifs de la communication par le langage. Or l'interaction langagière implique également la coprésence et renvoie donc aux situations de face à face marquées par la proximité culturelle dans les communautés africaines. Dans ce cadre, l'interaction du mode africain s'inscrit aussi dans la communication non verbale englobant la posture, la gestuelle, les mimiques, les inflexions de la voix, l'intonation des mots, etc. Celle-ci a des rapports plus directs avec ce qu'elle représente et implique que tout comportement ayant lieu en présence d'autrui induit chez cet autrui un comportement qui influencera à son tour celui de l'émetteur, ce processus nous renvoie de plain-pied dans la théorie pragmatique de la communication. En effet, c'est dans cet esprit que les chercheurs de l'école de Palo Alto, à travers un de leurs plus célèbres axiomes, affirment en ces termes : « On ne peut pas ne pas communiquer » (Watzlawick 1972). Pour ces auteurs, la communication, en plus du code scriptural est un processus social intégrant de multiples modes de comportement : la parole, le geste, le regard, la mimique, l'espace interindividuel, etc. Communiquer dans ce cadre, c'est mettre en jeu l'ensemble des signes disponibles liés d'abord au comportement. Il convient de souligner que dans la conception pragmatique de la communication le sens du message n'est plus établi à l'avance puisque c'est l'émetteur et le récepteur qui deviennent ensemble copartenaires dans la détermination du sens du message dans les

échanges. Aussi, l'échange langagier vise donc, avant tout, l'enrichissement des connaissances qu'ont les interlocuteurs. En effet, le simple soupir, l'intonation dans la voix au cours des échanges constituent des indicateurs dans l'interprétation des messages. On voit tout le parti que l'on peut tirer de ces considérations pragmatiques de la communication et surtout de son impact sur le concept de "silence" qui entoure le secret.

Dans le champ de la pragmatique linguistique, « Le langage est une composante essentielle du comportement humain, il faut le concevoir comme un ensemble d'actes finalisés qui répond au souci de parvenir à des objectifs » (Austin 1962). On sait dès lors que la parole, en Afrique est sacrée car elle relève du mystère métaphysique dont l'approche et le contact se réalisent dans le silence. Lorsque son dévoilement s'impose à l'initié, il se fait à travers l'énigme des proverbes. Dans ce sens, on comprend les réflexions de Niane lorsqu'il souligne que : « Le traditionnaliste africain est maître dans l'art des périphrases, il parle avec des formules archaïques (...), mais qui ont un sens secret dont le vulgaire ne se doute guère » (Niane 1983). Ainsi, on note en filigrane la manifestation plus ou moins voilée de la parole qui devient la parole silencieuse. Celle-ci entoure et conditionne le secret et préserve le monde profane de toute destruction : « Le silence est la retenue de celui qui maîtrise son verbe afin de ne pas se répandre à l'extérieur par sa parole » (Adigran 2010 : 177). Ainsi, le silence de l'initié dans le système traditionnel africain établit une communication indirecte entre les vivants et les mânes des ancêtres qui, de l'au-delà, veillent sur la communauté, rejoint encore cet axiome que nous avons déjà cité, « On ne peut pas ne pas communiquer » : (Watzlawick 1972) issu de la théorie pragmatique de la communication. Celle-ci est présentée comme une matrice dans laquelle sont enchâssées toutes les activités humaines. L'essence de la communication réside donc dans des processus relationnels et interactionnels.

Dans ce cadre, il ressort que le comportement affiché par l'initié dans le contexte négro-africain et relatif au secret est un acte de communication selon la pragmatique de la communication que nous

revisitons. En effet, ce qui compte pour les chercheurs de Palo Alto, ce sont les relations entre les acteurs qui affichent un comportement et tout comportement humain a une valeur communicative. Ainsi, dans l'approche pragmatique, communiquer, c'est interagir avec l'autre. Il n'y a donc pas de non comportement. Le silence vu comme mode de communication du monde négro-africain qui revisite indirectement la théorie pragmatique de la communication, est perçu comme un langage et un symbole de connaissance pour les initiés. Aussi, le silence ne constitue-t-il pas un vivier culturel dans lequel s'alimente le secret.

3. Le secret au cœur du management interculturel des organisations ivoiriennes

En référence à tout ce qui précède, le secret initiatique est un fait culturel qui a visité les organisations par la socialisation. Il est à remarquer une grande diversité d'organisations dans le monde des affaires économiques, politiques et sociales. Ces organisations embrassent différents domaines d'activité ce qui fait que la définition de ce concept provoque de nombreuses controverses. Cette difficulté, à l'appréhender, est liée à plusieurs raisons mais essentiellement, elles proviennent de la multiplicité des regards dont elle est l'objet dans la communauté scientifique. Dans cette optique, certains auteurs mettent en exergue la difficulté de lui donner un sens unique. Le concept d'organisation est donc polysémique dans le champ des sciences sociales qu'il convient de circonscrire dans le cadre de cet article. Pour le faire, nous définirons l'organisation comme une entité matérielle dans laquelle l'on exerce une activité lucrative (mettant un accent sur le volet de la création de richesse, la mission de production de biens et services vendus sur un marché) ou non lucrative (Organisation Non Gouvernementale : ONG) ou immatérielle (le komian, le vaudou, etc.). En d'autres termes, l'organisation remplit également une fonction d'utilité religieuse, sociale, environnementale, etc. Cette approche de définition ouvre des perspectives optimistes à la notion d'organisation qui devrait être conçue comme un lieu d'élaboration,

de sélection, de transmission de savoir-faire, de diversité culturelle, etc. Les organisations en tant qu'entités plus ou moins autonomes évoluent dans un univers constitué de marchés, mais aussi d'institution, de société, d'entreprise avec leurs cultures, leurs lois et leurs coutumes.

Ainsi, nous rappelons que le développement des organisations ivoiriennes a connu une évolution lente due aux mentalités culturelles devenues parfois un obstacle à l'éclosion des agents. En effet, du fait du régionalisme et du clientélisme entretenus par exemple par des cadres ivoiriens nommés à la tête des organisations et qui n'ont pas pris de la hauteur dans la gestion saine des biens publics, des gabegies financières y ont été causées comme Toa le souligne : « ... La plupart des cadres promus, arrivaient à coopter à leur tour des agents issus de leur région ... Ces employés de même groupe ethnique sont souvent favorisés au détriment des autres aires ethnolinguistiques... » (Toa 2008 : 246).

Outre le tribalisme, l'existence du culte du secret dans le tableau ci-dessous dénote l'impact du substrat culturel ivoirien sur les agents en interaction dans les organisations. La question centrale selon laquelle la culture, et notamment le culte du secret, a un effet indéniable sur la gestion d'une entreprise doit amener les managers africains à s'interroger sur l'impact des pratiques culturelles africaines sur les employés. Celles-ci constituent un frein aux processus interactionnels de communication entre les salariés dans le management des agents. En effet, le clientélisme, le tribalisme, le culte du secret, sont des indicateurs importants qui s'offrent à toute analyse diagnostique organisationnelle et dont les résultats constituent un terreau intéressant pour le manager africain. Dans cette logique, le recours au management en tant qu'ensemble de techniques d'organisation de ressources humaines qui sont mises en œuvre pour l'administration d'une entité, dont l'art de diriger des hommes, afin d'obtenir une performance satisfaisante, s'avère primordial. Cet art de bien diriger les salariés d'horizons culturels divers doit pouvoir impulser une culture d'entreprise aux employés en faisant de la différence culturelle un atout. Le management interculturel qui doit fédé-

rer les différentes cultures est devenu aujourd'hui essentiel dans la gestion et le développement des entreprises. C'est pourquoi, il s'intéresse au rôle du manager en matière de communication et aux risques culturels éventuels posés par l'émission et la réception de messages dans un contexte multiculturel. Le processus de recherche en communication enclenché dans notre enquête doit être analysé au regard de ce contexte culturel.

Ainsi dans cette enquête, notre démarche méthodologique s'est appuyée sur une méthode d'enquête quantitative qui a permis d'administrer un questionnaire de 400 exemplaires aux employés de quatre organisations de plus 500 agents chacune et à raison de 100 exemplaires par entreprises. C'est un échantillon de 400 sujets qui ont été touchés par cette enquête dans le district d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire.

En outre, à travers une enquête qualitative, nous avons élaboré un guide d'entretiens pour recueillir les opinions de quatre managers au total (chargés de communication ou Directeurs des Ressources Humaines (DRH), etc.). Cela signifie que nous avons interrogé un cadre de la haute direction par entreprise enquêtée en vue de recueillir ses avis liés aux interactions communicationnelles entre salariés. Dans l'ensemble, cette recherche complétée par des sources documentaires et les réponses issues de l'enquête quantitative et qualitative, a servi de support pour analyser comment dans les organisations, coexistent diverses cultures, singulièrement la culture du secret révélée dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 1 : Existence d'un culte du secret

	Effectifs	Pourcentages
Fréquemment	83	22.6 %
Parfois	181	49.2 %
Rarement	72	19.6 %
Jamais	32	8.7 %
TOTAL	368	100 %

Source : données de l'enquête, octobre 2012.

Appelés à s'exprimer sur l'existence du culte du secret dans les interactions entre des agents en entreprise, les enquêtés ont affirmé avoir remarqué cela « Parfois » soit 49.2 %, « Fréquemment » soit 22.6 % et « Rarement » 19.6 % sur une population de 368 répondants. Une frange des enquêtés soit, 8.7 % a dit n'avoir « Jamais » constaté cette tendance des agents à cacher des informations.

Tableau 2 : La pratique du secret par les agents

	Effectifs	Pourcentages
Fréquemment	95	25.7 %
Parfois	197	53.4 %
Rarement	44	11.9 %
Jamais	33	8.9 %
Total	369	100 %

Source : données de l'enquête, octobre 2012.

Il a été demandé aux enquêtés d'indiquer si, dans leur carrière, il leur est arrivé de pratiquer la culture du secret dans le traitement d'un dossier. Les avis des 369 individus interrogés montrent que 53.4 % ont dit « Parfois » et 25.7 % ont répondu « Fréquemment », contre respectivement de faibles taux de 11.9 % attribués à « Rarement » et 8.9 % à « Jamais ». On peut donc noter que les réponses données par les enquêtés, au regard des pourcentages alloués à « Parfois » et « Fréquemment », marquent une forte propension d'agents à pratiquer la culture du secret qui est au cœur des interactions organisationnelles. On note, en définitive, l'existence et la pratique du "culte du secret" dans les organisations, vérifiant ainsi notre hypothèse de départ.

Les entretiens ont permis de recueillir un certain nombre d'informations relatives à la pratique du secret dans les organisations. En effet, il y a des organisations ivoiriennes plus ou moins fermées à savoir l'armée qui entretient parfois le culte du secret, du fait de son goût pour le silence face à des informations non relayées en son sein. L'armée est une organisation fermée par excellence car elle a tou-

jours observé la loi du silence, d'où son surnom de « grande muette ». Cela s'expliquerait par le caractère sensible des informations liées aux opérations militaires, mais aussi par la neutralité politique que l'on exige des soldats, ce qui « Impose une classification des documents, dont fait partie le fameux "secret défense", ainsi qu'un devoir de réserve aux membres de cette institution » (Bryon-Portet 2011). Depuis longtemps, ce devoir de réserve des soldats ivoiriens, s'est transformé en trait culturel pour les hommes en arme qui voient tout en secret. Ainsi, toute prise de position publique du système politique par un militaire l'oblige à une autorisation préalable de sa hiérarchie sous peine de sanction. La liberté d'expression des militaires s'est réduite si bien que certains d'entre eux qui ont pris position publiquement en critiquant le régime adverse pendant la crise postélectorale en Côte d'Ivoire en décembre 2011, ont été arrêtés et emprisonnés ou contraints à l'exil. D'ailleurs, c'est à dessein que nous avons respecté l'anonymat demandé par les enquêtés. Dans le même ordre d'idée, on peut analyser l'exemple du silence d'une autre organisation de notre corpus : l'église catholique ivoirienne. L'étude a porté sur la mort, en septembre 2002, du Général Robert Guéï, (ex-chef de la junte, venu au pouvoir après un coup d'Etat, en décembre 1999) alors que de nombreux quotidiens ivoiriens avaient annoncé à leur « Une » que ce dernier a trouvé d'abord refuge à la cathédrale Saint Paul d'Abidjan. Ensuite, exfiltré du lieu, il a été abattu et pourtant la communauté ecclésiastique avait étouffé l'information sur son lieu de cachette avant que les médias ne la révèlent au grand jour :

«...19 septembre 2002 (...). Général Guéï Robert, ancien ministre, ancien grand officier de l'armée, ancien chef de l'Etat ivoirien (1999-2000). Mais, surtout, grosse victime de la rébellion, venue du Nord. Oui, les mystères autour de la mort de Guéï vont connaître leur épilogue avec l'ouverture d'une enquête par le parquet militaire d'Abidjan ...Même des prélats seraient inculpés. Ce qui gêne le Saint siège à Rome (...). On apprendra beaucoup plus tard, en 2006, que, quand le général Guéï avait senti le danger, il s'était réfugié à la cathédrale Saint-Paul d'Abidjan-Plateau. Torturé par le remords et

pressé par les membres de l'Udpci, le cardinal Agré finira par avouer (...) : "Ils l'ont pris et ils lui ont donné la mort" ...» (Kah-Zion 2012).

Cette façon de cultiver le secret dans ces institutions, se révèle comme une faiblesse dans des organisations ivoiriennes par rapport aux peuples qui prônent « plus d'ouverture ». A la longue, elle serait nuisible comme l'écrit Zadi : « Dans les entreprises africaines, l'art du secret conduit inévitablement à la rétention de l'information... Retenir tout ou partie de cette information les convainc que leurs collaborateurs auront toujours recours à eux... » (Zadi 1998). Ainsi ce qui précède montre bien que le culte du secret, hérité de l'Afrique ancestrale, a mis en évidence les limites de ce trait culturel dans les interactions de communication. Transposé et abusivement exploité dans les organisations, le culte du secret peut empêcher des salariés de s'ouvrir à leurs collègues de travail dans un monde où la transparence est de mise.

L'idéologie moderne de la traçabilité, engendrée par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), tente de briser de plus en plus la glace des institutions autrefois fermées et d'ouvrir davantage celles qui avaient les portes mi-fermées. De nos jours, une institution hermétiquement fermée au plus grand nombre de personnes, du fait de la nécessité du droit à l'information de tout citoyen, est exposée à la suspicion et a une image négative de sa cible. Avec l'avènement des TIC et à l'instar de l'Occident, l'Afrique, en général, et la Côte d'Ivoire en particulier, semblent entrées dans cette nouvelle ère technologique créant ainsi une rupture avec le passé lié aux traditions ancestrales. Il n'est donc pas vain de mentionner que, opposés à la culture du secret, les nouveaux moyens de vidéo surveillance installés à l'entrée des entreprises à Abidjan, filment les faits et gestes des individus en vue de garantir la sécurité des personnes et des biens dans le périmètre de l'installation de cet outil.

En effet, les écoutes téléphoniques étendent leur champ d'action dans des organisations stratégiques où les managers sont à l'affut des informations découlant des interactions téléphoniques entre les salariés. Encore, faut-il ajouter que les puces des cartes

bancaires ou téléphoniques cellulaires permettent une traçabilité des individus dans les différentes institutions. Au cours de la crise postélectorale, par exemple, les autorités ivoiriennes en place ont pu détecter, grâce à la traçabilité liée à l'électronique, les différents transferts de fonds opérés par certaines personnes du pouvoir précédent, le « pot aux roses » a été ainsi découvert. Aussi, le langage politique du nouveau pouvoir ponctué de faits concrets : audits dans les entreprises, appels à candidatures à des postes de direction, évaluation des ministres, etc. s'assimile-t-il aujourd'hui à la « transparence ». Ce langage dépourvu de modes d'expressions imagées ou métaphoriques, porteurs d'opacité et de polysémie invitant à comprendre qu'une nouvelle ère d'éclosion des mentalités culturelles est amorcée dans les organisations et la vie politique en Côte d'Ivoire. A ce propos, Zarka fait savoir que : « ...Dans l'idéologie de la transparence, tout peut s'exposer, devenir public pour être soumis au regard des autres...L'idéologie de la transparence est aujourd'hui souvent liée à l'idée de démocratie » (Zarka 2006 : 6). C'est peut être trop tôt de l'indiquer, mais l'opinion publique ivoirienne semble associer cette transparence à une amorce de démocratie.

Conclusion

La modernisation des organisations ivoiriennes est en butte contre l'existence des pesanteurs culturelles africaines. La confirmation de notre hypothèse de recherche en est une preuve. La prise en compte de l'impact socioculturel a permis de relever les forces susceptibles de générer un modèle de gestion spécifique. Ce modèle touchant les organisations ivoiriennes en mutation est un objectif majeur dans la modernisation des institutions en Côte d'Ivoire. La question du culte du secret constitue un des obstacles à aplanir dans l'univers professionnel des organisations même si le secret est inhérent à la nature humaine et n'épargne aucune organisation de la planète. En effet, chaque entreprise cultive en son sein son jardin secret. Mais dans le cadre de cette réflexion, impulser une communication interculturelle en entreprise qui s'appuie sur certaines caractéris-

tiques culturelles spécifiques des employés est nécessaire. Il s'agit de s'acheminer vers un management interculturel ivoirien pour *booster* les entreprises. Celui-ci doit être à même de prendre en compte l'application pratique des traits culturels ivoiriens consensuels dans le management des entreprises.

En effet, la culture du secret a existé en Côte d'Ivoire et existe toujours sous d'autres cieux et les problèmes qui en découlent ne sauraient être totalement endigués que par une prise de conscience progressive. En d'autres termes, il ne s'agit pas dans cette réflexion de trancher le débat puisque cette étude exploratoire ne prétend nullement épuiser toute la problématique de la culture du secret dans les entreprises. Elle en constitue seulement une approche que d'autres chercheurs africains ou non africains pourront approfondir de leurs contributions sous divers angles.

Bibliographie

- Adigran J-P., 2011 : *De l'ethnolinguistique à la littérature africain : construction et déconstruction de l'univers négro-africain dans les œuvres romanesques de Seydou Badian Kouyaté*, thèse de doctorat, Université de Bouaké, 600 p.
- Austin J.L., 1970 : *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, coll. Ordre Philosophique, 202 p.
- Breton P., Le Breton D., 2009 : *Le silence et la parole contre les excès de la communication*, Toulouse, Eres, 124 p.
- Bryon-Portet C., 2011 : « La culture du secret et ses enjeux dans la société de communication », in *Quarderni*, n°75, pp.95-102.
- Kah- Zion D., 2012 : « Entre Nous: Bob a failli donc mourir 2 fois ! » in *Le Nouveau Réveil*, Abidjan, n° 3188.
- Kouakou N. F., 1983 : « Fraternité et secret initiatique dans les cultures de tradition africaine » in *Kasa Bya Kasa, Revue Ivoirienne d'anthropologie*, n°3 février, mars, avril, pp. 43-58.
- Lohisse J., 1998 : *Les systèmes de communication approche socio anthropologique*, Paris, Armand Colin.

- Niane D. T., 1983 : *Soundjata ou l'Epopée Manding*, Paris, Présence Africaine, Lire la Préface.
- Olomo P., 1987 : « Comment concilier traditions et modernité dans l'entreprise africaine », *Revue française de Gestion*, Septembre, n° 64, p. 93.
- Toa J.E.A., 2008 : *Communication interne et diversités culturelles dans les entreprises en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en SIC. Bordeaux, Université de Bordeaux 3, 399 p.
- Watzlawick P. et al., 1972 : *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 280 p.
- Zadi M., 1998 : *Culture africaine et gestion de l'entreprise moderne*, Abidjan, CEDA, 252 p.
- Zahan D., 1963 : *La dialectique du verbe chez les Bambara*, Paris, Mouton.
- Zarka Y. C., 2006 : « Ce secret qui nous tient », *Citées*, n°26, PUF, p.3.